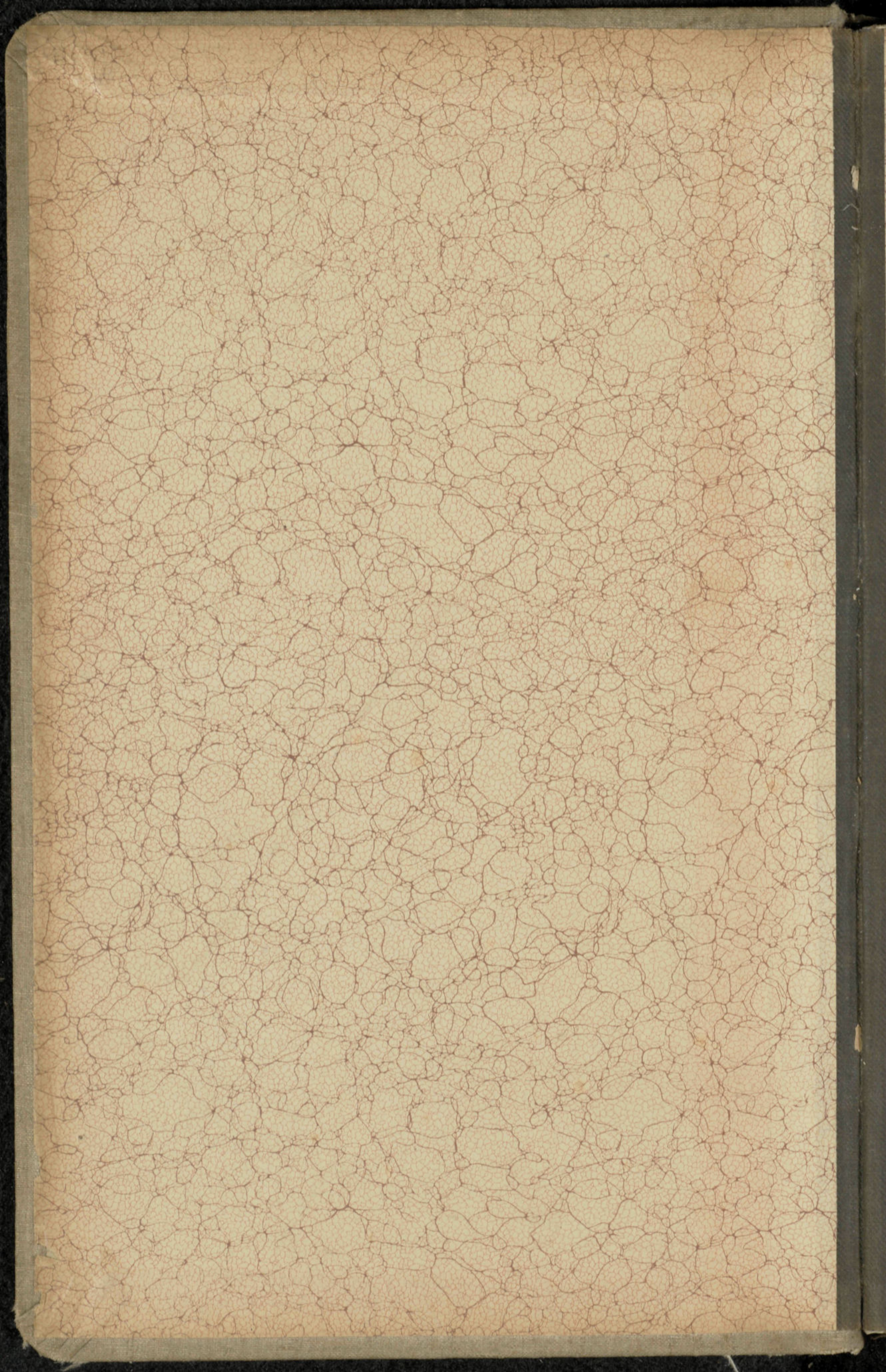
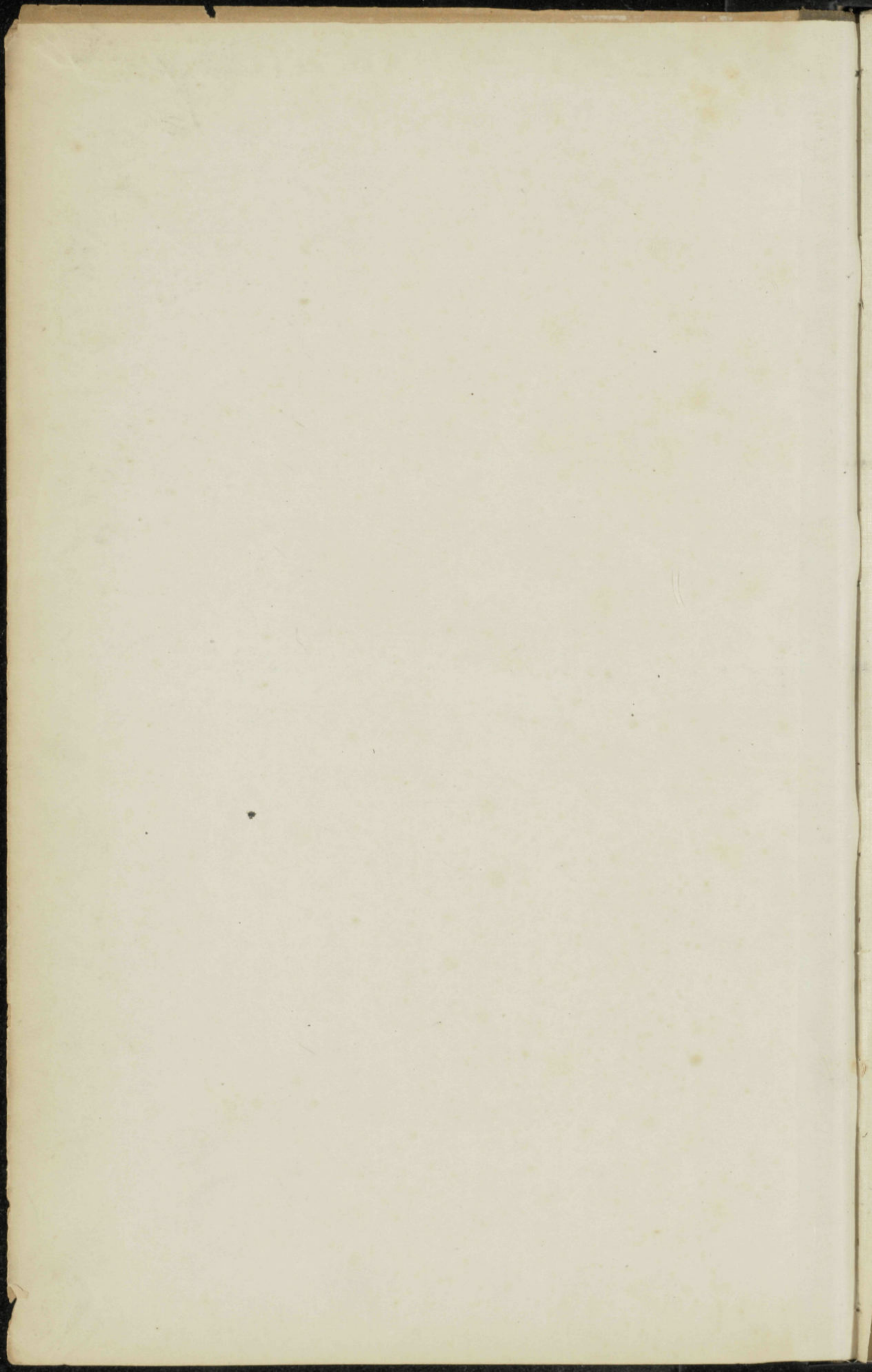


LETTERS
1882



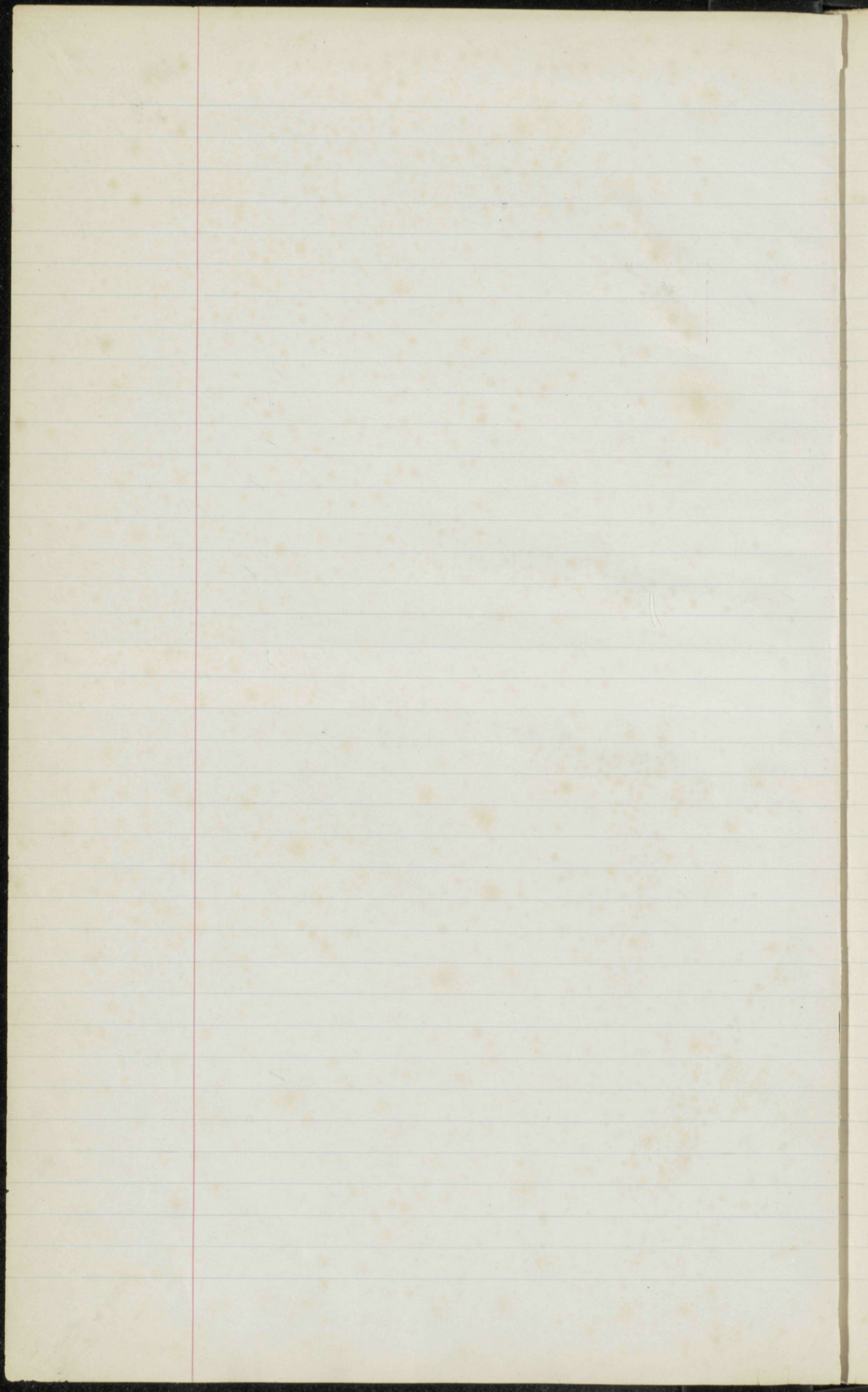
~~Page 129~~



~~Reg II 9~~

Documents pour servir à la composition de l'histoire du Musée d'Antiquités et du Musée lapidaire de la ville de Gand, recueillis par A. Ch. Van Werveke... (1824-1885)

Afkoeling: Documenten II.



Documents

pour servir

à la composition

de l'histoire

du Musée d'Antiquités

et

du Musée lapidaire

de la ville

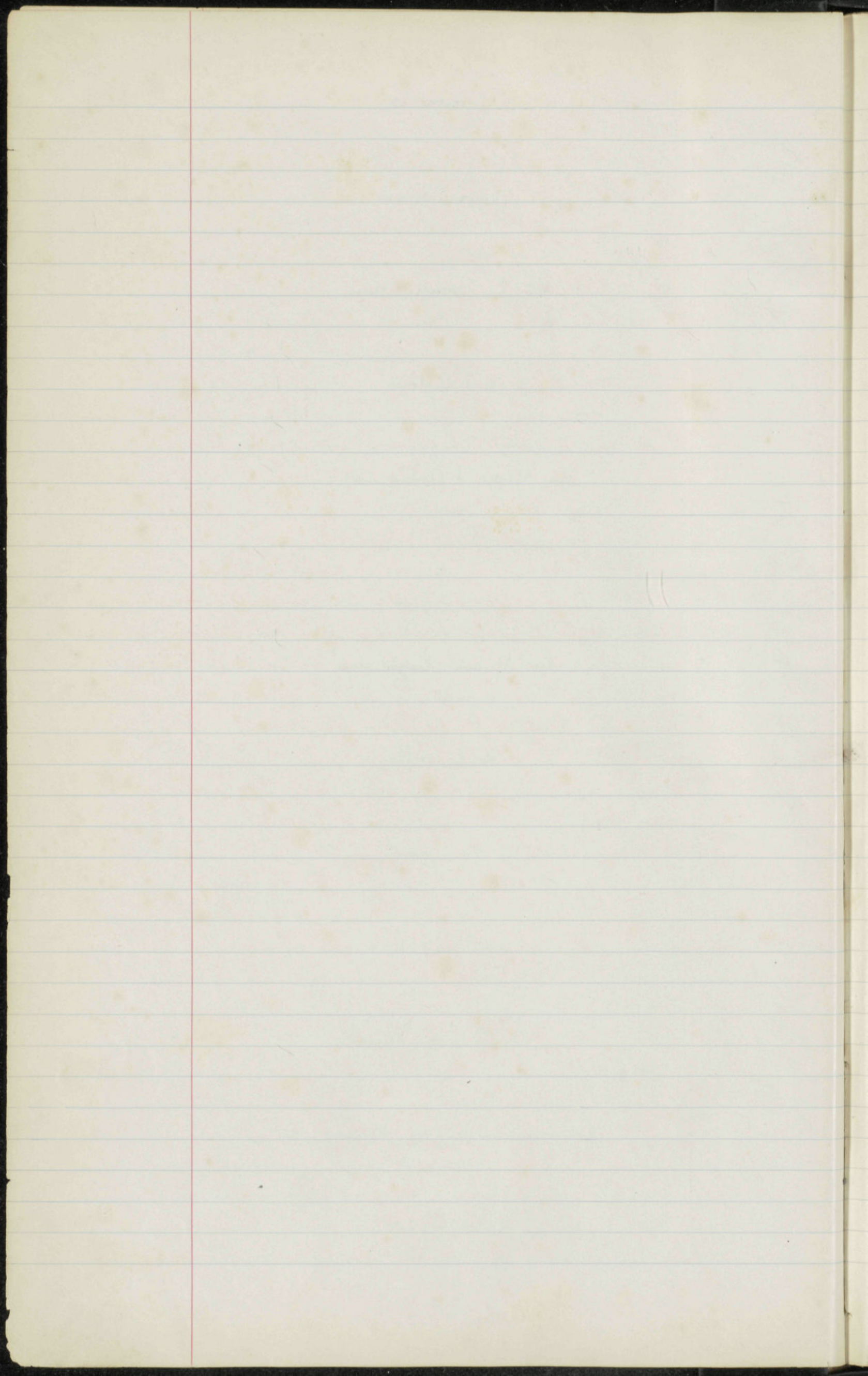
de Gand,

recueillis par

A. Ch. van Herveke,

Conservateur de ces Musées,

1899-1900.



0
Stadsarchief te Gent. Register Processen verbad van het Kollegie ... 1824,
f. 5.

Witting van den 17 January 1824.

Het Kollegie gezien den brief van heeren Gedeputeerde Staten
dezer provincie in daete 12 dezer N^o 97 boek 4 A aenzoekende on-
vernijft te installeren de Commissie belast met het toezigt der
gedenkstukken van geschiedenis en kunst, welke zich in de publi-
ke gestichten bevinden, Benoemd ingevolge art. 2 van het Besluit
van de Staten der provincie in daete 14 Julij 1823 goedgekeurd
bij Koninklijk Besluit van den 5 December 1823,

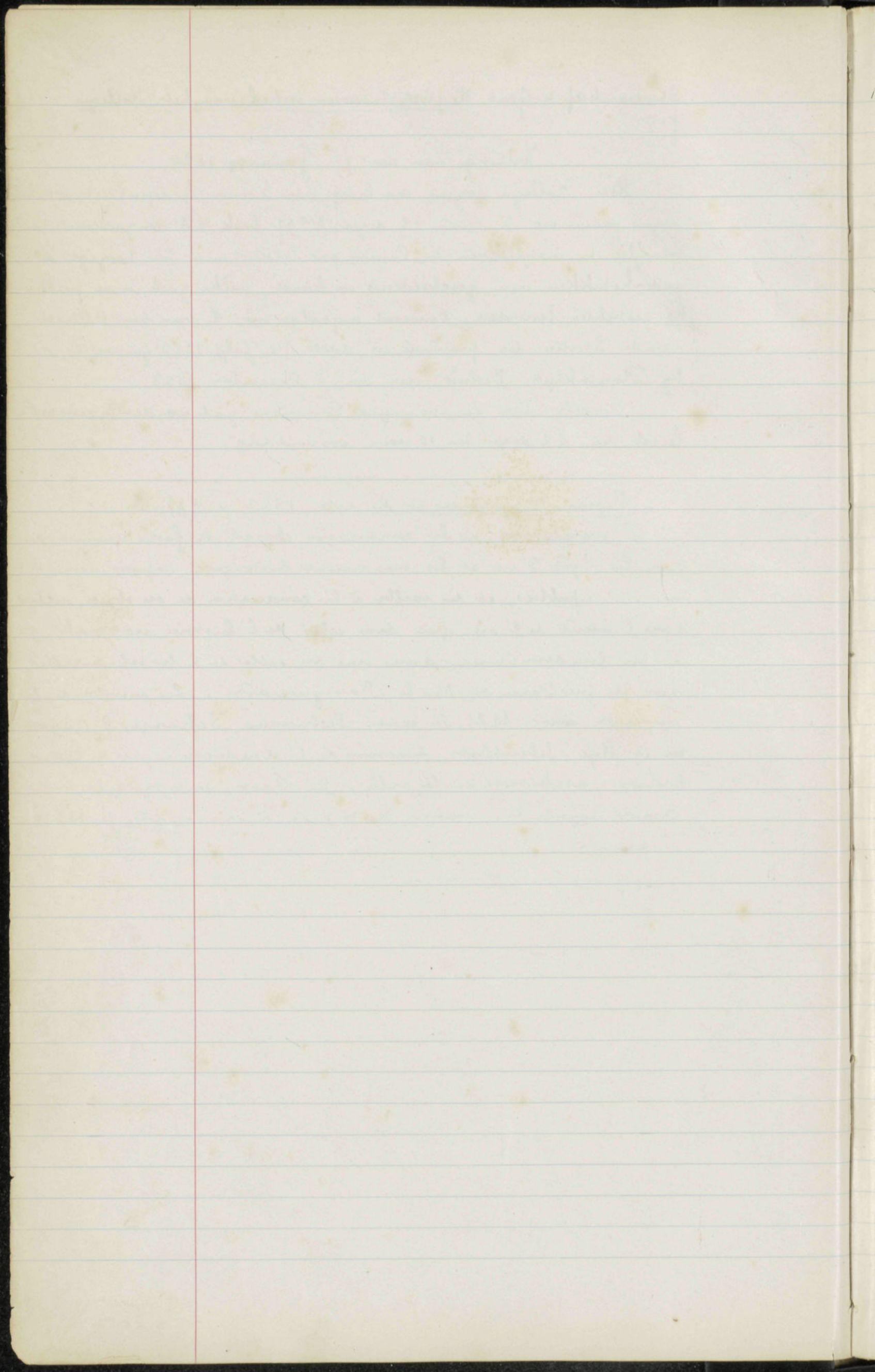
Bereelt dat de voorszijde Commissie zal worden geïnstal-
leerd den 22 dezer ten 10 uren voormiddag.

Messager des sciences et des arts, 1823, p. 477.

L'installation de la commission chargée de faire une note
sur les objets d'art et les monuments historiques, exposés dans les
monuments publics, et de veiller à la conservation de ces objets, autant
dans l'intérêt de l'art que dans celui de l'histoire nationale,
a eu lieu dernièrement dans une des salles de l'hôtel-de-ville,
sous la présidence de M. le Bourguemestre. Les membres de la
commission sont: MM. le comte Pethiermes, Schamp, D'Huyvet-
ter et Hye - Schonthees, directeurs de l'Académie royale de Gand,
Roelandt, architecte de la ville, De Bast, secrétaire de la
Société royale des beaux-arts, et Simon fils, peintre
amateur.

Afschryf Reg A 05. 33

" " " " 66.



1826.

1
Bibliothek der Hoogeschool. Reg. G. 12928. „A. Commission des Monuments
anciens à Gand.”

blz. 1

Verlag einer Kommissie benoemd door Z. Ex. den Gouverneur van oostvlaanderen
op 24 Juny 1826, en bestaende uit de heeren Van hultken, L. De Bast, Hoys- Schout-
heer, Roelandt en N. Cornelissen, over de middelen des uytgaef eener verzameling van graf-
schriften en Tomben, in het Koninkryk der Nederlanden.

Verzoekt door den hooy Edelen Gestungen den Gouverneur der provincie Oostvlaen-
deren om eene verzameling van grafschriften en gedenkteekens, in de Noordelyke pro-
vincien van het Ryk by een verzameld en nagebrekend, te onderzoeken, en met
den zelfden tyd natespeuren op wat wyze en by welke middelen de uitgave van
eene voor het Koninkryk algemeene verzameling van dien aard, op het nuttigste
zou kunnen plaets grijpen, hebben wy dit alles ryffelyk nagevorscht, en onze mee-
ning in het volgende, enigzints uytgestrekt verslag uytgedrukt.

Ten volen zyn wy het eens met den heer De Jonge, wiens gedachten wy met
genoege overlezen hebben, over de nuttigheyt van zulk een werk.....

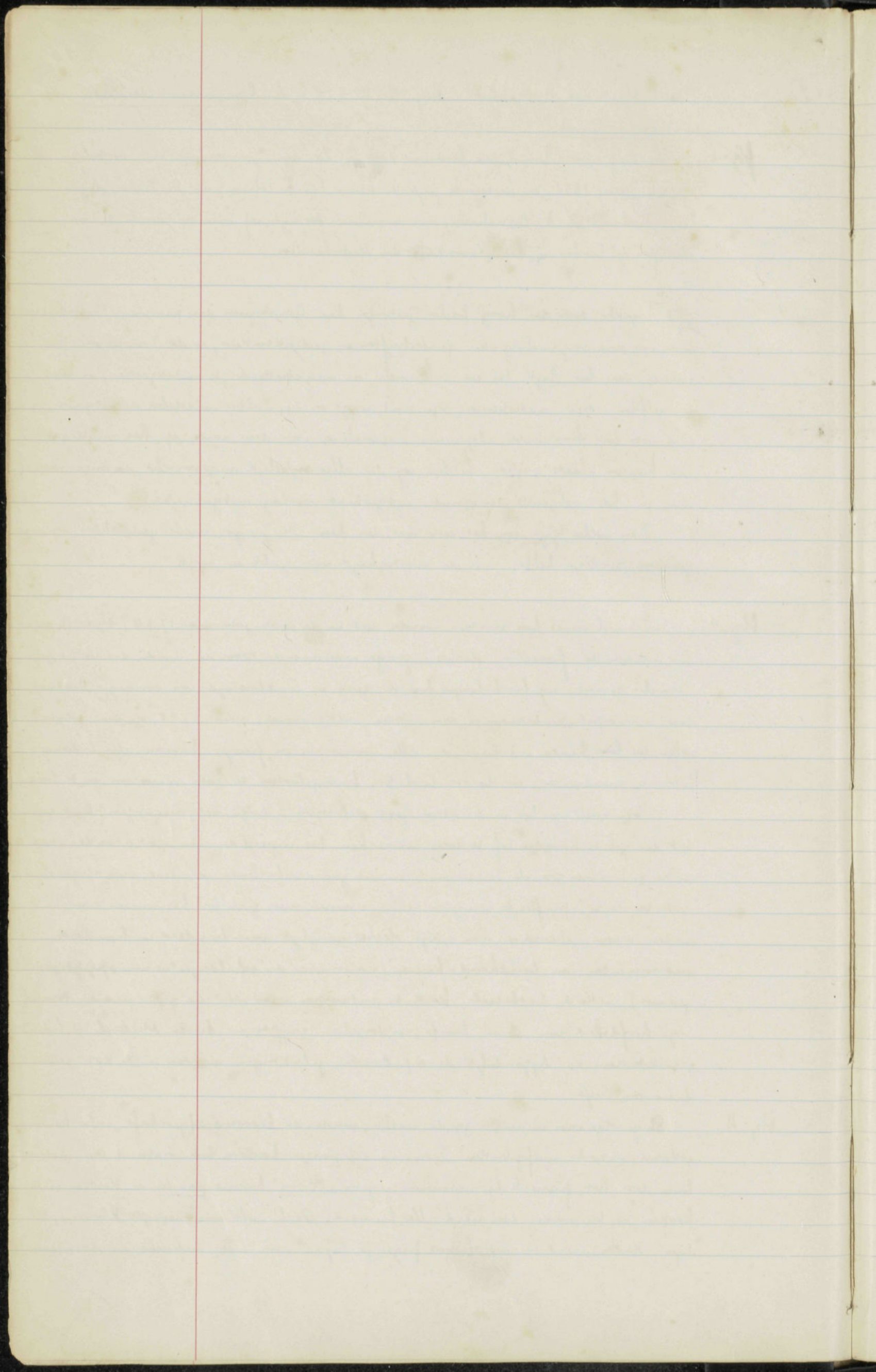
blz. 3

En wel moet hier verstaan worden dat in de eerste jaeren na 1794 (tydschyn van
het inrukken der franschen) slechts wyrige monumenten voor de woede des volks zyn
vernield geweest; wy beschuldigen hier de zorg en werkloosheyt van sommige bestuur-
ders municipals ambetenaers en commissien welke overal, sedert 1795, op een gelijke
wyze den last hadden overvragen van alle voorwerpen van fransche Konsten, alle belang-
helende monumenten, in doctoe beschikte bewaarplaatsen te doen vervoeren en te bergen.

Doch mids wy hier in de stad Gent schrijven - moge het van onzen pligt zyn
tot der zelve hoogstem lof te doen aenmerken, hoe wyrig de administratie der stad,
welke zich onder zoo vele benamingen en met zoo verschildende gevoelens, zyn opgevolgd,
zich ten dezen opzichte te vermyten hebben wanneer men zich wil herinneren wat in
andere steden gebeurd is: men vage slechts eeniglyk van honderd en honderde
monumenten van beeldhouw-kunde (want met de schilderyn is men opzigtiger
gewest) welke de Cathedral kerk te antwerpen versierden nu zyn gevaren tenryl
nye hoofd kerk van sinse boefs, en derzelver crijste en sinse Michiels al hare
gedenkteekens en byzondertlyk de sepulcrale, gelukkigiger nu dan in de XVI^e eeuw
behanden heeft.

blz. 4.

Ingewolge van in wyzen zynde wetten, werden de kloosters afgeschafft; vele kerken
gesloten, verkocht en afgebroken. Sommige religieuzen hadden het verstand om met de
hun door het fransch Gouvernement gegeven Bans hunne panden en Kerken in te
kopen, en ten minsten daer werd alles bewaerd. Doch welk eene menigte Kloosters, Ab-
dijen, Kerken, werd er van lagen prijs, ja byna voor niet, verkocht en door eene



zich daer toe geschikt hebbende lende, in masse of stuk voor stuk afgebraken, om door het verkoopen der materialen hinnen eerste kosten in te zamelen: nu, zarkes en graf-tomben waren ook materialen, en handde zyn' er op die maniere, om ver gehouwen, in stukken gezaegd, of als materialen voor nieuwe bouwen gebruikt geweest.

blz. 4

..... welk een menigte van Godsdiensdige stichtingen zyn' er in Gent alleen, om niet verda te gaen, veranderd in fabrieken, manufacturen, usinen en vorder werk-luygen, sedert de vernietiging van de kloosters door Joseph II begonst en voor de (voormalige) Franschen voltyddigd.

blz. 5

Nu vraege ik wat is er met die duizende zarksteenen of wat zal er mede gedaan worden?

blz. 6

Of wil men het staende houden dat onder een zoo groote menigte graf-zakken er zich gene of weynige bevonden welke eenig belang ~~de~~ inhielden, nemen wy dat er zulke weynige gevonden worden doch immers van dez moegt in 't belang der geschiedenis en der personen wel eenige gedachtenis gehouden worden maar de zaak is verre van zoo gelegen te zyn, er waren onder de vernietigde zarkes evener zyn' er onder die van dag tot dag met vernietiging bedrogen worden een groot getal welke belang-ryk zyn. Meest behooren zy tot de XVI^e, XV^e, XIV^e en zelfs vroegere eeuwen en zyn met liggende beelden basnelief versierd of wel met wapens enz overladen. Rond deze beelden is gewoontlyk een inscriptie gegraveerd welke men ligt kan verstaan zeer dikwils van hoog belang te konnen zyn, Er bestaat nog een grootere rede waerom zoo vele van de ten grond liggende zarkes sedert de eerste jaren van het bestuur van Joseph II verdwenen zyn en van dag tot dag verdwynen. Deze Monark had wyselyk verboden van in Kerken langer de beboude strating de lykkes te begraven, hier myt is gevolgd dat in vele Kerken de dood Kelders geveld en de ongelijke zarkes weg zyn gevoerd om plaats te maeken aan een regulier marmen of steen vloerwerk, zulks is onder andere in dte prachtige Kathedrale van Doornyk geschied daer ten minsten zyn de zarkes niet weggevoerd maar tegen den muur geplaatst, maar wat moeten wy en voorbeeld gaen zoeken te Doornyk, doe 1^o de algemeene wensok is dat er in onze prachtige Kerkhedraal van Gent ook een nieuwen vloer gelyk reeds in het Ehoor gesien is werde gelegd ten 2^o men heeft dus voor St. Nicolaes Kerk en ten oudste van Gent de nieuwe vloerlegging reeds aenbesteld, daer ik 3^o met eygen ooggen in St. Jacobs Kerk kon te lezen op een lres hier offert men voor her leggen van eenen nieuwen vloer.

blz. 9

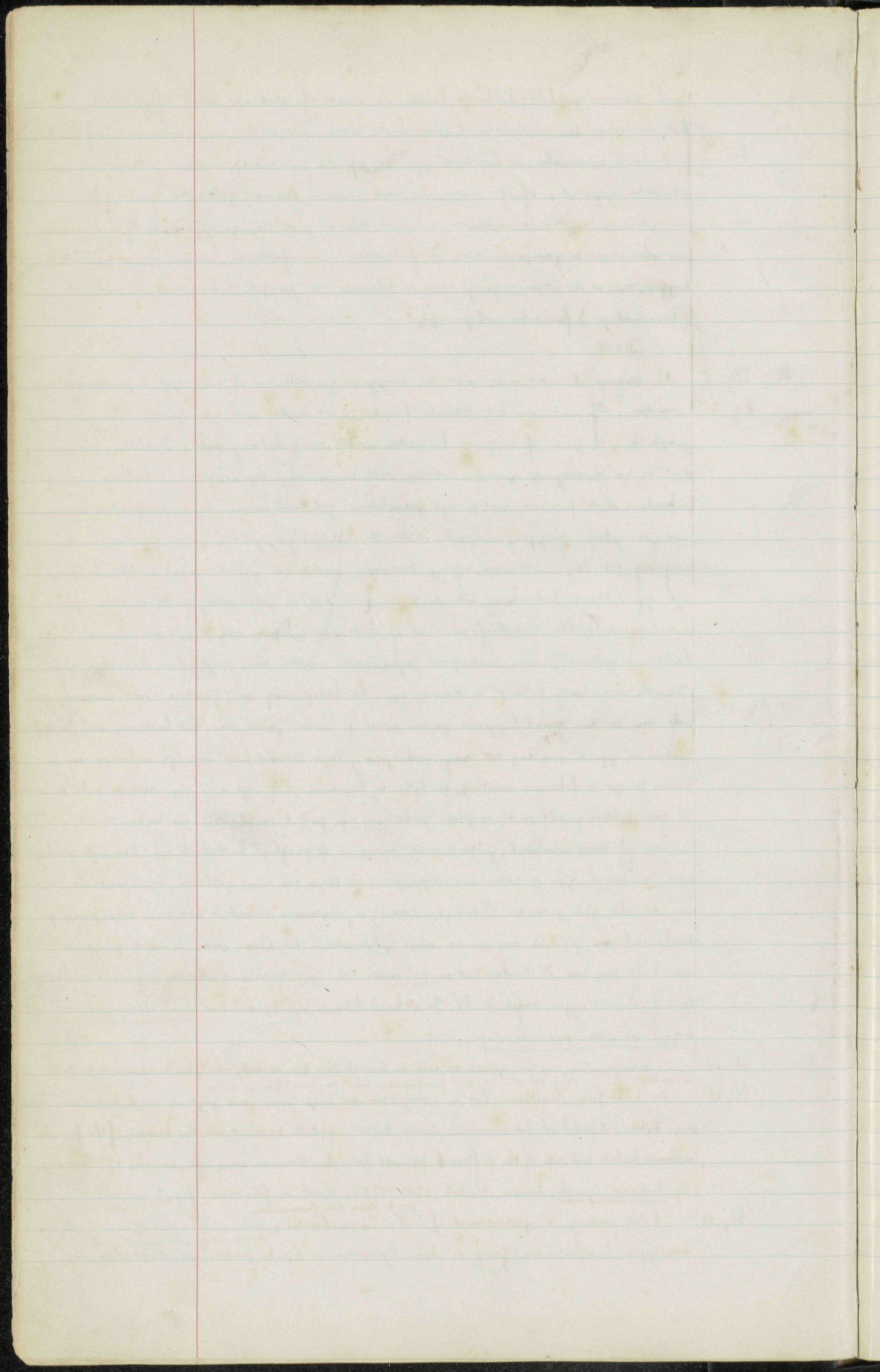
blz. 11

--- de verzameling ons toegezonden, en door de heer Willem Kande Selij voortziedt Brugemessen te Delft
vermaende (blz. 10) --- de dezi boekhedraal van den heer Vander Selij
De heer Van Houllthem, lid en voorzitter van onze Commissie zegt en werkt te konnen onder dezen tijtel: „Sepulchral monuments in Great Britain, applied to illustrate the history of the families, manners habits and arts of the different periods from the Norman conquest, to the 17^e Century, by Richard Gough; London, Nichols, 1786-1796; 5 vol. in fol. max. fig.“

blz. 24

(Dit verslag is gebestend:) N. Cornelissen ^{de leden der Commissie} (Kortaris hon. der Akademie van de-ken en SchilderKunde, zie blz. 32).
Aen zyne Excellentie den Graaf de Sers Gouverneur van de provinciën Oost- en West-Vlaanderen.

408 hier



5
(30 Aug^r 1827.)

Mijnheer Cornelissen!

..... bij het plaatsen van den H. Kruys Outaer int St. Michiels kerk komt men verscheide sterken bryten de kerk te leggen, waer van eenen man en ~~een~~ ^{nu} ~~nu~~ in het midden nystgebelthouwt oplevert en op de boorden in St. Pieters letters het volgende anschrift draegd.

Hier licht Lieven van huerne f^o. Michael d'ande die starf den X^y dach in ^{ow} august XV^e XXXVII) ende Jonckvrouwe Kathalene Bruneels zijne gheschuede die overliet a^o. XV^e XLVII) den eersten dach in Spriofle.

Dezen stert is niet in de kerk herplacert maer door eenen steenhouwer weggenomen om tot ander gebruik te dienen.

Den den ingang van H. Kerss kerk links, bevindt zig de volgende sepulture.

Hier leecht Pissart, Hueriblock die starf deken van den neeringhen in Ghendt int Jaer MCCCC en XXXVII) op sijn bave avot het overig onlesbaer.

In de zelve kerk lees ik, Ostium monumenti liberi egidii francisci & Joannes Baptiste van Coppenolle fratrum, et familiae defebun &c.

Dezen grafelder is zekerlyk sengeren van Jan en Frans van Coppenolle vermaerd in de onlusten op het eynde der 15^e Eeuw ten tyde van Maximiliaen. Zij waeren tweelingen op eenre wer geboren en op eenre wer onthoofd.

WED W Dienaer

(Get) J. F. Van Hoorebake

30 Aug^r. 1827.

(Bibliotheek der Hoogeschool. Cat. 12930. (Reg.) Correspondances (van de Commissie van Monumenten) blz. 14-15-16.

Afschryf
Afschryven int Reyzick A blz. 89

Commission pour la Conservation des Monuments historiques, objets d'art, etc.

Gand ce 5 Juillet 1832.

A Messieurs des Bourgeoismaître et Echevin de la Ville de Gand.

Messieurs,

Au dépôt de la maison de ville se trouve un tableau représentant la vue de l'ancienne Abbaye de St Baron et des maisons adjacentes. Malgré que ce tableau est une copie offre assez d'intérêt pour qu'il reste conservé et exposé dans un établissement public, pour faciliter aux amis de notre histoire nationale la faculté de consulter la situation topographique de cette ancienne Villa qui fut le berceau de la Ville de Gand.

A cet effet, Messieurs, nous vous prions de vouloir permettre que ce tableau soit placé à la Bibliothèque publique de cette ville où déjà se trouve un autre tableau également peint à l'huile et de la même dimension représentant le plan topographique de l'ancienne Châtellenie de Vielsalm.

... (note) Commission Instituée en vertu d'un arrêté des Etats Provinciaux...
(Reg. Commission ^{locale} des Monuments à Gand. C. 12928 de la Bibliothèque de l'Université, p. 94)

Gand, le 9 Juillet 1832.

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous informer en réponse à votre lettre du 6 du C^t que nous vous autorisons à déplacer à la bibliothèque publique de la Ville, le tableau représentant la vue de l'ancienne Abbaye de St Baron. Il sera dressé procès verbal de la remise de ce tableau qui continuera à rester la propriété de la Ville.

Nous vous informons en outre que le Conseil de Régence dans sa séance du 7 de ce mois, a nommé

Les Bourgeoismaître et Echevins.

(Signé) Van Crombrughe
Par ordonnance

(Signé) Rothier.

(Bibliothèque de l'Université. Cat. 12930. (Reg.) Correspondances
(de la Commission ^{locale} des Monuments), p. 26).

Commission pour la Conservation des Monuments Historiques, Objets d'art etc.
de la Ville de Gand.

7

Séance du 22 Juillet 1832.

La Section des Monuments est composée de M M. De Chiennes, Proclandt, Van Lockeren, Van Hoorebeke

La Section des Monuments est chargée de la rédaction d'un projet sur les meilleurs moyens de conserver les mines de l'ancien Abbaye de St Baron à Gand.

Van Toers. secr.

(Bibliothèque de l'Université. Cat. 12929. Reg. H. (de la Commission) locale (des Monuments anciens, p. 1-2). ^{de Gand. Registre des Procès-verbaux})

~~Séance du 5~~ Séance du 5 Août 1832.

M^r Van Lockeren donne lecture d'un Rapport à l'Administration de la Ville, sur les mines de l'Abbaye de St Baron. Le Rapport sera adressé à la Régence.

(Idem, ibidem, p. 2).

Van Toers, Secrétaire.

Gand, le 4 Septembre 1832.

Messieurs,

Monsieur le Gouvernement de la Province, auquel nous avons adressé votre rapport en date du 6 Août dernier, relatif à l'ancien Monastère de St Baron située dans l'enclos de l'ancienne Citadelle, nous informe par sa lettre du 3 du courant, Reg. B/6 N° 7150, 2^e division, qu'avant de pouvoir donner suite à la demande contenue dans ce rapport, il désire connaître: 1° si, comme il le suppose, cet ancien Edifice et les Bâtimens y adhérens sont la propriété de l'Etat, 2° l'indication, par un plan, de la partie que vous désirez placer sous votre surveillance et direction; 3° si cette partie sert actuellement à un usage quelconque privé ou public; 4° l'indication sur le même plan des parties du Bâtimens qui servent actuellement à un usage privé ou public et quel est cet usage.

Nous avons l'honneur de vous prier, Messieurs, de vouloir bien nous mettre en état à même de satisfaire aux diverses demandes de Monsieur le Gouvernement.

Les Bourgmestres et Echevins
(Signé) van Crombrugge
Par ordonnance
Le Secrétaire.

(Signé) Rottier.

(Bibl. de l'Université. Cat. 12930. Reg. Correspondance (de la Commission ^{locale} des Monuments), p. 27).

Séance du 30 Septembre 1832.

M^r Van Lockem donne lecture d'un rapport à l'Administration de la Ville, sur les mines de l'Abbaye de St Baron. Le rapport sera adressé à la Régence.

(Bibl. de l'Université. Cat. 12929. Reg. A (de la Commission des Monuments) p. 2.

Séance du 30 Septembre 1832.

Lecture est donnée d'une lettre de M. M. les Bourgmestre et Echevins contenant la demande de quelques renseignements relatifs aux mines de l'Abbaye de St Baron. M. M. Rodandt et Van Lockem se chargent de fournir ces renseignements.

(Idem, ibidem, p. 2).

Séance du 7 Octobre 1832.

M^r Van Lockem communique à la Commission des renseignements et un plan relatifs aux mines de l'Abbaye de St Baron. Ces pièces seront transmises à l'Administration de la Ville, en réponse à sa lettre du 4 Septembre 1832.

(Idem, ibidem, p. 3).

Séance du 11 Novembre 1832.

L'assemblée, informée que des inscriptions sur cuivre, dont l'acquisition pourrait être intéressante pour la Ville, se trouvent dans la possession de M^{me} la Veuve De Bast, nomme une Commission chargée d'examiner ces inscriptions. Cette Commission est composée de M. M. D'huyssette, Van Horebeke et Delbecq.

(Idem, ibidem, p. 3).

Séance du 9 Décembre 1832.

M^r D'huyssette, au nom de la Commission chargée de l'examen de quelques inscriptions sur cuivre qui se trouvent dans la possession de M^{me} V^e De Bast, fait un rapport sur ces inscriptions. Il expose que ces planches, datent de l'an 1454, et continuent ainsi jusqu'à l'année 1792, contenant

- 1° Les noms de la chambre des affaires de Gand;
- 2° Les noms des chefs de corps de affaires;
- 3° Ceux des doyens;

- 4° Ceux des mânes;
- 5° Les différents marques des affaires;
- 6° Les affaires étrangères sous le ressort de la chambre de Gand;
- 7° Le renouvellement des coins.

Le Rapporteur expose en outre que M^{me} J^e. De Bass céderait ces planches en cuivre rouge, pesant ensemble 34 3/4 lb, à raison de 60 centos par livre.

Sur ce rapport, la Commission décide qu'elle engagera l'Administration de la Ville à faire l'acquisition des planches.

La Commission décide qu'une lettre appellera de nouveau l'attention de l'Administration de la Ville sur la conservation des ruines de l'Abbaye de St Baron.

(Idem, ibidem, p. 4.)

N° 6
Reg / A
1^{re} Division.

Gand, le 3 Janvier 1833.

Messieurs,

En réponse à votre lettre en date de 20 décembre d^t, nous avons l'honneur de vous informer que M^{te} le Gouverneur vient de porter à notre connaissance avec sa lettre du 31 suivant, 2^e division, reg. B/6. N° 10551, qu'il vous autorise à exercer la surveillance nécessaire sur le monument de l'antique Citadelle et ce entretien que le Gouvernement a statué sur votre demande primitive pour que ce monument soit placé sous votre surveillance.

(sic)

Les Bourgmestre et Echevins

(Signé) Van Crombrughe

Par ordonnance le Secrétaire

(Signé) Rotbar.

(Bill. de l'Université. Cat. 12930. Reg. Correspondance (de la Commission des Monuments) p. 29).

Séance du 13 Janvier 1833.

..... Lecture est donnée d'une lettre de l'Administration de la Ville, relative aux ruines de l'Abbaye de St Baron. M^{te} Van Lokeren est prié de faire à l'Administration un rapport sur ces ruines.

La Commission arrête que si l'Administration de la Ville fait l'acquisition des planches en cuivre qui se trouvent dans la possession de M^{me} J^e. De Bass, ces planches seront transportés aux Archives de la Ville.

(Bill. de l'Université. Cat. 12929. Reg. A. (de la Commission des Monuments) p. 4).

me hat los blad

Copies Reg. A p. 96, 108

97
Grouis aubains n. 5 2 notes

X

Séance du 14 Juillet 1833.

M^r le Président s'informe de l'état des mines de l'ancien Monastère de St Barou. M^r Van Loeken qui est dépositaire de la clef assure la Commission que personne n'a accès à l'endos et que par conséquent les mines ne peuvent souffrir aucune détérioration.

(Bibl. de l'Université. Cat. 12929. Reg. A (de la Commission des Monuments) p. 10.)

Reg. 117
1833
1041
Bibliog.

Séance du 8 7^{er} 1833.

MM. Voisin et Serrue font la proposition d'ériger dans cette ville un Musée pour la conservation des Monuments historiques, qui se formerait et s'augmenterait par deux volontaires tant en argent qu'en objets mêmes. On cite l'exemple de Boulogne-sur-Mer et de Nurnberg où de telles Institutions se sont établies avec le plus grand succès. M^r Serrue présente aux membres au nom de M^r Cornelissen deux rouleaux en parchemin du XIV^e siècle, qui seraient offerts pour faire partie de cette nouvelle Collection. M^r Voisin fait connaître le plan du Musée et indique les objets que l'on s'attacherait surtout à recueillir. Sur la proposition de M^r Pellécy on ajourne à la séance prochaine la discussion de cette motion.

(Bibl. de l'Université. Cat. 12929. Reg. A (de la Commission des Monuments) p. 13.)

Séance du 13 Octobre 1833.

M^r D'Huybreu avait la bonne mission que les deux tableaux qui se trouvent à l'ancien abbaye d'Oost-Ecloo ne peuvent être aliénés si l'on n'y prend garde. Les tableaux représentant de S^t Viny et St. Bernart et le Martyre de S. Adrien ont été remis le 15 juin 1820 en vertu d'un arrêté de la Régence à la Dame Eugénie Van der Bossche, ex-religieuse de l'abbaye d'Oost-Ecloo pour être placés à titre de dépôt dans l'église de la dite abbaye.

En conséquence on s'est engagé la Régence de rap- peler à la Dame d'Oost-Ecloo que les deux tableaux ne se trouvent chez elle qu'à titre de dépôt.

... Enfin M^r Voisin et Serrue développent la motion faite dans la séance précédente relativement au Musée Historique. Ils font connaître le plan et les Statuts tels qu'on les soumettrait à la Régence, à qui on demanderait en même temps un local à l'Université. Les membres croient que l'érection d'un tel établissement serait un moyen extrêmement efficace pour la conservation de nos monuments historiques et tomberait entièrement dans le cercle de leurs attributions. Le projet est adopté à l'unanimité. M^r Voisin promet de donner un ms. du XV^e siècle sur vèlin, contenant les dévotions des chevaliers de la Table ronde. M^r D'Huybreu fera hommage de quelques cruches antiques ainsi que du portrait de M^r Van Shulthem. M^r Van Hoorbeke offrira un plan de la ville de Bunge. M^r Warnkenig, Blommaert et Serrue apporteront également leur tribut au Musée, aussitôt que les statuts seront approuvés par la Régence et que l'on aura une salle pour recevoir les objets donnés.

M^r le Président engage les Membres à se réunir le dimanche 27 de ce mois pour connaître la reprise de la régence.

(Bibl. de l'Université. Cat. 12929. Reg. A (de la Commission des Monuments) p. 13.)

Mon - ...

Gand, le 18 8^{me} 1833.

Messieurs,

reg A
p. 99
M. D'Heynsee par 100 copies

Enfin les membres ont adopté à l'unanimité dans cette séance la proposition faite par M^r Voisin et Serruys relativement à l'érection d'un Musée Historique. Cette motion se trouve développée dans le projet ci joint (Le projet tel qu'il est que j'ai l'honneur de soumettre à Messieurs les Bourgmestre et Echevins, au nom de la Commission. Les Mandres ont cru que la création d'un tel établissement, qui offre un moyen extrêmement efficace pour la Conservation des monuments historiques, tombe entièrement dans le cercle de leurs attributions. On m'a également chargé, sous la supposition que ce projet emporte l'approbation de la Régence de lui demander un local à l'Université, qui puisse servir à cette nouvelle institution.

La Commission pense que le public verra avec plaisir la formation d'un Musée historique. Différentes personnes ont promis des à présent d'y contribuer, tant en argent, qu'en objets mêmes. M^r Couvleux a déjà fait hommage de deux rouleaux en parchemin du XIV^e siècle M^{rs} D'Heynsee, Van Hoobeker, Waru Koenig, Blommaert, Voisin et Serruys apposeront également leur tribut au musée, aussitôt que l'on aura une salle pour recevoir cette nouvelle Collection.

Le secrétaire,

(Signé) G. P. Serruys.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand.

(1) Le projet tel qu'il a été soumis à la Régence a été imprimé à 2000 Exemplaires et se trouve également inséré dans le Messager des sciences et des arts ou Nouvelles Archives historiques t. I p. 5.

(Bibl. de l'Université. Commission des Monuments à Gand, C. 12928, p. 107.)

1^{re} Division

N^o 1489. Reg B

Gand, le 24 Octobre 1833.

Messieurs,

Quant à la proposition d'ériger en cette ville un Musée historique, nous applaudissons à ce projet et donnons volontiers notre approbation au Règlement joint à votre dernière lettre, mais pour obtenir un local à l'Université, qui puisse servir à cette nouvelle institution, il sera nécessaire que vous vous adressiez à cet effet au Collège des Curateurs de l'Université qui seuls sont compétens pour vous accorder cette demande.

Les Bourgmestre & Echevins

(Signé) Van Crombrughe

Par ordonnance

Le Secrétaire.

(signé) Rothier.

~~Com~~
~~Bibliothèque de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des Monuments~~
~~Cat 12930, p. 33).~~

La Régence a rappelé à la
Dame d'Or. Recteur que les
vieux tableaux ne se trouvent
plus elle qui a été de l'Université
et elle laisse à la Commission
soin de prendre des mesures
pour assurer leur con-
servation, ainsi que ceux
placés dans les divers hospices
en la ville.

Séance du 27 Octobre 1833.

La Régence applaudit au projet de l'érection d'un Musée
historique et approuve les Statuts, mais elle renvoie la commission au Collège
des Curateurs, qui seuls sont compétents pour accorder un local à l'Université.

Le secrétaire s'adresse donc aux Curateurs afin d'obtenir une salle qui puisse
servir au Musée. Il se charge également d'écrire à M^r d'Haystron qui n'est
pas présent à la séance, pour l'informer de la décision de la Régence.

~~(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance A (de la Commission des Monuments), Cat~~
~~12929, p. 15). ^{Wahl} ~~Région Carn p. 15.~~~~

Gand, le 24 Octobre 1833.

Messieurs,

Quant à la proposition d'ériger en cette ville un Musée historique, nous
applaudissons à ce projet et donnons volontiers notre approbation au Règlement joint
à votre dite lettre; mais pour obtenir un local à l'Université, qui puisse servir à
cette nouvelle institution, il sera nécessaire que vous vous adressiez à cet effet au Collège des
Curateurs de l'Université qui seuls sont compétents pour vous accorder cette demande.

Les Bourgmestre & Echevins

(signé) Van Crombrughe

Par ordonnance

Le Secrétaire

(signé) Rothier)

~~(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des Monuments, Cat 12930,~~
~~p. 33).~~

Séance du 24 novembre 1833.

Le Secrétaire donne lecture d'une note de M^r Delbecq relative
à la vente de mobiliers du Couvent des Augustins en cette ville, parmi
lequel se trouvait entre autres choses un tableau fort ancien,
représentant la vue de la Ville de Gand.

(Commission locale.)

Gand, le 29 Octobre 1833.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remercier au nom de la Commission pour la Conservation des monuments, pour les deux rouleaux du XIV^e siècle, dont vous m'avez permis par votre lettre du 20 Août d'è de disposer dans un intérêt utile de conservation. Comme les archives de la province ne renfermant aucun titre provenant des Eglises paroissiales de cette ville, j'ai cru que ces rouleaux seraient mieux placés dans un dépôt de la Ville. En conséquence je les ai remis en votre nom à la Commission pour la Conservation des monuments pour faire du Musée historique, qu'elle a résolu d'ériger en cette Ville et dont je vous adresserai sous peu le plan et les statuts.

Si je ne vous ai pas accusé plutôt la réception de ces pièces, c'est que j'ai dû attendre jusqu'à ce que la Régence eût accordé son approbation à ce nouvel établissement.

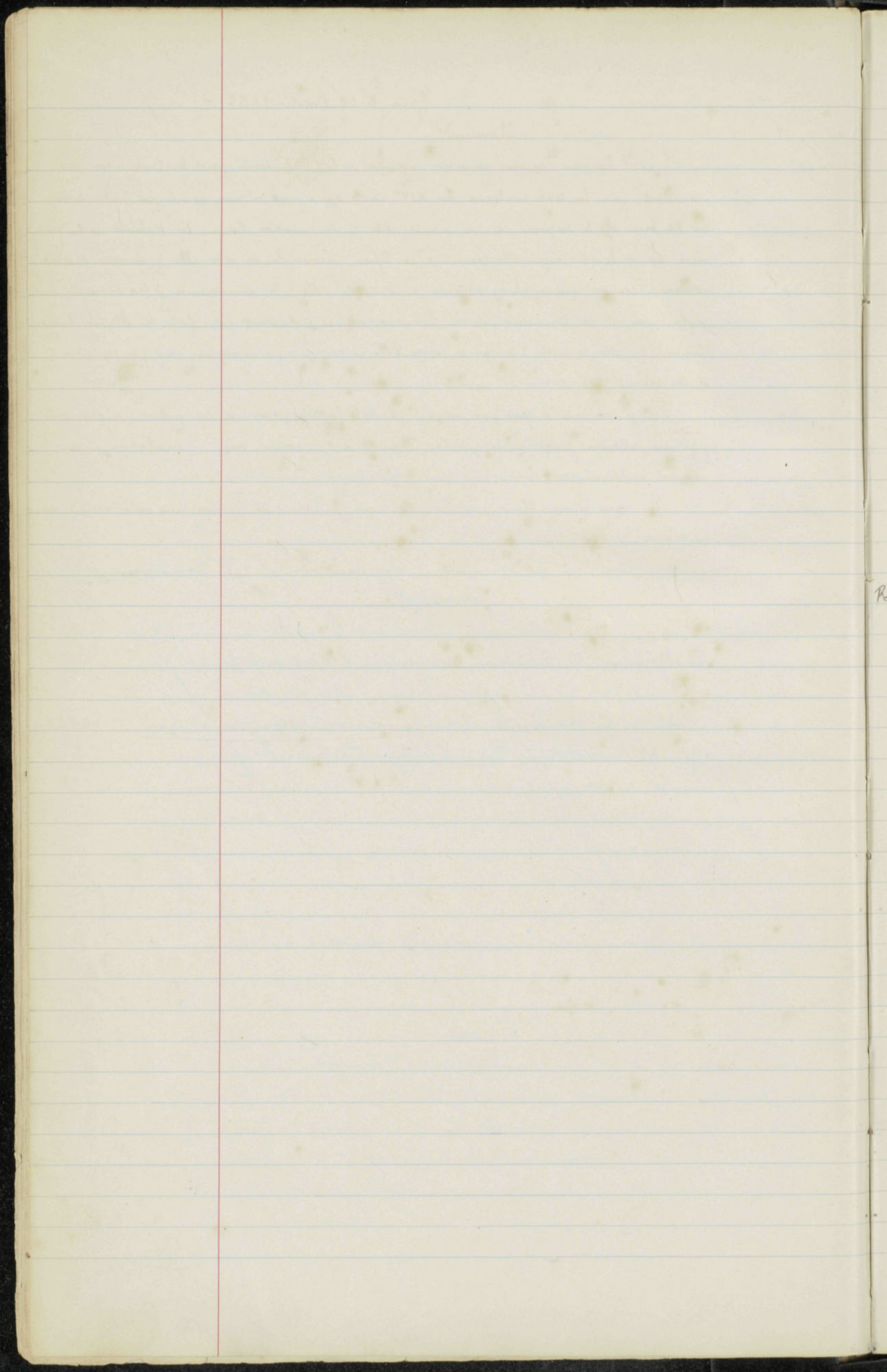
En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire de la Commission

(sic).

A. Mouricq, N. Cornelissen Secrétaire de l'Université & c.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments à Gand. C. 12728.
p. 102. Con. B. Reg. Cor. A p. —



Gand, le 30 Octobre 1833.

Monsieur,

La Commission pour la Conservation des monuments établie en cette Ville a lu avec un vif intérêt la lettre, dans la séance du 27 Octobre d'ici, que vous avez adressée à M^r Warnkoenig son président relative à la destruction du tombeau de Sanders. Comme il est dit entre autre dans cette lettre qu'un morceau de la pierre tumulaire qui porte les initiales SAND existe encore, la Commission m'a chargé de m'informez près de vous, si elle ne pourrait pas venir en possession de ce fragment quelque faible que soit cette relique de l'histoire de la Flandre, la Commission attacherait toujours du prix à sa Conservation.

Agreez, Monsieur l'assurance de ma Consideration,

Le Secretaire de la Commission.

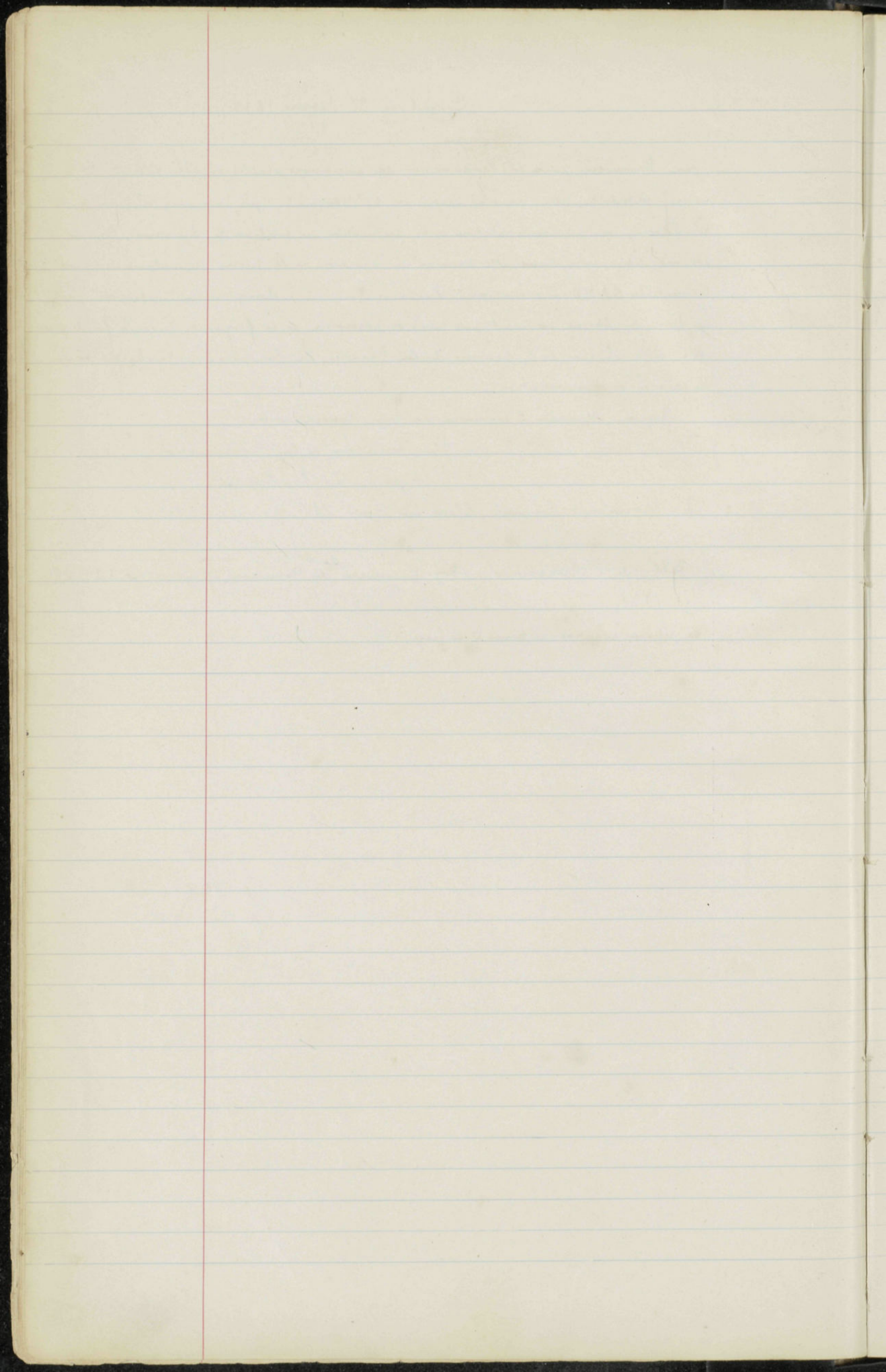
(Signé) C. P. Serrure.

A Monsieur Cooman Elève en droit CV.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission ^{locale} des Monuments à Gand. C. 12428. p. 103).

(La réponse négative se trouve à la page 35).

Reg. Corres. A.



Gand, le 30 Octobre 1833

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer le projet d'un Musée historique à ériger dans cette Ville, qui a obtenu l'approbation de la Régence. La Commission se flatte que vous voudrez bien encourager la création d'un établissement auquel tout semble (sic) les plus heureux succès. Elle m'a donc chargé de vous prier de vouloir lui accorder un local à l'université, qui puisse servir à recueillir les objets que différentes personnes ont déjà envoyés, ainsi que ceux dont beaucoup d'autres ont permis de faire hommage.

Espérant que vous accorderez la demande de la Commission, j'ai l'honneur d'être avec les sentiments de ma considération la plus distinguée.

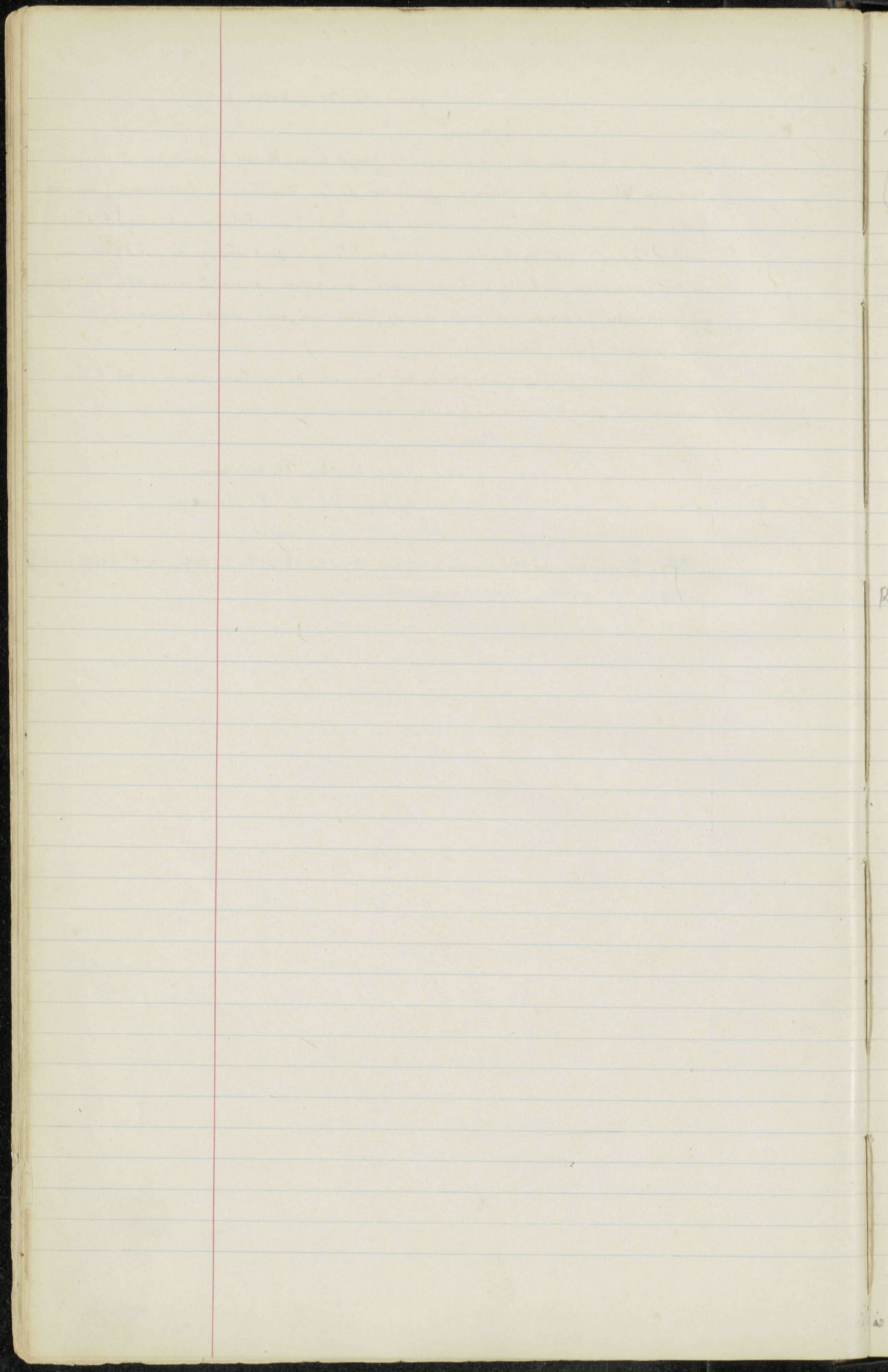
Messieurs

Votre très humble serviteur

(signé) C. P. Serrere

Secrét.

(~~Reg.~~ ^{locule} Commission des Monuments à Gand, C. 12928 de la Bibl. de l'Université
n. 104). Requis Correspondance A, page 104



Séance du 24 Novembre 1833.

..... M^r le Président fait la motion d'engager la Régence à faire un appel aux habitants pour qu'ils remettent dans des dépôts publics les chartes et autres objets de cette nature qui pourraient se trouver entre leurs mains.

M^r Voisin apprend à la Commission que M^r le Major Bactens commandant de la citadelle est possesseur d'un clavecin du commencement du XVI^e siècle, qui est très remarquable. Comme le Major est sur le point de quitter cette ville il voudrait pour être élu ce meuble curieux. En conséquence M^r Voisin fait la motion d'en faire la demande au Major.

M^r Serrure propose également de faire l'acquisition pour le Musée historique de 28 volumes publiés à Anvers par le célèbre éditeur de musique Balesius. Les volumes qui contiennent les œuvres de nos anciens compositeurs distingués tels que les Orlando di Lassus, les Pevernage etc forment par leur nombre une collection unique en Belgique.

Ces deux motions sont approuvées.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des Monuments
Reg. Procès-verbaux Cat. 12929, p. 17).

Séance du 8 Décembre 1833.

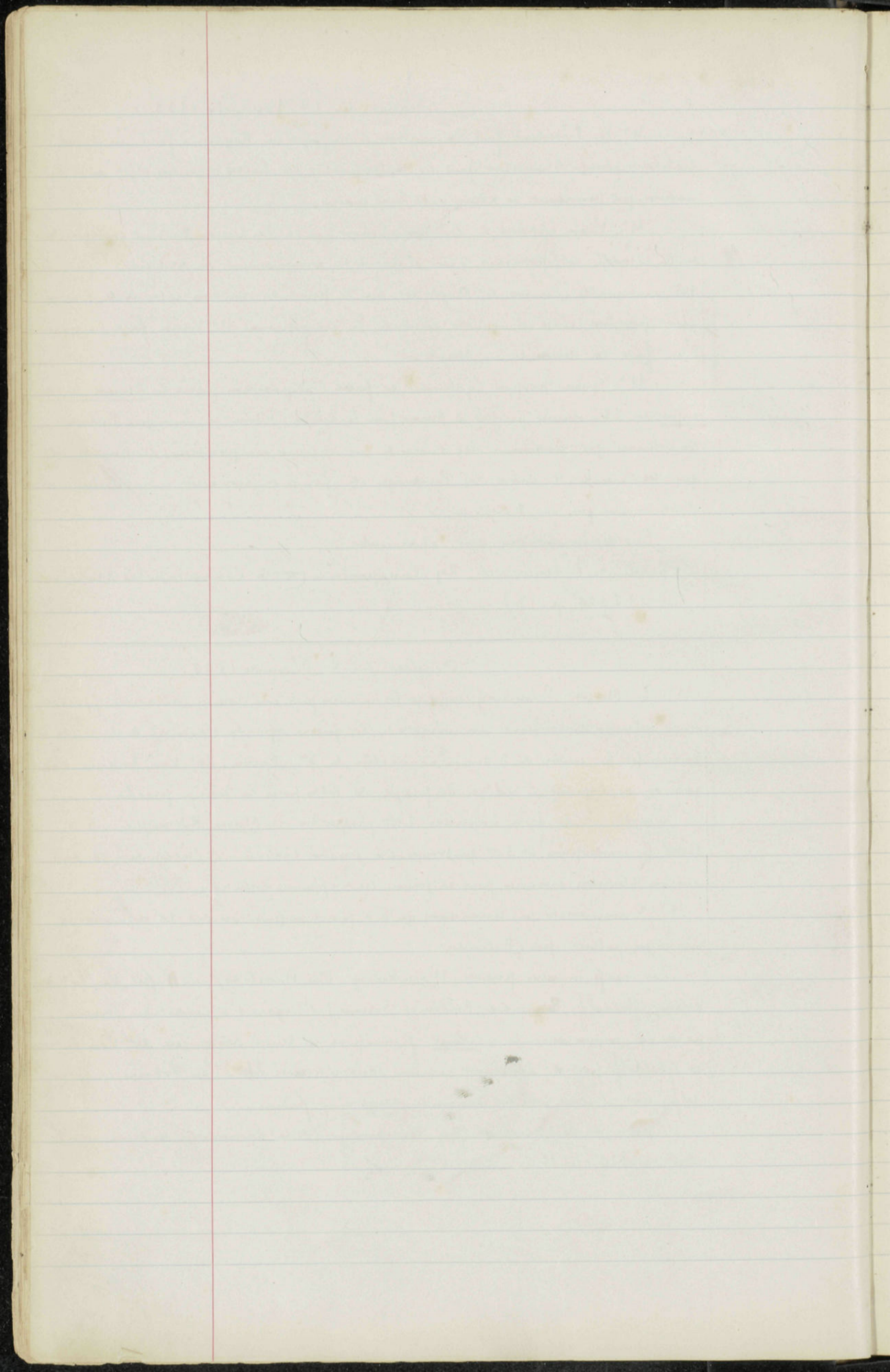
M^r le Major Delaunoy engage les membres par une communication officielle de s'adresser directement au ministre de la guerre afin de s'assurer le droit de surveiller les mines de l'ancien monastère de St. Baron. M^r Van Lothem s'engage en conséquence à rédiger un projet de lettre pour la séance prochaine.....

On décide de faire imprimer 2000 prospectus de Musée Historique, 500 listes de souscription et 500 quittrances. On songera également à établir dans la salle une ou plusieurs armoires pour renfermer les différentes collections.

M^r Serrure avise la Commission qu'il a fait l'acquisition des 28 volumes de musique publiés par Balesius.

Les neuf membres présents (Wanckoenig, Van Honebelle, Van Nuffel, Van Lothem, Voisin, Gheldolf, Peumenis, Rollin et Serrure) s'engagent à contribuer chacun pour la somme annuelle de vingt francs pour le Musée historique M^r Van Lothem et Gheldolf portent également comme souscripteurs M^{rs} Van Lothem et Gheldolf, pères, chacun pour la somme de vingt cinq francs.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des Monuments)
Cat. 12929, p. 18.)



Séance du 22 Décembre 1833.

Le secrétaire donne lecture de la lettre rédigée par M^r Van Looken pour le ministre de la guerre. Cette lettre est adoptée.

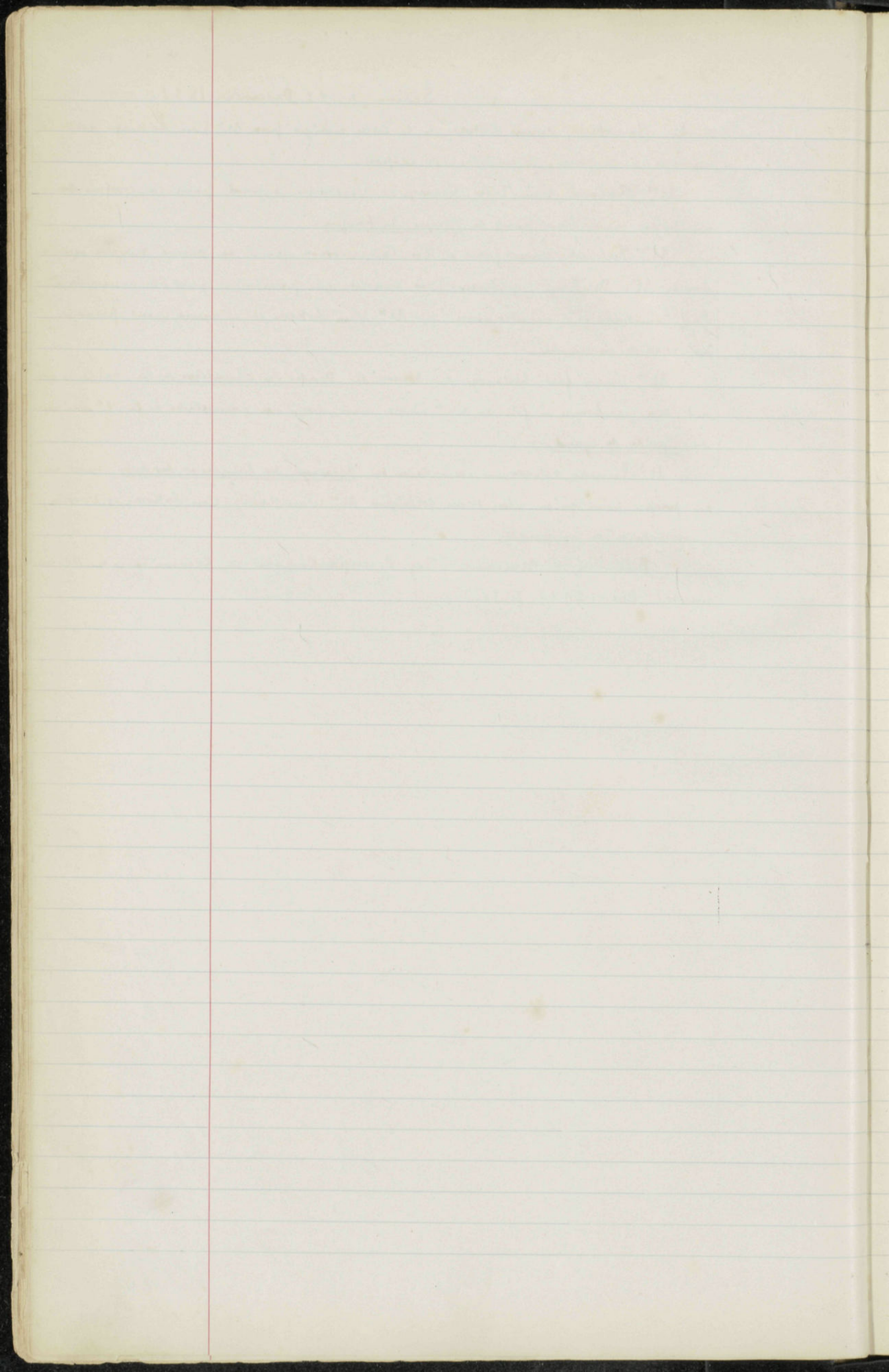
M^{rs} Rocland, Van Laere, Verrier et Versturne signent pour la somme annuelle de vingt francs pour le Musée historique.

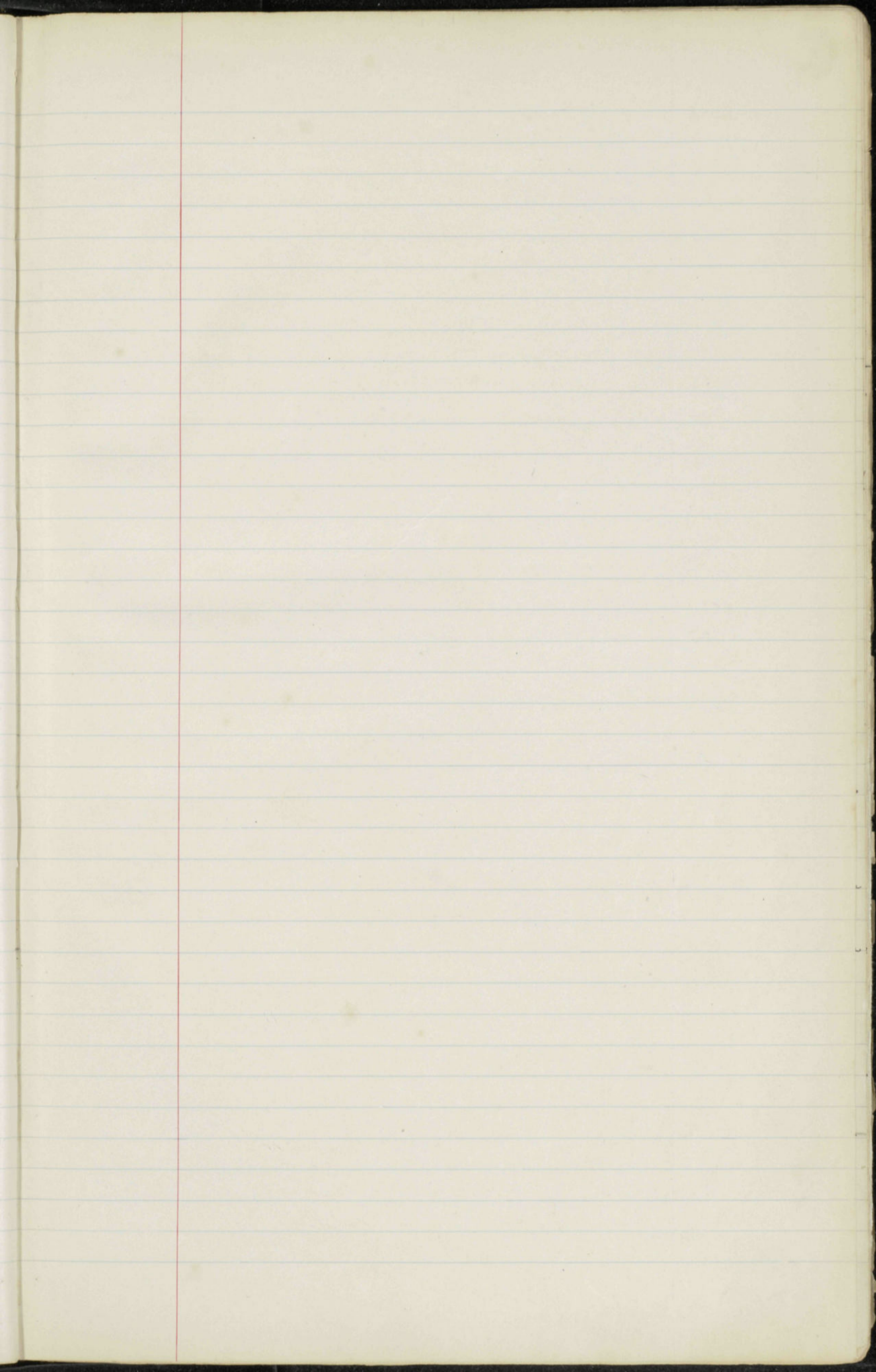
M^r Rocland donne part à la Commission qu'il se trouve dans la maison de M^r De Bay (geldmunt) des armoiries qui pourraient peut être convenir à la Commission. Ce membre ainsi que M^{rs} Van Looken et Serrure iront prendre inspection de ces armoiries.

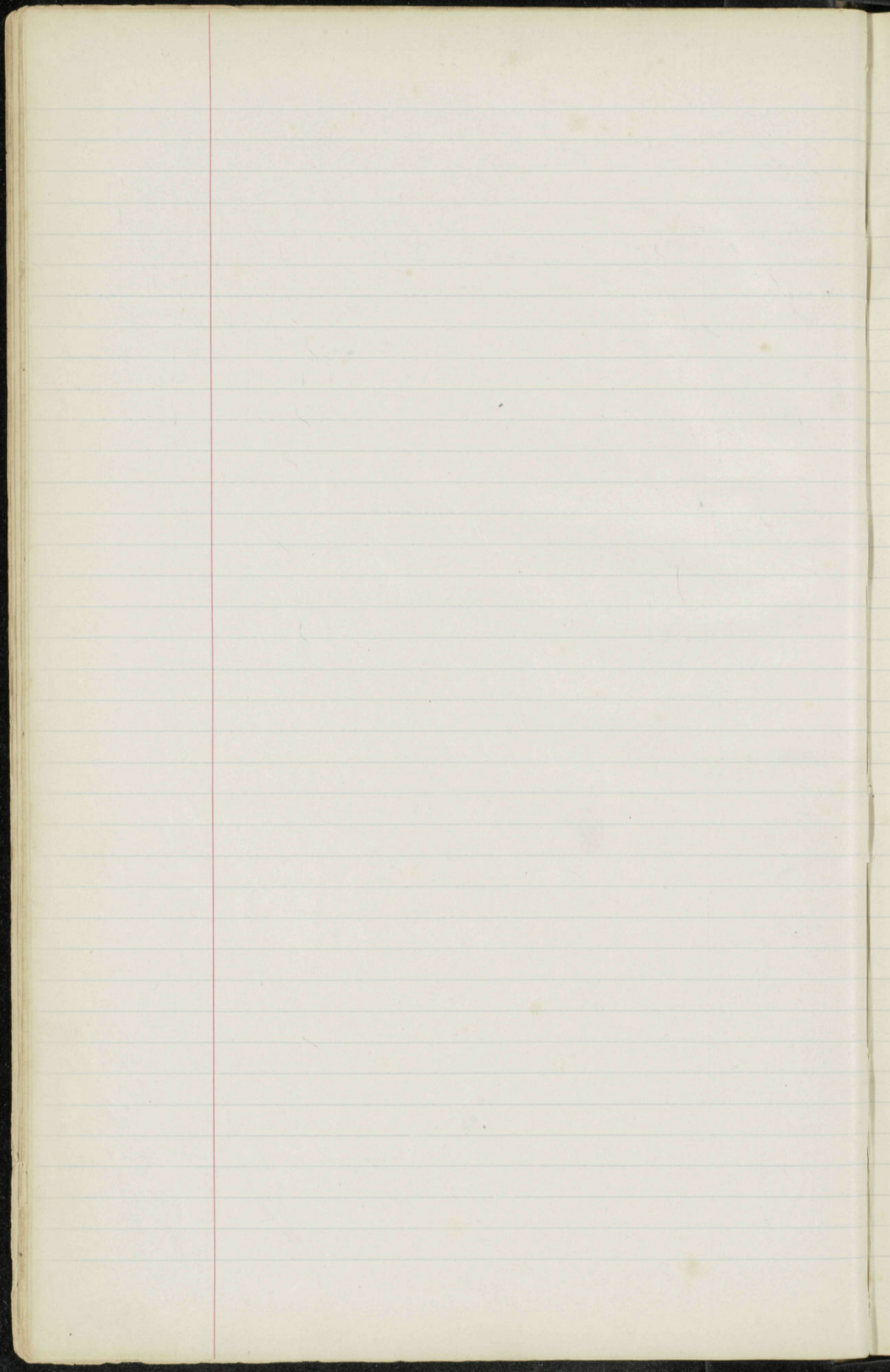
M^r Voisin fait hommage au Musée de Devise des chevaliers de la table ronde sur un parchemin in fol. du XV^e siècle ainsi que d'un exemplaire de la 2^e édition du Guide de Gand.

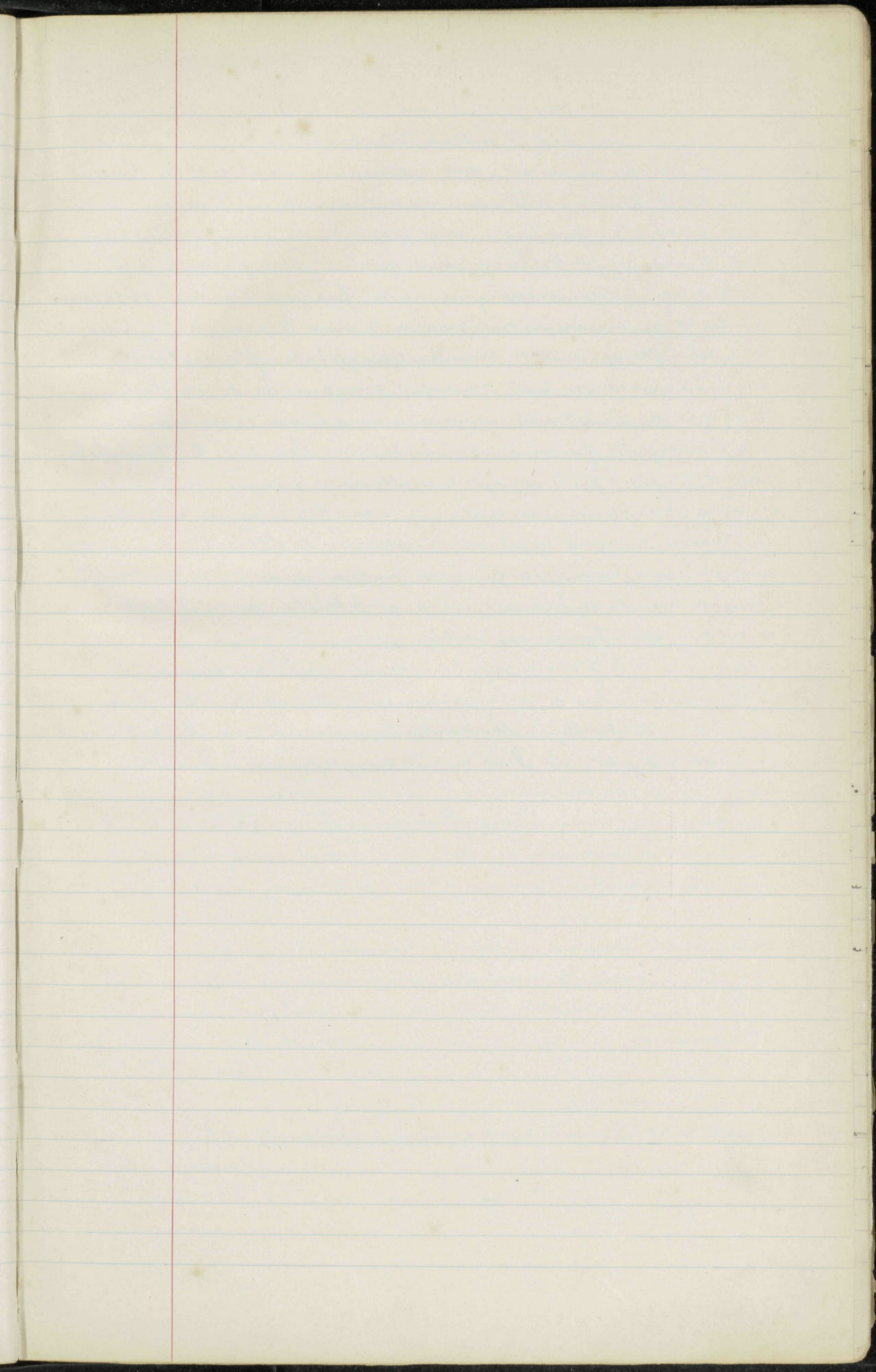
M^r Serrure dépose un exemplaire du Message des sciences et des Arts, tant en son propre nom qu'en celui de ses collègues M^{rs} Warukenig, Van Looken et Voisin, propriétaire de ce recueil.

(~~Bibl. de l'Université~~ Reg. ~~Correspondance~~ ~~de la~~ Commission des Monuments). Cat. 12929, p. 19).
Pavesi. rubr.









Gand, le 28 Décembre 1833.

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous avez adressée à M^r le Président, j'ai l'honneur de vous renvoyer quelques épreuves sur l'ancienne vue de la Ville de Gand, qui se trouve gravée dans l'ouvrage de Vaerenwyck Histoire van Belgis (édition faite à Gand il y a trois ans). Le tableau d'après lequel cette gravure a été faite porte la date de 1534 et est par conséquent antérieure de 6 ans à l'érection de la Citadelle. Il appartient à Monsieur Goetghebuer, fils, architecte résident de cette ville. Autrefois il se trouvait dans le Couvent des Augustins, mais antérieurement à l'année 1797, époque à laquelle fut rendu le motif de ce Couvent. M^r Goetghebuer, père, possédait déjà le tableau en question.

On conserve encore en cette Ville deux autres tableaux du même genre représentant également la Ville de Gand à peu près à la même époque. L'un se conserve à la Bibliothèque de l'Université et l'autre à la Chambre du Chapitre de St-Baron. Le tableau

Votre très-humble,

(Signé) C. P. Serrure,

à Monsieur Marchal, Conservateur de la Bibliothèque Royale des Ducs de Bourgogne à Bruxelles.

Reg. Couron A p. 107.

Gand, le 28 Décembre 1833.

à Monsieur le Ministre de la Guerre,

Monsieur le Ministre,

La Commission pour la Conservation des monuments et objets d'Art de la Ville de Gand, guidée par son vif désir de conserver tout ce qui se rattache au moyen âge, prend avec confiance son recours vers vous, Monsieur le Ministre, afin que vous vouliez bien la secourir dans ses efforts. Voici de quoi il s'agit: dans l'enceinte de la Vieille Citadelle espagnole, en cette ville, existe un enclos, qui forma jadis le Cloître de l'Abbaye de St Baron; un des héritiers des Ducs d'Annoy l'éleva, au commencement du 7^{me} siècle, sur les débris d'une ancienne forteresse romaine: la Flandre lui dut sa civilisation. Les pans de mur de cet enclos portent le cachet de la latine romaine; ils entourent une portique et une crypte, empreints de tous les caractères architectoniques de l'art carolingien, de plus, il s'y trouve une chapelle octogone, d'une époque plus rapprochée (1072) dans le style romain.

Cet enclos, appartenant à la Caserne d'une Compagnie de vétérans, qui n'y ont pas d'accès, n'est maintenant d'aucune utilité quelconque et par cela même il est menacé d'une ruine totale et très prochaine. M^r le Commandant du génie, dans la 6^{me} division militaire, désirant contribuer pour autant qu'il étoit en lui, à la conservation de ce monument, en a bien voulu confier les clefs à un des membres de la Commission, afin de le surveiller. Mais aujourd'hui, si l'on veut éviter l'écroulement de ces précieuses ruines, une simple surveillance ne suffit plus.

C'est d'après ces considérations, que la Commission s'adresse à vous, Monsieur le Ministre, afin qu'il vous plaise de placer cet enclos sous sa direction spéciale et directe, et de l'autoriser en même temps à y faire exécuter, pour autant que besoin et à ses frais, les réparations nécessaires pour en retarder la chute, et enfin à y pratiquer quelques fouilles, dont les produits seraient déposés dans le musée historique de cette Ville.

La Commission convaincue de l'esprit qui vous anime, Monsieur le Ministre, ose se flatter que vous voudrez bien acquiescer à sa demande.

Avec l'assurance de votre haute Considération

Le Secrétaire

Le Président.

(Signé) C. P. Serrure.

Reg. Con. A. p. 106

(Reg. Commission des Monuments à Gand. C-12928 de la Bill. de l'Université, p. 106).

Séance du 12 Janvier 1834.

Archief(?)

..... M^r Blommestein fait hommage au Musée Historique d'un rouleau en parchemin intitulé Pointe van den Capijtaambochte van Gent 1350. Cette pièce qui se trouve dans un étui est accompagnée d'une autre de la même nature.

Mr. Bill. (?)

M^r Versturme offre: 1° un coin en fer portant les lettres S. B., trouvé dans les ruines de l'ancien Monastère de St. Baron 2° un manuscrit intitulé: Antiquiteiten der Geschiedenissen vougheeralen soo in dese XVII Provintien van Nederlandt als principalijck in de stad Gheendt van het jaar 1301 tot 1737 Manuscrit in 4° sur papier.

Archief

M^r Hoorebete donne également pour la même destination:

1° Une collection de médailles composée de la manière suivante 1° d'une pièce en or trouvée à Tranchicennes en 1805, qui paraît être un monétaire François ou Espagnol. 2° un gros d'argent de Louis de Male, 3° une petite monnaie bractéale en argent. 4° 49 jetons décrits dans les ouvrages de Van doon et de Van Oran 5° 4 jetons du XVIII^e siècle 6° 2 monnaies de Gand de 1581 et 1583, 7° 11 pièces de différentes monnaies Belges. et 8° 7 pièces diverses. Les cinq derniers n° sont en cuivre.

id. of Mr. Bill.

2° Les livres suivants: 1° un Exemplaire du Gaudanum de Sanders, c'est le même qui a appartenu à l'abbaye d'Afflighem ou Sanders a fini ses jours. 2° un Exemplaire des Jaerboeken van St. Joris Gildes te Brugge door Van Praet, 3° Beaumont. Jaerboeken van en Vrijen 3 tom. 1 vol. 4° Van Brabant de excellente Chronique edit. d'Amers 1530 in fol. 5° Gheedsche Geschiedenissen door Pater Dejonghe edit. de 1752. 2 vol. in 8° 3° un ancien plan de Bruges en 10 feuilles. 4° un plan de Gand.

Mr. Bill.

M^r Warnkönig offre un exemplaire de son portrait.
M^r Serviers présente 1° deux manuscrits, l'un les privilèges de l'ordre de Cîteaux. Ms. du XV^e siècle sur vélin; l'autre intitulé Dies Paschie, ms. sur papier de l'année 1562, 2° un Exemplaire du livre de Divinus Rerum Brabantiarum libri XIX. Amers 1610.

Il présente également au nom de l'imprimeur Vandenhoeghen un Exempt. du Gheedsche Wegwijzer pour 1834.

(Bibl. de l'Université. Reg. de A de la Commission des Monuments p. 21, Cat. 129 29).

Procc. verb. p. 21.

Gand, le 13 Janvier 1834.

1^e Direction
des
Fortifications.

Messieurs,

Place de Gand.

N^o 13.

Sujet

Ruines de l'ancien
Cloître de St Baron.

En vertu d'une disposition de Monsieur le Ministre Directeur de la guerre en date du 9 de ce mois, N^o 3, ind. 3^e Division, génie, j'ai l'honneur de vous informer que je remettrai à celui de vous, que votre Commission aura délégué à cet effet, l'enclos où se trouvent dans la Citadelle espagnole les mines de l'ancien cloître de St Baron; que je vous autorise en outre à faire exécuter à vos frais toutes les réparations que vous jugerez nécessaires pour la conservation de ces mines, et faire, dans le même enclos, les fouilles que vous trouvez convenables, à condition que leurs produits soient déposés au Musée historique de Gand.

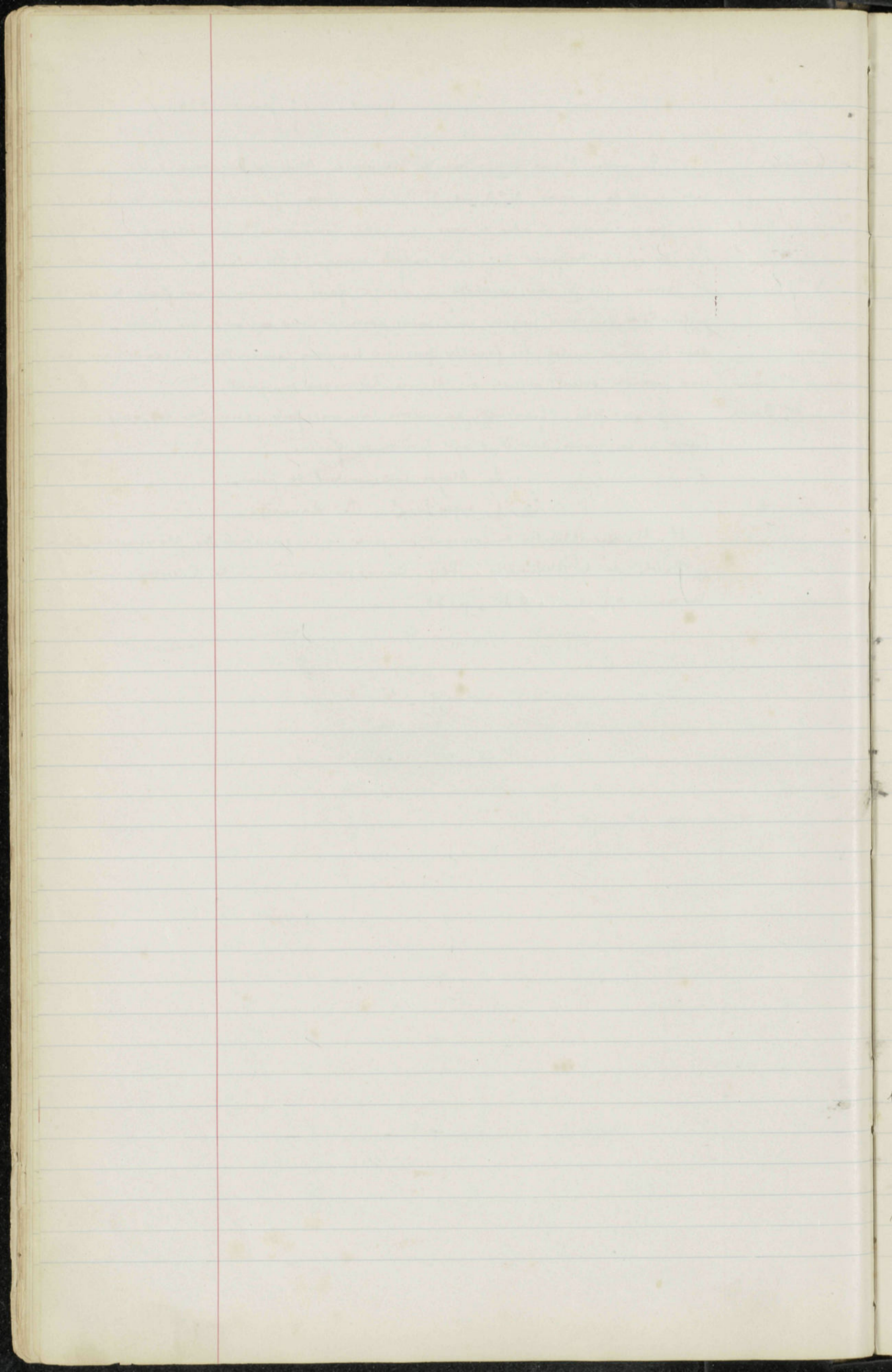
Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître le jour et l'heure de la remise dont il s'agit pourvu se faire.

Le Major Commandant de génie.

(signé) E. De Lamoy.

M. M. Les Membres de Commission pour la Conservation des Monuments à Gand.
(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des Monuments Cat. 12930, p. 38).

Reg. Cor. B. p. 38



Gand le 19 Janvier 1834.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 13 du courant, par laquelle vous portez à la connaissance de la Commission chargée de la Conservation des anciens monuments, que M^r le Ministre de la guerre a bien voulu lui confier la garde des ruines de l'ancien Cloître de S^r Baron en cette Ville, j'ai l'honneur de vous informer que M^r Van de Kerck a été chargé d'en prendre possession au nom de la Commission, au jour et à l'heure qui vous conviendront le mieux.

Le Secrétaire de la Commission.

(Signé) C. P. Serrure.

A Monsieur le Major Commandant du génie à Gand.

(Reg. Commission des Monuments à Gand. C. 12928 de la Bibl. de l'Université. p. 112).
Reg. Con. A. p. 112

Séance du 26 Janvier 1834.

de chef.

Le Secrétaire apprend à la Commission que M^r P. Léopold Van Alstein de cette ville lui a envoyé un carton renfermant les matrices des armoiries de la Province de Flandres. Ces matrices qui proviennent de l'anciennes imprimeries des Etats sont au nombre de 28. Le cadeau était accompagné de 25 francs en espèces pour les premiers besoins du Musée Historique, ainsi que d'une souscription annuelle de fr 12, —

Il a également reçu de M^r Cammaert deux cachets de l'abbaye de St Pierre, dont l'un est gravé par Riborghien.

... La Commission autorise M^{rs} Vermeir et Van Eckeren à traiter avec M^r De Potter - De Bay pour l'armoire qui se trouve dans la maison rue Geldmunt.

... M^r Voisin fera hommage au Musée d'une Instruction sur la Manière de faire des fouilles.

(Bibl. de l'Université. Reg. H. de la Commission des Monuments) Cat 12929, p. 23).
Procès-verbal. p. 23

1^{re} Direction
des

Fortifications.

Place de Gand.

(3 février 1834).

Procès-verbal de remise.

Aujourd'hui trois février mil huit cent trente quatre, en vertu de l'autorisation de Monsieur le Ministre - Directeur de la guerre en date du neuf Janvier de la même année numéro trois ind. troisième division génie, le sousigné Major Commandant du génie de la place de Gand, a fait la remise à la Commission de la Conservation des Mo-

nements de la Flandre Orientale, d'un enclos, situé sur le terrain de l'ancienne citadelle de cette place et dans lequel se trouvent les mines de l'ancienne cloître de Saint Baron; la reprise en a été faite pour le sousigné avocat H. van Lokeren délégué par la Commission précitée et agissant en son nom, pour en faire l'usage indiqué dans la lettre du premier au date du treize Janvier mil huit cent trente quatre, le département de la guerre conservant intacts tous les droits de propriété et de jouissance, s'il arrivait que le service Militaire ait besoin de ce terrain.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal, les jour, mois et an comme ci dessus.

Le Major Commandant de Génie,

(Signé) E. De Sannooy

et A. Van Lokeren.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des Monuments Cat. 12930, p. 39). Reg. Con. B. p. 39.

Séance du 9 Février 1834.

M^r Van Lokeren donne lecture du Procès verbal de la remise faite par à la Commission de l'enclos où se trouvent les mines du Monastère de St Baron.

M^r Verrier rapporte que M^r De Potter De Bay ne veut pas vendre l'armoire qui se trouve dans la maison rue Geldmunt. En conséquence on charge ce membre ainsi que M^r Van Lokeren et Blommaert du soin de faire confectionner une armoire pour le Musée historique.

M^r Van Hoorebete fait don 1^o d'un petit lacrymatoire déposé à ce qu'il pense, à Tronchiennes, 2^o une collection de différentes monnaies parmi ces pièces qui sont au nombre de (sic) on distingue une petite monnaie d'argent de Jean d'Arkel évêque d'Utrecht.

M^r Warnkanig fera hommage de quelques exemplaires de nos anciennes coutumes tant imprimées que manuscrites.

M^r Van Hoorebete, van Lokeren et Blommaert s'engagent à surveiller l'extraction des fondations de la citadelle, afin d'y retrouver la pierre posée par Charles-Quint lui-même le 2 mai 1540.

(Bibl. de l'Université. Reg. A. Cat. 12929, p. 24)

Séance du 23 Février 1834.

Le secrétaire présente aux membres 1^o un petit coffre offert au Musée Historique par M. Bodart maître-tourneleur et amateur d'antiquités, 2^o un manuscrit de 14 pages relatif à la corporation des fabricans de Tapis de cette ville donné pour la même destination par M^r Eug. Regnaut.

M^r Voisin fait hommage au nom de M^r l'abbé De Smet, d'un manus-

Procès verbal p.
24

de Bibl. (1)

oit en espagnol contenant les instructions données par le Roi Philippe II, à l'archiduc Albert, lors de son départ pour les Pays-Bas.

Le Secrétaire fait don d'un buste du Baron De Keverberg de Kessel, ancien gouverneur de la Province et auteur de plusieurs ouvrages.

..... M^r Verrier présente la liste de quelques personnes qu'il croit disposées à souscrire pour le Musée. Il s'engage de se concerter dans le courant de la semaine avec M^o Warnkœnig et Van Sokeren, pour fixer les jours qu'ils se rendront chez elles.

Comm. Procès-verbaux
(Bibl. de l'Université. Reg. #. Cat. 12429, p. 25)

Séance du 9 mars 1834.

M^r Voisin rend compte des démarches qu'il a faites près de Major Baetens pour obtenir pour le Musée le piano du XVII^e siècle qui se trouve en sa possession. Le major n'en veut pas faire la cession que moyennant fr. 800, la Commission se voit dans l'impossibilité d'en faire l'acquisition.

.... M^r De Lamoy s'offre pour s'adjoindre aux trois membres qui se sont engagés à surveiller l'explication des fondations de la Citadelle Espagnole.

M^r Gheldolf fait don au Musée Historique d'une carte.

Le Secrétaire présente aux membres 1^o deux briques anciennes courues sous le nom de Mopsteken, ainsi qu'un sablier donné par M^r Reck. 2^o Un drame flamand manuscrit et inédit intitulé L'enfant prodigue (Dea verlorene Soen). Cette pièce qui est de l'an 15... a pour auteur un poète Gantois nommé Dervaes. Ce manuscrit est offert au Musée par Historique par M^r Parmentier.

3..... (sic)
Comm. Procès-verbaux
(Idem, ibidem, p. 26).

Séance du 21 Mars 1834.

M^o Warnkœnig, Verrier et Voisin se concertent pour se rendre chez quelques personnes que l'on croit disposées à souscrire pour le Musée Historique.

M^r Gheldolf fait hommage d'une brochure de Michel van Langren relative au port d'Ostende. (*Idem, ibidem, p. 27.*)

Comm. Procès-verbaux p. 27

Séance du 12 avril 1834.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Gouverneur en date du 5 avril d^r par laquelle il s'adresse à la Régence afin d'avoir des renseignements sur les Monuments etc de la ville; pour que le Ministère de l'Intérieur puisse prendre des mesures pour leur conservation. Le Président recommande aux membres qui se chargeront de ce travail de s'étendre assez longuement sur

les mines de St Baron, 2° sur le cloître de St Pierre, 3° sur les tableaux dans les églises et 4° sur la bibliothèque de M^r Van Hullehem et de l'Université, et de saisir cette occasion pour recommander le Musée historique au Ministre de l'Intérieur.

Vain 117 n° 168 D

v
v

M^r Van Lokeren présente au nom de M^r Vanden Vime 1° un ancien reliquaire dans lequel se trouve écrit l'Évangile de S. Jean ainsi qu'une bagne en ivoire, qui d'après ce que l'on assure était autrefois portée par les Cardinaux.

Le Secrétaire offre également une lettre signée par l'évêque Daffiniant, pour faire partie de la collection d'autographes, ainsi qu'un livre intitulé interest boeljen. Ce dernier objet est donné par M^r Bodart, maître tonnelier.

Comm. Reg. Grands verb.

(Bibl. de l'Université. Reg. A. Cat. 12929, p. 27).

Grands verb.

25
26
27

(± Fin avril ~~1833~~ ou 1834).

Monsieur le Ministre.

La Régence de Gand a vu avec reconnaissance l'intérêt que vous prenez à la conservation des monuments et des objets d'art qui intéressent notre histoire nationale, et elles s'empresent toujours, autant qu'il sera en elle, de secourir les vues bienveillantes du gouvernement à cet égard.

Depuis l'existence de l'arrêté Royal de 1817 qui engage les villes à prendre des mesures conservatrices pour leurs monuments et qui prescrit entre autres la création d'une commission ad hoc, la régence de Gand n'a jamais perdu de vue ce point important, et a veillé avec sollicitude à ce que cette commission fut complète et composée d'honnêtes instituteurs et sincèrement dévoués à la chose publique. Depuis un an surtout cette commission a singulièrement activé ses travaux et a rendu de grands services à la ville de Gand. Lorsque nous aurons répondu à l'objet de votre demande, Monsieur le Ministre, nous prendrons la liberté de vous faire connaître les travaux de cette commission et de vous soumettre les moyens par lesquels elle pourrait, outre les services qu'elle rend à notre cité en particulier, être encore utile au pays.

Parmi les monuments les plus dignes d'attirer l'attention du Gouvernement, nous devons citer avant tout les ruines de l'ancienne Abbaye de St Baron situées dans le vieux château des Espagnols et appartenant au génie militaire. La copie d'un rapport fait par M^r A. Van Loheren, membre de la commission des monuments de Gand, au sujet de ces ruines peut être les plus remarquables de tout le pays vous fera apprécier la nécessité de conserver ces précieux restes aux beaux Arts et aux souvenirs historiques. Si l'on ne prend promptement à leur égard quelque mesure conservatrice surtout pour la chapelle de St Machaire qui se trouve dans le même endro, il est probable qu'avant un an ou deux tout sera perdu sans retour. La Commission de conservation des monuments y fait exécuter en ce moment quelques travaux et déblayer une partie de la crypte, mais ses ressources sont encore trop faibles pour travailler sur une échelle plus grande et surtout dans un but plus utile.

Pour la connaissance des autres monuments de Gand,

Il existe parmi les collections scientifiques de l'Université de Gand, un cabinet de numismatique; mais ce cabinet est loin d'être à la hauteur des autres collections. La série des médailles grecques entre autres, s'y réduit à fort peu de chose; pour être utile, elle aurait besoin d'être considérablement augmentée. Il serait désirable en outre que le gouvernement de S. M. adoptât à l'égard de ce cabinet une mesure qui était suivie avec soin pendant notre réunion à la Hollande; elle d'y envoyer un ou plusieurs exemplaires de chaque médaille frappée aux frais de l'Etat: il ne promène presque rien de ce qui a été fait depuis 1830.

Voici les principaux travaux qu'elle s'est livrés, surtout depuis un an.

Voici la suite p. 49

Séance du 28 avril 1834.

Van p. 116 D

Le secrétaire présente au nom de M^r Willems d' Ecloo 1^o un fragment d'un manuscrit du XII^e siècle, 2^o un blason de la chambre de Rethorique à Berg op Zoom, nommé de Vreuchdelboom.

Il présente également au nom de M^r J. B. d' Haue de Potter 1^o une collection de ³ chartes ^(sic). de ces pièces sont relatives à l'hospice de Namur, les autres ont rapport à la ville d'Onvers et au Bra-bant.

M^r Voisin présente au nom de M^r Dillens l'esquisse d'un tableau, M^r Van Horrebekke fait don d'un exemplaire de la Flore de Jean. maps. Mons 1814 et d'un exemplaire de l'histoire de Vaermeijck.

M^r Blommaert offre également 5 volumes.

On décide d'allouer fr. 100 à M^r Van Lokeren pour commencer à déblayer les ruines de S. Baron.

(Bibl. de l'Université. ^{Comm.} Reg. A. Cat. 12929, p. 28. ^{Procès-verb.})

Séance du 11 mai 1834.

Le secrétaire présente aux membres un exemplaire de l'Iconophile par M^r Duchêne, envoyé en cadeau au Musée Historique par M^r Brisart.

M^r Voisin donne pour la même destination un exemplaire de l'ouvrage de Ryequius de Capitolio Romano. Gandani 1617.

M^r Van Lokeren apprend à la Commission que les ouvriers qui ont travaillé au déblayement de la crypte de S. Marie, dans les ruines de S. Baron, ont entièrement fini leur ouvrage.

(Bibl. de l'Université. ^{Comm.} 1855 Reg. A. Cat. 19229-12929, p. 29) ^{Procès-verb.}

Séance du 18 mai 1834.

110 D

846

Le secrétaire présente aux membres une planche de cuivre historiée en email et représentant la figure de Melchisedech, offerte au Musée par M^r Meynaers.

Il a reçu pour la même destination de la part de M^r Van Orden de Zaandam un Exemplaire des Bijdragen tot de Penningkunde, et Handleiding voor verzamelaars van Nederlandsche historienunigen. 2 vol. A ce cadeau se trouvaient jointes quelques médailles en cuivre.

Le secrétaire rend compte de l'achat qu'il a fait pour le Musée de deux Cartulaires du Brabant du XV^e siècle, en velin.

M^r Verrier donne lecture d'une mémoire sur le résultat du voyage fait par quelques membres à Ostene (dont l'église doit être démolie sous

peu (p. 30) et autres villages. (Bibl. de l'Université. Reg. A. Cat. 12929, p. 30).
Comm. Reg. Procès-verb. p. 30

Séance du 8 Juin 1834.

M^r le Président informe la Commission que M^r Van Hoolbroek de Mookerghem est d'intention de faire venir d'Esroume, une pierre tumulaire provenant de Esroume l'ancienne abbaye, pour en faire hommage au Musée Historique.

M^r Roelant a donné pour la même destination 1^o un petit groupe en albâtre trouvé en creusant les fondations de l'établissement de gaz au Huydevetshoek, 2^o deux cadres antiques très-artistement travaillés en bois, 3^o un ancien tableau représentant la vierge et l'enfant Jésus.

M^r Voisin fait hommage d'un exemplaire du Portrait de M^r le Bourgmestre, lithographié par ses soins.

Le Secrétaire (Serrine) offre pour le Musée Historique des morceaux en plomb de la Chambre des Paroisses de cette ville. Les pièces sont au nombre de (sic).

(Bibl. de l'Université. Reg. A. Cat. 12929, p. 30).
Comm. Procès-verb.

Séance du 22 Juin 1834.

A. Le Secrétaire (Serrine) ... informe la Commission qu'il a fait l'acquisition de deux figures en albâtre au prix de fr. 10.

M^r Parnetier donne pour le Musée Historique deux feuilles d'un recueil d'épigraphes existant dans cette ville en 1560. Ce fragment a appartenu à un manuscrit formé par un nommé Roze.

... Le Secrétaire offre deux anciennes gravures pour le Musée historique. L'une de H. Cock de 15 x x l'autre de (sic).

(Bibl. de l'Université. Reg. A. Cat. 12929, p. 32).
Comm. Procès-verb.

26 Juny 1834.

- v D W. zult hiernaens vinden, Mynheer, eene in der Daring gevonden oude pille van welke ik een geschenk doe aan het Museum van antiken te Gent.

Hopende dat dit voorwerp, schoon van klein, wezenlijke waarde, niet onaanvaardbaar zyn zal, blijf ik met de grootste achting en ware toegewegenheid

W. D. W. Dienaar

(signé) E. Van Ros.

(Bibl. der Hoogschool. Reg. Correspondance (de la Commission des monuments) Cat. 12930, p. 44).
Comm.

Séance du 13 Juillet 1834.

M^r Verrier présente aux membres une croche antique trouvée dans une tourbière à Caeskerke (près de Furnes) en 1833. Cette croche est offerte au Musée Historique par M^r le notaire van Roo de Dixmude.

M^r Voisin fait cadeau d'une Instruction sur la manière de faire les familles.

M^r Van Hoorbelle dépose pour le Musée Historique deux morceaux de bois pétrifiés trouvés à Aelteren.
M^r Verrier donne lecture d'un extrait de la séance d'assemblée relative à un piédestal romain ou à un autre objet de la découverte.
(Bibl. de l'Université. Reg. A. de la Comm. de Monuments. Cat 129 24, p. 32.)
Commun. Reg. Procès-verb.
(Idem, ibidem, p. 34.)

Séance du 3 août 1834.

.... S^r. M^m. arrivant le 4 août.

Sur la proposition de M. Voisin il est arrêté que les mêmes membres recevront le roi et la reine aux ruines de St Baron, dans le cas où S^r. M^m. désireraient les visiter.

Commun. Reg. Procès-verb.
(Idem, ibidem, p. 34.)

Séance du 10 août 1834.

Monsieur Van Hoorbelle fait cadeau au Musée de 90 médailles romaines en bronze, renfermées dans une boîte, et d'un petit livre de prières M^s. sur papier in 18. relié en veau rouge.

M^r Van Hoorbelle offre aussi de la part de M^r Veroveraem cinq clichés de sceaux, etc.

Commun. Reg. Procès-verb.
(Idem, ibidem, p. 35.)

Séance du 24 août 1834.

Le Secrétaire présente aux membres une tasse et deux urnes romaines trouvées dans une bryère faisant partie des propriétés de M^r le Baron Ony, à Wichem en Gueldre. Ces objets sont offerts au Musée historique par M^r. L. Sennere, architecte à Anvers.

Le même membre fait hommage au nom de M^r Vanderhaeghen, imprimeur, d'une statuette antique provenant de la collection de feu M^r De Naeyere. Il dépose également au nom de M^r Jos. Delin, d'Anvers, un ex. de son histoire de la Belgique, et un autre du même livre traduit en flamand.

Commun. Reg. Procès-verb.
(Idem, ibidem, p. 35.)

Séance du 7^{me} 1834.

M^s. Van Hoorbelle, Regnault et Sennere se concertent pour aller voir le cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle de M^r D'Angrester (marché au fin) afin d'en faire l'acquisition.

Reg.

1^{re} Division

N° 338. Reg. A.

Gand, le 21 Mars 1833.

Messieurs

(Dir. en. alle?)

Avant de donner suite à votre lettre du 18 du courant, relative au tableau représentant le Baptême de Charles-Quint, Nous avons cru devoir vous faire observer s'il ne serait pas plus convenable de placer ce tableau au Musée de la Ville, plutôt qu'à la Bibliothèque de l'Université. Nous attendrons à cet égard une nouvelle proposition de votre part.

Veuillez, Messieurs,

Les Bourgmestre et Echevins

Reg. A. page 97.

Gand, le 24 Avril 1833.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 21 Mars dernier N° 388. Reg. A. j'ai l'honneur de vous informer que la Commission a délibéré de nouveau sur l'endroit où le tableau représentant le Baptême de Charles-Quint pourrait être placé. Elle pense qu'il serait plus convenable de placer ce tableau au Musée, plutôt qu'à la Bibliothèque de l'Université.

Votre dévoué serviteur

(Signé) C. P. Serruere.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Gand.

Reg.

No
ci-j
for
the
in de
autre
votre
l'U
fin
les
au
de

flamme de pourrait plus dans la cha,
pelle de la chaudière.

Les Bourgmestre et Echevins

Bijlage — Annexe

IMP. TH. HEVELDÉ & FILS, SUCC. CH. GILLES, GAND

2 Cas.
van
ville.
péri:
p.32.
reco:
laire:
en
in
de
rou:
chem
r, d'un
l'anné
t un
anti:
cqui:

311
Séance du 14 avril 1833.

Les membres qui s'étaient chargés en preuve inspection des tableaux appartenant à la Ville, qui se trouvent aujourd'hui à l'Athénée, font rapport par l'organe de M. Van Dokeum, qu'ils y ont trouvé:

Dans l'appartement de Monsieur le Principal:

- 1° Un portrait de Madius et un autre de sa femme.
- 2° Un paysage dans la manière de Brengel.
- 3° Douze paysages, goût de Mide.
- 4° Deux Évangélistes.
- 5° Deux portraits, hommes et femme, par Porbus.
- 6° Deux tableaux de L. De Deysse.
- 7° Un tableau, mort d'un grand personnage.
- 8° Un idem de Bonaventura Piccini.
- 9° Quatre petits tableaux dans le goût de Kierincka.
- 10° Un tableau de Kehningh.
- 11° Deux paysages, figures de Mola.
- 12° Un paysage.

Dans la Bibliothèque de M^{re} le principal.

- 1° Deux tableaux de L. De Deysse.
- 2° Un idem, représentant de la Vierge, dans le goût de Van Brengel.
- 3° Un idem, entrée de J. C. à Jérusalem, manière de B. Van Orley.
- 4° Un idem, miracle de J. C., même manière.
- 5° Trois paysages, par différents maîtres.
- 6° Deux paysages par les mêmes maîtres.

De réfectoire.

Le Christ d'après Rubens.

De parloir.

- 1° Un tableau d'après Erasmus Quellin.
- 2° Deux pendansifs de D'Houck.

De laboratoire.

Une Ste Vierge par Nicolas Roose.

Les membres de la Commission ne sont pas entrés dans l'appartement occupé par les enfans de M^{re} le principal.

La Commission s'est réunie sur la contenu de la lettre de la Reçue dont le Secrétaire a donné lecture à l'ouverture de la séance, décide qu'elle regarde comme plus convenable de placer le tableau du Baptême de Charles-Quint au Musée plutôt qu'à la Bibliothèque de l'Université.

Séance du 12 mai 1833.

Sur la proposition de M. Vordius la Commission vote les remerciemens, au nom de tous les amis des sciences et des arts, à M. d'Huyvetter, qui a fait lithographier à ses frais le portrait de M. Van Hultsem, et a de cette manière honoré à la postérité le nom d'un homme qui a si bien mérité de la ville de Gand.

Les Bourgeois et Ecoliers

Séance du 10 Février 1833.

Membres: MM. Van Huffel, d'Huyvetter, Van Loeken, Van Hoorebeke, Van Toers, Ghildolf, Delbecq, Voisin et Serrure.

M.^r Van Huffel présente à la Commission une lithographie: La Présentation de la Sainte Vierge, d'après un de ses tableaux. Cette lithographie exécutée par M. Eug. De Block, de Grammont, est offerte en hommage à la Commission, qui l'accepte avec reconnaissance, et charge M. Van Huffel de remettre l'arsenal.

... M. Van Toers ayant donné sa démission comme secrétaire, ~~est~~ ... M.^r Serrure sera dorénavant chargé des fonctions de Secrétaire.

M.^{rs} Van Huffel, Delbecq, Van Loeken et Voisin se rendront au Collège pour prendre connaissance des tableaux qui y sont encore et auront soin d'en faire un rapport.

M.^r D'Huyvetter se charge également de faire un rapport sur le tableau représentant le baptême de Charles-Léon, qui se trouve aux Alexiens.

Séance du 10 Mars 1833

Les membres qui s'étaient chargés de prendre inspection des tableaux qui se trouvent encore au Collège, n'ayant pas encore pu exécuter cette mission, se chargent de faire pour la prochaine séance un rapport relativement à cet objet.

M.^r D'Huyvetter rend compte de la visite qu'il a faite à l'établissement des frères Alexiens pour y prendre connaissance du tableau représentant le baptême de Charles-Léon; il rapporte que ce tableau se trouve placé dans un endroit peu convenable, qui paraît être un restant des casernes des anciennes fortifications de la ville. La Commission ayant acquis la conviction que ce tableau est de tous immémorial la propriété de la ville, prend la résolution d'écrire à la Régence afin d'obtenir l'autorisation nécessaire pour faire transporter cette pièce à la Bibliothèque de l'Université.

Séance du 14 avril 1833

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à la Commission par le Collège des Bourguemoes et Echevins en date du 21 mars dernier, par laquelle la Commission est invitée à examiner s'il ne serait pas plus convenable de placer le tableau représentant le Baptême de Charles-Léon au Musée de la Ville plutôt qu'à la Bibliothèque de l'Université. La Régence a répondu...

Trois heures et demie.

J. S. S. p.

Reg. A. p. 96.
Gand, le 18 mars 1833.

Messieurs

La Commission ayant chargé un de ses membres de faire un rapport sur un tableau représentant le Baptême de Charles-Léon, qui se trouve aux Frères Alexiens, a été informé qu'il est placé dans un endroit peu convenable. On a en outre acquis la certitude qu'il est depuis un temps immémorial la propriété de la Ville. Elle s'adresse donc à la Régence afin d'obtenir l'autorisation pour faire transporter à la Bibliothèque de l'Université un tableau si remarquable pour la ville de Gand.

Votre dévoué serviteur
(Signé) C. P. Serrure.

à Messieurs les Bourguemoes et Echevins de la Ville de Gand

sition, s'il est possible, pour le Musée Historique.

Comm. ^{Reg. Brocks-vul}
(Idem, ibidem, p. 36).

Séances du 21 7^{me} 1834.

✓ A.

M^r Verrier présente aux membres quelques parties de briseries antiques dont il a fait l'acquisition pour le Musée historique.

✓ D

M^r Van de Vinne fait hommage d'un sucrier et d'une cruche et en outre de différentes pièces de monnaie de la Révolution de 1790, savoir celles de 10 Escalins, celle d'un florin et les deux pièces de cuivre.

M^r Cornelissen a envoyé au secrétaire deux chartes de 1327 et 1366, provenant de la table du S. Esprit de l'église de S. Michel. Le secrétaire dépose également au nom de M^r J. Heep un bref du pape Clément à l'évêque Solthavitz.
Comm. ^{Reg. Brocks-vul}
(Idem, ibidem, p. 36).

Séance (à la Commission) du 12 Octobre 1834.

..... M^r Voisin informe la Commission que M^r d'Haene - de Potter lui a remis la somme de fr 31 pour servir à la restauration de la colonne qui a été brisée aux Ruines de S. Baron.

Comm. ^{Reg. Brocks-vul}
(Idem, ibidem, p. 38).

Séance du 19 octobre 1834.

..... M^r Van de Vinne fait hommage au Musée d'un superbe fauteuil antique.

M^r Gheldolf donne également un exemplaire des Coutumes de (ici)

M^r Lessy fait cadeau d'un ancien atlas contenant les plans des places fortes des Pays-Bas intitulés (ici)

Le secrétaire présente au nom de M^r Vanderhaeghen, imprimeur, une ancienne robe peinte

On fait la proposition d'écrire à M^r Roelants afin de l'engager à presser les travaux à exécuter à la salle destinée au Musée Historique. 2^o à la Régence pour la prier de vouloir demander à M^r Vanden Hecke - Dellafaille la pierre tumulaire découverte à Assenede.

Comm. ^{Reg. Brocks-vul}
(Idem, ibidem, p. 38).

Séance du 9 Novembre 1834.

M^r Warnkenig fait hommage au Musée Historique 1^o d'un exemplaire de l'Essai sur les Croyances, Superstitions etc. par M^r Schaezes, 2^o de deux feuilles de parchemin ayant appartenu à un ms. des Decretales.

M^r Verrier fait cadeau d'un livre intitulé Verhandeling van de aerdboringhe

Reg. Comptabilité p. 44
Janv. le 6 gen 1834
Hasselt
Nous avons transmis
ci-joint pour votre in-
formation, une copie
d'un de nos résolutions
en date du 5 de ce mois,
autorisant la commission
administrative de
l'Asbl de charité à
faire la remise, sous
les conditions y posées,
au conseil de fabrique de l'Eglise de
St. Martin - Kerkweg de via de
Hasselt de fournir plus de la cha-
pelle de St. abelien.

Les Bourgeois et Ecclésiastiques

Le secrétaire lit une lettre de la Régence par laquelle on informe la Commission que six tables placées dans la chapelle de l'Oratoire de Charité ont été remis au Conseil de fabrique de l'église de St. Martin d'K. Bergen.

pour Judocus Vander Cruyken. Ghendt. 1711. 12°
Le secrétaire (M^r Serrure) dépose également un catéchisme espagnol imprimé à Gand en 1640 chez Manilius. Il présente en outre au nom de M^r De Rome un ex. de l'ouvrage de De Craene, intitulé République des champs Elysés 3 vol.
... Mrs. Warnkoenig et Verrier se rendront chez M^r Van den Hecke - Della Faille afin de lui faire la demande de la pierre sépulchrale trouvée à Assenede.
(Idem, ibidem, p. 40.)
Comm. Reg. Process -

139
en 1834
Le secrétaire
6/10/34
v D
MM N 40
Van den Hecke
4/10/34

Séance du 23^e 9^{er} 1834.

M^r Jules de St. Gervois fait hommage à la Société d'une pierre orangéenne trouvée dans les ruines de l'abbaye de Villers.
... On trouve déposé sur la table six cadres antiques, un clypeus en verre, un double fide servant anciennement de Huilier, dix sous-coups et six tasses de porcelaine, deux assiettes idem, et trois vases oblongs. On ignore pour le moment d'où proviennent ces objets.
(Idem, ibidem, p. 40.)
Comm. Reg. Process -

Séance du 14^e 12^{er} 1834.

M^r Van den Hecke - Della Faille a fait transporter à l'Université la pierre sépulchrale d'Assenede dont il a été fait mention dans les Procès-verbaux du 18 octobre et 9 novembre dernier.
M^r Parmenius fait cadeau de 25 empreintes de plomb, de sceaux et cachets déposés à l'hôtel de ville. M^r Gheldolff donne quelques brochures relatives à la révolution de 1790, et M^r Van Hoorbeke une pièce de 75 cent^s de Napoléon frappé en Italie ainsi qu'un demi schilling. Il dépose en outre un catalogue des tableaux de Elimeus.
M^r Warnkoenig fait hommage au Musée historique d'un bref des papes Clément XI du 27^e 1710 qui prouve que les papes ont eu le droit de Placet en Belgique.
Le secrétaire (offre) une collection de 12 empreintes en cire de cachets et sceaux faisant partie de la Collection de M^r le Comte de l'Esperme à Paris.
(Idem, ibidem, p. 41.)

Séance du 28 Décembre 1834.

M^r Parmenius fait hommage d'une feuille de papier contenant l'impression des différents sceaux et cachets conservés à l'Hotel de ville.
(Idem, ibidem, p. 42.)

ici les papiers hirtz

Gand, le 7 Janvier 1835.

→

Op. 277 - Vlaams.

Gand le 5 Fevri 1835

Monsieur,

Vous avez eu la bonté de nous informer, il y a quelques mois, que M^r Van Hoo-
broeck était d'intention de faire cadeau au Musée historique d'une ancienne pierre
sepulchrale trouvée à Ennam. Comme nous sommes occupés à faire le Catalogue des
objets donnés à fin de pouvoir admettre le public, nous vous prions de vouloir rappeler
à M^r Van Hoobroeck sa promesse, pour que ce cadeau vienne ajouter un nouvel

Ville de Gand. Budget pour l'année 1835.

N^o 29.
(art.) 57. Subside à titre de frais de bureau à la
Commission de conservation des monuments et
d'objets d'arts etc. 400 f.
Ce subside figurait au budget précédent pour
200 f. La commission prenant en considé-
ration le motif allégué pour l'obtention
d'un subside de 400 francs, a eu recours,
dans l'intérêt de la conservation des monuments
et objets d'arts, nous proposons d'accorder
la somme demandée



Reçu
28 Decemler 1834

ingénieur.
à Bruxelles.
12928, p.
15
Régence ayant
trouvé, a proposé
frais de Bu-
Conservation
à Gand.
des Monu-
de baillie
g, p. 42).

Séance du 29 Janvier 1835.

M. M. Requaet, Blommaert et Serrure se réuniront dans le courant de la
semaine pour afin de commencer la rédaction du Catalogue du Musée historique.

Le Secrétaire lit une lettre de la Régence par laquelle on informe la Commission que six tableaux placés dans la chapelle de l'Abbaté de Charvix ont été remis au Conseil de l'Université de l'église de St. Martin d'K. - Rougem.

voor Judocus Vander Emyten. Ghendt. 1711. 12°

Le secrétaire (M^r Serrure) dépose également un cathéchisme espagnol imprimé à Gand en 1640 chez Manilius. Il présente en outre au nom de M^r De Rome un ex. de l'ouvrage de De Graeve, intitulé République des champs Elysés 3 vol.

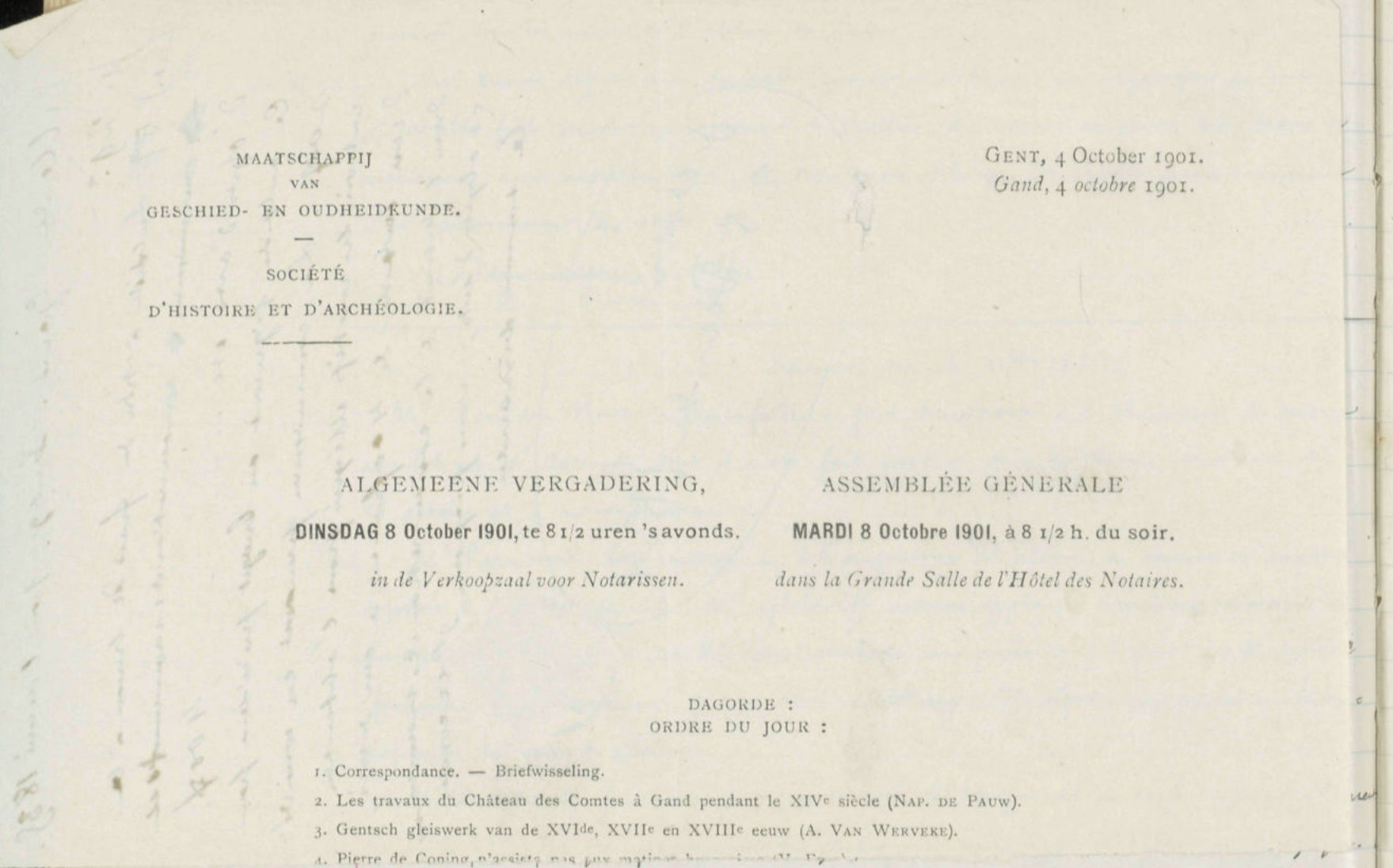
Mrs. Warnkoenig et Verrier se rendront chez M^r. Vanden Haeki - Dellafaille afin de lui faire la demande de la pierre sépulchrals trouvée à Aostende.

Idem, ibidem, p. 40.
Comm. Reg. Groccis -

Handwritten notes:
40
v D
Le Secrétaire
Warnkoenig
Verrier

Séance du 23 g^{er} 1834.

M^r Tules de St Crovois fait hommage à la Société d'une notice manuscrite



MAATSCHAPPIJ
VAN
GESCHIED- EN OUDHEIDKUNDE.
—
SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

GENT, 4 October 1901.
Gand, 4 octobre 1901.

ALGEMEENE VERGADERING, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DINS DAG 8 October 1901, te 8 1/2 uren 's avonds. MARDI 8 Octobre 1901, à 8 1/2 h. du soir.
in de Verkoopzaal voor Notarissen. dans la Grande Salle de l'Hôtel des Notaires.

DAGORDE :
ORDRE DU JOUR :

1. Correspondance. — Briefwisseling.
2. Les travaux du Château des Comtes à Gand pendant le XIV^e siècle (NAP. DE PAUW).
3. Gentsch gleiswerk van de XVI^e, XVII^e en XVIII^e eeuw (A. VAN WERVEKE).
4. Pierre de Coning, n'aasiety nas pax mptine h... (M. F...)

Le secrétaire offre une collection de 12 empreintes en cire de cachets et sceaux faisant partie de la Collection de M^r le Comte de l'Espré à Paris.
(Idem, ibidem, p. 41).

Séance du 28 Décembre 1834.

M^r Parmenius fait hommage d'une feuille de papier contenant l'impression des différents sceaux et cachés conservés à l'Hotel de ville.

(Idem, ibidem, p. 42).

Handwritten note: Ici les papiers bierly

Gand, le 7 Janvier 1835.

Handwritten signature/initials.

Gand le 5 Fevri 1835

Monsieur,

Vous avez eu la bonté de nous informer, il y a quelques mois, que M^r Van Hoo-
broeck était d'intention de faire cadeau au Musée historique d'une ancienne pierre
sepulchrale trouvée à Ennam. Comme nous sommes occupés à faire le Catalogue des
objets donnés à fin de pouvoir admettre le public, nous vous prions de vouloir rappeler
à M^r Van Hoobroeck sa promesse, pour que ce cadeau vienne ajouter un nouvel
ornement à notre institution naissante.

Agriez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Votre très humble serviteur,

(non signé)

A Monsieur J. B. D'Hane Membre de la Chambre des représentants à Bruxelles.

[Bibliothèque de l'Université. Commission des Monuments à Gand, C. 12928, p.
160].

Messieurs,

7 Jan. 1835

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil de Régence ayant
pris en considération les motifs allégués pour l'augmentation d'un subside, a proposé
au budget de 1835 une somme de quatre cents francs, à titre de frais de Bu-
reau et que cette proposition a été approuvée par le Comité de Conservation
remplacant les Etats Députés.

Les Bourgmestre et Echevins

(signé) Van Crombrughe.

Par ordonnance le secrétaire

(signé) Rothier.

A la Commission de Conservation des Monuments et objets d'arts à Gand.

[Bill. de l'Université. Reg. Correspondance (de la Commission des Monu-
ments) ff. Cat. ~~12928~~ 12930, p. 51).

Séance du 11 Janvier 1835.

... M^r Regnaut fait hommage au Musée Historique d'une charte du baillié
d' Oudenburch de l'année 1336.

(Bill. de l'Université. Reg. A. de la Comm. des Mon. Cat. 12929, p. 42).

Séance du 27 Janvier 1835.

M. M. Regnaut, Blommaert et Serru se réuniront dans le courant de la
semaine pour afin de commencer la rédaction du Catalogue du Musée historique.

M. Poelaert qui va assister à Bruxelles à la première réunion de la Commission pour la Conservation des Monuments nommé par le Gouvernement, promet d'attirer l'attention de cette commission sur les ruines de S. Baron et de solliciter un subside afin de pouvoir procéder à leur restauration.
(Idem, ibidem, p. 43).

Séance du 8 février 1835.

M^{rs} Regnaut, Blommaert et Serrure informe la Commission qu'ils ont commencé la rédaction du Catalogue des objets appartenant au Musée historique.

Ces mêmes membres informent la Commission qu'ils ont acheté chez le 8^e Persyn, pour la somme de p. 55, 1^o 8 cannettes à liège 2^o une figure en allâtre qui paraît représenter la statue du Duc d'Albe de la Citadelle d'Anvers. 3^o un dito représentant l'Amérique, 4^o 4 dito représentant les quatre saisons, 5^o une paire de souliers, 6^o une tête de Christ en bois provenant de la porte de l'église de S. Pierre, 7^o un exemplaire de l'ouvrage de Hauman Des trois états de Flandre.

M^r Regnaut fait hommage d'une tête de marbre basse qui paraît être égyptienne. Le même membre a bien voulu donner au Musée historique une chaise relative à la maison que les filles hausiaticques avaient à Bruges. M^r Regnaut a bien voulu accepter en échange de cette superbe chaise quelques tasses et assiette de porcelaine, dont il est fait mention dans le procès-verbal de la séance du 23 janv. d^r, ces derniers objets n'entrant pas dans le genre de ceux qui méritent d'être recueillis dans le Musée historique.

M^r Blommaert fait cadeau d'un exemplaire des Nederditsche Letteroefeningen.
(Idem, ibidem, p. 44).

Séance du 24 février 1835.

M^r Van de Vinne présente au nom de M^r De Hondt, graveur et membre de la Commission pour la Conservation des monnaies à Bruges deux médailles, l'une sur le Concordat entre le pape et le roi Guillaume, l'autre sur l'inauguration du roi Léopold.

M^r Verrié fait cadeau d'un buste en plâtre de sculpteur Calloigne.

M^r Wankenig fait hommage de l'Iconographie des Professeurs des Universités du Royaume des Pays. Cette collection ...

M^r Onghena dépose une grande partie de son œuvre tiré sur papier chiné et promet de donner également la continuation.

(Idem, ibidem, p. 45)

Séance du 8 mars 1835.

M^r Verrié fait cadeau d'une ancienne tapisserie placée dans un très beau cadre.

J'ai lu
la lettre de
M^r Persyn
du 1835
qui se trouve
dans
ann 20

A

v

v

v

v

v

Van
1116
143 v

Le secrétaire présente au nom de M^{re} ^{le conseil} La Bique un exemplaire de sa notice sur l'histoire métallique de la révolution de 1830.

M^{re} Orghana dépose comme complément de son œuvre un cahier notules d'écritures composées de 12 planches et intitulé Verzameling van fraaye schriften door J. Orghana onderzigt te Gent.

M^{re} Vande Vime fait cadeau d'une tête de femme sculptée en pierre, trouvée dans la maison qu'il habite, où elle servait de support à une cheminée.

M^{re} Vande Vime informe la commission que M^{re} Allo, architecte et M^{re} Block désirent souscrire pour le Musée historique.

(Idem, ibidem, p. 46.)

Séance du 22 mars 1835.

M^{re} Vaisin fait hommage d'un exemplaire du portrait de Mustche et un autre de celui de M^{re} d' Huyssse.

M^{re} S. Roelant rend compte des ff démarches qu'il a faites à Bruxelles, à Paris, près de la Commission supérieure instituée par le Gouvernement pour la Conservation des monuments, afin d'obtenir un subside pour la restauration des ruines de S. Baron. D'après son rapport il paraît que l'on a l'espoir d'avoir une somme destinée à cet effet.

(Idem, ibidem, p. 46.)

Reg. Correspondance A p. 164-165.
Gant, 26 avril 1835

Monsieur le Président
de la Commission de conservation
à Gand.

Ne désirant sincèrement
Monsieur le Président, que le
coopérer autant que possible
à établir la Commission sur
des objets qui sont à ma com-
pétence, après en connaître le
marché qui a été suivi jus-
qu'à ce jour, je joins ici un
abrégé historique du Musée
(des tableaux), sans doute
très incomplète, mais au
moins très véridique.

P. Van Huffel,
conservateur du Musée
et membre de la Com-
mission (des Monu-
ments).

N. B. Voir cette notice p. 166 et le rapport de 1835 p. 168 de la Reg. A

Séance du 26 avril 1835.

Le secrétaire présente au nom de S^{re} Fernex, maçon, quatre gravés trouvés dans la démo-
lition de la maison dite la Couronne, près le Beffroi.

M^{re} Regardt fait hommage au Musée historique 1° d'un exemplaire du catalogue de Ghent-
quiers, 2° d'une pièce signée par l'architecte Charles de Lorraine, 3° d'un mandement sur
l'habillement des femmes, de l'année 1717. 4° d'une pièce intitulée Condition af de armoedich-
der lieren 1690. 5° d'une médaille en bois ayant pendu à la ceinture d'un recolt.

(Idem, ibidem, p. 48.)

Séance du 3 mai 1835.

M^{re} Wankranig présente aux membres une plaque en plomb, trouvée dans un tombeau à
Damme, dont il a fait l'acquisition pour le Musée historique. Cette plaque sera lithographiée
et publiée dans le Messager des Arts ainsi que dans le Catalogue du Musée.

(Idem, ibidem, p. 48.)

Séance du 17 mai 1835.

La Commission a reçu de la part de la Régence deux manuscrits trouvés en démolis-
sant une partie de la maison des Tancrès. Les deux volumes qui malheureusement ont beau-
coup souffert, sont des traités de chiromancie et d'astrologie.

M^r Onghena fait cadeau de quelques gravures pour compléter son œuvre dont il a fait hommage précédemment.

Le Musée historique reçoit encore 1° une cannette en terre blanche ornée de figurines et d'annoiris, de la part de M^r Blommaert et 2° un petit tableau antique portant l'inscription: Wacht u voor hem die alreins mint dat sijn boghen niet en verliest, de la part de M^r Van Lamm.

M^r Rodaut a envoyé également un vase en terre cuite d'une forme très remarquable.

M^r Van de Vinne informe la Commission qu'il en offre en vente dans ce moment une grande collection de vitraux peints qui pourrait peut-être convenir au Musée historique. La Commission prie M^r Van de Vinne de vouloir lui donner quelques renseignements ultérieurs sur cette collection.

(Idem, *ibidem*, p. 49).

Séance du 14 juillet 1835.

Le secrétaire présente au nom de M^r Ch. Citerne quatre gravures de Le Clercq, d'après les tableaux de Selrum, qui représentent des objets tirés des Campagnes de Louis XIV.

M^r Delbecq, fils, présente au nom de M^r Ch. Citerne quatre gravures à l'université, a offert deux almanachs qui servaient autrefois d'annuaire pour les membres de l'ancien Conseil de Flandre.

Le secrétaire informe la Commission qu'il a reçu fr. 50 de M^r le Comte Amédée de Beaufort, en paiement de sa contribution annuelle.

(Idem, *ibidem*, p. 50).

Séance du 14 juillet 1835.

M^r Rodaut informe les membres que la Commission royale pour la Conservation des Monuments, établie à Bruxelles, est disposée à faire au Gouvernement la demande pour obtenir un subside afin de restaurer les ruines de l'ancienne abbaye de S. Bavon. M^r Rodaut croit que le Gouvernement sera d'autant plus porté à accorder une somme, si la ville de Gand voulait prendre de son côté l'initiative.

On décide de prier M^r Van Lokaer de rédiger une lettre pour demander un subside à la Régence.

M^r Regnaud fait cadeau 1° d'un ancien Christ en ivoire, 2° d'une médaille en plomb, 3° d'un sceau de l'ancienne université de Louvain.

(Idem, *ibidem*, p. 51).

Séance du 9 août. 1835.

Le secrétaire donne lecture:

... 2° d'une projet de lettre adressé à la Régence afin de lui demander un

subside de fr. 1000 pour concourir simultanément avec le Gouvernement à la restauration des ruines de St Baron. On décide que cette lettre que M^r Van Sokeren a eu l'obligeance de rédiger sera soumise à la signature de tous les membres de la Commission avant d'être envoyée à la Régence.

(Idem, ibidem, p. 51).

Séance du 25 Octobre 1835.

M^r Van Sokeren fait hommage d'un exemplaire de la chronique de St Baron publiée par ses soins.

M^r Regnaut présente au nom de M^r l'abbé Kerijm un ancien livre de chant manuscrit sur parchemin.

M^r Voin présente un exemplaire des Discours prononcés à l'occasion de la dernière distribution des prix de l'academie de peinture de cette ville.

(Idem, ibidem, p. 52).

Séance du 1 Février 1836.

Le secrétaire annonce à la Commission que M. de Comte Goethals - Peckken est d'intention de faire hommage d'un buste en docteur solennel, de célèbre Henri de Gand.

(Idem, ibidem, p. 54).

Séance du 7 Février 1836.

M^r Van de Vinne fait hommage d'une plaque gravée par Martensie qui a servi pour l'ouvrage des chanoine Helin sur la cathédrale de S. Baron.

(Idem, ibidem, p. 55).

Séance du 12 Février 1836.

On décide d'écrire une lettre à la Commission pour la Conservation des Monuments du Royaume afin de l'informer que la ville de Gand a alloué dans son Budget pour l'année courante une somme de mille francs pour faire des restaurations aux ruines de l'ancienne abbaye de S. Baron. On exprime le vœu par que la Commission de Bruxelles obtienne également du Gouvernement une somme pour contribuer à préserver d'une ruine totale ces vénérables restes de l'antiquité.

M^r Roelants fait la proposition de demander à la Régence l'autorisation pour transporter au Musée historique la pierre sépulchrals de la reine Trabelle, femme du roi Christienne, qui se trouve dans le local du Musée de cette ville.

(Idem, ibidem, p. 55).

Séance du 31 mai 1836. Gand, le 20 Février 1836

Messieurs, J'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur les tableaux, sculptures et objets d'art en général qui se trouvent dans les églises, couvents et oratoires de la ville de Gand. A quel, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le Secrétaire de la Commission. (A quel) C. P. Lamm
A Messieurs les Bourgmestres et Echevins de la ville de Gand.
(Sont en liste très détaillée, pages 17 à 20, très utiles pour retrouver l'original de certains tableaux, actuellement perdus ou déplacés. (A. Van Werveke, 1917).

Reg. Boeckp. A. p. 176

Séance du 31 mai 1836.

On propose de convoquer une séance extraordinaire et d'y inviter spécialement M. Van Sokeren afin de prendre des moyens pour opérer les restaurations nécessaires aux mines de l'ancienne abbaye de S. Baron.

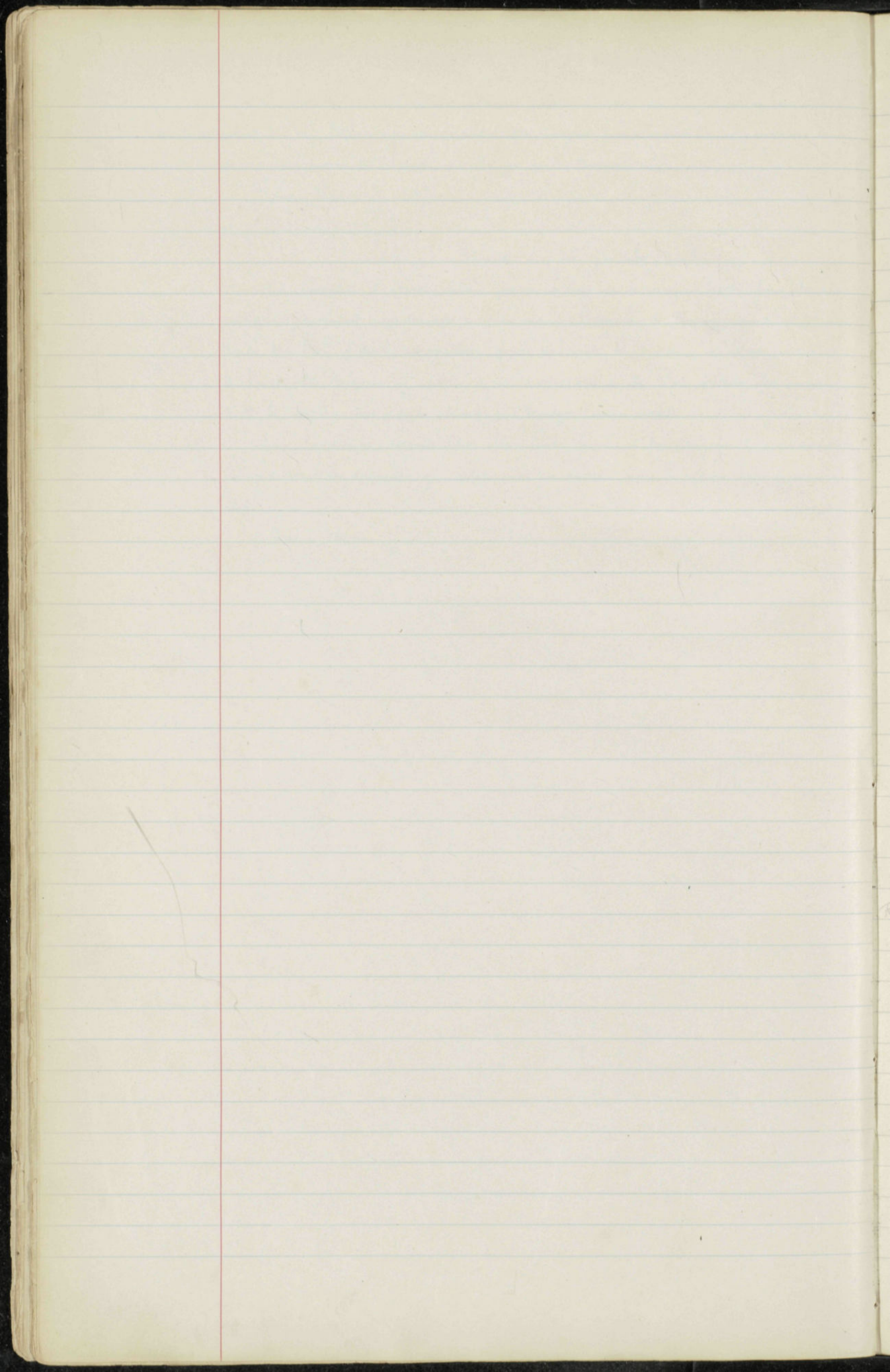
(Idem, ibidem, p. 57).

Séance du 16 Juillet 1836.

Les membres s'étant réunis pour aviser aux moyens pour faire les restaurations nécessaires aux mines de l'ancienne abbaye de S. Baron décident 1^o de prier M. Van Sokeren de vouloir faire exécuter les travaux sous ses ordres, 2^o d'inviter la Régence à mettre à la disposition de M. Van Sokeren la somme de 500 fr moitié du subside alloué au Budget municipal.

Le Secrétaire demandera en même temps à la Régence l'autorisation pour déposer les débris qui sortiront des mines, sur la plaine qui avoisine l'ancien clo.

(Idem, ibidem, p. 58).



1° Elle a dressé un catalogue des tableaux et objets d'arts qui se trouvent dans la plupart des églises et autres monuments publics.

2° Elle a copié et fait dessiner les pierres sépulchrales qui offrent quelque mérite historique: déjà sous l'ancien gouvernement elle avait fait un rapport très étendu sur le mode de l'érection ou semblable travail à la publication.

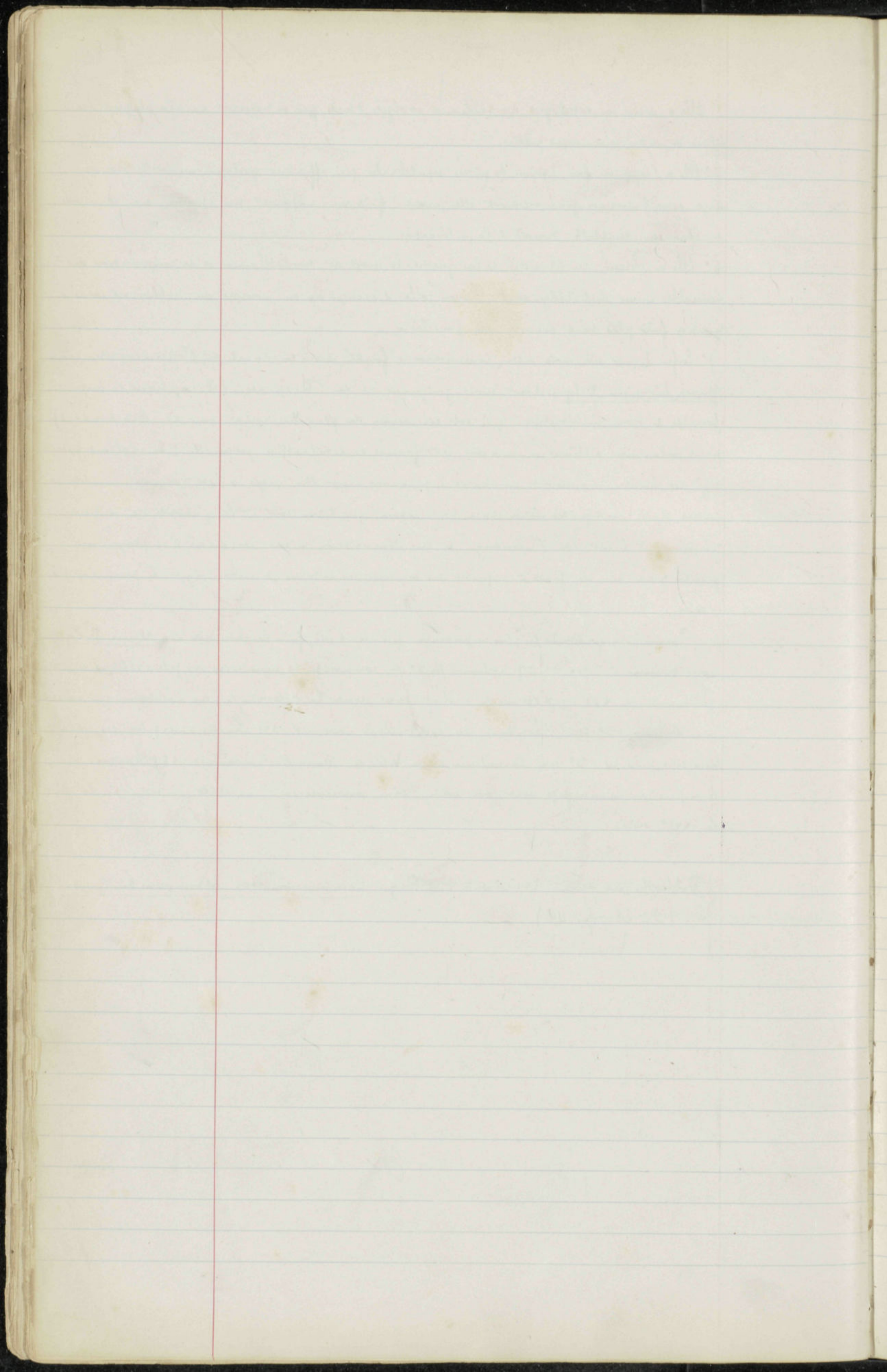
6° Elle a obtenu du Ministre de la guerre le droit de surveillance et de conservation des vénérables ruines de l'Altière de St Baron, elle s'occupe en ce moment du déblai nécessaire pour y faire plus tard exécuter des fouilles.

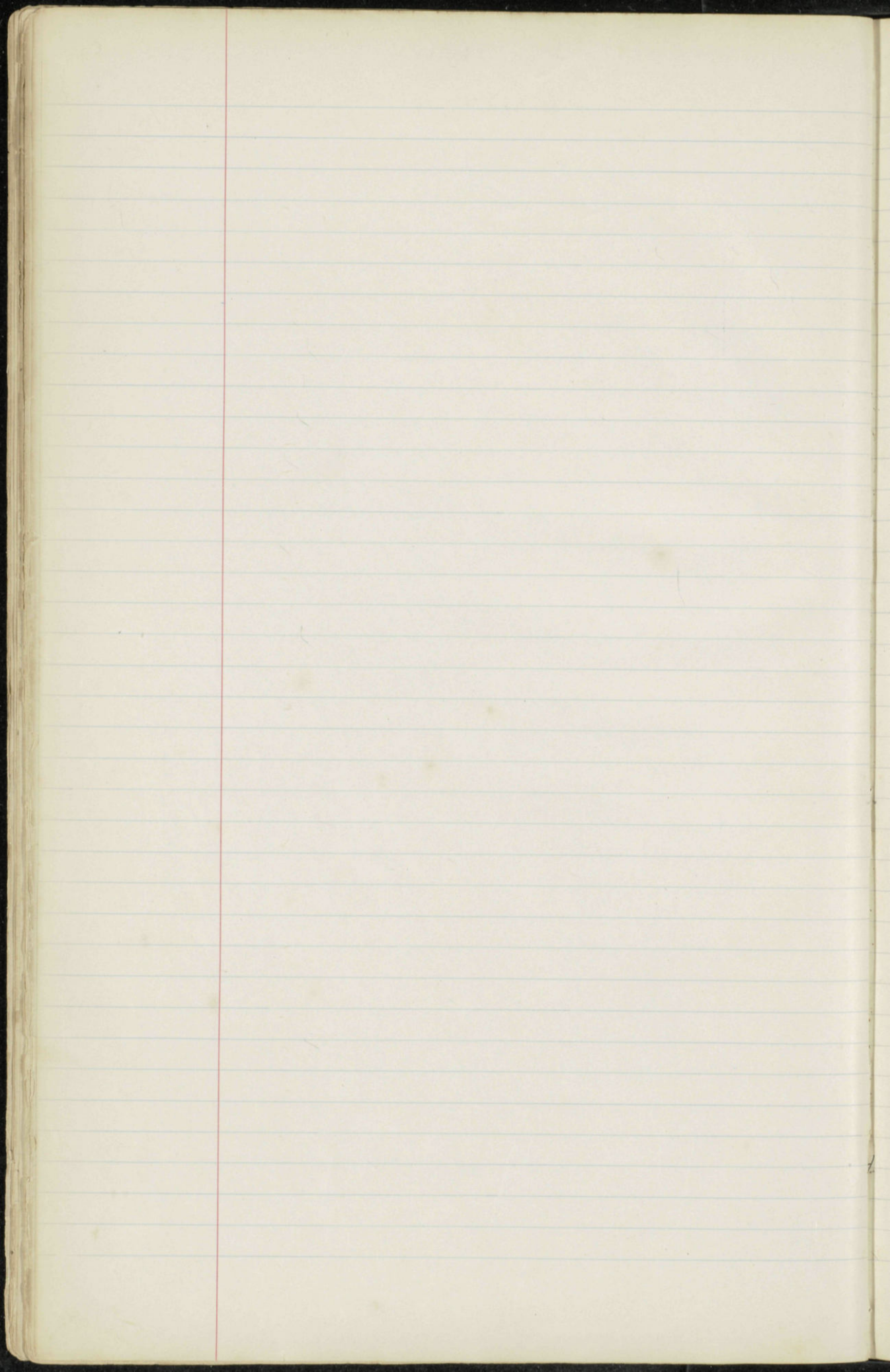
7° Enfin depuis six mois cette Commission a fondé dans le local de l'Université un Musée historique Belge, dont nous joignons ici le Prospectus: il explique le but louable de cette institution, qui est couronnée du plus heureux succès. Ses souscriptions volontaires s'élèvent à environ 600 francs de rétribution annuelle. Le cabinet possède déjà des chartes, manuscrits, anciennes impressions, médailles, vases, cachets, sceaux, meubles et autres objets d'antiquités nationales de toute espèce, que l'on doit à la générosité de diverses personnes: il l'eût été davantage, si la Commission n'eût été forcée d'employer une grande partie de ses fonds à acquies des victimes et autres objets de première nécessité.

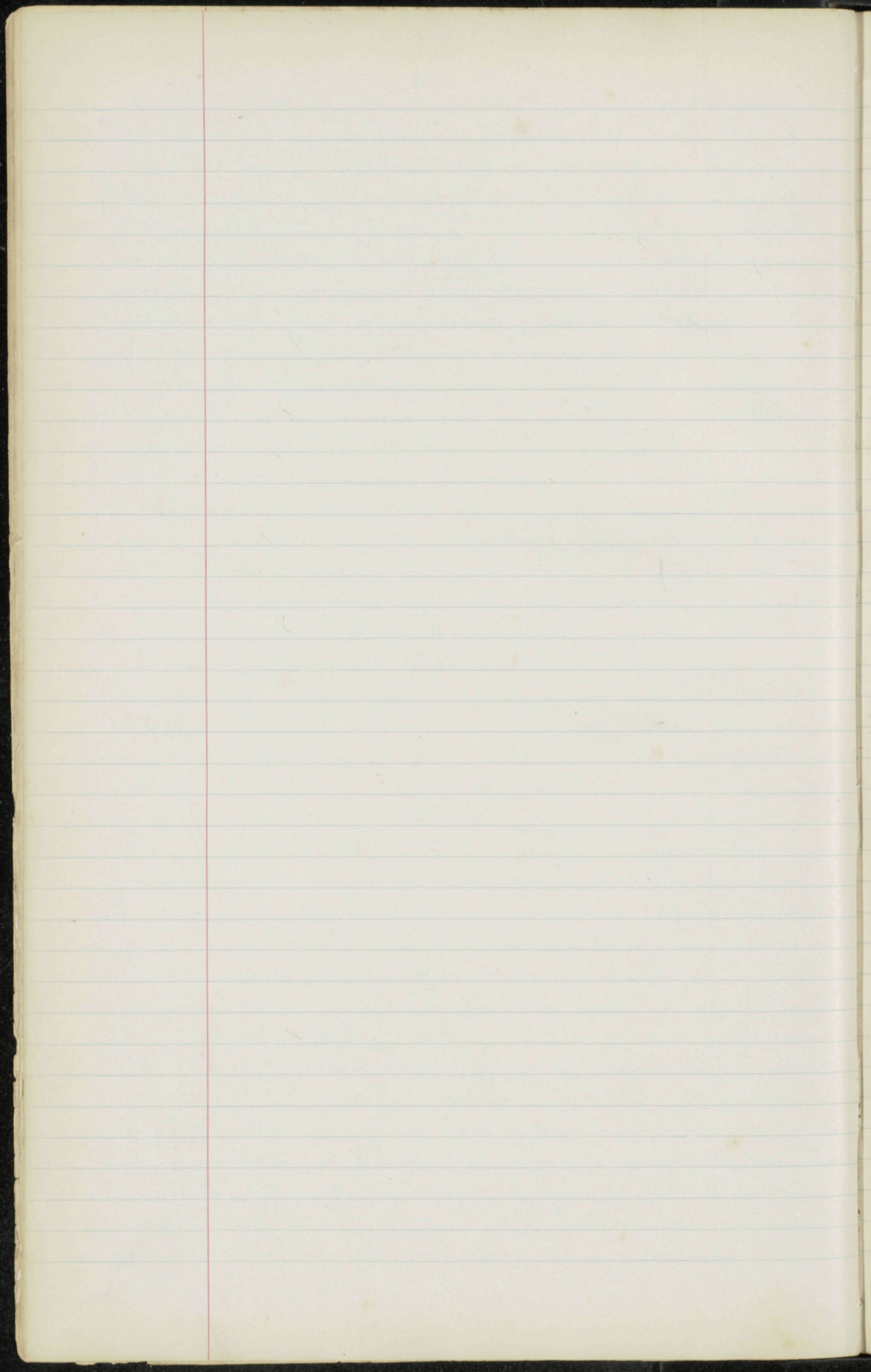
Parmi les acquisitions les plus importantes que vient de faire la direction du Musée Belge, nous aimons à citer 1° 27 volumes in 4° de compositions musicales des plus célèbres maîtres flamands du XVI et XVII siècles: c'est sans doute la collection la plus nombreuse qui existe dans le pays. 2° Un Cartulaire mss. du Brabant contenant 331 Chartes dont plus des deux tiers sont inédits. 3° un Cartulaire de la Ville de Bruxelles contenant 189 chartes. Ces deux précieux manuscrits sont sur velin, bien conservés et d'une belle écriture de la fin du XVI^e siècle.

Bibliothèque de l'Université. Reg. ^{de la} Commission des Monuments de Gand.
C. 129 28, p. 119).

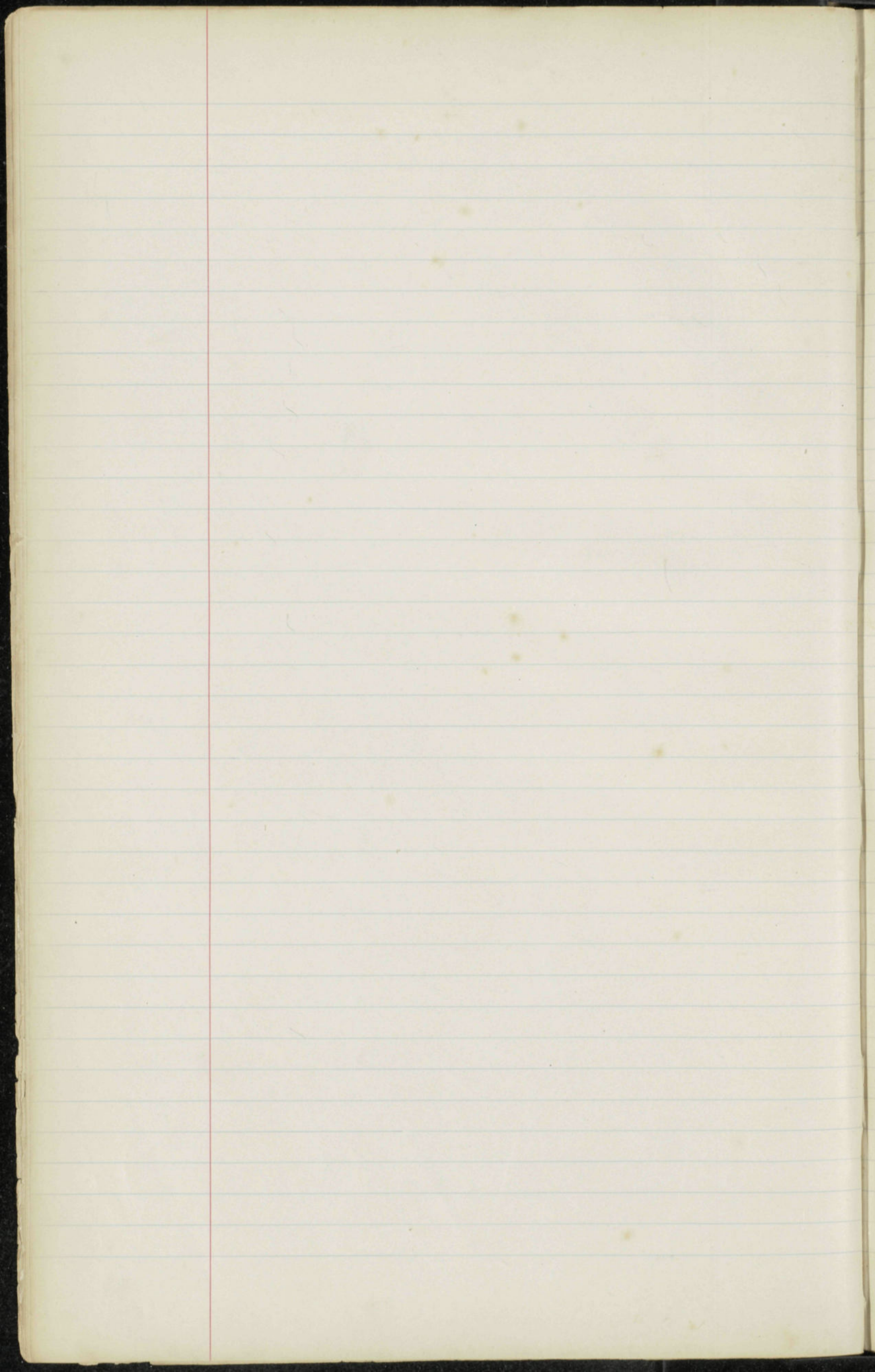
Reg. Corresp. A.



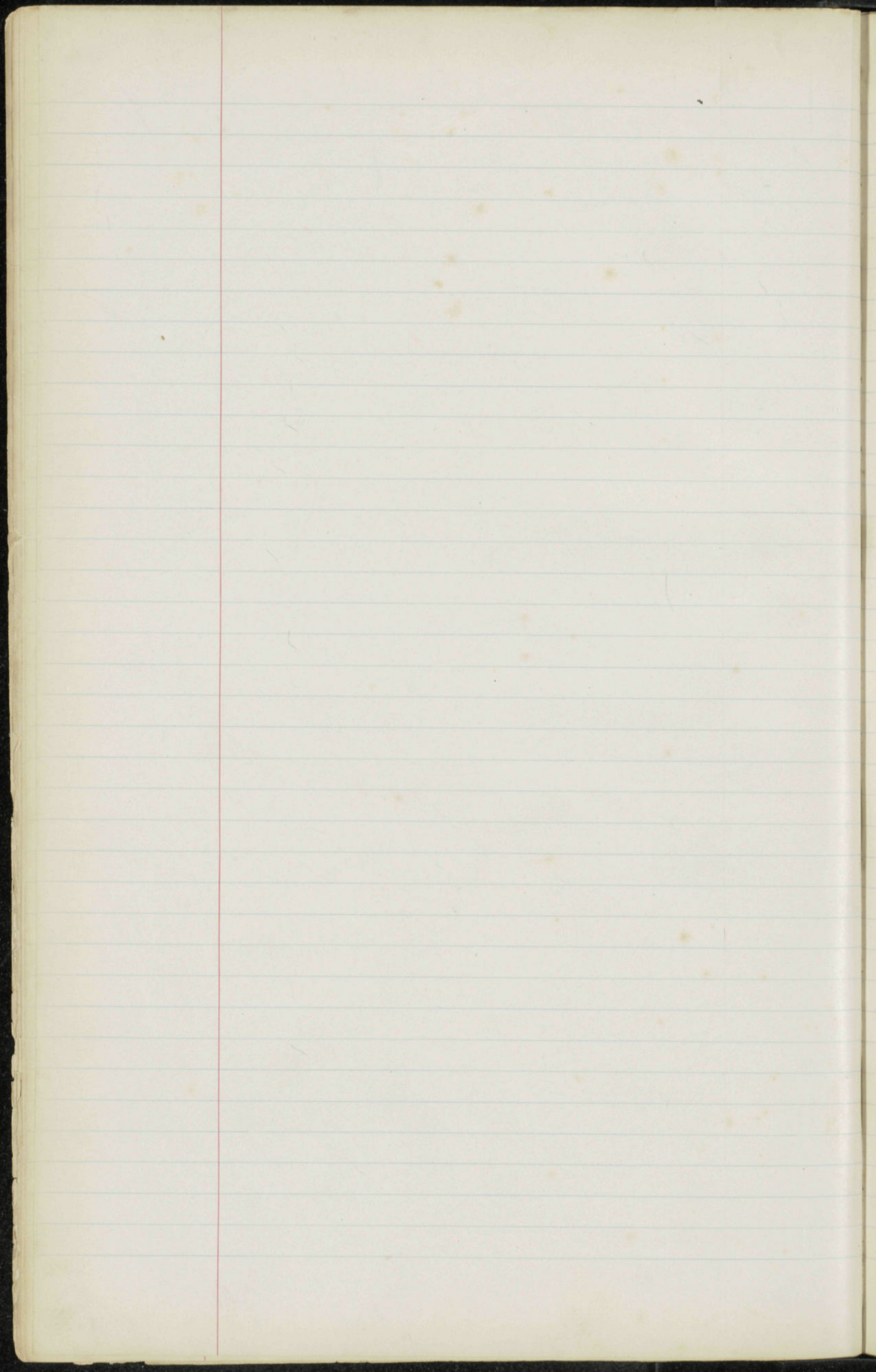




55,



57.



Gand le Juillet 1836.

Messieurs,

La Commission dans sa dernière séance ayant avisé aux moyens pour faire les restaurations nécessaires aux mines de l'ancien abbaye de St Baron a été unanimement d'accord pour prié M^r Aug. Van Loken de vouloir se charger de la direction des travaux.

En conséquence elle m'a chargé de vous prier de vouloir mettre à la disposition de M^r Van Loken la somme de 500 f moitié de celle que vous avez bien voulu allouer à cet effet au Budget.

En outre la Commission afin de ne pas être entraînée dans des dépenses excessives, demanderait d'être autorisée à jeter sur la place avoisinante les débris qui sortent de l'enceinte des mines.

Le Secrétaire de la Commission
(signé) C. P. Serrure.

A Messieurs les Bourgmestre & Echevins de la Ville de Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments à Gand. C. 129 28. p. 213).

Séance du 18 juil 1836.

Archief (?)

M^r le président (Verrier) fait cadeau d'une monnaie en or de Pierre de Castille, trouvée à Leffinghe sur le terrain de la brasserie, qui est sa propriété. Cette pièce porte d'un côté la légende: Petrus de' gracia rex Castell. et de l'autre Petrus rex Castellae elegans. Cette pièce est par conséquent des années 1350-1368. A ce cadeau se trouvait jointe une médaille en argent frappée sur l'inauguration de l'empereur Joseph II.

v D

M^r le Comte Goethals-Peestem a envoyé deux vitraux peints.

v D

M^r Van Damme-Van Honde propriétaire de la maison N^o 28 (ce numéro est ajouté récemment, 4 novembre 1899) hauteporte a fait cadeau des bras relief qui se trouvaient incrustés dans la façade.

(Bibl. de l'Université. Reg A. Commission des Monuments), Cat 129 29, p. 59^f. p. 59).

(Remarque: Les procès-verbaux depuis le 18 décembre 1836 jusqu'au 18 novembre 1838 manquent dans le Registre A: les pages 60 à 64 sont blanches).

10 février 1837.

A Messieurs les Président et Membres de la Commission royale pour la conservation
des Monuments en Belgique.

Messieurs,

Le régime de la ville de Gand, a alloué il y a quelques mois, une somme de mille
francs, pour la restauration des ruines de l'abbaye de St. Baron à Gand, cette somme a
étoyé avec toute l'économie possible et à peine suffi pour faire exécuter les travaux les plus
urgents et emporter une partie des débris des voûtes écroulées.

Vous savez, Messieurs, -----

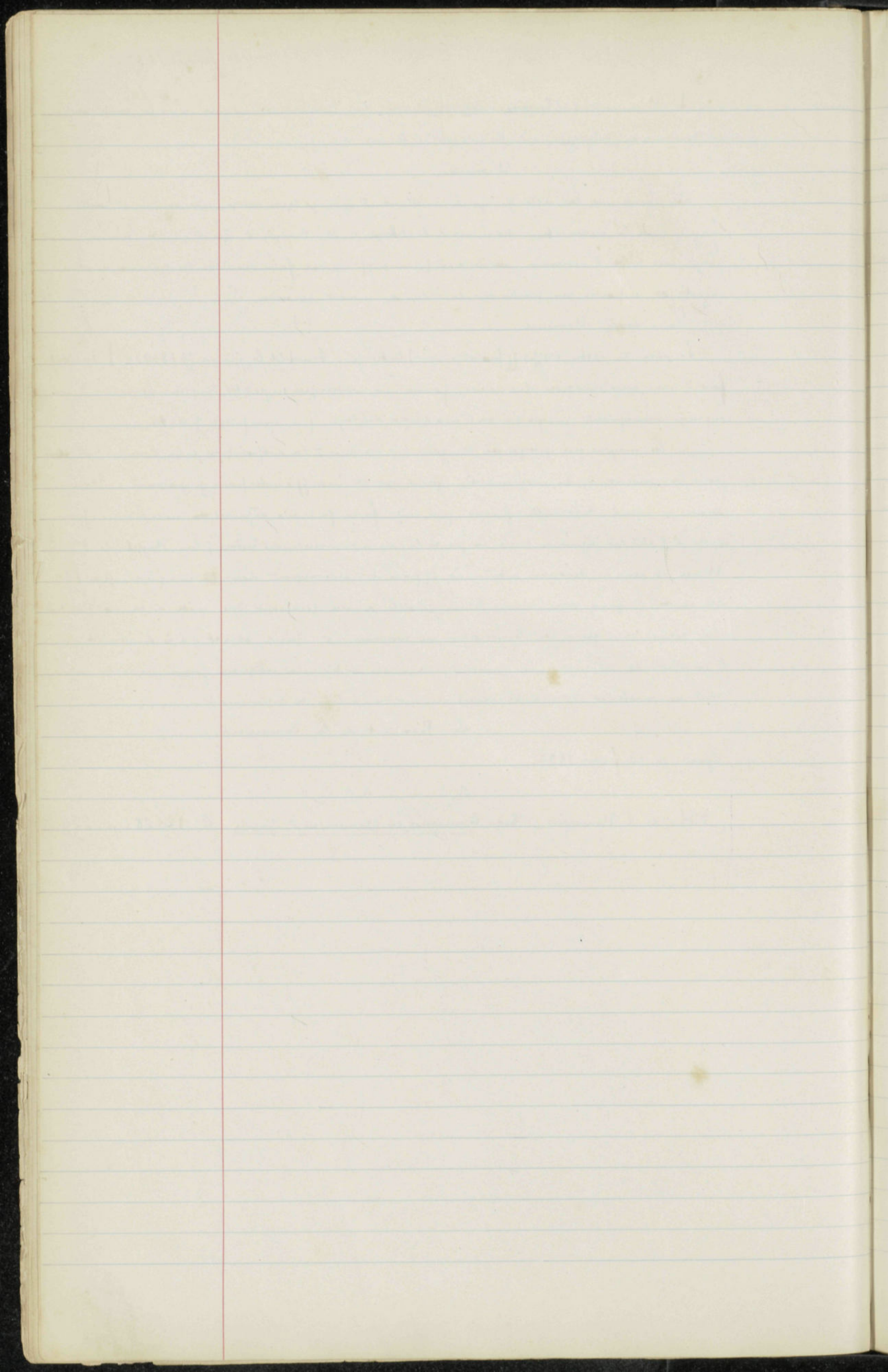
Le pavé de cette crypte [(probablement) bâtie par Arnould le vicomte (918-964)] toutef
fois d'une construction plus récente, forme une mosaïque en petites briques vernissées d'un
ouvrage remarquable: jusqu'ici on n'en a encore déblayé qu'une petite partie.

----- les moyens qui jusqu'ici ce jour ont été mis à la disposition de la Commission
pour la conservation des monuments à Gand ont été insuffisants pour y parvenir. Une
somme de deux à trois mille francs pourrait faire face aux dépenses nécessaires pour
mettre à l'abri des injures de l'air la partie la plus intéressante des ruines, la Crypte de St
Marie, et pour en découvrir entièrement le pavé en mosaïque, dont la majeure partie
est encore enfouie sous terre. Si une pareille somme pouvait être mise à sa disposition
la commission pour la Conservation des monuments à Gand, serait l'avis d'établir sous
l'égide des ces ruines, le musée d'antiquités nationales naissant en cette ville,
sous ses auspices et établi provisoirement au palais de l'université.

Le Président de la Commission

Gand ce 10 février 1837.

(Bibl. de l'Université. Reg. ^{Carton A} Commission des Monuments à Gand. C. 12928. p. 224).



État des Dépenses faites par M. C. P. Serrée pour la Commission pour la
Conservation des Monuments et objets d'arts pendant l'année 1836.

	6° à M ^r Regnault pour l'arrangement de la pierre de la haute porte	fr 10. 00
✓	10° pour 6 anciens canots	14, 25.
	11° à Geus pour plusieurs charbons	13, 40
✓	20° pour un marais en bronze achetés à Mons	18, 50.

Certifié véritable (pour la somme totale de) 311, 55 fr

Serrée.

Cp

Grand le Février 1837.

Com. A,

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments à Grand. C. 12928, p. 232).

Gand, le 18 Mai 1837.

Messieurs,

Les besoins de l'enseignement universitaire réclamant l'usage de la salle que vous occupez dans le palais de l'Université, j'ai le regret de devoir vous prier de vous procurer un autre local.

Il m'eût été bien agréable, Messieurs, de ne pas me trouver dans la nécessité de vous adresser la présente invitation, et j'ai l'honneur de vous prier d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur - Inspecteur,

de l'Université de Gand.

(Signé) J. B. D'hane.

A Messieurs les Membres de la Commission de Conservation des Monuments et du Musée historique, à Gand.

(Bibliothèque de l'Université. Reg. Correspondance ^B de la Commission des Monuments) Cat. 12930, p. 75).

Gand, le 8 Juillet 1837.

Messieurs,

La Commission s'est assurée, que la ville de Gand ne possède pas d'autres armes anciennes, ou armures intéressantes sous le rapport historique, que celles déposés à l'hôtel de ville ainsi qu'une arbalète en bois de noyer incrustée d'ivoire fabriqué en 1732, dont le prince Charles Alexandre de Lorraine ainsi que leur Altesse Albert et Marie Christ = Anie, gouverneurs du Pays-Bas ont fait usage lorsqu'ils ont assisté au roi à la Société de St George à Gand. Cette arme a été acquise tout récemment pour le musée historique.

Le Secrétaire de la Commission.

C. P. Serrure.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments de Gand. C. 12928
p. 233. Cor., A.

Gand, le 17 Juillet 1837.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que M^r le Gouverneur nous informe de la part de M^r le Ministre de l'Intérieur et des affaires étrangères que le Roi vient d'allouer à votre Commission un subside de quinze cents francs, à l'effet de l'aider à restaurer les mines de l'ancienne abbaye de S^t Baron. En nous donnant connaissance de cette disposition, M^r le Gouverneur nous invite à vous informer qu'il devra être rendu compte de l'emploi de ce subside, pour le payement duquel il vous parviendra incessamment un mandat.

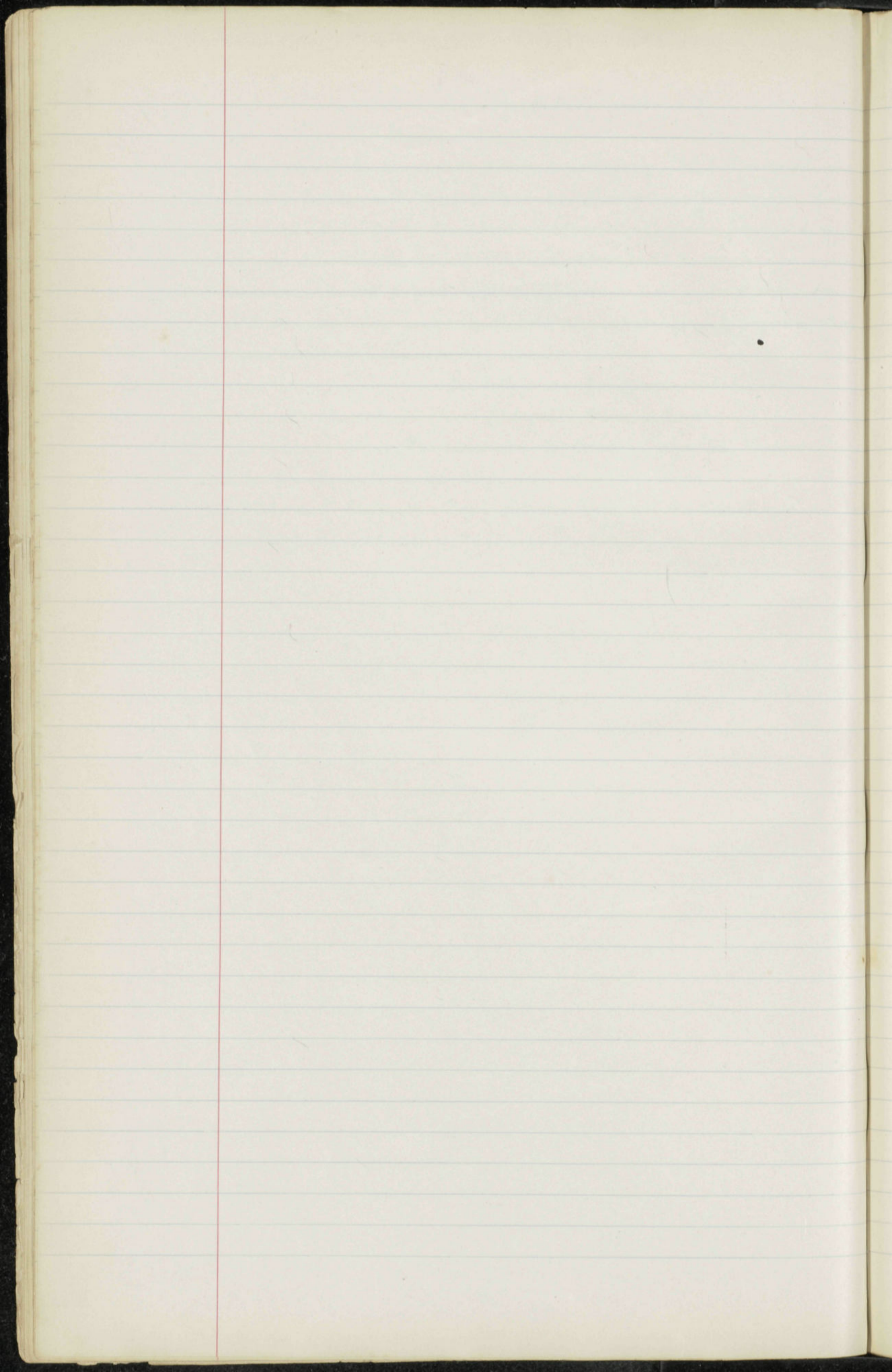
Le Collège des Bourgeois et Echevins

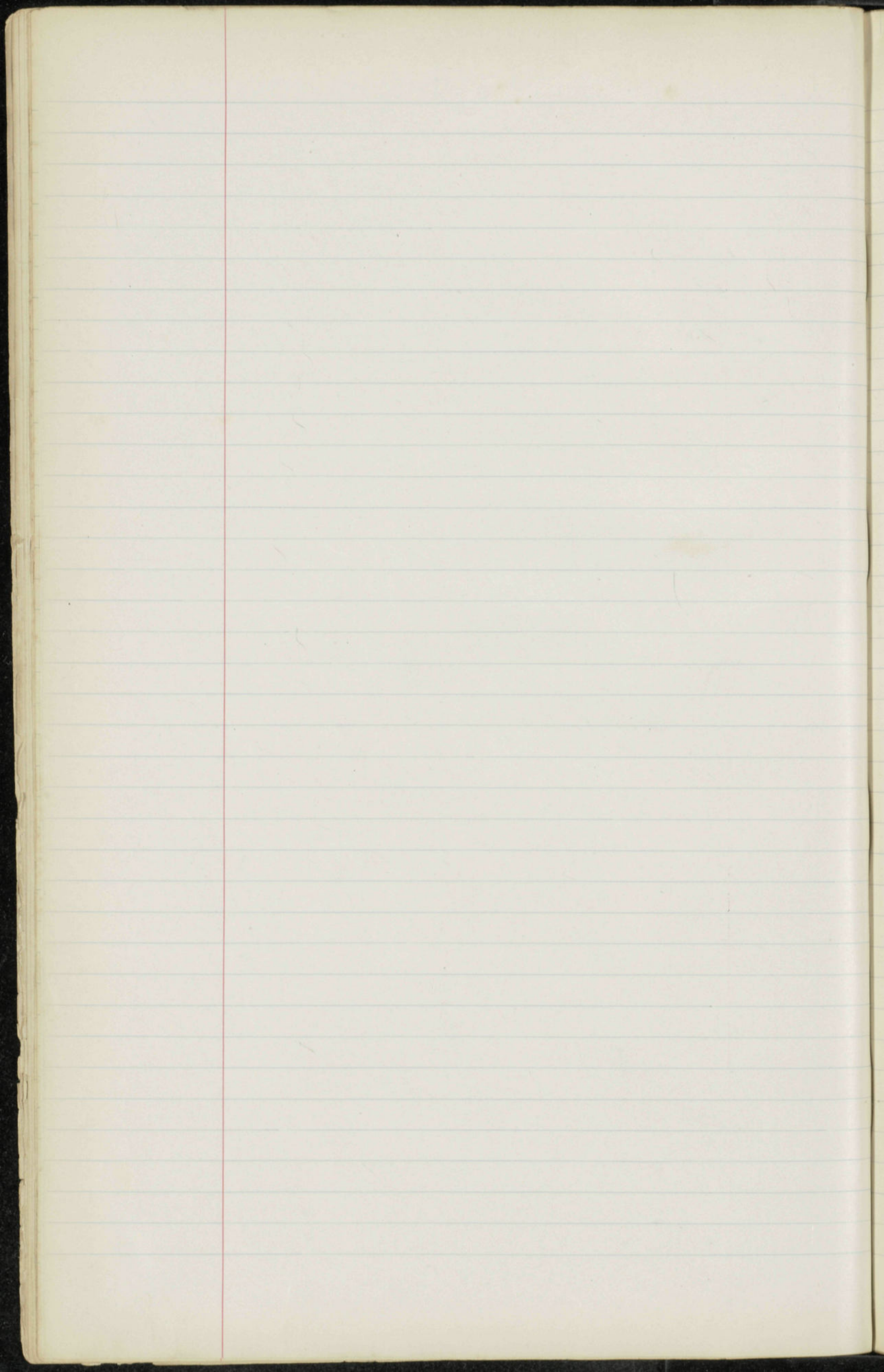
(sique) M^rme - Bath

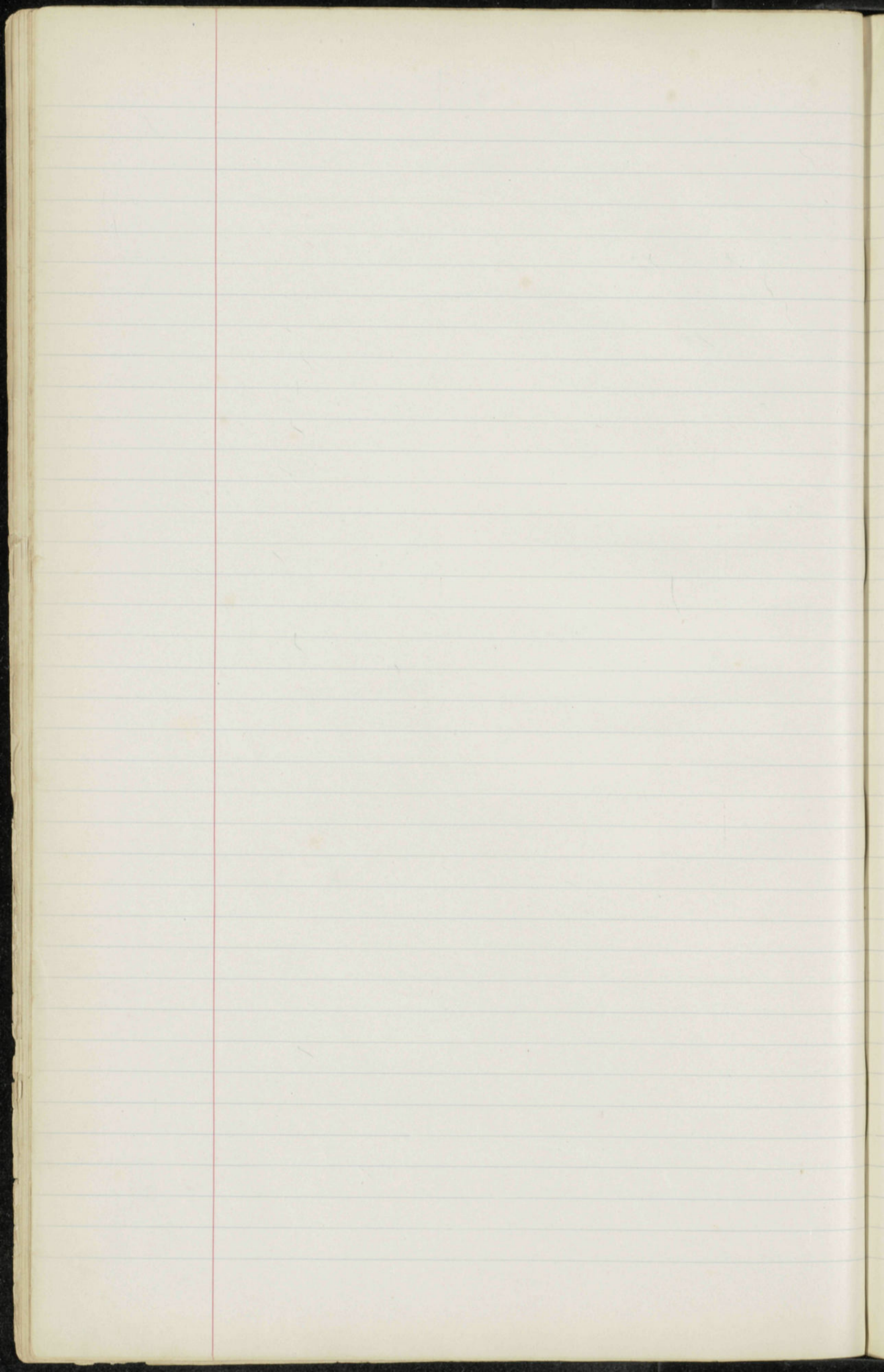
Par ordonnance le Secrétaire (sique) Ch. Vanhove.

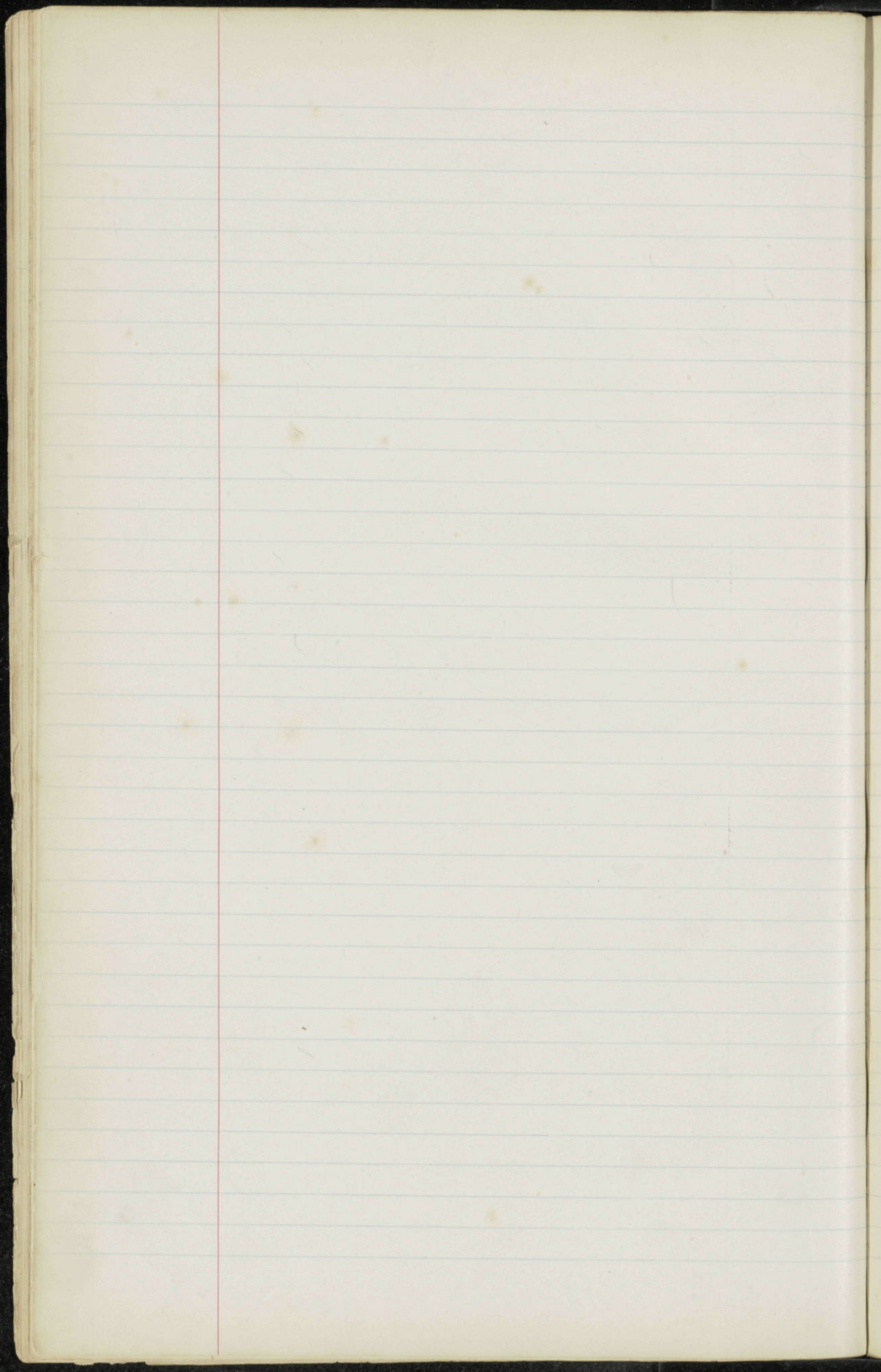
À la Commission pour la Conservation des Monuments etc.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance (de la Commission des Monuments) Ent. 12930, p. 76).









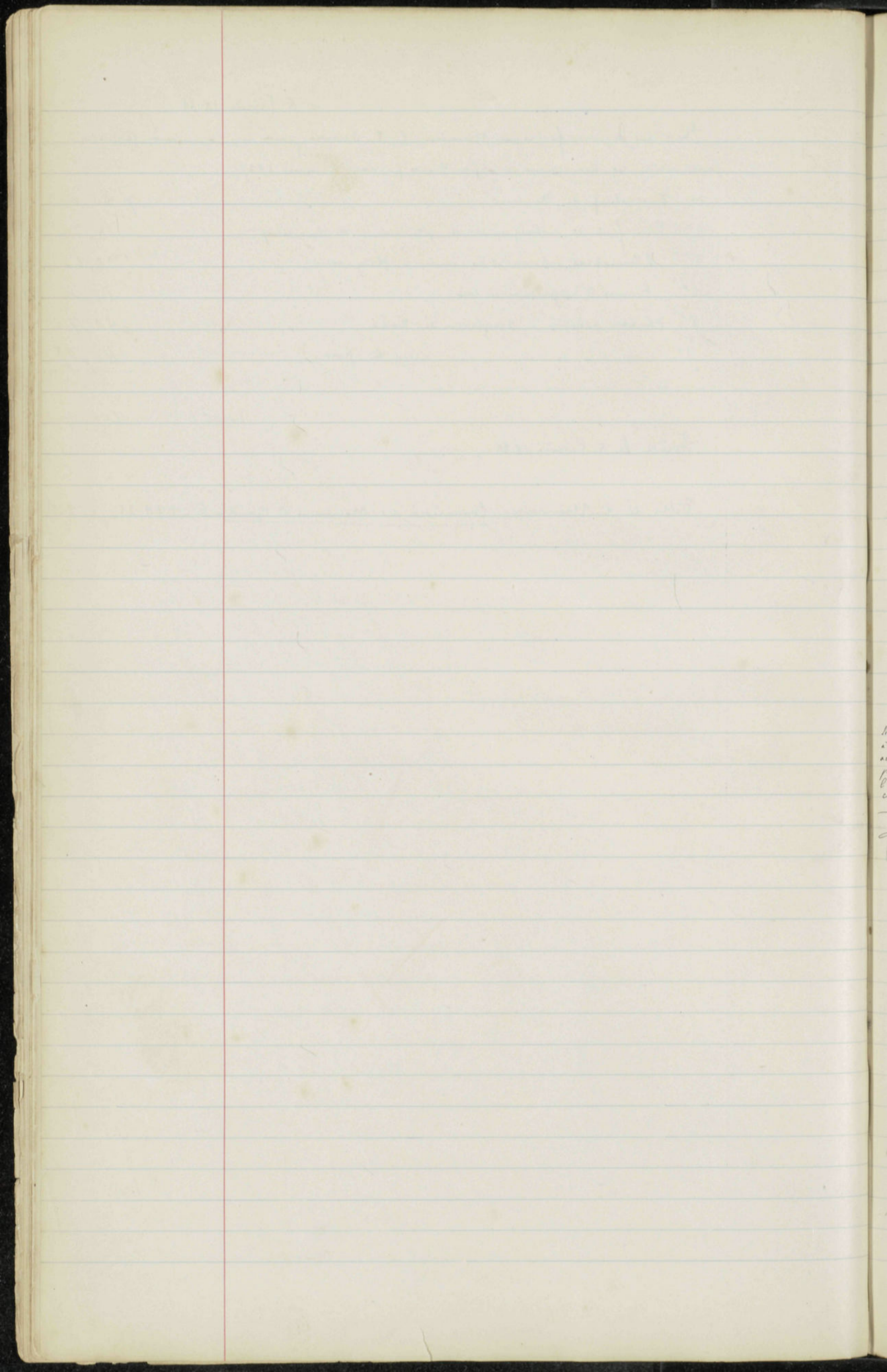
8 Février 1838.

État des Dépenses faites par Monsieur C. P. Serrua pour la Commission pour la Conservation des monuments et objets d'arts pendant l'année 1837.

v	3° Bas relief de Tournai	50,00
	4° Pour frais de déchargement et placement du bas relief	18,75
v	5° Souffettes achetées à la vente d'Huyvetter	28,82
v	6° Formes d'impression en bois	19,00
	8° Chartes achetées en Angleterre de Roda.	90,75
	9° " " " " avec le port	41,08
		<hr/>
	(Total)	400,00

Arrêté le 8 Février 1838.

(Bull. de l'Université. Commission des Monuments à Gand - C. 12928, p. 238)



Gand, le 11 Septembre 1838.

Messieurs,

Répondant à votre dépêche du 7 de ce mois nous avons l'honneur de vous informer, que, par suite de l'établissement récent au local de l'Université en cette ville de l'école de juris civil, nous nous sommes vus forcés de déplacer et de transférer à l'hôtel de ville dans une salle, que nous tenons de votre munificence, les antiquités, livres et chartes, qui composent notre petit Musée.

Cette collection n'a pas obtenu, depuis l'année dernière, un accroissement bien considérable, les fonds dont nous disposons pour ces objets étant d'une importance minime, et le prix des antiquités devenant par suite du goût qui s'en propage journellement, pour ainsi dire inabordable.

La Commission pour la Conservation des Monuments.

(Signé) P.V. Vermeir.

Par ordonnance

Le Secrétaire

(Signé) C. P. Saurme.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand, t. 129 28, p. 239).

M. Van de Vime apprend à la Commission qu'il a fait accord avec M. Vermeir pour dessiner la façade de l'Oratoire de St Macaire de la Vierge.

Séance du 10 X^{bre} 1838.

La Commission décide que la somme de quinze cents francs accordé par le Gouvernement pour faire des réparations aux Ruines de S. Baron, sera employé à restaurer d'abord la chapelle de St Macaire.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance (de la Commission des Monuments) cat 129 29, p. 65).

Séance du 13 Janvier 1839.

La Commission décide qu'elle prendra un exemplaire de la publication de M. S. Serre sur la Tour d'Anvers.

M^r De St Cyvois et Saurme s'engagent à publier le plus tôt possible le catalogue des objets conservés au Musée historique.

(Idem, ibidem, p. 66).

Acq. Corr. 66. 10 francs différé

Séance du 3 mars 1839.

M^r Blommestein fait hommage d'un exemplaire de ses Oudvlaemsche gedichten.

M^r Van de Vime offre au nom de M^r le Major Loys un ex. de son Mémoire sur les Forestiers de Flandre, en langue française et en langue flamande.

On allouera la somme de 30 francs pour faire bêcher et niveller l'enclos des ruines de S. Baron. On y fera planter des arbres pour une somme de au moins 30 francs. M^r Vande Vinne et Serre auront soin de cette plantation.

M^r Vande Vinne remet à la Commission le dessin de la maison dite Wambroen stein.

(Bibl. de l'Université. Reg A. p. 67).

Séance du 8 juin 1834.

M^r Vande Vin rend compte de l'état des travaux exécutés jusqu'à ce jour aux ruines de l'ancienne abbaye de S. Baron.

On décide d'allouer annuellement la somme de cinquante francs au S^t Maspart, au lieu des dix francs qu'on lui avait accordés jusqu'ici.

(Idem, ibidem, p. 68).

Gand, le 27 Août 1839.

A Messieurs les Bourgmestre & Echevins de la ville de Gand.
Messieurs,

Quand au seul monument (les ruines de St Baron) dont la surveillance spéciale lui a été confiée par le Gouvernement, la Commission a employé les sommes qui avaient été mises à sa disposition en restaurant la chapelle de St Machaire et une partie du cloître y adjuvante et transformant le préau en jardin.

Le Président
(Signé) Chs. Verrier.

[Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments à Gand. C. 12928. p. 247].

Séance du 30 Décembre 1839.

D ... M^r Van Orden, à Haandam, fait hommage à la Commission d'une médaille en bronze frappée en commémoration de la visite du grand-Duc de Russie à la Chambrerie de Pierre-le-Grand à Haandam, le 17 avril 1839.

N. 1184

Sanctuarium

On décide que M^r Vander Vinne prendra des informations sur ce qui coûterait le plafonnage de la Salle de la Chapelle St Machaire.

X

On décide que le Catalogue des objets de Curiosité du Musée sera publié sous le Messager des sciences historiques, et qu'il en sera tiré 300 exempl. à part dont un certain nombre sera donné à MM les membres de la régence, aux membres-souscripteurs, etc, le reste sera mis en vente au profit du Musée historique. On y joindra deux planches 1^o la Chapelle gothique adhérente à Tournai; 2^o le mortier, la lampe et la sonnette et autres objets, 3^o pour les 300 ex. à part la pierre tumulaire de Damme.

v

D. 110.

[Bibl. de l'Université. Reg A. p. 70].

Séance du 3 février 1840.

Le Secrétaire (De S. Genois) présente aux membres:

D 1^o une médaille frappée en l'honneur de Henri de Gand. Cette médaille est offerte au Musée historique au nom de M^r le C^r Goethals - Peckton.

D 2^o une médaille offerte de la part de M. Heunelert, Architecte de la ville de Tournai.

3^o un exemplaire du poème Strande de la part de la Société Den Olijftak, d'Anvers.

Sanctuarium

La Commission décide de faire crépir et plafonner l'intérieur de la chapelle

de J. Machaire.

(Idem, ibidem, p. 71).

Séance du 9 mars 1840.

M^e Regnaud s'entendra avec M. Vander Vinne pour les travaux de maçonnerie à exécuter aux Puits de St Baron.

(Idem, ibidem, p. 71).

Séance du 15 mars 1840.

Le Secrétaire est autorisé à souscrire aux études archéologiques de M. Selenel.

(Idem, ibidem, p. 71).

A

25 September 1840.

De ondergeteekende Archivarius der stad Gent verklaert dat heden de heer Goetghebuer, architect alhier, ter onzer bewaring gesteld heeft een groote teas, in spijsschen hout, met beeldhouwerij versierd, verbeeldende de Patronen van de voormalige Neringen van de kruideniers, kerstmakers en kaasverkoopers, en van dezelfde voortkomende, als aangekocht in het stoffhuis van wijlen hennu deken vander Perre, onlangs hier overleden, ter behoeve van de commissie ter bewaring van kunstwerken en geschenkenstukken alhier. De ondergeteekende zal ten allen tijde bereid zijn, op 't verzoek der rechthebbenden, die teas weder te geven. — Gent, den 25^{en} September 1840

(Get.) Pr. van Duyse.

Handt geplacet ter Consignatiekamer
van Stadsarchieven

25 Sept. 40

(Get) Pr. v. D.

(Oorspronkelijk stuk in de Bibl. der Hogeschool ^{lijkt te} Duss Commission des Monuments de Gand. Fardes Inventaire de Musée historique.)

Gand, le 7 Août 1840.

A Messieurs les Bourgmestre & Echevins de la ville de Gand.

Messieurs,

Conformément au désir exprimé dans votre lettre du 24 Juillet dernier de recevoir un rapport sur l'état de la Commission, nous avons l'honneur de vous informer que pendant le courant de cette année la Commission a continué de s'occuper des travaux de restauration aux ruines de l'ancien abbaye de St. Bavon: Ces travaux touchent actuellement à leur fin et seront achetés d'ici à quelques mois.

La Commission a ensuite chargé quelques uns de ses membres de la rédaction du catalogue des objets faisant partie du musée historique. Ce catalogue sera imprimé sous peu et la Commission aura l'honneur d'offrir quelques exemplaires à la Régence.

Enfin la Commission a continué son travail sur l'origine des noms des rues

Le Président (signé) Ch^s Verrié.

Le Secrétaire (signé) C. P. Serruere

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments de Gand, t. 129 28, p. 249)

Séance du 25 février 1841.

La commission décide d'acheter s'il est possible deux figures en grès représentant tout le capitaine Borluut et sa femme provenant de leur monument dans l'église de Blasius Boude, qui doivent être vendus cet après midi même à la vente des statues, bustes, etc. appartenant à M^r Maes-Neuberg.

(Bibl. de l'Université. Reg. A. de la Comm. des Monuments, p. 72).

Séance du 20 mars 1841.

M^r Requens a acquis pour la Commission 5 Registres provenant de l'ancienne corporation dite des Vindictanciers et une des Zaverniers ou Hoseliers. Au prix de 11 fr.

M^r Siret offre par l'entremise de M^r Van der Vinne un exemplaire de son poème sur le Beffroi de Gand.

M^r Serruere informe M. M. les membres que s'étant rendu avec M^r Goetgheluer à la vente des statues de M^r Maes pour y acheter les figures en grès provenant de la tombe du Capitaine Borluut, ils ont trouvé que ces figures étaient dans un tel état de dégradation, qu'elles n'offraient plus aucun intérêt et que par conséquent il n'y avait pas lieu à les acheter.

M^r Van der Vinne et M^r Genois se rendront aux ruines de S. Bavon.

(Idem, ibidem, p. 74)

Séance du 28 juin 1841.

M^r VanderVin montre à la Commission un dessin d'une partie de la mosaïque qui se trouve dans le cloître des ruines de S. Baron.

La Commission décide d'accorder à M^r VanderVin, fils, la somme de 80 fr. pour quatre dessins de la mosaïque des ruines de l'abbaye de S. Baron.

(Idem, ibidem, p. 75)

(Gand, 30^e 1841.)

Monsieur,

..... Dans votre rapport de l'année dernière vous avez fait connaître au Collège de Banneux & Coheins que la Commission avait chargé quelques uns de ses membres de la rédaction de catalogue des objets faisant partie du musée historique et que ce catalogue serait imprimé sous presse. Ces renseignements ayant été mis dans le rapport du Collège, il serait intéressant de savoir si cette impression a eu lieu, afin d'en dire quelque chose dans le rapport de cette année.

(Signé) Ch. Vanhove.

Gand, 30^e 1841.

Monsieur C. A. Verrier, Président de la Commission pour la conservation des monuments et objets d'art à Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance (de la Commission des Monuments)
Cat. 12930, p. 86)

Voir plus loin une lettre de Locatelle Van

1841.

Séance du 28 Février 1842.

..... Un membre de notre commission demande qu'il soit satisfait aux vœux de la Régence de Gand par la reddition d'un compte bien détaillé de nos recettes & de nos dépenses depuis plusieurs années. — On exige en outre qu'il soit justifié par l'existence de pièces comptables régulières de l'emploi du subside de fr 1500 alloué par le Gouvernement belge.

(Bibl. de l'Université. Reg. H. p. 76)

Séance du 7 mars 1842.

Le secrétaire (Serrure) exprime le regret de ce que à la dernière séance on n'ait pas manifesté avant son départ le désir d'avoir le compte détaillé de l'emploi des 1500 fr accordés par le gouvernement pour faire des restaurations aux ruines de l'abbaye de S. Baron.

(Idem, ibidem, p. 77).

Séance du 17 mars 1843.

... Le Secrétaire présente à la Commission cinq almanachs et un exemplaire des Costes

mes d'Écloso et de Semblable imprimés à Gand en 1621.

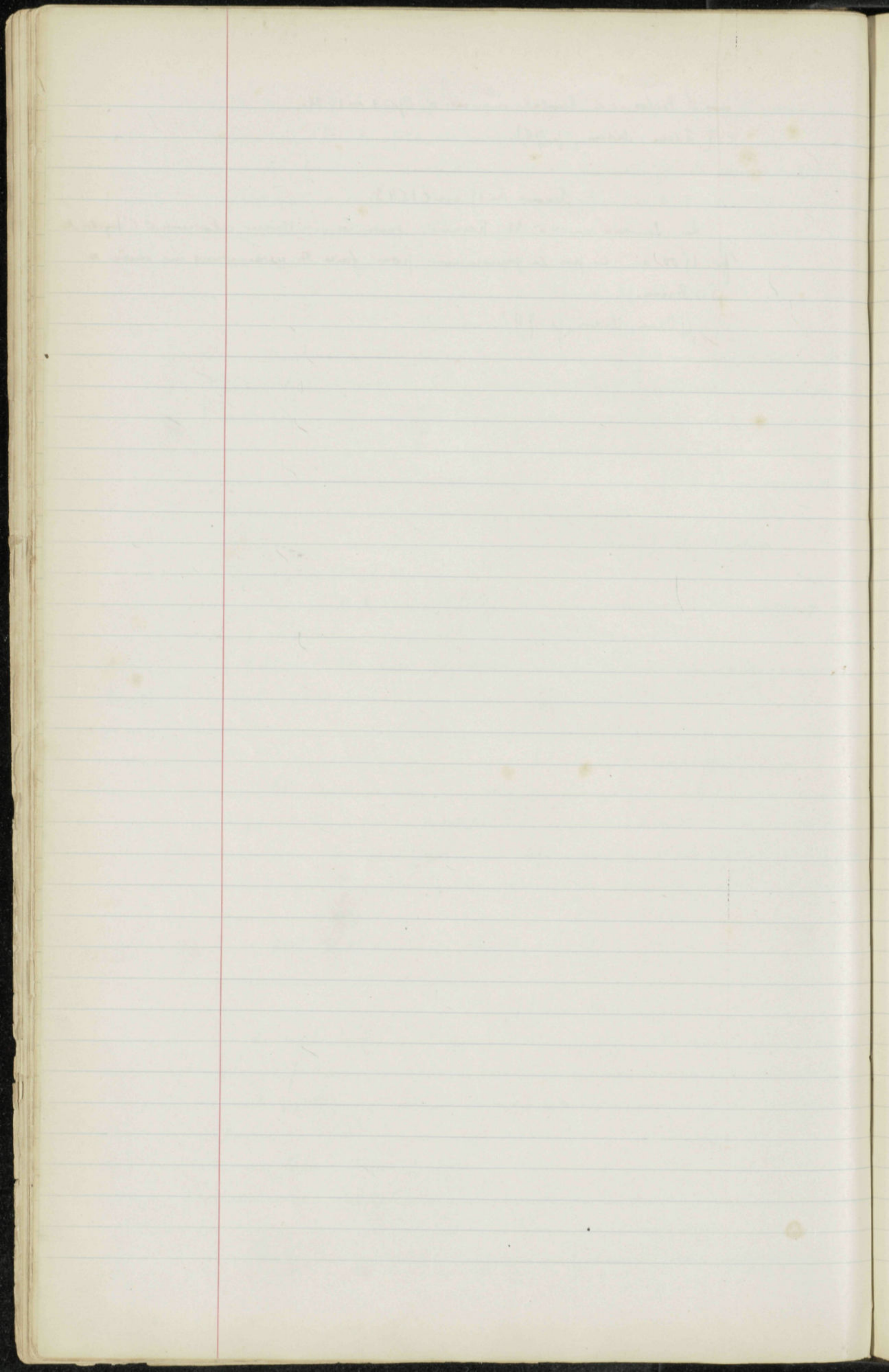
(Idem, ibidem, p. 78).

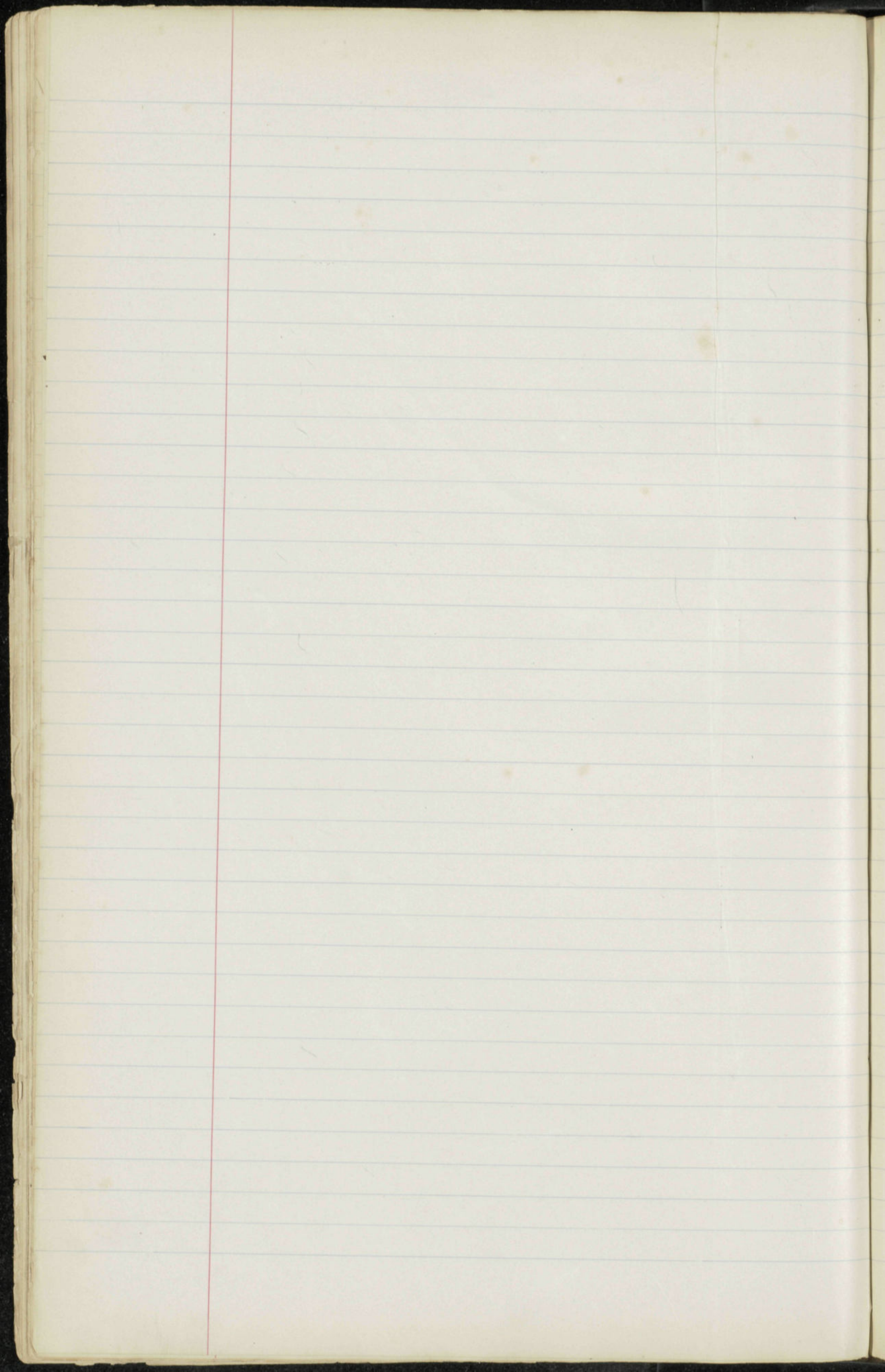
Séance du 19 avril 1843.

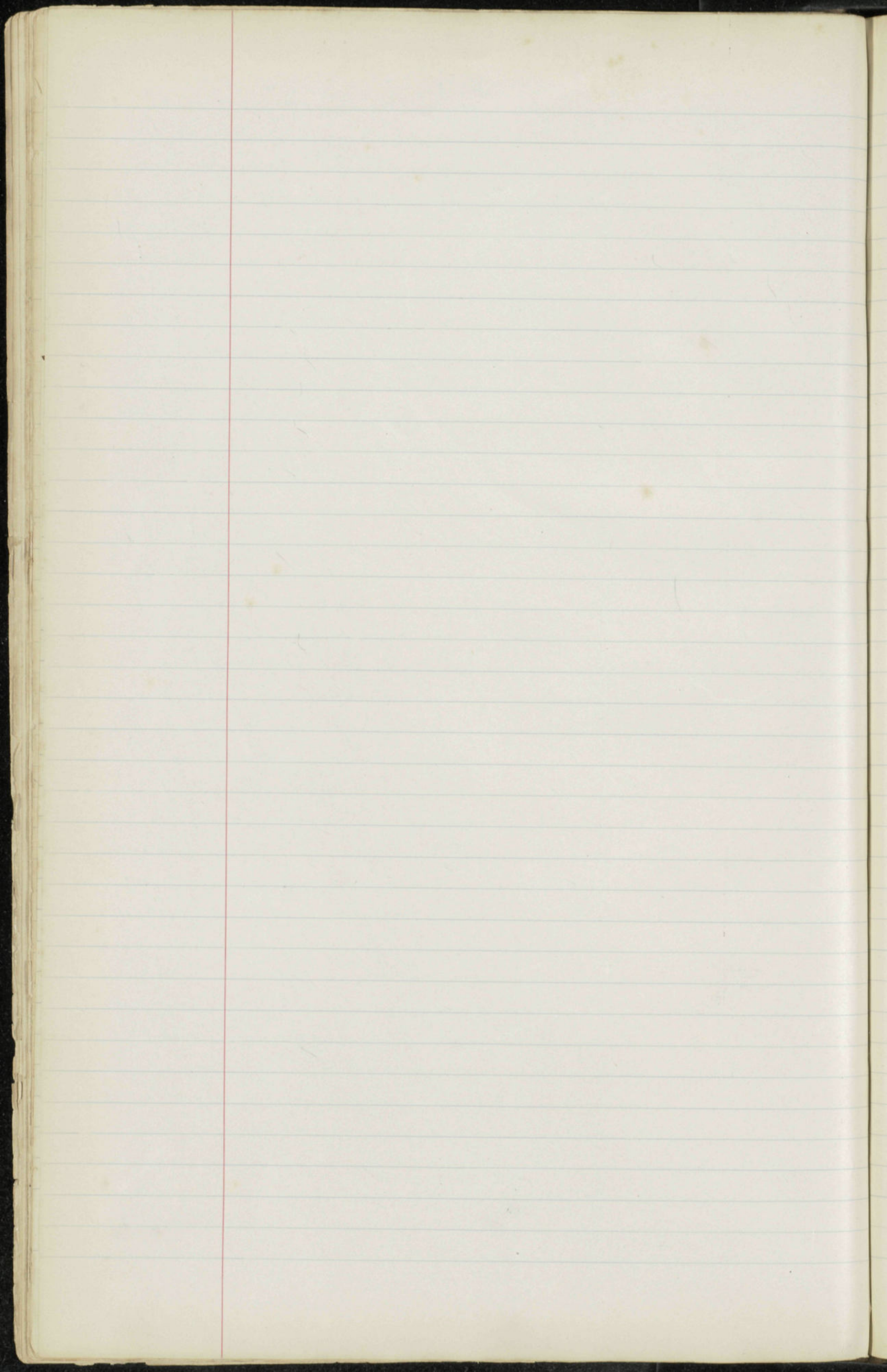
Le Secrétaire remet à M. Regnaud toutes les quittances relatives à l'emploi de fr. 1500 accordés par le gouvernement pour faire des excavations aux mines de S. Baron.

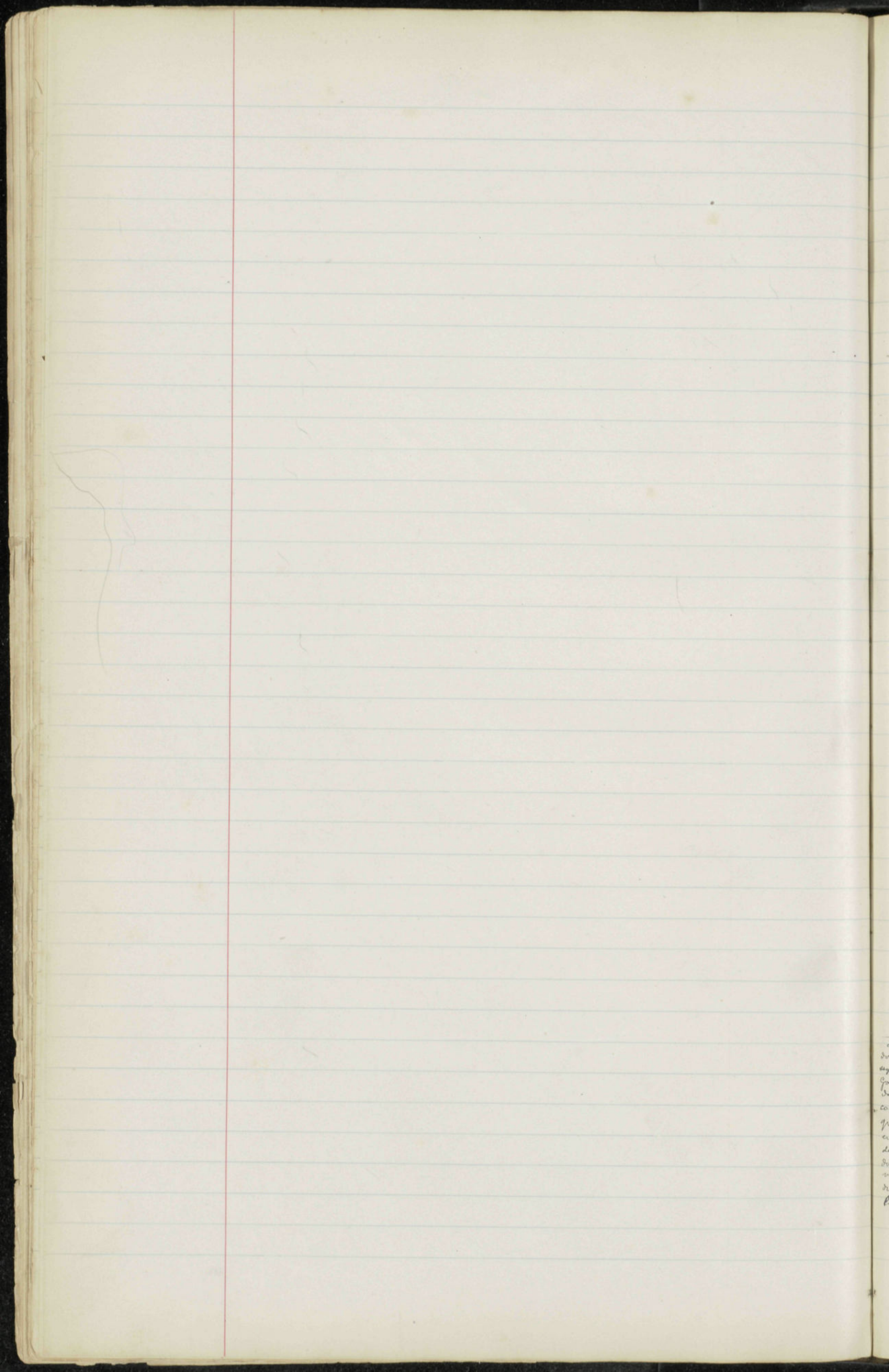
(Idem, ibidem, p. 79).

Madame Reg. Crois-verte p. 80 Séance du 18 juin 1844
" " " " " 81 " " 3 sept 44









Gand, le 2 Octobre 1841.

A Monsieur Vanhove, Secrétaire de la Régence.

Monsieur,

En réponse à votre lettre d'hier j'ai l'honneur de vous informer que la rédaction du catalogue des objets composant le Musée historique à l'hôtel-de-ville de Gand n'est pas encore achevée par les Membres de notre Commission chargés de ce travail.

Le Président de la Commission

(signé) Ch. Verrië.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928, p. 250).

mm van Dyck

Gand, le 2 Octobre 1844.

Messieurs

Nous avons fait connaître au Conseil Communal, par suite du rapport que vous nous avez fait l'année dernière, que l'exiguïté de vos moyens ne vous ont pas encore permis de raporter les fouilles dans les ruines de St Macaire.

Le Conseil nous a en conséquence chargés de vous inviter à nous faire connaître la situation actuelle de votre Caisse, afin que pourrions apprécier vos ressources, le Conseil soit à même d'examiner s'il peut y avoir lieu à prendre de nouvelles dispositions en votre faveur.

Il vous a aussi chargés de vous inviter à faire mention dans vos futurs rapports annuel de votre situation financière & à nous faire parvenir l'inventaire des objets divers qui composent vos collections & à envoyer avec votre rapport annuel un état supplémentaire de ceux de ces objets dont vous auriez nouvellement enrichi le dépôt qui vous est confié.

Le Collège de Bourghes & Echenies

(signé) Van Pottelsteghe.

Par Ordonnance, Le Secrétaire,

(signé) Ch. Van hove.

A la Commission de Conservation des monuments & objets d'art.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondance. Cat. 12930, p. 91).

Séance du 31 octobre 1844.

La Commission décide qu'une somme de cent cinquante francs sera mise à la disposition de M. Van Looken pour commencer des fouilles dans l'ancienne cloître de S. Baron.

(Reg. A. p. 84).

de la description (deux) donne lecture d'un passage relatif à la ville de Gand, qui se trouve dans le voyage de Montaigne le voyageur, qui se trouvait à Gand en 1563, entre dans quelques détails assez curieux; il donne entre autres une vue générale d'une partie du palais ou manoir de Charles-Quint.

Séance du 22 janvier 1845.

M. Van Boterem rend compte des travaux qu'il a fait exécuter aux ruines de l'ancienne abbaye de S. Baron. Il fera remplacer les planches qui se trouvent dans la salle au-dessus de la chapelle de S. Machaire par les briques qui formaient la mosaïque dans la crypte de S^{te} Marie. On y transportera également la chapelle gothique qui a été achetée à Tournai il y a quelques années. Cette pièce sera incrustée dans la muraille.

La Commission décide de porter à trois cents francs la somme allouée pour faire les différentes restaurations et travaux aux ruines de S. Baron.

M^{rs} Bodart

(Bibl. de l'Université. Reg. A. p. 85).

Gand, le 24 Janvier 1845

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand.

Messieurs,

La Commission pour la conservation des monuments, dans la séance du 22 Janvier, m'a chargé de répondre à votre lettre du 14 Décembre dernier.

Trois Membres de la Commission se sont chargés de rédiger un catalogue raisonné de tous les objets recueillis par elle depuis l'organisation du Musée historique jusqu'à ce jour. Ce catalogue, qui est assez développé, vu le grand nombre d'objets à décrire et les détails dans les quels on a dû entrer, va être livré à l'impression. Dès qu'il aura paru la Commission aura soin d'en mettre un certain nombre d'exemplaires à la disposition de la Régence.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire.

(Signé) C. P. Serrure.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments ^{à Gand} C. 12925, p. 264)

Séance du 10 avril 1845.

M. Vander Vin communique à la Commission un dessin fait à la plume par un certain Robitaille. C'est un facsimile d'un ancien manuscrit contenant le Pater.

La Commission décide de mettre encore à la disposition de M. Van Lotkem la somme de cent et soixante douze francs et quatre ^{vingt} deux centimes. Cette somme jointe à celle de trois cents francs allouée précédemment absorbe le reliquat sur les budgets des années 1839, 1840, 1841, 1842.

M. Vander Vin propose de prendre des mesures de surveillance pour rapport aux personnes qui visitent les ruines de S. Baron. Il croit qu'il serait bon de n'y admettre les personnes de la ville que pour autant qu'elles soient munies de cartes délivrées par des membres. On se bornera à recommander au Concierge à exercer la surveillance la plus stricte.

M. Van Lotkem donne lecture de l'article sur les fouilles faites aux Ruines. Cette notice paraîtra dans le Messager des Sciences historiques.

(Bibl. de l'Université. Reg. A. p. 86.)

Séance du 19 avril 1845.

M. Van Lotkem dépose quelques objets qui ont été découverts dans les ruines de S. Baron. Ce sont 1° une épingle en bronze, 2° un morceau de poterie rouge. Les deux objets sont romains, 3° une mâchoire de sanglier, 4° un d'ivoire d'un autre animal.

Il apprend à la Commission qu'on a encore découvert cinq tombes. La Commission décide qu'on les ouvrira encore aujourd'hui même vers 3 heures.

La Commission envoie à l'exposition d'objets d'antiquités ouverte à l'université: 1° le portrait de père de Yonghe. 2° le dessin de la maison d'Utenhoue.

(Idem, ibidem, p. 87).

Séance de 10 juin 1845.

Le secrétaire présente sous son nom qu'en celui de M. Van Lotkem, l'état des dépenses faites aux mines de S. Baron depuis le 1 Décembre 1844 jusqu'au 20 avril 1845. Cet état s'élevé à la somme de

	ƒ 455,61,
la somme allouée s'élevait à	ƒ 472,82,
il restait encore un excédant de	ƒ 17,21

M^r Van Lotkem avait encore en caisse:

1° La somme de	0,44
2° celle de	33,29
Il reste une somme de	ƒ 51,49

responsable pour continuer les travaux aux mines de S. Baron.

(Idem, ibidem, p. 88).

Séance de samedi 26 juillet 1845.

La Commission décide de mettre encore à la disposition de M^r Van Lotkem la somme de cent francs pour continuer les fouilles aux mines de S. Baron. Cette somme sera prise sur celle de ƒ 232,90, qui restait disponible sur le budget de 1843.

Le secrétaire est chargé d'acheter deux barres de fer qui seront placées aux mines de S. Baron.

La Commission décide que le traitement du sieur Poelman sera porté de cinquante francs à soixante. Cette augmentation prendra cours à dater du premier janvier prochain.

(Idem, ibidem, p. 89).

Gand le (sic, entre le 24 Janvier et le 4 Nov. 1845).

A (sic)

Afin de rendre plus pittoresque la rue intérieure des mines de St Macaire, elle a fait opérer des plantations sur le parti de terrain vague qui accompagne ces vénérables restes de l'antiquité visités journellement par des voyageurs de toute nation. — Les dessins coloriés représentant fidèlement le pavé en mosaïque découvert dans cette localité sont achevés et se trouvent déposés à l'hôtel-de-ville parmi les collections formées par la Commission susdite.

Le Président

(signé) C. A. Verri.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928, p. 265).

Gand, le 14 Janvier 1846.

Messieurs,

Conformément à la lettre de Mr le Gouverneur de la Province en date du 12
et de D^{ns} Reg^A/20 N° 50, nous vous prions de vouloir bien nous faire parvenir par
l'intermédiaire de ce haut fonctionnaire un rapport détaillé en double 1° sur les
travaux exécutés, moyennant le subside de quinze cents francs, qui vous a été
accordé par Arrêté Royal du 24 Juin 1837, pour restaurer les mines de
l'ancienne abbaye de St Baron et 2° sur l'état actuel de ces mines.

Le Collège de Bourgeois et Echevins,

(etc.)

(Bibliothèque de l'Université. Reg. Correspondance de la Commission des
Monuments) p. 95).

Séance du 14 janvier 1846.

... Après l'apparition du catalogue de la vente des gravures de feu M. De Buer
maecker la Commission se réunira à l'effet de décider l'emploi que l'on fera des fonds
qui restent en caisse.

(Reg. A. p. 93).

Gand, le 11 Février 1846.

A Messieurs les Bourgeois et Echevins de la ville de Gand.

Messieurs,

En réponse à la lettre que vous nous avez adressée le 14 de Janvier, nous avons l'honneur de vous transmettre un rapport détaillé sur l'emploi du subside de 1500^f accordé par Arrêt Royal du 27 Juin 1837.

A cette époque presque tous les vestiges de l'Abbaye de S^t Baron étaient ensevelis sous les débris des toitures écroulées; au moyen du légu subside accordé par la ville de Gand quelques décombres en avaient été soulevés, et on avait découvert ainsi dans une crypte un pavement exécuté en petits carreaux, qui représentait les divers voies d'une mosaïque. L'état d'abandon, où ces mines se trouvaient depuis trois siècles, exposées qu'elles avaient été aux spoliations de divers propriétaires, qui s'étaient succédés, exigeait des réparations immédiates, et le pavement que l'on venait de découvrir était trop précieux pour que l'on ne tentât point de le mettre à l'abri des intempéries de notre climat.

Ce fut dans cette intention que la Commission demanda un subside au Gouvernement; mais le chiffre qu'elle obtint ne lui permit point de réaliser son projet. Elle a donc dû se borner aux travaux suivants:

- 1° à exécuter plusieurs travaux à une salle qui se trouvait au-dessus de la voûte de la chapelle, entre autres à y placer un escalier & à couvrir la cage d'une toiture, à y exécuter des travaux de ~~maçonnerie~~ crépissage et de plafonnage et à y placer un plancher, &c.
- 2° à niveler le préau et à débayer une des caves;
- 3° à restaurer une porte donnant dans la crypte;
- 4° à réparer les murs extérieurs &c.

On a payé au maçon Thiépoint pour les travaux mentionnés sous le N° 1... 634,63.

Item au charpentier Poelman	582,61
Item au vitrier Vandemirkele	45,35
Item sous le N° 2 pour main d'œuvre	94,54
Item sous le N° 3 au tailleur de pierres Voiron	74,20
Item sous le N° 4 pour main d'œuvre &c	68,63
Ensemble	1500,00

Depuis, quelques travaux de conservation furent encore exécutés aux mines. La Commission se trouvant dans l'impossibilité, faute de moyens pécuniaires, de conserver le pavement en mosaïque dont nous venons de parler, voulut au moins soustraire à une perte totale tout ce que l'humidité et la gèle de huit siècles n'avait point détruit. On fit enlever, avec toutes les précautions possibles, les carreaux que le temps avait épargnés et on les plaça sous la chapelle de S^t Macaire dans leur symétrie première.

Le pavement enlevé, on fit des fouilles dans le terrain: après des recherches impuissantes on vint à découvrir douze tombeaux dans la partie de la crypte qui fait face à

l'entrée, et neuf dans la partie latérale. Ces tombeaux sont maçonnés en moellon, enduit d'un mortier qui était encore en bon état et d'une couleur rougeâtre. Leur forme, assez semblable à celle de la coiffe d'une momie, marquait le contour de la tête et du corps. Quelques uns ont conservé, dans la partie supérieure ~~des~~ traces d'une saignée qui a servi au couvercle, dont cependant on n'a trouvé aucun débris; il est apparent que ces tombeaux ont été fouillés à l'époque où le pavement en mosaïque y fut placé. Chaque tombeau contenait un squelette dont les os, remarquables en général par leur grande dimension, étaient dans un état très avancé de déperissement: on n'y trouva aucune inscription, mais on a pu inférer de la chronique de l'Abbaye que ces tombeaux avaient appartenu à des Prêtres de ce monastère et à d'autres personnages importants par leurs vertus qui y étaient déçédés et qui y furent ensevelis depuis 762 à 1224.

On a laissé ces tombeaux à découvert, mais les débris des squelettes ont été déposés dans une espèce de charnier.

A l'abri des travaux qui ont été exécutés, la Chapelle de S.^t Machaire se trouve dans un bon état de conservation, mais les voûtes, dans d'autres parties de ces ruines qui sont exposés à l'action destructive des pluies, menacent de s'écrouler. — Les murs d'enceinte, où les eaux pluviales s'infiltrent continuellement et en détruisent la cohésion, exigent des réparations considérables d'ici à peu de temps et auxquelles les faibles moyens que possède la Commission ne suffisent pas. La Commission désire vivement que le Gouvernement veuille bien lui allouer un nouveau subside pour subvenir à cet entretien, dont l'exécution devient urgente.

Agnez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président de la Commission

(signé) Ch. Verrier.

Le Secrétaire

(signé) C. P. Serrure.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928, p. 272)

Séance du 28 mai 1846.

La Commission décide qu'à l'avenir les fonds dont elle pourra disposer seront en grande partie consacrés à l'acquisition:

- 1^o d'ouvrages imprimés à Gand ou publiés par des gantois à l'étranger,
- 2^o de gravures ou dessins concernant la ville de Gand, ou exécutés par des artistes nés à Gand, ou par des artistes nés dans la Flandre Orientale.

M^r Van Soeken est autorisé à dépenser 350 à 400 francs pour l'acquisition de gravures à la vente de Breumacker.

A Le Secrétaire (Seruere) informe la Commission qu'il a fait à la vente de M. Ch Dupré qui a lieu (n^o) le 18 mai dernier quelques acquisitions d'objets d'antiquités pour le Musée historique, dont le montant s'élève à la somme de $\text{fr } 75,60$.

M. Goetgebuer présente au nom de M^r C^t. De Bruycker, une demande tendant à pouvoir aller faire des études et prendre des vues dans l'enclos des mines de S. Barou. La Commission décide de lui accorder cette faculté pour un terme de trois mois (du 24 mai au 24 août).

(Reg. A. p. 96.)

Gand, le 24 Mai 1846.

A Messieurs les Présidents et Membres de la Commission pour la conservation des monuments.

Messieurs,

Desirant faire ces dernières études d'après les mines de l'ancienne abbaye de S. Barou à la vieille citadelle en cette ville, je viens vous prier de vouloir m'accorder la permission nécessaire pour y avoir le libre accès.

Ayez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

(Signé) C^t. De Bruycker,

rue des remparts, 9.

(Reg. Correspondance. Cat. 12930. p. 99.)

St-Barou le 28 mai 1846

Séance du 21 juillet 1846.

M^r Van Lokeren se charge de remettre à M. Roelandt une note relative aux travaux que l'on pourrait encore exécuter aux mines de S. Barou.

M^r Van Lokeren informe encore la Commission que les acquisitions faites à la vente de feu M. De Brunnacker ne s'élèvent qu'à la somme de 225 francs environ.

Le Secrétaire informe la Commission que M. le chevalier de la Bassé-montagne a fait don de pièces sculptées provenant d'une ancienne cheminée qui se trouvait dans une maison de M. Kegel, près de l'église de S. Sauveur. Ces débris ont été déposés aux mines de l'abbaye de S. Barou.

(Reg. A. p. 97.)

Séance du 24 Juillet 1846.

Après lecture du Procès verbal de la séance précédente, M^r Van Lokeren, conformément à sa promesse, soumet à l'assemblée la Note des travaux, que l'on pourrait

utiliser pour faire exécuter aux mines de S. Barou en cette ville. Les mines de M. Van Lokeren la somme de 219,70 fr pour acquisitions faites à la vente de feu M. De Brunnacker. La Commission décide qu'à l'avenir personne ne sera admis à aller prendre

ou faire des études aux mines de l'ancien abaye de S. Baron à moins qu'il n'en ait obtenu l'autorisation de la Commission. Cette permission leur sera accordée par la Commission et délivrée par le Secrétaire.

.... M^r De Burscher Edmond fait hommage à la Commission d'un exemplaire du Précis historique de la Société royale des Beaux-arts.

(Reg. A. p. 98).

Séance du 18 août 1846.

.... La Commission décide d'accorder au Sr. J. B. Sammeus un permis pour aller faire ses études aux mines de S. Baron, à dater de ce jour jusqu'au 1 octobre.

(Reg. A. p. 99).

Séance du 22 avril 1847.

Le Secrétaire (Serruere) informe la Commission que M. le Docteur Snellaert a renvoyé au nom de Madame V^{re} Willems vingt-huit volumes imprimés de musique ancienne qui avaient été communiés à feu M. Willems.

Gand, le 1^{er} juillet 1847.

Messieurs,

Nous saisissons cette occasion pour vous prier de nous transmettre en même temps l'inventaire de tous les objets appartenant à l'institution et dont l'envoi vous a déjà été demandé par notre lettre du 14 Décembre 1844.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins.
etc.

Ma Commission de Conservation des monuments et objets d'art à Gand.

(Reg. Correspondance, cat 129 30. p. 104).

Gand, le 16 juillet 1847.

Messieurs,

En réponse au dernier paragraphe de votre lettre du 25 Mai passé, nous avons l'honneur de vous informer que deux salles ou local dit de la Trésorerie à l'hôtel de ville seront mises à votre disposition, sous conditions 1^o qu'une clef restera déposée entre les mains du Concierge le Sieur S. Demoor auquel vous pourriez dès à présent vous adresser pour prendre possession des places et 2^o que le local que vous occupez actuellement sera remis à la disposition du susdit concierge.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins.
etc.

À la Commission pour la Conservation des Monuments et objets d'art à Gand.

(Reg. Correspondance, p. 104).

.... La Régence prie ensuite (Dépêche du 15 juillet 1847) la Commission de vouloir bien transmettre l'inventaire de tous les objets appartenant à l'institution.

Le Secrétaire, après s'en être même se référant à cette indication, prie notamment les membres de vouloir compléter le catalogue des objets recueillis par elle. M. M. De Laere Genois et Vander Meersch s'en chargeront à ce sujet qui a déjà été fait par M. Blommaert et auront soin d'y ajouter la description de tous les objets qui ont été acquis depuis cette époque.

Séance du 22 juillet 1847.

..... Il est nommé trois membres MM. Van Lothem, Wolkeas et Vander Vliet, pour faire arranger le nouveau local et pour y faire transporter et arranger tous les objets appartenant à l'institution. M. M. De Laere Genois et Vander Meersch s'en chargeront à ce sujet qui a déjà été fait par M. Blommaert et auront soin d'y ajouter la description de tous les objets qui ont été acquis depuis cette époque.

tenant à la Commission

(Reg. A. p. 102).

Séance du 1^{er} août 1847.

M. Goetgheluer annonce que M. Ch. Dupré est disposé à offrir au Musée historique deux statues. On vote des remerciements à M. Dupré et on prie M. Goetgheluer de faire transporter les deux statues dans l'enclos des ruines de S. Baron.

(Reg. A. p. 103).

Séance du 17 Octobre 1847.

MM. Van Loheru et Vanderlin qui ont été chargés conjointement avec M. Wolbers de faire exécuter les travaux nécessaires pour que la Commission puisse s'installer dans les nouvelles salles qui lui ont été accordées, font un rapport verbal de tout ce qui a été fait. Il en résulte que les travaux exécutés jusqu'à présent s'élèvent à environ fr 400.

En conséquence le secrétaire informe les membres qu'il a déposé un album aux Ruines de S. Baron afin que les nombreux étrangers qui visitent les ruines puissent y apposer leur signature.

(Reg. A. p. 105).

Séance du 24 Octobre 1847.

M. Regnaut qui jusqu'ici avait été chargé de la caisse du Musée historique la remettra entre les mains de M. De Busscher.

(Reg. A. p. 106).

Séance du 7 Novembre 1847.

Le secrétaire est chargé d'écrire à la Régence pour en obtenir l'autorisation d'avoir en dépôt les plans de l'hôtel de ville et du beffroi et autres objets qui se trouvent au local des archives, ainsi qu'une vitrine renfermant différentes antiquités trouvées au local des archives, ainsi qu'une vitrine renfermant différentes antiquités trouvées au local des archives. La Commission s'engage vis à vis de la Régence d'en dresser un inventaire détaillé.

M. De Busscher dépose vingt et une planches qu'il a tirées avec les gravures en bois appartenant au Musée historique. Il promet de faire imprimer les autres bois et clichés qu'on possède encore.

M. Roelandt promet de faire cadeau de différents objets; il s'engage d'aller voir M. Bruckhans pour le prier de faire transporter aux Ruines de S. Baron quelques pierres sculptées provenant de l'ancien abbaye de S. Pierre.

Le président fait un appel à tous les membres pour les engager à faire

Le secrétaire rappelle à la Commission que la Régence a demandé itérativement un catalogue détaillé de tous les objets qui composent le Musée historique. On décide de prier M. Philkeruys de vouloir bien s'adjoindre à MM. Van der Meerch et De Sain qui se trouvent à la salle de la Régence qui ont été désignés précédemment pour visiter cet inventaire.

hommage d'un exemplaire des ouvrages qu'ils publient.

Le Secrétaire est chargé de demander au ministre un exemplaire en plâtre des bustes de nos grands hommes ou savants qui sont exécutés aux frais du gouvernement.

M. Van Duyse fait cadeau d'un exemplaire en bronze de la médaille gravée par M. Braemt pour la fête du Vlaemsch-Duitsch Languebond célébrée cette année à Gand.

On charge le secrétaire de écrire à M. Goetgheluckx pour qu'il prie M. Ch. Dupré de faire transporter aux ruines de S. Basson les statues qu'il a promises.
(Reg. A. p. 107).

Séance du dimanche 21 Novembre 1847.

Le Secrétaire informe la Commission que M. Goetgheluckx a été voir les statues offertes par M. Dupré et que ces objets sont tellement mutilés qu'ils n'offrent plus le moindre intérêt.

La Commission est d'avis qu'il y avait lieu de faire réclamer par la Régence, pour le Musée historique, les menus de jougavage qui se trouvent déposés au cabinet de l'Université. M. Van Duyse s'engage à produire vers la prochaine séance les registres de tous les objets appartenant à la ville et qui ont été déposés à l'Université.

Le Secrétaire est chargé d'écrire à la Régence pour l'engager à venir voir le Musée qu'elle a organisé.

(Reg. A. p. 110).

Gand, le 30 Novembre 1847.

A Messieurs les Bourgeois et Echevins,

Messieurs,

La Commission vient de terminer, dans les salles de la bibliothèque que vous lui avez accordées, le classement des antiquités et autres objets qu'elle a réunis.

Maintenant que tout est sinon inventorié, du moins arrangé, elle serait extrêmement flattée si le Collège des Bourgeois et Echevins et même les membres du Conseil voulait venir visiter le Musée qu'elle a formé.

La Commission se réunit tous les premiers et troisième dimanches de chaque mois, de six heures à midi, mais si ces jours ne vous conviennent pas, elle vous prie d'en fixer un autre; les membres sont convoqués en séance extraordinaire pour avoir l'honneur de vous recevoir.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire de la Commission.

(signé) C. P. Serrure.

(Reg. Correspondance, p. 108).

Séance du 5 Décembre 1847.

Le Secrétaire fait hommage à la Commission, au nom de M. le comte de Brieda, de Compiègne, d'un exemplaire de la brochure Dudolf van 'S Heerenburg, publiée par le B^{on} van Hoerell.

M. Regnauld dépose pour le Musée historique vingt cinq chartes, parmi lesquelles une bulle d'Innocent IV, de 1247, adressée à l'abbaye d'Oost-Ecloo. La Commission lui vote des remerciements.

M. Van Duyse donne lecture des pièces relatives aux objets appartenant à la ville et qui ont été déposés à l'Université. Il s'engage à en faire faire des copies pour les archives de la Commission.

M. Ouybena fait cadeau de deux planches gravées par lui et représentant la cheminée gothique qui se trouve à l'hôtel de ville de Courtrai. Ces deux planches sont destinées au Musée des Sciences historiques.

M. Vander Maersch rend compte de l'état de l'inventaire de Musée historique dont il a bien voulu entreprendre la rédaction avec M. Henry. Il émet le vœu que les différents catalogues des collections soient inscrits dans des registres. Le secrétaire aura soin de faire acheter les registres nécessaires.

(Reg. A. p. 110).

Gand, le 8 Décembre 1847.

Messieurs le Ministre de l'Intérieur,

La Commission instituée à Gand, pour la conservation des monuments, remarquant avec peine que quantité d'objets auxquels se rattachent des souvenirs nationaux ou qui peuvent être consultés ou étudiés avec fruit, disparaissaient insensiblement soit par incurie, soit par insouciance, s'efforce déjà depuis plusieurs années de rassembler tout en originaux ou en copies tout ce qui peut avoir quelque intérêt pour l'étude de notre histoire politique, littéraire et artistique.

La Commission a réuni, sous le nom de Musée historique, dans deux salles de l'hôtel de ville des collections

- 1° d'ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire, la statistique, le commerce etc. de la Belgique en général et de la Flandre en particulier.
- 2° de livres imprimés dans les Flandres ou publiés par des flamands.
- 3° de compositions musicales,
- 4° de cartes et plans,
- 5° de tableaux, peintures sur verre, etc.
- 6° de gravures, estives, etc.

7° de monnaies, médailles, sceaux, empreints de sceaux et cachets.

8° d'armes anciennes, ustensiles, instruments,

9° de portraits d'hommes remarquables surtout de ceux qui appartiennent aux Flandres.

En ordant ce Musée la Commission a suivi l'exemple donné par un grand nombre de villes, telles que Douai, Boulogne, St Omer en France, Nuremberg, Francfort, Cologne et Trèves en Allemagne, d'Altrecht, Leuwarden etc en Hollande,

Les collections du Musée se forment et s'accroissent en partie de dons, en partie d'achats faits par avec les fonds dont la Commission dispose.

Tous les objets recueillis deviennent la propriété de la ville de Gand.

Déjà plus d'une fois l'utilité de cette institution s'est fait sentir; non seulement des artistes et des savants y ont trouvé des matériaux intéressants pour leurs études; mais d'autres personnes encore y ont puisé des renseignements qu'ils auraient en vain cherchés ailleurs.

Aujourd'hui, Monsieur le Ministre, la Commission prend la respectueuse liberté de s'adresser à vous, pour recommander le Musée historique à la bienveillance du Gouvernement. Elle désirerait obtenir de vous, autant que possible un exemplaire 1° des publications faites aux frais du Gouvernement, telles que les volumes et bulletins de la Commission d'histoire, de l'Académie, de la Commission de statistique,

2° des ouvrages que le Gouvernement encourage par des souscriptions,

3° des médailles dont le Ministre a des exemplaires à sa disposition.

Enfin 4° un exemplaire en plâtre des bustes de nos grands hommes, qui sont exécutés aux frais du Gouvernement.

Agitez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus haute considération.

Le Président de la Commission

(sic)

Le Secrétaire

(sic)

(Reg. Correspondance, p. 109).

Gand, le 10 Décembre 1847.

Messieurs,

En réponse à l'invitation que vous avez bien voulu nous faire par votre lettre du 30 9^{me} dernier, nous avons l'honneur de vous informer qu'il nous sera agréable de visiter le musée que vous venez de former dans les salles de la trésorerie à l'hôtel de ville, le 3^e Dimanche, (19) du courant mois.

Agitez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération

Le Collège des Bourgeois et Echevins

(signé) De Kerchove

Par reconnaissance, Le Secrétaire communal

(signé) Ch. Vanhove.

(Reg. Correspondance, p. 111)

Séance du 19 Décembre 1847.

M. De Busscher dépose au nom de la Société des Beaux-arts, un exemplaire des Annales de cette société des années 1844-45 et 1846-47.

MM. Van der Vin et Regnaud se chargent d'achever le classement des antiquités dans les inventaires sous les noms MM. Kewyn et Van der Meerck.

Il sera pris des mesures pour faire déposer au Musée historique les objets qui ont été envoyés au Cabinet de l'Université par la Régence de Gand.

M^r le C^{te} de Thieumys fait cadeau d'une petite gravure encadrée et enluminée qui représente, paraît-il, un ancien duc de Brabant transformé en héros des patriotes de 1790.

A la fin de cette séance M. le Bourgmestre accompagné de MM les Echevins Van Pottelbergh et Leirans et de M. le Secrétaire Van Hove, viennent visiter le Musée historique. Les messieurs examinent pendant une demi-heure les différentes collections recueillies par la Commission et en témoignent leur satisfaction.

(Reg. A. p. 112.)

Séance du 17 janvier 1848.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Régence⁽¹⁾ par laquelle elle informe la Commission qu'elle confie à sa garde les anciens plans du beffroi, de l'hôtel de ville et autres objets qui se trouvaient tant aux archives que dans d'autres salles de l'hôtel de ville. La Régence y met pour condition qu'il lui soit adressé un inventaire spécial de tous les objets; Elle rappelle en même temps à la Commission qu'elle lui a demandé plusieurs fois le catalogue de antiquités et objets d'arts.

En conséquence de cette dépêche M. le Président fait appeler M. De Moor, aide archiviste et le prie de lui remettre un inventaire de tous les objets qui se trouvent aux archives et ailleurs. Aussitôt que cette note aura été communiquée, la Commission enverra à la Régence le récépissé qu'elle demande.

Il sera pris également des mesures pour lui faire parvenir l'extrait du catalogue général concernant les antiquités.

M. Van der Meerck dépose le Catalogue des gravures et celui des livres. La Commission lui vote des remerciements.

(Reg. A. p. 115.)

Gand, le 7 Janvier 1848.

(1)

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 30 9^{lu} d^r nous avons l'honneur de vous informer que M^r l'Archiviste de la Ville a été autorisé à vous confier en dépôt les anciens plans de

Ann. comm. de Gand
1^{re} Division.
N^o 384 de l'indicateur,
Litt^o 3.

la Ville & du beffroi, les étendards de la ville et toutes autres antiquités qui pour-
raient se trouver disséminés à l'hôtel de ville.

Nous vous prions, Messieurs, de dresser pour vos archives un inventaire général
de tout ce qui est maintenant confié à votre garde & d'y ajouter successivement
à cet inventaire tous les objets qui pourraient dans la suite vous être confiés sous
le même but.

Le Collège des Bourguemestre et Echevins
(digné) A De Kerchove.

Par Ordonnance, le Secrétaire,
(digné) Ch. Van hove.

(~~Bibl. de l'Université~~, Original dans la boîte, Commission des Monuments &
"Gand", garde "Inventaire du Musée historique")

Gand, le 23 Janvier 1848.

Messieurs les Bourguemestre et Echevins de la ville de Gand,

Nous avons l'honneur de vous adresser l'inventaire de différents objets qui
ont été déposés dans les salles de la bibliothèque et confiés à votre garde

Le Président

(d'ic)

Le Secrétaire

(d'ic)

(Reg. correspondance, p. III).

Inventaire Général des objets appartenant à la ville de
Gand, qui se trouvaient à la maison communale et
dont remise a été faite à la commission pour la Conser-
vation des Monuments, pour faire partie de son Musée, à
titre de dépôt.

- ✓ 1° Plan original du Beffroi de Gand de l'année 1183, au dos duquel on trouve
écrit : obweerp van den beelvroite — Sigens Castellanus Gaudem me fondavit
anno M: C: LX XXIII° III° kal-majj (Encadré sous glace).
- ✓ 2° Dessins originaux de l'hôtel-de-ville de Gand de commencement de XVI^e
siècle (dans deux cadres & sous glace).
- ✓ 3° Deux dessins du Beffroi, faits par Pierre Bruyl, architecte, en 1584 (dans
deux cadres et sous glace)
- ✓ 4° Un grand tableau allégorique sur la naissance de Charles V à Gand,
dans le genre de Lucas d'Heere.

- v 5° un tableau antique représentant une Charité.
- v 6° un d° représentant le seigneur en croix.
- v 7° un d° allégorique forme ovale (le secret) esquisse de Van Cleef.
- v 8° un d° paysage avec figure.
- v 9° Neuf anciens glaives de justice
- v 10° Deux verges de justice, l'une de la ville de Gand, l'autre du Vieux-Brug.
- v 11° un Étendard de la Corporation des médecins de l'année 1651.
- v 12° un d° de la Corporation des Épicier, marchands de fromage & fabricants de chandelles réunis, de l'année 1660.
- v 13° L'Étendard des évoltés sous Philippe II.
- v 14° Modèle en bois de la tour de S^r Baron à Gand, telle qu'elle se trouvait avant l'incendie de la grande aiguille en 1602.
- v 15° Deux grandes crosses en étain avec armes de la ville.
- v 16° Deux petites idem, sans armes.
- v 17° Piédestal avec buste en marbre du Comte de Fuentes (?)
- v 18° Buste en plâtre de Guillaume 1^{er} Roi des Pays-Bas.
- v 19° Buste en plâtre de l'Empereur Napoléon.
- v 20° 3° 3° de Charles de Lannoin (?)
- v 21° une Plaque en vermeil avec les deux clefs de la ville également en vermeil.
- v 22° Deux autres clefs de la ville, en argent.
- v 23° Deux grands clefs en fer, l'une argentée l'autre dorée
- v (Belfort) 24° une inscription latine sur parchemin avec une boîte en cuivre & six pièces de monnaie, le tout ayant été trouvé dans le dragon, lors de sa descente en 1771. — Les pièces de monnaies sont:
 v une en argent de l'Empereur Trajan
 v trois d° frappés sous Charles-Quint.
 v une en cuivre de Guillaume de Sambroffe Seigneur de Rec'hon & une en argent frappé en 1492, sous Philippe De Clèves à l'occasion du siège de l'Écluse (Exemplaire unique)
- v 25° un bâton de cérémonie, surmonté de la pucelle de Gand (carré en argent)
- v 26° une balance à monnaie, avec ses accessoires, de l'année 1730
- v 27° deux anciennes montres en argent, à double cadran.
- v 28° six écussons en argent dont quatre ont été confectonnés pour le célèbre Pont en 1482. Ces écussons étaient autrefois portés par les trompettes de la ville.
- v 29° une médaille en argent à l'effigie de l'Empereur Napoléon.
- v 30° une 3° 2° de Guillaume 1^{er} Roi des P.B.

Archiev (?)

Archief (1)

31° trois médailles dont une en or, une en argent et une en bronze, frappées à l'occasion de l'ouverture du Canal de Neugeu en 1824.

v

32° six chaises et un fauteuil garnis en velours bleu,

v

33° Le portrait en pieds de l'Empereur François 1^{er}, fait par De Maere en 1791

v

34° Portrait en pieds d'un jeune prince,

v

35° huit étalons en cuivre d'anciennes monnaies (de 1736).

v

36° Dicalina modèle

v

37° Lire modèle } en cuivre.

Archief (2)

38° trois coins ayant servi à battre monnaie au XVI^e siècle (Vlaerschoten Nobel)

v

39° Deux grandes médailles l'une en argent l'autre en bronze frappées à l'occasion de l'exposition Générale à Gand en 1820.

Archief (3)

40° Deux coins ayant servi à battre la médaille commémorative de la pose de la première pierre du palais de l'université de Gand.

v

41° un médaillon en argent provenant de l'ancienne confrérie de St Pierre et de St Paul, dite les pécheurs à l'eau douce.

v

42° un grand sceau en argent (St Jans-zeegel) ayant servi une Echevinus des deux brues de la ville.

Fait en double à Gand le 19 Janvier 1848.

(signé) J. Demoor.

Président Van Duyse.

Le Président de la Commission pour la Conservation des Monuments.

(signé) C. A. Vermeir.

Le Secrétaire

(signé) C. P. Serruere.

(Original pour la Bibliothèque de l'Université. Boîte Commission des Monuments) Original.

Seance du 7 mai 1848.

v

Le Secrétaire (Serruere) présente deux pierres qu'il a ramassées en 1848, lors d'un voyage qu'il a fait en Hollande, sous les Hunschedden de Noord-laren et de Tuddam, dans la province de Drenthe.

Il informe la Commission qu'il a conjointement avec M. Kerwyn, acquis pour le Musée historique, à une vente qui a eu lieu chez St Pied-hon, les deux pièces suivantes: 1° Sententie van den Rade in Vlaenderen nopens de nye vischcorpore van Ghent, van 15 van november 1554 et 2° Oor-

spronkelijk Charter inhoudende de ordonnantie van Schepen en Raed der stadt van Ghent van 18 van lanuwaend 1517, waerlij geordonneert wordt den den gheselschap in de gulde van Maria Theren onderhouden in St Jacobskerke te Gens, van het droeg van den belietek op de mannen van hemelieder kerels.

Ce dernier document qui se rapporte à l'histoire d'une de nos chartes de rhétorique, est resté inédit jusqu'à présent. M. Blommaert n'a fait que le citer.

(Bill. de l'Université. Reg. A. p. 114).

Séance du 4 juin 1848.

... M. Goetgheluer offre deux gravures de Spruyt, gravures gantoises, en échange d'un portrait de l'évêque Smet. Cette proposition est acceptée.

... M. Senure envoie au nom de M. Schayes, un jeu de cartes du dix-septième siècle dont les planches ont été retrouvées aux archives du royume. M. Schayes en a fait faire tirer un petit nombre d'exemplaires.

(Reg. A. p. 120).

Namur du 6 août 1848.

... Le même membre (Senure) fait lui-même hommage au buste de docteur Wanters.

M. Gheldolf, qui a bien voulu se charger d'inventorier les chartes du musée historique, dépose son travail. Il en résulte que le charnier se compose de

1° 329 pièces provenant du grand hôpital et les grands malades, à Namur,

2° 108 pièces provenant de l'hospice de Henri Kœnig à Diest.

3° 59 chartes relatives au Brabant septentrional.

4° 32 pièces relatives à Harlem, Leyde, Montfort

5° 30 pièces provenant du couvent de femmes de l'ordre de S. Victor, à Malines,

6° 28 chartes relatives à Anvers.

7° 3 idem relatives à Raust dans la même province).

8° 35 pièces diverses

624

En tout six cent vingt quatre pièces.

On vote des remerciements à M. Gheldolf.

(Reg. A. p. 123)

Séance extraordinaire du 16 Avril 1849

M. Regnaut dépose le catalogue des antiquités existant au musée historique.

(Reg. A. p. 131).

Les mots placés entre parenthèses sont copiés d'une minute plus ancienne (fonte minute).

Catalogue des antiquités existantes le 15 Février 1848 au Musée de la ville de Gand, sous la surveillance des Membres de la Commission pour la conservation des Monuments.

Objets en Bronze.

- ✓ N° 1. x Mortier acheté à Mons ^(nov. 1848) avec cette Inscription: in 't Jaer Ons Heeren ^(sic) XVXX mint God bove al; l'extérieur orné de figures symboliques.
- ✓ " 2 x Clochette portant l'inscription: ic ben ghegoten in 't Jaer Ons Heeren MCCCCXXVIII; plusieurs figures s'y trouvent représentées ainsi que le monogramme du fondeur
- ✓ " 3 x. Sonnette avec différentes figures (sans date) - achetée à la vente mortuaire de Mr D'Heynreth - de Tongher.
- ✓ " 4 x Sonnette avec inscription: ic ben ghegoten in 't Jaer MDLIII; ornée de figures, d'un côté le Christ en croix entre la Vierge et S. Jean et autres ornemens.
- ✓ " 5 x Sonnette avec inscription: sit nomen Domini benedictum ornée de figures et ornemens.

✓ " 6 x. Lampe de sacristie provenant de l'ancien Cloître des Recollets à Gand. (Donnée par M. Regnaut).

Objets en Cuivre.

- ✓ " 7 x Plateau avec figures ciselées et gravées représentant un ange jouant de la lyre, le bord est orné de sujets allégoriques.
- ✓ " 8 x Christ en croix d'une haute antiquité.
- ✓ " 9 x Une tabatière de forme ovale dont le couvercle est ciselé à forte bossé représentant une scène bachique, manière de Breughel.
- ✓ " 10 x Trois plaques ciselées dans un cadre; la première représente l'Annonciation, la seconde la visite des Berges et celle au milieu le Christ en croix, au bas la Vierge et S. Jean.
- ✓ " 11. x Une manche de couteau représentant deux figures, en Bronze
- ✓ " 12. x Une planche gravée par Martens (1772) représentant le frontispice de l'histoire chronologique des Evêques de Gand par le Chanoine Hellin. - Don de Mr Vanoverwin, Membre de la Commission.
- ✓ " 13 " Planche gravée du temps d'Albert et Isabelle (1548) - Don de Mr Félix De Vigne peintre à Gand.
- ✓ " 14 " Planche gravée par Colin Chale représentant une procession de H. Berck

3537.

tinge de parochiale kerke van Onze Vrouwe ter Capelle dezer stad Brussel.

- v " 15 x Petit martreau de guerre (modèle) trouvé dans le canal de Gand à Bernemegen. - Vente mortuaire de M. D'Inyvetter.
- v " 16. x Modèle d'une hache trouvée dans le canal de Gand à Bernemegen. - Vente mortuaire de M. D'Inyvetter.
- v " 17 x Un étalon contenant deux pots dit stoep de 1736.
- v " 18 x " " " un pot " "
- v " 19 x " " " une pinte " "
- v " 20 x " " " demi-pinte " "
- v " 21 x " " " quart de pinte " "
- v " 22 x " " " huitième " "
- v " 23 x " " " seizième " "
- v " 24 x " " " trente-deuxième " "
- v " 25 x Un décalitre modèle
- v " 26 x Un litre " "
- v " 27 et 28 x Deux grandes cruches en étain aux armes de la ville
- v " 29 et 30 x Deux cruches moins grandes sans armes.

Armes.

- v 31 x Neuf glaives de justice du 15^e au 18^e siècle, tous réunis dans un cadre dont le support sculpté en bois représente les emblèmes de la Justice.
- v 32 x Arquebuse. Cette arme porte l'année 1629. - Vente mortuaire de M. D'Inyvetter.
33. x Une hallebarde. (pour les vieillards).
- v 34. x Arbalète incrustée en ivoire.
- v 35. x Une verge de justice de la ville de Gand.
- v 36. x Une idem de la Magistrature de la Chartrerie du Vieux-bourg à Gand.

Grès et Faïences.

- v 37. x Une cruche avec couvercle en étain, ornée en forme de corde, ornée de trois médaillons.
38. x Une gourde de couleur brune
- v 39. x Une cannette avec médaillon représentant St. Michel.
40. x Une idem avec même médaillon.
- v 41. x Une idem avec médaillon représentant Marie Stuart, entourée de cette inscription: Maria D: G: mag: Brit: Franc: et Hib: Regina.
42. x Une idem avec couvercle et goulot en étain.
- v 43 x Une idem d'une grande dimension et très ornée. - Don de Mr l'abbé Terryn maître d'missionnaire.
- 44 x Une idem bleue à facettes.

45. x Une idem idem.

46. x Une idem ornementée de trois couleurs.

v 47. x Une idem d'une forme élégante. - Don de M^r Vandervin, Membre de la Commission.

48. x Une idem marquée G. R.

49. x Une idem bleue et grise.

50. x Une idem à couvercle en étain.

51. x Une idem bleue et jaune.

52. x Une idem couleur bleue et grise.

53. x Une idem grande idem.

54. x Une idem à facette à couvercle en étain.

55. x Une idem bleue et blanche à couvercle en étain.

56. x Une idem bleue et grise idem.

57. x Une idem à facettes bleue et grise.

58. x Une idem ornementée.

59. x Une idem à Couvercle en étain.

60. x Une idem petite.

61. x Une idem à facettes et couvercle en étain.

v 62. x Une idem brune trouvée à Nazareth en 1845; elle contenait des monnaies Espagnoles en argent de 1578.

63. x Une petite caverne blanche dite snelle avec trois figures en relief.

64. x Un goldet à couvercle de la même matière.

65. x Porte-sucrin et salin en gris bleu et blanc (l'encrue manque).

66. x Espèce de bassin plat ornementé à fleur de lys.

Ferreries et Cristaux.

67. x Un calice gravé et ornementé avec couvercle (le dessus se dirige).

68. x Un idem d'un travail admirable portant ses armes et la date du 2 Juillet 1684.

retiré 69. - Un tuitier (endommagé).

70. x Une bouteille de fantaisie de verre vert.

Emaux.

v 71. x Email sur cuivre représentant l'Adoration des Bergers. - très remarquable.

v 72. x Email représentant l'Empereur César Auguste; le cadre est également en maille en quatre compartiments.

v 73. x Manche de couteau; l'email en est fortement usé.

v 74. x Une petite plaque représentant le Christ serrant un lincol et un salin et de l'autre main le globe céleste avec inscription Melchisedec (Cette plaque a été inconnue apparemment sans un relief du XII ou XIII^e siècle (donnée par M. Meynaert de Louvain).
Vitrains peints.

v 75 et 76. x Deux cadres renfermant chacun neuf différents sujets. - Vente

mortuaire de M^r D'huyssette - de Langher.

- v 77. x Un cadre oblong contenant sept sujets différents parmi lesquels un marqué 1621. (Vente de D'huyssette).
- v D 78 et 79. x Deux ovales représentant l'un David et l'autre le Christ mort. - Don de M^r le Comte Goethals de Russin et provenant de la mortuaire de l'archiprêtre Goethals rue du bas polder.
- v 80. x Verre peint représentant la ~~scène~~ (scène) St Dominique recevant le Rosaire (enlèvement).
- v 81. x Verre peint représentant la Cène (enlèvement).
- v 82. x Un idem représentant David tenant la tête de Goliath.
- v 83. x Un idem de forme ronde représentant la Vierge et l'enfant Jésus, dans une chapelle gothique.

Bustes en plâtre.

- v D 84. x Un piédestal avec buste représentant le Docteur solennel Henri Goethals. - Don de Mons^r le Comte Goethals Paesteau à Bruges.
- v 85. x Buste du Baron de Koning. - Don de M^r Serrure, Membre de la Commission.
- v D 86. x Buste de Mons^r Van Hulthem. - Don de Mons^r Verrier, Membre de la Commission.
- v 87. x Buste de Napoléon.
- v D 88. x Buste du sculpteur Calogne. - Don de Mons^r Van Lathem, Membre de la Commission.
- v 89. x Buste de Guillaume 1^{er} Roi des Pays-Bas.
- v 90. x Buste de Prince Charles de Lorraine.

Marbres et Albâtre.

- v 91. x Piédestal avec buste en trois marbres différents représentant le Comte de Fuenber.
- 92. x Des portraits de Christ et de la Vierge en pierre de riz dans des cadres gothiques et primitifs.
- v 93. x Un petit groupe en albâtre représentant l'Amour maternel (très mutilé). - Don de M^r Poelant, Membre de la Commission.

Tableaux.

- v 94. x Un tableau gothique peint sur bois représentant le Christ entre les deux larrons, la Vierge et St Jean au pied de la croix.
- v 95. x Tableau ovale représentant le Secret, peint sur toile par Van Cleef.
- v 96. x La Vierge et l'enfant Jésus au pied d'un arbre, quatre anges portant des fruits en offrande par Van Baelen.
- v 97. x Un grand tableau allégorique sur la naissance de Charles Quint à Gand.
- v 98. x Un tableau gothique représentant l'Amour maternel.

- v 99 x Portrait de Dominiàn De Jonghe peint sur bois.
- v 100 x Portrait en pied de François II, Empereur d'Autriche, peint par
- v 101 x Portrait d'un jeune prince royal peint par Montmoirancy.
- 102 x Un fragment de tableau.
- v 103 x Petit tableau peint sur bois portant cette inscription:
 „Wacht nu voor hem die alsyns mint
 „dat syne Bogh u niet verslinc” Date de 1600. (Donné par M. Ant. Van Damme).
- 104 x Petit intérieur avec figures peint par Henri Dillens (son pupille).

Objets Romains.

- v 105 x Une urne en terre grisâtre de la hauteur de 15 pouces. — Don de M^r Van Roo avec une note:
 In Augustus 1833 is deze puelle gevonden door Tros Coucken doringsteker te Caerkerke / Veurne Amlacht / tusschen de eerste en tweede streeke doring van een doringsteker toebehoorende aan Polycarpus Goemaere 'tot 'tzelve Caerkerke.
- 106 x Une urne de 4 pouces de hauteur en terre grisâtre et d'une forme ronde.
- v 107 x Une urne en terre blanchâtre; sur le devant se trouve tracée une figure humaine d'un style très grossier. Environ 7 pouces de hauteur.
 Cette urne a été déterrée à la Campagne de M^r Osy de Wickens en Gueden et donnée au Musé par M^r Serrure, Membre de la Commission.
- 108. x Sous-coupe en terre brunâtre vernis.
- v 109 x Une petite lance en bronze trouvée à Montsigle près de Dinant.
- v 110 x Petit lacrymatoire en terre jaunâtre de 2 1/2 pouces de hauteur. — trouvée à Ninove en 1813.
- v 111 x Petit amphore en terre rouge. — trouvée à Bruges en 1812.
- v 112 x Une coupe et sous-coupe romaines en terre rouge vernis; la sous-coupe porte au milieu les lettres O. f. patrie. — Don de M^r Serrure, Membre de la Commission.
- 113. x Une coupe en terre rouge. — Voyez Vander Bogard tome II pl. III fig. 2.
- v 114. x Vase en terre noire vernissée représentant une coquille, trouvée à Olensteke dans les tourbières en 1810.
- v 115. x Une lampe romaine en bronze avec deux figures.
- 116. x Coupe romaine en terre noire. — rapportée de Naples par M^r le Comte Vilain X III, alors Gouverneur de la Flandre Orientale et donnée par lui-même.
- 117. x Urne en terre noire vernissée. — décrite dans l'ouvrage de M^r Vander Bogard.
- v 118. x Une anse en bronze.

119. x Quelques fragments de poteries.

120. x Idem de tuiles. - Don de M^r Van derberghe d'Ardenasde.

Objets divers.

v 121. x L'étendard des révoltés gantois sous Philippe II.

v 122. x Bannière de la Corporation des menuisiers de 1651.

v 123. x Idem de la Corporation des Epiciers, Marchands de fromage et Fabricants de chandelles de 1650.

v 124. x Deux dessins du Beffroi faits par Lievin Cruyl, architecte en 1684 (dans deux cadres sous glace).

v 125. x Deux dessins originaux de l'hôtel de ville de Gand au commencement du 16^e siècle (dans deux cadres et sous glace).

v 126. x Plan du Beffroi de l'année 1183, au ~~sur~~ auquel on trouve écrit: d'herberp van den beelfroete - Sigeus castellanus Gandem me fundavit anno M^oC^oLXXIII^o III^o Kal. maj (encadré sous glace).

1406 v 127. x Modèle en bois de la tour de St Baron à Gand telle qu'elle se trouvait avant l'incendie de la grande aiguille en 1502.

2057 7/8 v 128. x Une platine en vermeil avec les deux clefs de la ville également en vermeil.

9/5-5/2 v 129. x Deux autres clefs de la ville en argent.

v 130. x Deux idem en fer, l'une dorée l'autre argentée.

v 131. x Un bâton de cérémonie surmonté de la pucelle de Gand (argent).

v 132. x Une inscription latine sur parchemin avec une boîte en cuivre contenant six pièces monnaies trouvées sous le dragon du Beffroi lors de sa descente en 1771. Les pièces de monnaie sont: 1^o une en argent de l'empereur Trajan.

2^o trois idem frappés sous Charles Quint.

3^o une en cuivre de Guillaume de Sambreffe Seigneur de Reckhem.

4^o une en argent frappé en 1492 sous Philippe de Clèves, à l'occasion du siège de l'Elue (exemplaire unique).

v 133. x Une balance avec ses poids de l'année 1730.

v 134. x Deux anciennes monnes en argent à double coin.

v 135. x Six écussons en argent dont quatre ont été confectionnés par le célèbre Boute en 1482. - Ces écussons furent autrefois portés par les horapettes de la ville de Gand.

v 136. x Six chaises et un fauteuil couverts et garnis en velours bleu.

v 137. x Fauteuil en tapisserie et bois de chêne sculpté. Commencement du XVIII^e siècle. - Don de M^r Vanderin, Membre de la Commission.

v 138. x Un cadre imprimé en relief surmonté d'une plaque en plâtre et six re-

présentant le Christ au tombeau.

- v 139. x Blason de la Chambre de Rhétorique de Berg-op-Zoom, nommée de Vreugde Bloem, représentant une fleur dont sur la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus enveloppée d'une banderole avec les mots de Vreugde Bloem à droite et à gauche se trouvent des armoiries.

Don de feu M^r Willems, Membre de la Commission.

140 x Cadre ayant servi à y peindre un bûcher entouré d'une guirlande représentant les armes de Charles Quint.

- v 141. x Casket en bois de chêne de la Confrérie de St Michel de Gand (sculptée), elle porte l'année 1551.

v 142. x Casket en bois de chêne incrustée avec armoiries du 16^{me} siècle.

v 143. x Tapisserie représentant la toilette de Psyché entourée d'un cadre sculpté et doré. (Donné par M. Verriën).

144 x Six petits cadres de fabrication allemande de forme ovale et autres.

145 x Un boulet en grès trouvé au slagveld ...

146 x Pipe en terre cuite du XVII^e siècle.

147 x Trois soulers de femme de l'époque de Charles Quint.

Opasinsten -

148 x Patte de Léopard. - Cette patte se trouvait attachée à la porte d'entrée du Château des Comtes à Gand.

v 149 x Médaillon en argent provenant de l'ancienne Confrérie de St Pierre et St Paul site les pêcheurs à l'eau douce.

150. x Un coffret en fer.

v 151 x Modèle de la statue de Charles Quint érigée au marché ou vendue.

v 152 x Médaillon en terre cuite représentant le portrait de Monseigneur de Nels Evêque d'Amers.

153 x. Chandellin en bois sculpté artistiquement travaillé.

St Bonifacius?

154 x Deux têtes en pierre sculptées ayant servi de supports.

155 x Cadre ovale sculpté.

156 x Une ancienne cuiller en fer.

157 x Une ancienne brique site Honingssteen. - Voyez la note de M^r Van hoo. rebete).

158. x Quatre carreaux en terre cuite à figures de diverses couleurs.

159 x Vingt briques ayant servi à orner des cheminées, empreintes de divers sujets.

St Bonifacius?

160 x Pierre sépulchrale provenant de l'Eglise de ... à Courmay.

v 161 x Un petit coffre fort en cuir artistiquement garni en fer. (donné par M^r Boudaer, maître hennetier à Gand).

v 162 x Tête de Christ en bois provenant de l'ancienne Eglise de Notre-Dame (St Pierre). - Cette tête de Christ était placée au-dessus la porte d'entrée.

163 x 31 Fragments de bois sculpté.

v 164 x Une petite porte en chêne d'un meuble avec les armoiries peintes de Viglius ab
ayta et l'année 1573.

165 x Cadre en bois sculpté

v 166 x Châssis en fer ayant servi probablement pour attacher les pieds des prisonniers. -
trouvé dans une prairie à deux lieues de profondeur près de l'ancien fort de Beckelinge près
de Deynze.

voir p. 118. v D 167 x Deux petits tableaux bordés en soie encadrés sans glace. - Don de M^r le Baron
de St Genois, Membre de la Commission.

168 x Une reliquaire de milieu de bronze écrit l'Évangile de St Jean par le célèbre
Gasparini.

169 x 19 planches en bois ayant servi à une ancienne imprimerie.

et Baafahdy(?) 170 x Plaque en plomb trouvée sous un tombeau à Damme (Flandre Occiden-
tale). Cette pièce porte l'inscription suivante: hic jacet dominus Petrus de ortcoren pbr
reuerendialis: b^{ti}: Catherine: in domo qui: obiit: anno dⁿⁱ MCC. - XCIIII^o feria tertia
post Gissrofi: orate: pro: eo.

v 171 x Plât antique indigène en terre rouge sans versés.

v 172 x Vase en terre brune ébrannée à Rumbek le 29 avril 1816.

v 173 x Une croûte indigène de 4 pouces de hauteur en terre noire. - Don de
M^r Odelay.

174 x Canette forme de Jacqueline.

v 175 x Dessin de la maison dite Hooghhuys ou Wakenhom situé au marché de
vendredi par M^r J. Vermasch.

Belgic(?) v 176 x Clef d'un ancre détaché de Boffoi en 1845. - Cet ancre est en fer date de
1183, époque de la construction de la tour.

Objets exposés aux Ruines de St Baron.

v 177. Niche en pierre sculptée.

Cette pièce remarquable par la délicatesse des figures provient de l'Eglise de Clia =
seau à Courmay et a été acquise pour cinquante francs. Elle représente l'étable de Bethléem
et l'adoration des berges, l'inscription porte la date de 1424, les armoiries que l'on voit au haut
sont de sur les deux côtés se trouvent des niches étroites surmontés de clochetons go-
thiques, deux saints y sont placés. Cette pièce est dorée et peinte sur toutes les parties (bien
conservée).

v 178. Grande pierre sculptée. - Cette pierre se trouvait sous la façade de l'ancien
ne maison de corporation des Marchands de vin reuerendialis, rue haute porte à Goud; la
sculpture qui est en relief représente en dessous Noë avec ses fils et un bon mou-

geant des raïsons; le milieu de la pierre est occupé par les armoiries de cette corporation qui sont un tonneau et une ville, fixés sur des armes de Gand; supports deux lions, de chaque côté on remarque encore deux hommes sur l'un commencent un tonneau et sur l'autre remplissent un van.

Cette pierre doit dater du commencement du 16^{me} siècle. Nous la devons à l'obligeance de M^r Van Damme - Vanhove qui l'a donnée au Musée.

(Bibliothèque de l'Université ^{A.} ~~Bibliothèque~~ Commission des Monuments de Gand
Fonds Inventaire du Musée historique.)

(Les objets suivants non mentionnés ci-dessus^(?), se trouvent indiqués dans les minutes dont il y a question plus haut en marge)

v (5) Pierre sculptée portant l'année 1561; elle se trouvait dans le mur de la porte des Fous à Gand.

v (14) Marteau de guerre trouvé dans le canal de Terningen - route de D'Huyette

v (15) Petite hache d'arme trouvée dans le canal de Terningen - route de D'Huyette (... (?) deux modèles.

v (19) Table en bois de cerisier avec une figure sculptée - avec tablettes brodées en soie sur soie.

v Quatre parcs au (sic) provenant de l'ancien bâtiment de la Couronne, vendus en 1835 lors de l'élargissement de la rue de Catalogne.

28. Armoiries de l'ancienne Province de Flandre, provenant de l'ancienne imprimerie des états.

q. f. sup. v Un tableau brodé en soie représentant un paysage.

v Un rito, le pendant, sur l'avant plan une femme endormie. Une tradition rapporte que ces tableaux ont été brodés par M^{me} De la Valière. Don de M. le baron Jules de Saint-Genois.

(Idem, ibidem).

Séance du 24 Janvier 1850.

... M. De St Genois attire l'attention des membres sur la création d'un musée provincial fondé de concert par la Commission et par la Société des Beaux Arts. Cet objet sera mis à l'ordre du jour pour la prochaine séance

(Reg. A. p. 131.)

Séance du 10 Février 1850.

... La discussion est ouverte sur la proposition faite par M. De St Genois à la séance précédente. La plus part des membres y participent et il est décidé de n'y pas donner de suite.

119
(Reg. A. p. 134).

Gand, le 23 Janvier 1851.

Messieurs,

Conformément à la résolution du Conseil communal du 3 août 1850, nous venons vous prier de vouloir bien nous faire connaître les jours et heures de la semaine auxquels il vous conviendrait d'admettre le public à visiter les collections qui se trouvent actuellement réunies à la salle de la trésorerie à l'hôtel de ville.

En vous remerciant d'une prompte réponse, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

(signé) De Herckere,

Le Secrétaire communal

(signé) C. Waelhvoeck.

A la Commission pour la Conservation des Monuments et d'objets d'art.

(Reg. Commission des monuments, C. 12930, p. 122).

Gand, le 25 Janvier 1851.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Gand.

Répondant à votre séance du 23 de ce mois, nous avons l'honneur de vous informer que nous abandonnons bien volontiers à l'administration communale, la fixation des jours et heures d'ouverture au public de la salle de la trésorerie; en nous bornant à faire remarquer que nos séances ont lieu d'habitude le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois de 10 heures à midi. Nous ne doutons nullement que cette administration ne propose un nombre de gardiens suffisant pour la surveillance des objets précieux qui composent notre collection.

(Reg. Commission des monuments, C. 12930, p. 123)

Séance du 16 mars 1851

- v D ... M. De St Genois fait don au Musée historique 1^o d'une lampe funéraire trouvée dans la cave de la maison habitée par M. le baron Léon de St Genois, rue des Regnesses. 2^o D'une dent trouvée dans une tourbière à Oost Roosbeke (Flandre Occidentale). // La Commission vote ses remerciements à M. De St Genois.

(Reg. A. p. 136).

Séance du 13 avril 1851.

- v D ... M. Gaillard fait remise d'un tableau, don d'un anonyme, auquel sont votés ses remerciements.

(Reg. A. p. 138).

Gand, le 6 Mai 1851

Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Gand.

..... Maintenant que le plan définitif pour la reconstruction du campanille de Belfria a été adopté, nous venons vous prier de faire déposer dans notre Musée les divers modèles qui ont été exécutés pour cette construction. L'administration communale nous a déjà confié la plus part des curiosités que renfermait l'hôtel de ville, et ces modèles ne sont pas sans intérêt ni pour l'art ni pour l'histoire. De ce reste en ordonnant leur dépôt dans notre musée, l'administration communale peut être persuadée que ces objets seront toujours convenablement soignés et entretenus.

Veuillez agréer, Messieurs, etc.

(Reg. Commission des Monuments, C. 12930 p. 124).

Gand, le 26 Juin 1851.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 28 Janvier dernier, nous avons l'honneur de vous informer que le dimanche est le jour que nous avons fixé pour l'admission gratuite du public à visiter de 11 à 1 heure vos collections à la salle de la Trésorerie à l'hôtel de ville.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

(signé) Van Pottelsberghe.

Pour le Secrétaire communal absent

J. Logez.

À la Commission pour la Conservation des monuments et objets d'art à Gand.
(Reg. Commission des Monuments, C. 12930, p. 127).

Administration Communale.

de Gand.

N° 100 de l'indicat.

Litt^e e/v.

Objet.

Admission gratuite du public
à visiter les collections.

Séance du 13 Juillet 1851.

..... M. De Vigne émet le vœu que le bas-relief qui ornaît le mur de l'horloge des Kuldars, du côté de l'Escout et que l'on vient d'enlever soit replacé soit au même endroit, soit en autre endroit apparent de l'édifice. — La Commission s'associant à ce désir décide qu'il sera écrit dans ce sens à l'administration communale.

..... M. Regnaert fait don à la Commission :

..... 3° D'une épreuve des monnaies projetées en 1790.

..... La Commission vote ses remerciements à M. Regnaert. Elle décide qu'il sera envoyé à l'administration communale une copie de l'inventaire des objets d'art et livres formant les collections au 1^{er} Avril 1851.

(Reg. A. p. 141).

21

Gand, le 18 Juillet 1851.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins,

Déférant au désir exprimé dans votre lettre du 6 Juin dernier, nous avons l'honneur de vous faire parvenir le catalogue de tous les objets d'art, livres et Mes. qui reposaient dans notre collection au 1 Mars 1851. Nous aurons soigné, Messieurs, de porter annuellement à votre connaissance les nouvelles acquisitions qui seront faites par le Musée historique.

Nous saisissons cette circonstance pour vous transmettre un vœu que la Commission a émis dans sa séance du 13 Juillet. La façade de l'hospice des ophelins (Kulders) donnant du côté de l'Escaut était décorée d'un bas-relief représentant les armes de la ville: ce bas-relief vient d'être enlevé: comme il n'est pas sans mérite pour au point de vue de l'art, et qu'en outre il présente un certain intérêt historique, la Commission espère que vous voudrez bien donner des ordres pour qu'il soit remplacé, soit au même lieu, soit en tout autre endroit apparent de l'édifice après toutefois ^{avoir} été convenablement restauré.

(Reg. Commission des Monuments n. 12930).

Séance du 3 Août 1851.

... En réponse à la dépêche de l'administration communale en date du 26 Juin 1851, il lui sera écrit que la plus part des objets qui font partie du musée historique n'étant pas enfermés il pourrait y avoir de graves inconvénients à admettre actuellement le public à le visiter, qu'en tous cas la Commission ne peut être responsable des objets qui viendraient à disparaître pendant ces visites.

(Reg. A. p. 142).

(Catalogue des monnaies et des médailles)

Archief (?)

Charles V. Cinq pièces de Charles V, en cuivre, toutes portent le buste ~~de~~ couronné de l'empereur et l'inscription: Ca. d. g. v. Imp. Hisp. rex. quelques unes au revers le lion de Flandre; d'autres le fustil de S. Georges.

Don de M^r. B. Vanden Hecke - Kerwyn.

Pierre le Cruel roi de Castille et de Leon. A + Petrus: rec: castelle: e: Legionis: Buste couronné à gauche.

R. Petrus: dei: gracia: rex: Castelle: Chateau à trois tours, dessous xx. or.

Don de M^r. Ch. Verrier

Louis de Bourlon évêque de Liège. A. + Ludovicus. eps. Leodienis. L'écusson de Bourlon.

R. Mon. nova. facta. in curia. una croix ayant au centre une fleur de lys,
liard, légende gothique. R.

(Voyez hist. numismatique de l'évêché et principauté de Liège par M. Le Comte
de Rousse - Breidbach. p. 45 xxxii).

Deux pièces de 12 mites frappées à Gand en 1581 et 1583, en cuivre

Philippe II d'Espagne.

A. Phs. d. g. hisp. 2. rex. dux. B. buste couronné à gauche 15 + 90.

R. Dominicus mihi adiutor. armes à 5 quartiers avec le lionnet R.

A. Phs. d. g. hisp. 2. rex. dux. B. Buste 15 + 89.

R. Dominus mihi adiutor. Armes à cinq quartiers. R.

Overysse.

A. Lion debout couronné.

R. Crās islamā. R.

Monnaie espagnole.

A. Nata Nana, Buste.

R. in ange. ^(armes indéchiffrables) or.

(trouvée à Trondicum dépendance non loin de la Lis, dans la ferme nommée hof
prinsenhof)

Don de M. Van hoornbeke.

Pièce Brackense R.

Don de M. Van hoornbeke

Jeton sur la révolution de 1789. frappé par les Etats de Flandre. R.

Bis

Dix monnaies en cuivre de Marie Thérèse, Joseph II, et François II

Plaque de Joseph II.

Pièce de trois florins de 1790

idem d'un — —

idem de six sous —

Sept monnaies en cuivre de 1790.

Pièce de 6 sols de Luxembourg. 1790.

Quatre monnaies en cuivre de Roi Léopold I

Collection de quatre vingt six médailles romaines.

Don de M^r Van Hornulste

— Van hooede.

— Gheldolf.

Quatre médailles Romaines de fabrication moderne.

Don de M^r Van hooede.

Cinquante six jetons de Van Mieris, Van Loo et Van Orden.

Don de M^r Van Hornulste.

— Van hooede

— Gheldolf

Médaille sur l'inauguration de Léopold en 1831 par M. F. De hooedt, en bronze.

Don de l'auteur

Médailles sur l'inauguration de Joseph II comme comte de Flandre en argent.

Don de M^r Ch^d Verrié.

Médaille frappée en l'honneur de Chancelier Gonthals, gravée par F. De hooedt, en bronze.

Don de M^r le Comte Gonthals.

(Bibliothèque de l'Université. Carton Commission des Monuments de Gand. Fards Monnaies et médailles).

Gand, le 13 août 1851.

Messieurs les Bourgeois et Echevins,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport que vous nous avez demandé par votre lettre du 6^{juin} n° 61, de l'indication c/1.

Le Musée historique a reçu depuis l'année dernière des vœux importants. M^r le Ministre de l'intérieur a bien voulu nous remettre un modèle de tombeau de Baudouin de Constantinople.

Il est à regretter que les faibles ressources dont la commission dispose ne lui permettent pas de donner à ce Musée quelque extension, et de le rendre tout à fait digne d'une ville.

où les études artistiques et historiques acquièrent de jour en jour plus d'importance. Les
ruines de l'ancien abbay de St Baron sont dans un état regrettable et si des mesures
efficaces ne sont prises, il est fort à craindre que les derniers vestiges de cette abbaye celtique
ne soient bientôt sous peu de temps; nous recommandons vivement cet objet à la sollicitude
de l'administration communale.

..... Nous devons, Messieurs, vous faire remarquer que le traitement de nos
concierges, les frais de chauffage et de bureau, ainsi que ceux de copie des inventaires,
rapports et procès-verbaux absorbent presque entièrement le subside de 4000 francs
inscrit au budget communal; si par hasard ces frais laissent la moindre somme
disponible, nous nous trouvons obligés de l'employer à travaux urgents aux ruines.
Des lors il nous est fort difficile de faire les dépenses indispensables pour la conservation
des objets qui composent notre collection; nous osons donc espérer que vous voudrez bien
augmenter le subside et nous mettre à même de ne pas laisser dépérir les objets
précieux qui nous sont confiés et dont vous aurez pu voir le détail dans l'inventaire
faite que nous avons eu récemment l'honneur de vous transmettre.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondances C. 12930, p. 128).

Gand, le 14 Août 1851.

Messieurs,

En réponse au 2^e § de votre lettre du 6 de ce mois et par dérogation à la note
du 26 Juin dernier, nous avons l'honneur de vous informer que jusqu'à nouvel
ordre le public ne sera plus admis à visiter le musée confié à vos soins.

Après,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

(Signé) Van Pottelsberghe

à la Commission pour la conservation des monuments &c, à Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Correspondances C. 12930, p. 132)

Séance du 23 Novembre 1851.

Sur la proposition de M. Roelandt on accorde à M. Forster de Vienne la per-
mission de prendre un calque en plan de l'hôtel de ville qui se trouve déposé au
musée historique.

(Bibl. de l'U. Reg A. p. 143).

Séance du 28 Janvier 1852.

M. De St Genois offre au musée historique une ancienne hache silex Celtique découverte
en Décembre 1851 à Ruysselede dans un lieu dérodé, endroit où jadis il y avait un
marais. Cet objet se trouvait à 5 pieds de profondeur. Des remerciements sont votés

à M. De St Genois.

v D

M. le Président fait don à la Commission d'une médaille maçonnique frappée à l'occasion du 75^e anniversaire de la loge l'Asne & l'Orient établie à Bataaria. Des remerciements sont votés à M. le président.

(Idem, ibidem, p. 145).

Séance du 15 février 1852

M. le Président (Verrier) offre à la bibliothèque du Musée historique: (7 lianes)

M. Verrier fait don à la bibliothèque du Musée des ouvrages suivants:

- 1° Un volume manuscrit en 4^e renfermant entre autres choses la description des églises paroissiales de Gent et de tableaux qui les décorent.
- (et 7 lianes ou brochures)
- M. de Burschen fait don d'un sceau antique

La Commission décide qu'il sera écrit une lettre au Ministre de l'Intérieur pour le prier d'accorder un subside afin de faire restaurer les ruines de St Bavon.

(Idem, ibidem, p. 148.

Séance du 21 Mars 1852.

Gand, le 23 Mars 1852

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

A plusieurs reprises déjà la commission s'est adressé à vous, pour recommander avec votre sollicitude les ruines de l'ancienne Abbaye de St Bavon. Ces ruines, qui, de l'aveu de tous les savans, peuvent être comptés au nombre des antiquités les plus remarquables du Royaume, sont malheureusement dans l'état le plus regrettable et si des mesures importantes ne sont prises sans délai, il est fort à craindre, que dans un temps très rapproché, ces débris d'un autre âge, conservés pendant tant de siècles, ne s'écroulent entièrement.

Il serait absolument nécessaire d'affermir et de consolider les murs, mais pour entreprendre cet ouvrage, la commission n'a pas la moindre ressource. Un arrêté royal du 27 Juin 1837 avait mis à sa disposition une somme de 1500 francs et cette somme a servi à faire les travaux les plus urgents en ce moment. Si l'on n'accorde pas à la commission des moyens suffisants pour achever ces travaux, non seulement les ruines ne pourront se maintenir, mais le subside de 1837 aura été employé en pure perte, la partie restaurée à l'aide de ces fonds ne pouvant servir à celle qu'il s'agit de consolider aujourd'hui. La commission espère, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien avoir égard à ces observations, et lui accorder un subside de 5.000 à 6.000 francs, qui pourrait au besoin être reparti sur deux ou trois exercices.

Agitez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect.

(Bibl. Reg. Correspondance, p. 143.

Séance du 16 mai 1852.

M. Van Lotterin expose la nécessité absolue de restaurer au plus tôt les murs extérieurs des ruines surtout au dessus de la porte d'entrée tout retard pourrait

donner lieu à des accidents.

La Commission décide qu'une somme de 150 f sera consacrée à cet objet et autorise M. Van Soken à en disposer.

(Reg. A. p. 148.)

Gand, le 6 Juillet 1852.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins.

Le Musée historique n'a reçu depuis l'année dernière qu'un accroissement fort restreint. Ce n'est toutefois pas le manque d'occasions mais la modicité de nos ressources qui en est la cause. En effet le voyage du cabinet de M. D'Huyssens et surtout celle des collections de M. Jouvant présentèrent une foule d'objets curieux notamment par la ville de Gand. Nous avons dû nous borner à y acquiescer un petit nombre d'antiquités et surtout cent ouvrages anciens imprimés à Gand.

(Bibl. Reg. Correspondance, C. 12930, p. 148.)

Séance du 25 Juillet 1852.

M. De St Genas propose de faire exécuter le plan géométral colorié du sol de la Crypte St Marie.

Cet objet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

(Reg. A. p. 144.)

Séance du 10th 1852.

M. De Vigne fait connaître que l'on offre à vendre un étendard et deux très chères ayant appartenu à la Confrérie St Luc. La Commission charge MM. Verrié et de Vigne d'aller examiner ces objets et de traiter s'il y a lieu de leur acquisition.

M. Verrié fait don au Musée historique du recueil intitulé Chartes et manuscrits sur les propriétés de la Bibliothèque royale par Champollion, Fi-gures. Paris 1840.

(Reg. A. p. 150.)

Gand, le 4 Juillet 1853.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins de Gand. (Rapport annuel)

Les ruines de l'abbaye de St Baron sont toujours dans un état déplorable. Comme vous le voyez par le compte détaillé ci-dessous, la majeure partie de nos ressources a été employée en restauration urgente; mais les sommes dont nous pouvons disposer sont trop minimes pour qu'il nous soit possible de maintenir ces curieuses restes dans un état d'entretien suffisant. Chaque hiver emporte quelque nouveau débris et si l'on ne prend des mesures ~~serieuses~~ énergiques il ne s'écoulera que peu d'années avant que ces précieuses antiquités aient complètement disparu. Nous ne pouvons assez, Messieurs, recommander cet objet à votre sollicitude.

Les ruines de l'abbaye de St-Baron continuent à être dans un état déplorable. Pour éviter des malheurs imminents la Commission a dû sacrifier à des restaurations la majeure partie de ses ressources de 1852 et dépenser d'avance une partie de celles de l'année prochaine. Nous recommandons vivement cet objet à la sollicitude de l'Administration communale, l'autant plus que la plupart des cabinets particuliers, qui autrefois tendaient à faire prolonger le séjour des étrangers dans notre ville, ayant disparu, ces ruines forment pour ainsi dire la plus intéressante curiosité historique et artistique que la ville de Gand ait encore à leur montrer. De fait le registre déposé aux Rhinnes constate qu'il n'est guère de touristes passant par Gand qui n'ait les visiter.

Séance du 5 Décembre 1852.

La Commission décide que la sous-commission d'inspection sera priée de vouloir le plus tôt possible dresser son rapport sur l'église des Dominicains destinée à être abandonnée sans feu par les Terres qui y font actuellement le service catholique.

Reg. A. p. 150.

177
En attendant que le Gouvernement statue sur le subside qui lui a été demandé, l'administration communale ne pourrait-elle même à notre disposition les 1500 qu'elle a déjà accordés.

Le Musée historique n'a guère reçu d'accroissement depuis l'année dernière. La commission a acquis seulement l'ancien étendard et les torches de la confrérie St Luc;

1) Les pièces ont été payées sur le Budget de 1853-1854: voir la lettre du 2 juillet 1854 ci-dessus

At:

Compte de Verhulst, l'atourner (pour la direction de l'année précédente) 186,75.

Réparation aux mines (129) 259,27.

Gand, le 29 Octobre 1853.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que par sa lettre du 24 de ce mois, Reg. 27 n° 2741, 2^e Dⁿ, M. le Gouverneur nous fait connaître que M^r le Ministre de l'Intérieur a transmis à la Commission Royale des Monuments, votre demande de subside pour l'exécution des travaux jugés indispensables à la conservation de l'ancienne abbaye de St Baron et qu'il attend le rapport de cette commission pour donner suite à cette affaire.

Après, - -

Le Collège des Bourgmestre et Echevins.

(digne) Van Potteberghe

(Bill. Reg. Correspondance C. 12930. p. 151.

Gand, le 15 novembre 1853.

A Messieurs les Membres de la Commission Royale des Monuments.

Messieurs,

L'administration communale de la ville de Gand nous a fait connaître par sa lettre du 29 Octobre dernier, 1^{re} division, N° 1401, que votre demande de subside pour l'exécution de travaux indispensables à la conservation des mines de l'ancienne abbaye de St Baron, avait été renvoyé à votre avis et que le Ministre de l'Intérieur attend votre rapport pour donner suite à cette affaire. Nous ne pouvons assez insister sur l'urgence de ces travaux. Vous connaissez sans l'importance de ces ruines, véritable musée architectural, dans lequel on trouve des traces de l'architecture de tous les âges et que les jeunes architectes ne sauraient assez étudier. Vous savez que ce sont les derniers débris d'une abbaye justement célèbre, et que bien des souvenirs historiques s'y rattachent; vous savez aussi, Messieurs, que ces mines imposantes, encore presque toute ans, ont beaucoup souffert, non point par incurie, mais par suite du défaut des ressources nécessaires pour leur conservation. Récemment encore une voûte s'est écroulée et si les mesures les plus énergiques ne sont

com p. 130

prises, avant peu d'années d'ici une mine de dicontro seule indiquera l'endroit où fut jadis la plus puissante abbaye de nos Flandres. L'urgence est extrême, Messieurs, et si l'hiver amène de fortes gelées l'état des mines sera tel qu'on ne pourra plus y pénétrer sans danger l'année prochaine.

(Bibl. Reg. Correspondance C. 129 30, p. 152).

Gand, le 20 Février 1854.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins.

Nous saisissons cette occasion pour vous prier, Messieurs, de mettre à notre disposition la somme de $\text{fr. } 1500$ votée par le conseil communal pour réparations urgentes à faire aux mines de St Baron. Les fortes gelées de cet hiver ne permettent pas de tarder davantage à faire des restaurations reconnues indispensables depuis plusieurs années.

(Idem, ibidem, p. 151).

Gand, le 2 Mars 1854.

Messieurs,

Quant à la demande que renferme le dernier § de votre lettre précitée (du 20 Février), il y sera statué ultérieurement, le Gouvernement ne nous ayant pas encore fait connaître pour quelle somme il contribuera aux frais de restauration des mines de St Baron.

Agreuz, — —

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

(signé) Van Pottelbaeghe.

(Idem, ibidem, p. 157).

Gand, le 21 Juin 1854.

Messieurs,

Comme suite au dernier paragraphe de votre lettre du 20 Février dernier, nous avons l'honneur de vous informer que par sa résolution du 13 mai dernier, le conseil communal a porté à $\text{fr. } 750$ le subside de $\text{fr. } 500$ alloué pour chacun des exercices de 1853, 1854 et 1855 pour la conservation des mines de l'ancienne abbaye de St Baron, et que le Gouvernement allouera, aux mêmes fins, un pareil subside de $\text{fr. } 750$, pour les exercices 1854, 1855 et 1856.

D'après la lettre de M. le Gouverneur du 16 de ce mois Reg ^A 28 n° 1579, 2^e Div. M. le Ministre de l'Intérieur vient de proposer au Roi un projet d'arrêté allouant sur le budget de l'Etat de l'exercice courant un premier subside

de 750.

Nous vous prions de nous faire parvenir, en temps opportun, un rapport détaillé sur l'emploi de ces subsides.

Aopréz,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

(signé) Van Pottelsberghe.

(Edam, ibidem, p. 157).

Séance du 9 Juillet 1854.

La commission décide qu'elle se réunira aux mines le mercredi 12 Juillet afin de déterminer l'emploi du subside qui lui est accordé.

(Reg. A. p. 154).

Gand, le 2 Juillet 1854.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins,

comptes de l'année 1853-1854

100000 Dation, transport d'icelle (statue d'Arvelde). 67,12

1° a V.D. Maestron Lannière et Torchiers de St Luc 105,00

15° Massart, transport et placement d'une pierre tumulaire 39,99

Le subside que le conseil communal et le Gouvernement ont bien voulu nous accorder, nous a permis de faire aux mines de St Baron les restaurations les plus urgentes et de préserver d'une destruction totale les précieux restes de ce riche monastère. La démolition en dernier état du château des Espagnols a fait découvrir une magnifique pierre sépulchrade, ainsi que des fragments de sculptures, remontant à une haute antiquité, qui nous ont été par les soins de la commission déposés dans la petite chapelle de St Macaire. Le musée qui s'y trouve réuni, est sans contredit, d'une haute valeur archéologique.

(Reg. Correspondance . c. 12930, p. 160).

Gand, le 14 Juillet 1854.

Messieurs,

Comme suite à notre lettre de 21 Juin il nous avons l'honneur de vous informer que par un arrêté royal de la même date, un subside de 750 est alloué à notre administration pour l'aider à couvrir les frais de conservation des mines de l'ancien abbaye de St Baron en cv.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

(signé) Van Pottelsberghe.

(Reg. Correspondance . c. 12930, p. 160).

Séance du 12 Juillet 1894, aux mines.

La Commission délègue MM Van Lokeren, Wolkeas et Roelandt pour effectuer aux mines les restaurations nécessaires, jusqu'à concurrence des sommes accordées par le gouvernement et par l'administration communale.

(Reg. A. p. 155).

Séance du 8 Octobre 1894.

Présent, MM. Vermeir, De Busscher, De Vriège, Vandevin et Gaillard.

Le Secrétaire fait connaître que la Commission spéciale nommée dans la séance du 12 Juillet s'est réunie le 17^{ème} et qu'elle a pris les résolutions suivantes :

1° la voûte qui relie la tunnel à la crypte sera mise à une plus courte d'une couche de béton au dessus de laquelle on replacera le gazon.

2° Les murs d'enceinte seront couverts.

3° Les toits en bois qui couvrent les tombes situées dans la crypte seront remplacés par des couvertures en zinc.

4° Le toit en bois qui couvre la colonne de la crypte sera remplacé par un toit en pierre bleue.

5° La voûte couvrant la crypte, récemment ébréchée sera restaurée.

6° Si les fonds le permettent, on reconstruira, à l'aide des débris existants, une des arcades des cloîtres.

Ces résolutions sont approuvées.

(Reg. A. p. 156).

Séance de 29 Mai 1895.

La Commission considérant que par ses longues et savantes investigations sur l'histoire de l'abbaye de St Baron, investigations dont le résultat a été récemment publié en un splendide volume, M. Aug. Van Lokeren a particulièrement contribué à faire ressortir l'importance historique et archéologique des ruines de ce monastère,

qu'il a, par suite, considérablement facilité la tâche de la Commission à laquelle incombe tout ce qui concerne la conservation de ces précieuses ruines,

Décide d'adresser à M. Van Lokeren de vifs remerciements et ses félicitations les plus sincères à l'occasion du beau travail intitulé: Histoire de l'abbaye de St Baron et de la crypte de St Jean,

Reg. A. p. 163.

Gand, le 12 Juillet 1895.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins,

(Rapport annuel).

Grâce aux subsides que le conseil communal et l'Etat ont mis à sa disposition, la Commission a pu faire aux Ruines de St Baron les restaurations les plus indispensables. Les murs du fronton sont actuellement couverts dans toute leur étendue. La voûte qui relie la tour de St Macaire à la crypte a été mise à nu et recouverte d'une couche de béton, qui la garantit contre l'infiltration des eaux pluviales; les piliers encore debout dans le cellier de l'abray et différents murs dont les fondements étaient quasi pourris par l'humidité ont été consolidés; enfin des couvertures mobiles en zinc permettront de conserver les tombes retrouvées sous l'ancien pavement de la crypte.

Tous ces travaux se font à la journée sous la direction immédiate de M. Van Lokeren.

Le compte spécial de ces subsides se balance comme suit:

Reçu le subside de la ville	p 1500.
la 1/2 du subside de l'Etat.	750
	p 2250

Payé en diverses fois tant pour matériaux que pour main d'œuvre	1243,86
	1006,14

Le compte détaillé des dépenses ainsi que les pièces à l'appui seront produits lors de l'achèvement des travaux de réparations.

(Reg. Correspondance C. 12930 f. 167).

Voir au v. une lettre du 15^{ème} 1855

Séance du 13 Avril 1856.

... Un membre propose de restaurer la Chapelle de St Macaire, aux ruines de St Baron dans son aspect de ruine s'il y a quelques années, en entretenant le toit actuel en le remplaçant par une plate forme non visible.

Il est décidé qu'on s'occupera de cette proposition dans la prochaine séance, et que les membres seront convoqués à cet effet dans le local des Ruines.

Reg. A. (p. 165).

Gand, le 29 Juin 1856.

Messieurs,

(Rapport annuel).

... Aux ruines de St Baron on a pu continuer à faire les réparations les plus urgentes, grâce aux subsides que le Conseil Communal et le Gouvernement ont mis à la disposition de la Commission. Les fondements des murs qui menaçaient ruine ont été consolidés et l'on espère même pouvoir rétablir certaines parties que les rigueurs de ces derniers hivers avaient emportées.

Les comptes détaillés et les pièces à l'appui des dépenses relatives à ces subside
seront produits lors de l'achèvement des travaux de réparation.

(Reg. Correspondance, p. 175)

Voir d'abord les documents des pages

Séance du 14 X^{ve} 1856.

Monsieur Van Lothem rend compte des travaux à exécuter aux ruines de S^r Ba-
ron. Il donne lecture de la correspondance échangée à cet égard avec la Commis-
sion Royale des monuments et Monsieur le Ministre de l'Intérieur, d'où il résulte
que le gouvernement serait disposé, le cas échéant, à accorder un nouveau subside
pour cet objet. Cette correspondance est communiquée à la commission avec demande
d'avis par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

La Commission considérant que dans l'état actuel des travaux déjà exécutés,
l'obtention immédiate d'un nouveau subside n'est pas nécessaire pour mener à bon
fin ceux qu'il s'agit de terminer pour le moment, décide de remercier le Gou-
vernement de ses bonnes dispositions, et de le prier de réserver pour une autre occa-
sion les fonds qu'il voudrait bien accorder pour les restaurations qui pourraient alors
être jugées nécessaires.

Monsieur Van Lothem est prié de se charger de cette affaire.

(Reg. A. p. 167).

Adm. Communale de Gand

Gand, le 19 8^{ve} 1856.

Monsieur le Président,

Pièces jointes :
paquet Médailles. x
53 médailles
3 décorations

J'ai l'honneur de vous faire parvenir pour être déposés au Musée historique, établi
à l'Hotel-de-ville, une collection de médailles qui se trouvent sans usage à l'Athénée
Royal, et que M^r Laurent, préfet secrétaire a mise à ma disposition à l'effe-
ci-son.

Veuillez, Monsieur le Président, m'accuser réception de cet envoi et agréer
l'assurance de ma parfaite considération.

L' Echevin

(digne) ? de St Genois.

A. M^r le Président de la Commission des monuments de la ville de Gand
(ajouté au crayon) M^r Gaillard, échevin de Brabant.

voir sur avec de autres 27/28

Royaume de Belgique.

Commission Royale des Monuments, N° 717.

Bruxelles, le 10^e br 1856.

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Des délégués de notre Commission viennent de visiter de nouveau les ruines de l'abbaye de St Bavon à Gand.

Les travaux les plus urgents de conservation ont été examinés avec beaucoup de soin.

La dépense jusqu'aujourd'hui s'élève à 1910^{fr} 80^{cs}.

La Province et l'Etat ayant accordé des subsides qui s'élèvent ensemble à 3750 fr. une somme de 1839^{fr} 20^{cs} reste disponible.

Mais pour exécuter tous les travaux de consolidation et d'appropriation projetés par la commission provinciale des monuments, une somme totale de 4000 francs serait nécessaire.

Nous espérons, Monsieur le Ministre que le Gouvernement et la Province voudront bien s'entendre pour accorder sur deux ou trois exercices différents les 2150 francs qui manquent actuellement pour compléter cette indispensable entreprise.

Cette affaire a donné lieu, Monsieur le Ministre, à votre dépêche du 25 août 53. N° 1432/8251.

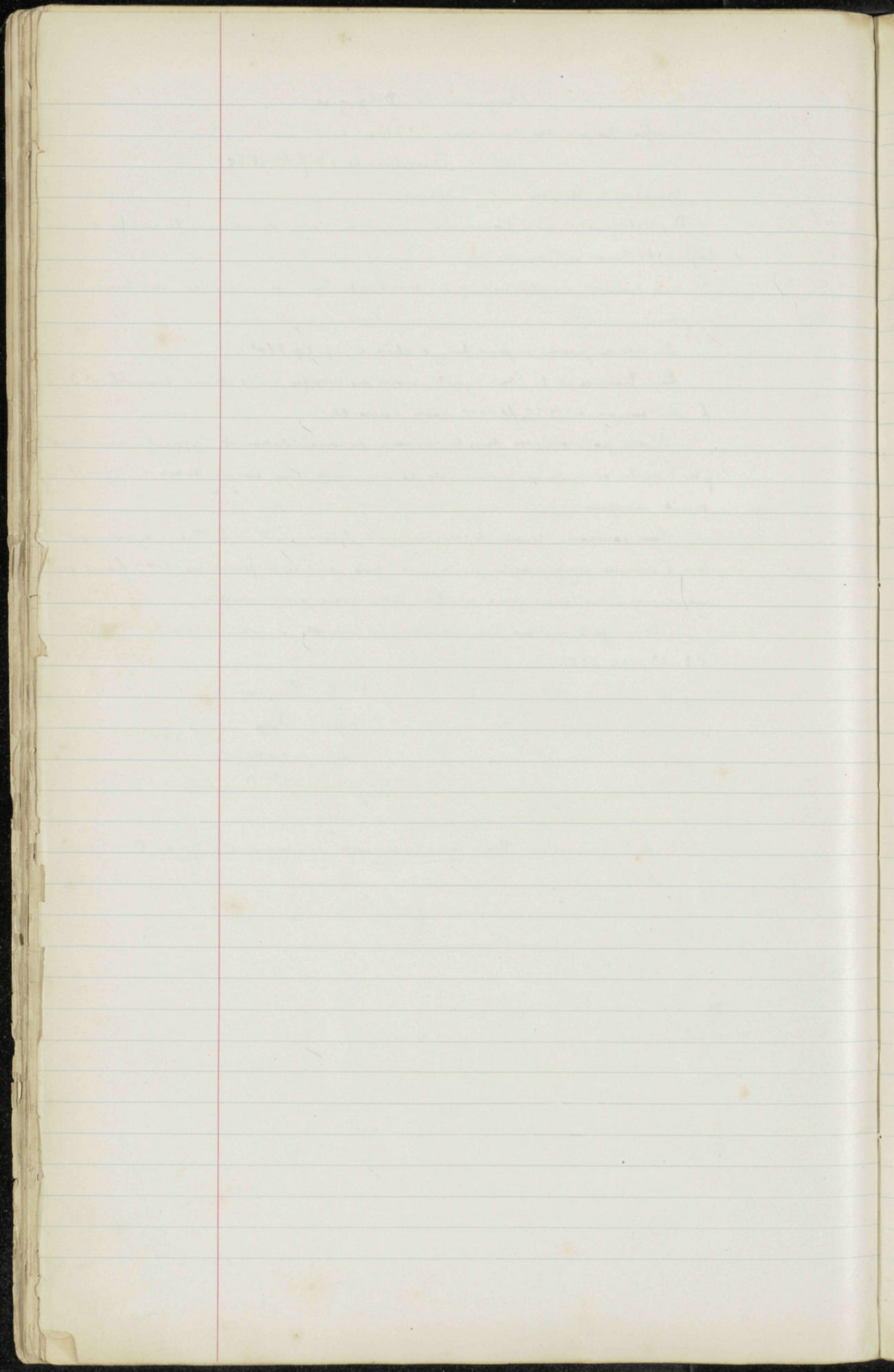
G^l le Président

(signé) Sney

Le Secrétaire

(signé) J^l Desguiole.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments à Gand. C. 12928,
p. 284).



Gand, le 29^e 9^{me} 1856.

Messieurs,

Le rapport ci joint de la commission Royale des monuments évalue à fr. 4000 la somme encore nécessaire pour exécuter tous les travaux de consolidation et d'appropriation des mines de l'Abbaye de St Baron, en votre ville.

En me communiquant cette pièce, Monsieur le Ministre de l'Intérieur fait remarquer qu'il est impossible que le Gouvernement se prononce sur la proposition d'augmenter les subsides pour cet objet avant qu'il ne connaisse d'une manière précise les projets de la commission provinciale relativement à ces travaux.

Il désire aussi connaître si votre ville est disposée à intervenir, pour la moitié dans ce supplément de dépense.

Veuillez, Messieurs, me procurer les renseignements demandés par ce haut fonctionnaire.

En attendant, il a été soumis au Roi un projet d'arrêté qui alloue sur le budget de 1856 un subside de fr. 525 à valoir sur la prochaine annuité de fr. 750 que le Gouvernement s'est engagé à payer.

Le Gouverneur

(signé) De Jaeger.

à Messieurs les Bourgeois et Echevins de la ville de Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des Monuments: Gand. C. 12428, p. 281).

Voir 149

Séance du 14 xth 1856.

v D. Monsieur Bureau, professeur à l'école industrielle, envoie à la commission une hache en silex trouvée dans la rue des Douze-Chambres.

(Reg. A. p. 167).

Voir p. 132.

Séance du 8 Mars 1857.

Voir 149

v D. ~~Le~~ pro. M. Voirin offre pour le Musée historique un silex trouvé à 4 pieds sous terre, au bord d'un chemin non pavé entre Somerghem et Mérédro, sur la hauteur dite Somerghem l'ancien, à proximité du moulin à vent existant en cet endroit.

(Reg. A. p. 170).

Gand, le 11 Mars 1857.

Messieurs,

Par nos lettres du 6 et 24 Janvier d^e, même emargement que la présente, nous avons eu l'honneur de vous rappeler notre apostille du 27 J^{eu} d^e, transmise d'une dépêche de M^e le Gouverneur de la Province, demandant des renseignements concernant l'ancienne abbaye de St Baron.

Votre réponse ne nous étant pas parvenue jusqu'à ce jour, nous vous prions de nous mettre à même de répondre, sans plus de délai, à la dépêche susmentionnée de M^e le Gouverneur.

Agrées, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins.

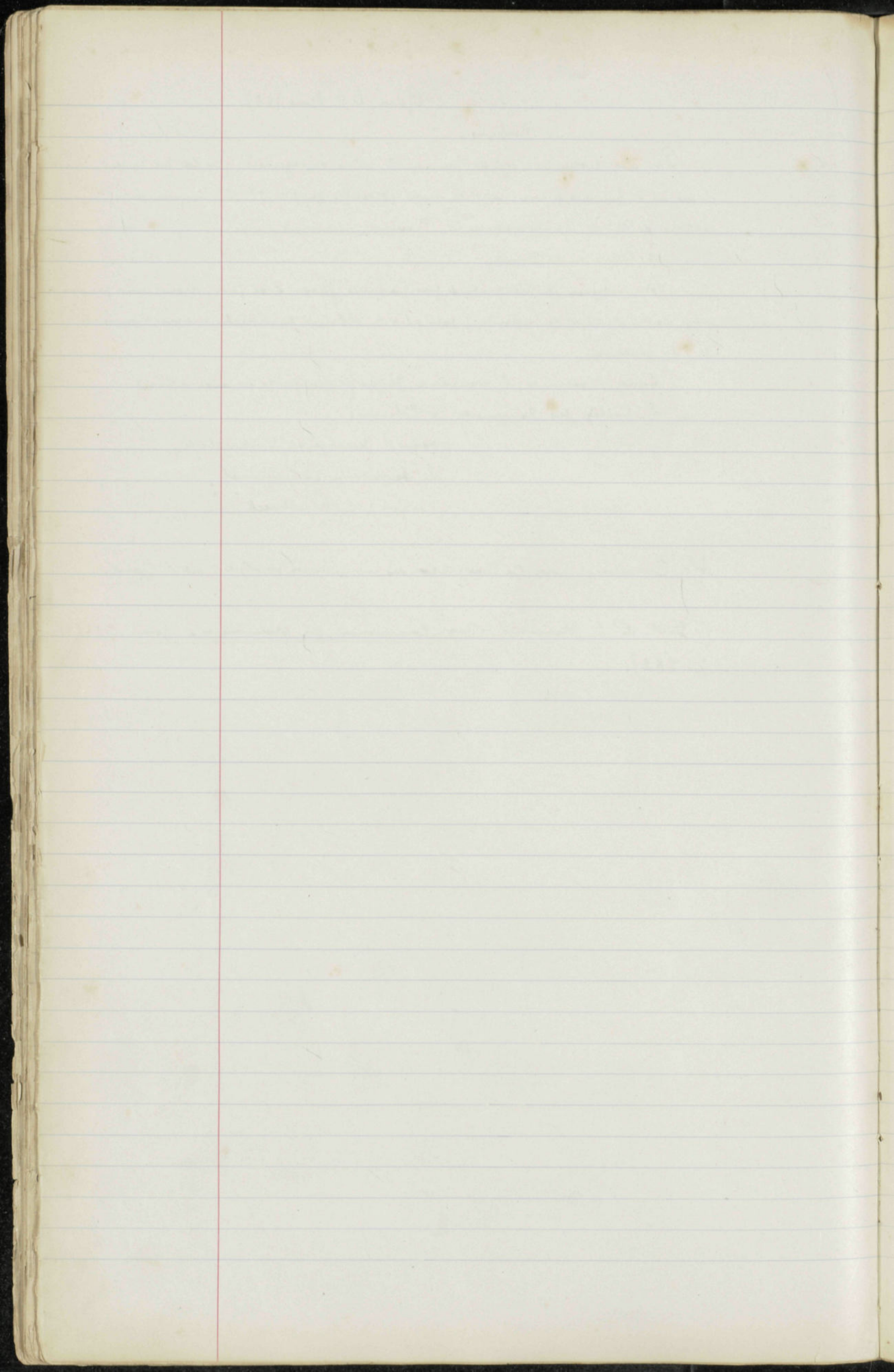
(signé) Kerroy de Volckarsbelle.

Le Secrétaire communal

(signé) C. Waelhroek.

A la Commission pour la Conservation des monuments et objets d'art à Gand.

[Bill. de l'Université. Reg. Commission des Monuments à Gand, C. 12928, p. 282].



Messieurs les Bourguemestre et Echevins de la ville de Gand.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous remercier la dépêche de M^r le Gouverneur de cette province, en date du 29 9^{ème} dernier, nous transmettant d'un rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur par la commission royale des Monuments, au sujet des travaux de consolidation à exécuter dans les ruines de l'Abbaye de St Baron, en cette ville.

Les travaux jugés nécessaires et même urgents dans l'intérêt de la conservation de ce monument sont les suivants:

1^o Couvrir la façade de tous les murs de tuiles plates, pour les mettre à l'abri de l'infiltration des eaux pluviales,

2^o Prolonger une partie de l'ancien cloître, afin de soutenir efficacement les voûtes qui se trouvent encore entre la Chapelle de S. Machaire et la crypte de la vierge,

3^o Déblayer l'ancienne chapelle de S. Gérard et l'intermédiaire d'un mur de clôture,

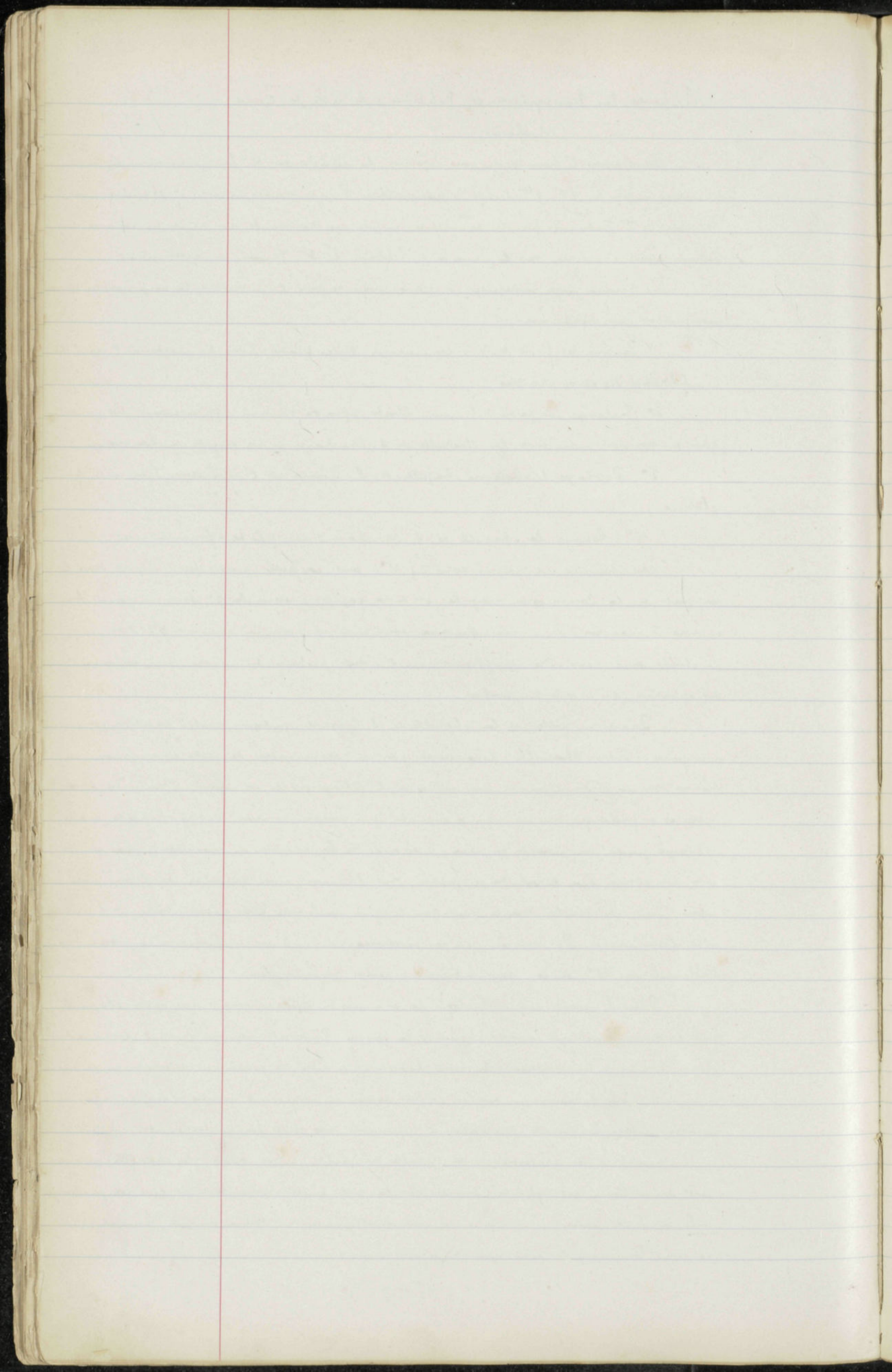
4^o Couvrir la chapelle de S. Machaire d'une plate-forme en zinc;

Les travaux mentionnés sous les N^{os} 1 sont exécutés, ainsi qu'il est dit dans le rapport de la Commission royale, et ceux compris sous la 2^o sont aujourd'hui en voie d'exécution. Les derniers travaux sont entrepris pour la somme de 2.000; mais le chiffre sera peut-être insuffisant, vu l'état précaire des voûtes, qui exigent des opérations, qu'on n'a pu évaluer.

Quant au déblai de la chapelle de S. Gérard, quelques mots d'explication sont nécessaires. Cette chapelle, découverte par un des membres de notre commission, se trouve dans un jardin attenant aux ruines de l'Abbaye; elle est enfoncée à un mètre sous terre et se prolonge sous un mur d'enceinte qui menacé ruine. Cette chapelle a été déblayée jusqu'au pied de ce mur, mais on a dû la combler de nouveau, par ce qu'elle est située sous le sol de ce jardin, dont l'usage, ainsi que celui de l'ancienne église, avait été concédé dans le temps par le génie militaire, alors propriétaire, à l'autorité ecclésiastique. De manière que ces intéressants débris d'une architecture remontant probablement au 10^{ème} siècle, sont entièrement perdus aujourd'hui.

Dans l'intérêt de l'archéologie la commission désire vivement que cette chapelle soit de nouveau déblayée et restée acquise à la science. Pour atteindre ce but, il faudrait élever un mur de séparation entre cette chapelle et le reste du jardin; et reconstruire le mur d'enceinte, sur le point de tomber, et lui donner un alignement moins oblique, afin de pouvoir mettre la chapelle préservée à découvert dans tout son développement.

Quant à la retrocession de la parcelle du jardin, où se trouve la chapelle, elle ne peut donner lieu à des difficultés, attendu que la ville en est propriétaire et que la jouissance seule en a été cédée; d'ailleurs le nouvel alignement à donner au mur d'enceinte, com-
penserait largement le petit coin du jardin à céder.



Les dépenses pour la reconstruction de ce mur montent à la somme de 2,100^f et elles pour le déblai et le percement d'une porte peuvent atteindre au chiffre de 300, attendu que les décombres et les terres devront être transportés à une distance assez éloignée.

Un toit en tuiles a été placé depuis quelques années, sur la chapelle de St Mar-
chaire; il cadre mal avec les murs élevés qui l'entourent. La commission voudrait donc faire poser une plate-forme sur cet édifice, unique dans nos églises. Ce changement entraînerait une dépense de 800^f; cette proposition n'est toutefois que subsidiaire.

Cela sont, Messieurs, les projets de la commission relativement aux travaux de consolidation et d'appropriation pour les ruines de cette antique abbaye; les dépenses de 4,000 sont largement justifiées et même dépassées. Elle aime à croire que le surplus de ces dépenses sera couvert par les économies que l'on pourra réaliser sur les travaux en voie d'exécution.

En tous cas il y aura avantage pour la ville de concourir par une part dans le subside demandé, attendu qu'elle est obligée, comme propriétaire, de faire reconstruire à ses frais privés le mur d'enceinte du jardin dont il s'agit, pour éviter des malheurs.

Vuilly &c.

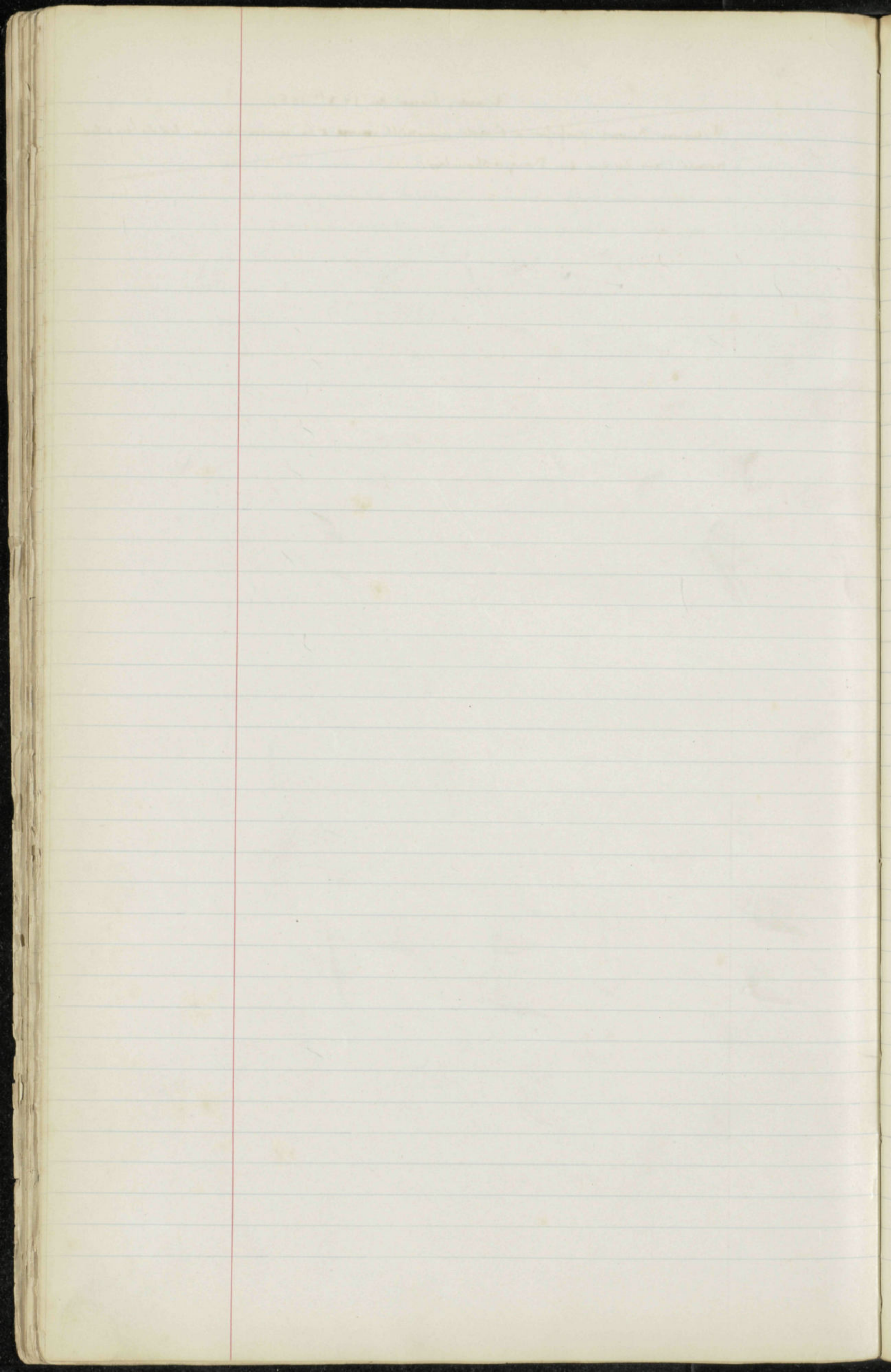
(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments de Gand. C 12928, p. 287).

Séance du 24 Mars 1857.

Monsieur Van Loheren signale l'urgence des travaux pour la restauration d'une me-
raille aux ruines de St Baron entraînerait une dépense de \$ 1700. - L'évêque ne veut
pas céder ce coin. Le Chapelain l'a consulté. On décide de répondre que l'on demande
\$ 2000 pour construction en mur dont détail ci-joint. (pas de pièces jointes).

Goad, Séance du 14 X^m 1856.

Monsieur Bureau professeur à l'école industrielle a été nommé par la commission une tâche en s'occuper dans la rue des Douze-chambres.



Gand, le 1^{er} juillet 1857.

(Rapport annuel).

Etat indicatif

des objets dont s'est enrichi le Musée de la Commission pour la conservation des Monuments anciens de Gand pendant la période annuelle 1856-57.

- ✓ (de) M. Bureau, professeur à l'École industrielle à Gand: Une hache celte en silex trouvée dans les débris effectués à Gand sur des onze chambres sur l'emplacement ou ex-devant certains des Annonciades.
- ✓ (de) C. A. Verri. Une Urne cinéraire en terre cuite déterrée à Louvain-la-Neuve.
(Reg. Correspondance, p. 180).

Gand, le 17 x^{bre} 1857.

Monsieur le Professeur Hicks me prie de remettre, en son nom, la pierre ci-jointe à la commission de Conservation des monuments de la ville de Gand pour être déposée dans son musée. Je m'acquiesce de cette mission et engage Monsieur le Secrétaire de cette commission à adresser une lettre de remerciement au donateur.

Son tout dévoué

Baron de St Genois.

(Reg. Correspondance, p. 180.)

Séance du 20 x^{bre} 1857.

M. De Brosscha informe la Commission que M. le Professeur Hicks lui a envoyé pour le musée historique une pierre sépulchrale.

La commission autorise M. M. Blommaert et Darnu à acheter si faire se peut une pierre sépulchrale de la première moitié du seizième siècle qui se trouve dans l'église de Tronchiennes.

La Commission décide à l'unanimité qu'elle priera la Régence de vouloir lui adjoindre comme membre M. Ferdinand Van der Haeghen, en remplacement de M. Eug. Heug.

(Reg. A. p. 175.)

Séance du 27 x^{bre} 1857.

Le Secrétaire présente aux membres la petite pierre sépulchrale offerte au musée historique par M. le professeur Hicks. Elle est du Révérent père Basile Blommaert, sous-prieur, mort le 20 Janvier 1633.

(Reg. A. 177.)

Gand, le 29 x^{bre} 1857.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 21 de ce mois, nous avons l'honneur de vous informer que, en séance du 23 de ce mois, nous avons nommé membre de votre commission, Monsieur Ferdinand Van der Haeghen, propriétaire, rue de Bruges, en notre ville.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
Van Prottelsberghe.

A la Commission pour la conservation des monuments de Gand.

(Reg. Correspondance. 12930, p. 182.)

Gand, le 9 Janvier 1858.

Monsieur,

La pierre sépulchrale de Basile Blommaert, que j'ai eu l'honneur de déposer au Musée historique, a été trouvée au jardin botanique de Gand, il y a quelques années

en creusant les fondations des nouvelles serres, et à l'endroit même où s'éleva aujourd'hui le pavillon qui est voisin de l'ancienne entrée. Cette pierre gisait parmi une masse de débris à la profondeur de quelques pieds et tout indiquait qu'elle n'y occupait point sa place primitive.

Votre dévoué
J. Kichx.

(Reg. Correspondance. C. 129 30 p. 185.)

Séance du 31 Janvier 1858.

M. Goetgheluen rend compte de la découverte que l'on vient de faire sous l'Eglise des Carmes

(nommé broches) du monument sépulchral de certain Philippe De Bisschof, mort en 1623. M. Canuel informe la Commission relativement à la pierre ainsi découverte dans la même église. Elle est de la sculpture et d'un style remarquable. Elle paraît remonter au commencement du XV^e siècle. (Reg. A. 179). La Commission prie M. Canuel de charger quelqu'un de gratter la badigeonnage afin de faire voir autant que possible cette ancienne peinture murale. Cette opération se fera aux frais de la Commission et sera surveillée par M^{rs} Canuel, Vermeir, Goetgheluen, De Busscher et Van der Haeghe.

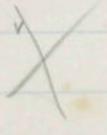
Séance du 14 Mars 1858.

Les deux consoles de la grande pierre sculptée provenant de la maison des marchands de vins de Wyjschroeder - sont à vendre. M^r F. de Vigne propose d'en faire l'achat au prix de 30 francs et si c'est possible à un moindre prix.

(Reg. A. p. 181.) (Voir le document suivant).

Séance du 9 Mai 1858.

Aux mines de l'Abbaye de St Baron.

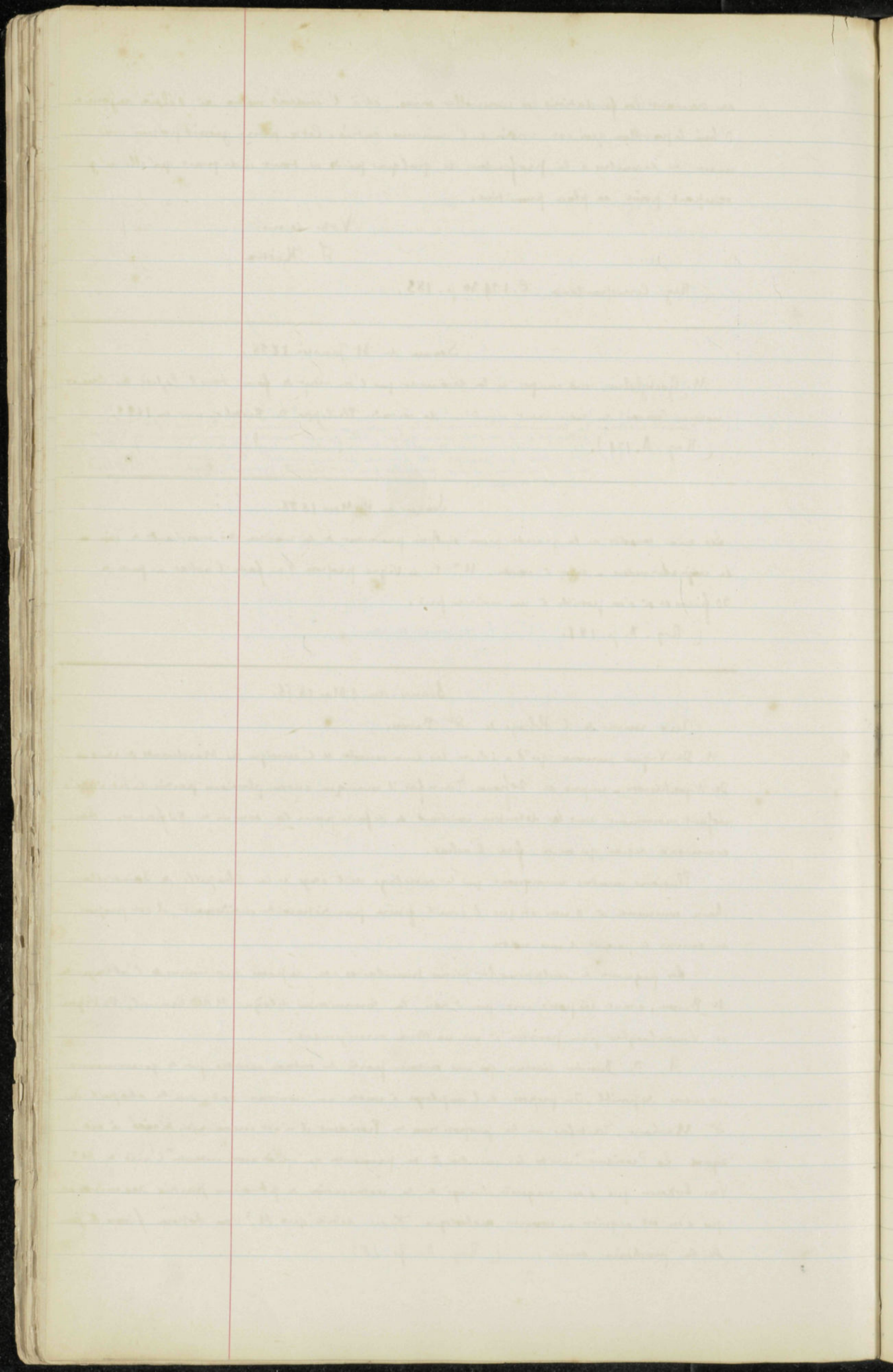


M. De Vigne annonce qu'il a acheté les deux consoles de l'enseigne des Marchands de vins de Wyjschroeder - au prix de 20 francs. Toutefois il manque encore plusieurs parties de cet intéressant monument dont la détenten voudrait se défaire pour la somme de 50 francs. La commission décide qu'on en fera l'achat.

Plusieurs membres remarquant que le carrelage de l'éloge et la Chapelle de Saint Machaire commencent à s'user et que l'émail finira par disparaître entièrement, il est proposé de couvrir le parquet d'une natte.

Les fragments de sculptures, les pierres tumulaires, etc. déposés aux mines de l'abbaye de St Baron, étant disposés avec peu d'ordre, la Commission délègue M^{rs} Canuel, De Vigne et Vanderaaghen pour procéder à un meilleur arrangement.

M. De Busscher annonce qu'une certaine partie du subside accordé par le gouvernement est encore disponible. On propose de l'employer à mettre un nouveau toit sur la chapelle de St Machaire. Toutefois sur la proposition du Président il n'est encore rien d'arrêté à cet égard. Le Président invite les membres à se prononcer qui après avoir entendu l'avis de M^r Van Lotkeren qui s'est naguère chargé de la restauration de plusieurs parties des mines et qui s'en est acquitté en savant archéologue. Il est décidé que M^r Van Lotkeren fixera le jour de la prochaine séance. (Reg. A. p. 183.)



Séance du 17 Mai 1858.

Aux ruines de l'Abbaye de St Baron.

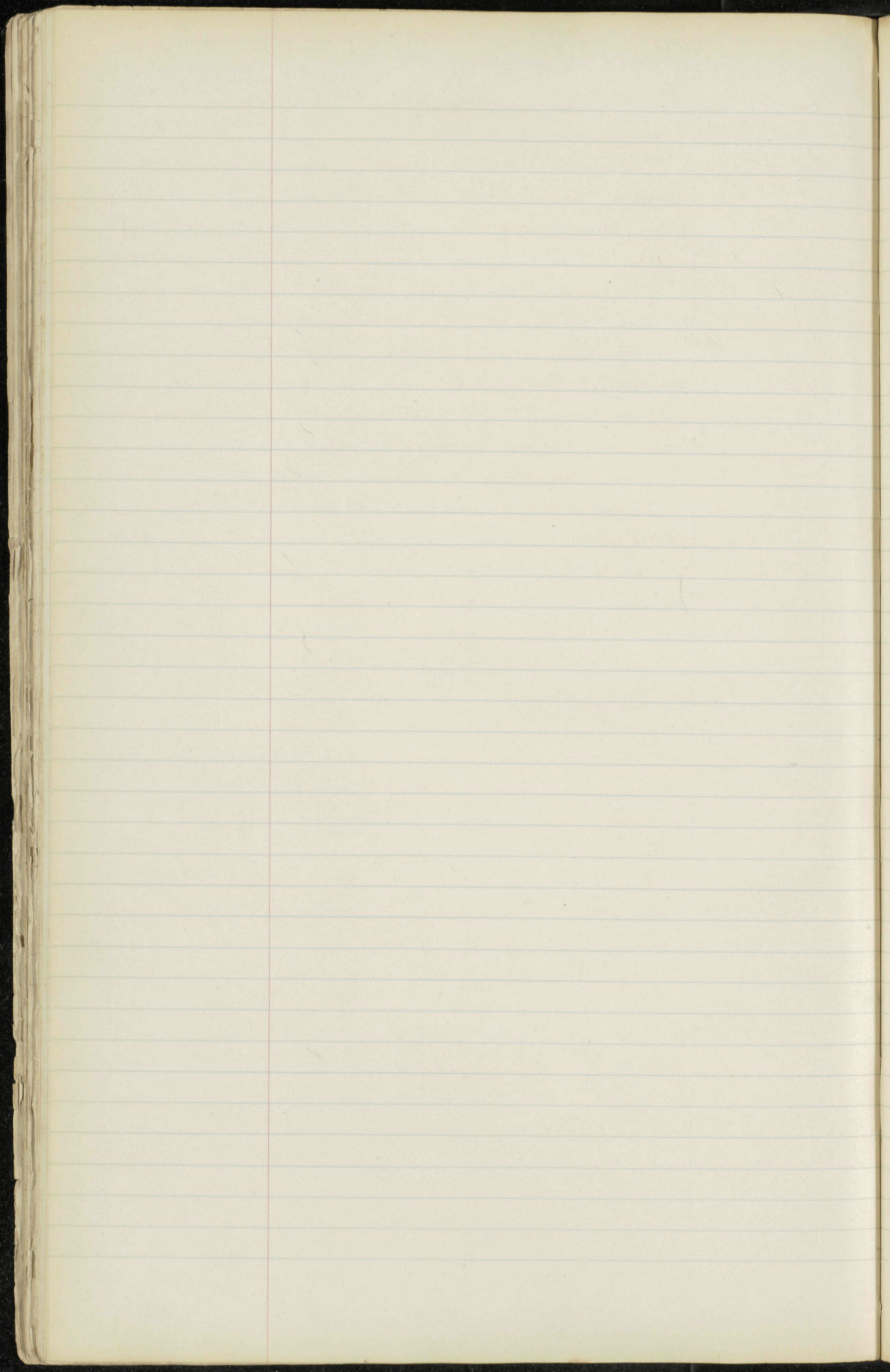
Parmi les projets de restauration à effectuer aux ruines de l'Abbaye de St Baron, il semble à la commission que celui d'enlever le toit conique de la chapelle de St Machon et d'y substituer un toit plat est le projet qui paraît le plus nécessaire pour rendre aux ruines de St Baron le caractère d'antiquité et de ruines proprement dit qui leur conviendrait. M^r Van Lokeren prie de vouloir se charger de la surveillance des travaux à effectuer accepte cette charge. A ce sujet il lui est voté des remerciements.

Pour donner aux ruines de St Baron un ^(st) dépôt d'utilité publique M^r Ph. Hénry propose de faire déposer dans le local susdit tous les objets volumineux qui se trouvent déjà dans notre musée de l'Hôtel-de-ville, tels que les pierres tumulaires, les briques, grès, sculptures etc etc et de ne conserver à l'Hôtel-de-ville que les objets précieux et de petit volume. Cette proposition est adoptée. La députation nommée précédemment est chargée de s'occuper de cette translation et de faire procéder à un meilleur arrangement pour les antiquités qui sont déjà déposés dans les ruines.

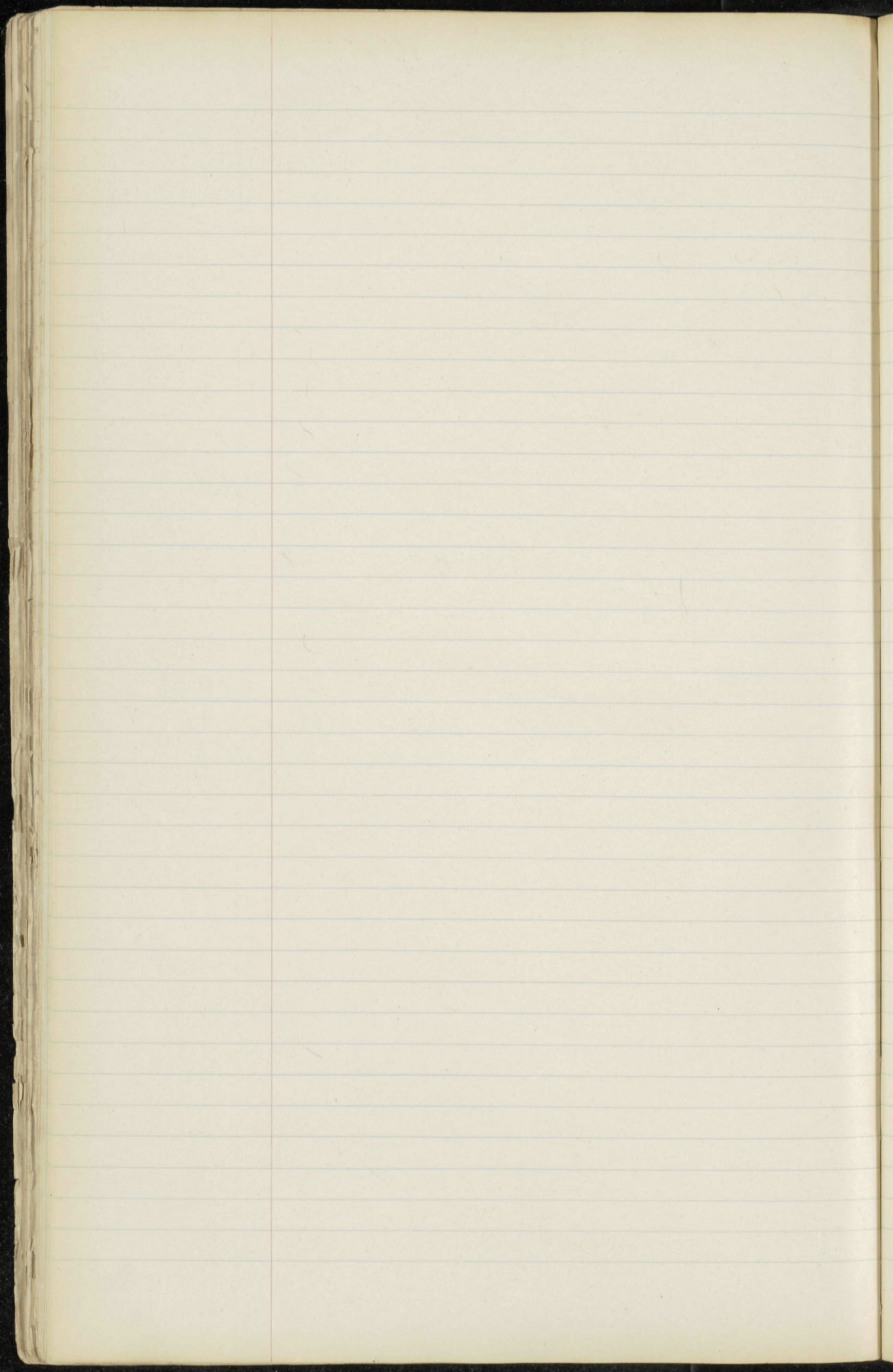
Le Sieur Masfar, concierge, demande à la commission de vouloir lui donner par écrit l'attestation que les plantes et arbustes et autres fruitiers croissant dans le jardin appartenant aux ruines de St Baron, lui appartiennent. Cette demande lui est accordée.

(Reg. A. p. 184.)

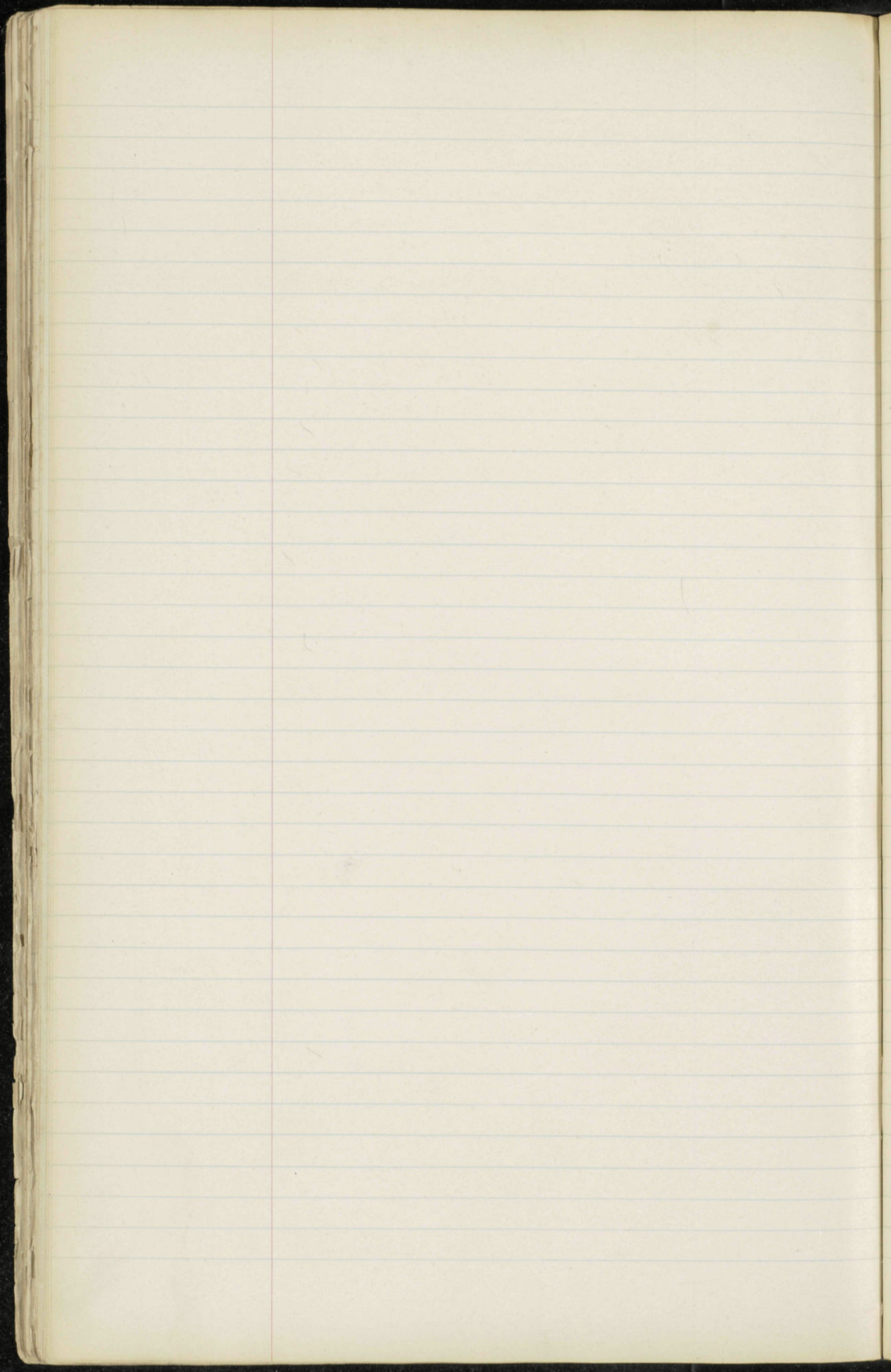
191



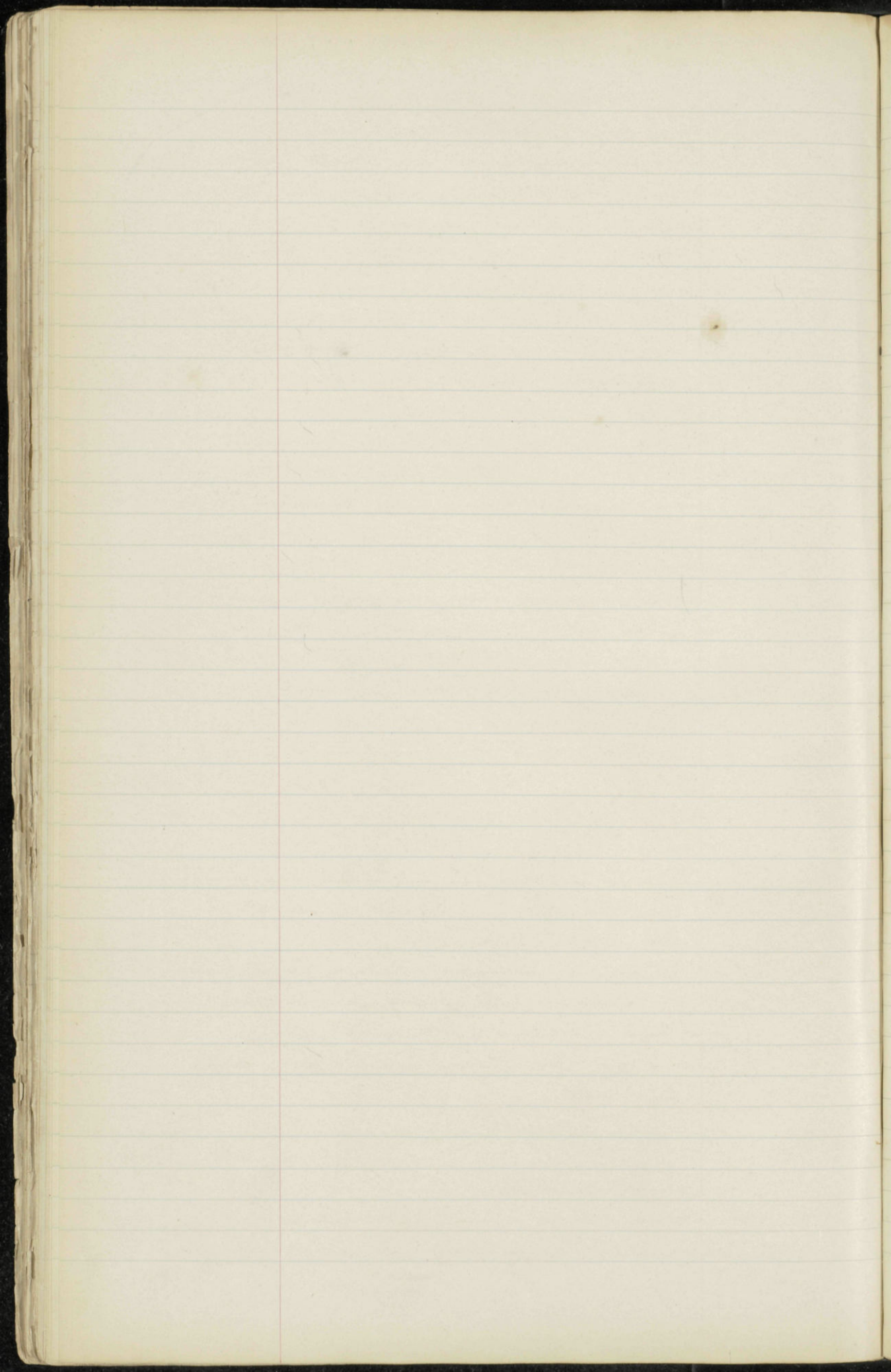
193



159.



159



159
Gand, le 5 Juin 1858.

Messieurs,

Nous vous prions de nous transmettre, avant le 9 Juillet prochain un rapport sur la situation de votre Institution, afin que nous puissions comprendre les renseignements nécessaires à son objet, dans le rapport que nous devons présenter au Conseil communal sur l'administration de la Ville.

Le Collège des Bourgmestres et Echevins
C^m de Kerckhove.

À la Commission de conservation des monuments.

Jullet 1858.

En réponse à votre dépêche du 5 Juin 1858, ... La commission pour la conservation des Monuments de la Flandre orientale à l'honneur ...

la commission ... a reçu quelques dons et fait quelques acquisitions assez importantes en fait d'antiquités nationales, parmi lesquelles nous citerons une chapelle gothique, chef-d'œuvre d'un serrurier gantois du XVI^e siècle, et les remarquables sculptures qui ornaient autrefois la maison de la corporation des marchands de vin.

Le Président

(signé) Verrier.

Le Secrétaire

(signé) F. Vanderhaeghe.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928,
p. 296).

Séance du 24 Juillet 1858.

Aux mines de St Baron.

M^r Van Lochem, dont les connaissances archéologiques sont généralement appréciées, fait voir à la commission le résultat des travaux qui ont été effectués, sous sa direction, à la Chapelle de St Machaire. — Le toit conique a disparu, et ladicte chapelle est maintenant tout-à-fait en harmonie avec les mines qui l'entourent.

(Reg. A. p. 185).

Séance du 12 Septembre 1858.

L'attestation demandée par le Sieur Massart, concierge des mines de St Baron, précédemment accordée en principe est remise provisoirement. Un membre se charge de faire dresser un acte qui, tout en reconnaissant que ledit Massart a la jouissance de planter dans

Les photographies représentant divers aspects de l'ancien oratoire des Dominicains sont déposés sur table au début de la séance. Elles font beaucoup d'honneur à nos artistes de notre ville, M^r Ch. D'Hey. Le dernier est surtout à en vanter. On en conserve un exemplaire complet aux bibliothèques de Gand et de Bruxelles, et un épreuve sera adressé à M^r Van Coillie, Deming et De Rey en reconnaissance de la manière obligeante dont ces M^rs ont facilité la besogne à M^r D'Hey et Canuel, qui se sont chargés de prendre les photographies en question.

M^r Huythas annonce qu'une pierre sépulcrale d'un membre de la famille d'Utans-hore (XV^e siècle) se trouve dans la cour de M^r Claus et il pense qu'on pourrait facilement se la procurer. M^r Huythas est prié de donner des renseignements à cet égard dans la séance du mois prochain.

(Reg. A. p. 147).

Séance du 13 Mai 1860.

La section se charge de négocier avec M. D'Hey le prix des quatre photographies prises d'après l'ancien oratoire des Dominicains. Il en sera donné rapport à la prochaine séance.
M^r Felix de Vigue annonce que divers objets intéressants pour la ville sont en possession de M^r Benoni Verhelst, et parmi ceux-ci le tombeau de Josse Borleut, premier échevin de la ville de Gand, mort en 1597 et un des lions qui se trouvaient autrefois devant le château des Comtes de Flandre à Gand.

M^r Felix de Vigue est autorisé à traiter de l'achat de ces pierres, si le débiteur n'en demande qu'un prix modéré.

(Reg. A. p. 200 et 201). (Voir la pièce suivante).

Il est résolu de délivrer à tous les membres de la Commission qui assistent régulièrement à ses séances un exemplaire des 4 photographies faites par M. D'Hey d'après l'ancien oratoire des Dominicains.

Séance du 11 Novembre 1860.

M^r Van der Meersch s'informe si le couloir du puits qui se trouvait jadis sur la place devant l'église St Machaire est conservé. Sur la réponse affirmative du secrétaire, M^r Van der Meersch propose de joindre de nouveau les pierres et de placer le couronnement sur le puits qui se trouve dans la prison des mines de l'abbaye de St Baron.

M. F. de Vigue fait rapport verbal sur quatre objets remarquables qui font partie de la collection de M^r B. Verhelst. Parmi celles-ci la plus importante, la pierre sépulcrale de Josse Borleut, devrait subir de grandes restaurations. On décide cependant d'en faire l'acquisition au prix de 100 fr, et de procéder ultérieurement à la restauration, s'il y a lieu.

(Reg. A. p. 201 et 202).

Séance du 1^{er} Avril 1861.

La commission décide de faire l'acquisition au prix de 450 fr des objets dont la liste suit:

- Plaque en cuivre contenant environ 200 noms des membres de la confrérie des orfèvres à Gand, avec leurs marques, XV^e et XVI^e siècle
- Empreinte-publiée aux armes de la ville de Gand en fer forgé (découpoir).
- Blason emblématique sculpté (un païs) sur ivoire de la Société de Rhétorique de Gand: Marien + heeren.
- Coin en acier d'une monnaie portant Ghendts Gocht, avec deux lions adossés.
- Sceau de quatre confrères (Knapen Sebastiaansje), cuivre.

Un dessin représentant la pierre de St. Servin est offert en vente au prix de 10 francs. La Commission décide d'en faire l'acquisition.

Verkoop Verhelst.

Archief (1)

Sceau sur cuivre des partisans de Gand.

Sceau sur cuivre (en creux) de la confrérie de St Nicolas - Tolentyn.

Sceau double en acier de l'échevin des issues de Gand.

Sceau sur cuivre de la municipalité de Gand.

Sceau sur cuivre

Sceau sur cuivre de la Société de Marie à Gand.

✓ Quatre poids en cuivre de la confrérie des Epiciers à Gand.

✓ Un poids en cuivre des négociants d'huile.

Deux pièces en cuivre, emblèmes des 4 chefs-confréries.

✓ Un petit vitrail peint: emblème de la confrérie des chapeliers, avec les armes de la ville et de la Province.

✓ Un tableau: vue de la ville de Gand d'après E. d'Heere, long de 3 1/2 mètres.

✓ Un tableau sur toile de 2 1/2 de largeur représentant le Marché au poisson et la boucherie à Gand.

✓ Un coffre sculpté en bois avec les usages de la confrérie des Marchands de vin.

Planches gravées sur bois:

1° Jusques de la confrérie de St Georges.

2° de Boere - Kermiss

3° id

4° de Gendische Ammegeant

5° dansers de corde etc.

6° les cris des rues de la ville de Gand.

7° id

8° Mixte de la guerre.

9° les proverbes et dictons populaires de Gand.

10° les vieillards de nuit de Gand.

11° de Gendische Ammegeant.

M^r Huyttens propose de faire tirer une vingtaine d'épreuves de ces planches et aussi de celles que la commission possède déjà et d'en donner un exemplaire à chaque membre. Cette proposition est adoptée.

(Reg. A. p. 203 - 204).

Séance du 7 Juillet 1861.

M^r De Vigne annonce que dans l'intérieur de l'ancien couvent de St Augustin se trouve une pierre contenant copie d'un charte ou de certains privilèges. M^r De Vigne est invité à prendre ses informations et à en faire un rapport dans une prochaine séance.

(Reg. A. p. 205).

Séance du 22 décembre 1861.

M^r Van Damme annonce qu'il a vu en la cour de l'architecte Herfjager une pierre tumulaire bien conservée. M^r Van Damme est prié de donner quelques détails à ce propos lors de la prochaine séance.

M^r Carreel présente les divers plans de l'ancienne église des Dominicains dressés par ses soins. Les plans sont faits avec beaucoup de soin.

M^r De Bussche demande le nom de la chapelle de l'église des Dominicains, où est enseveli le peintre Gaspard de Crayer et comment cette chapelle est celle de S^{te} Rose. M^r Van Damme donne au nom de secrétaire à la Commission qu'il a fait l'acquisition des manuscrits de Combréson pour 124 francs dans les frais. La Commission approuve cet achat.

Plusieurs élèves de l'Académie de peinture, désirant faire des études aux ruines de S^t Baron, le Secrétaire est chargé de leur délivrer une autorisation par écrit et individuellement.

M^r Félix De Vigne est prié de se charger de faire transporter aux ruines de S^t Baron la pierre du Couvent de S^{te} Agnès, dont il a ^{parlé} parlé dans une séance précédente.

(Reg. A. p. 206).

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is mostly obscured by a vertical red margin line and is too light to transcribe accurately.

Adm.

VILLE DE GAND. --- STAD GENT

Gand, le
Gent. den

1^{er} d

Bur. Litt. N^o

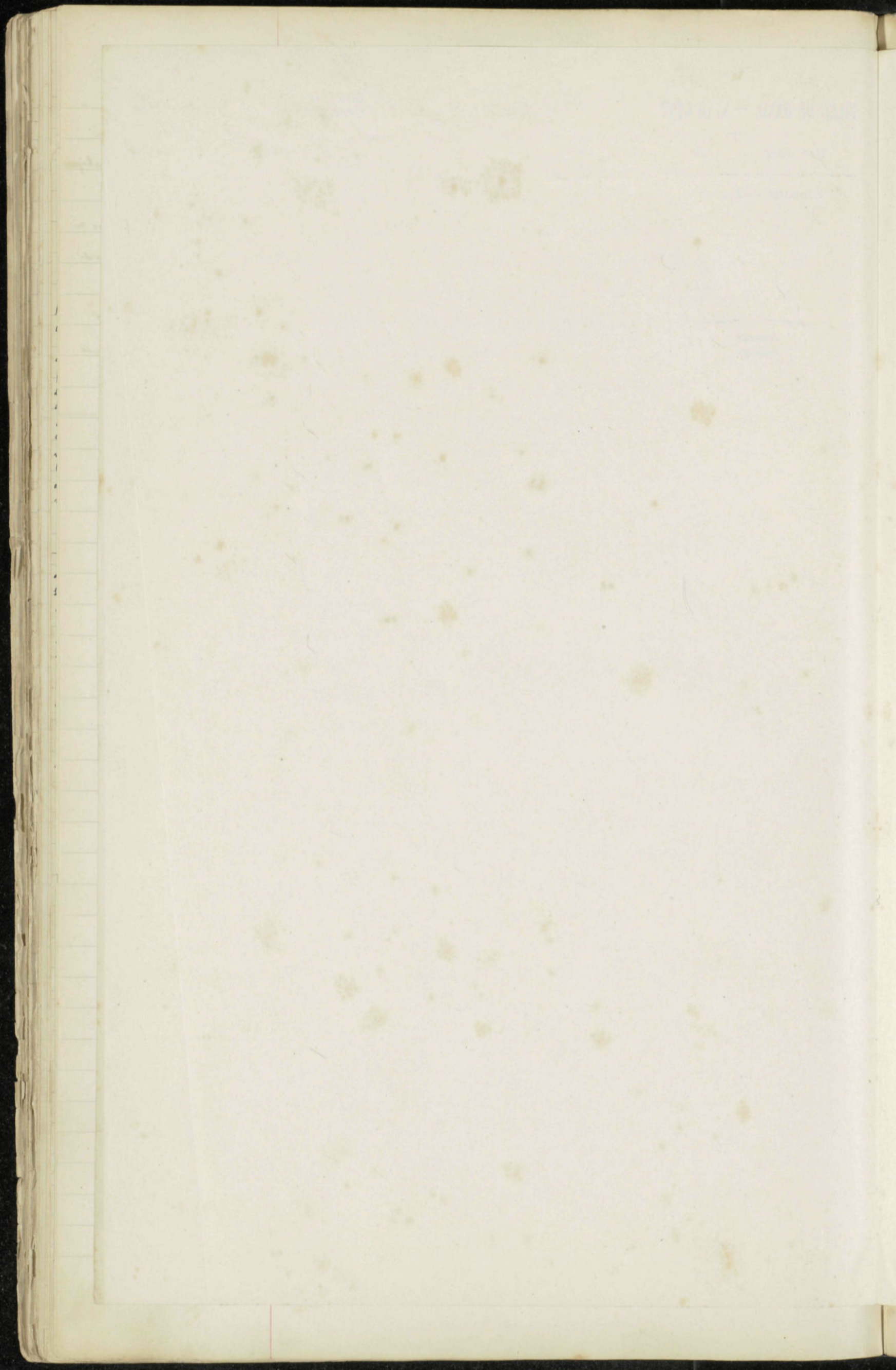
N

SOMMAIRE — INHOUD :

dit



Annexe
Bijlage



éance
ne est

e.

faire

au

Catalogue

de ce :

l'un

ion

haut

2 975 francs

de 1848.

plan.

29 X 1857 College naam kon in 't begin van 23 Jun 1857 lid v. d. Comm. van Leiden
 in verkiezing v. M. Eng. Herby, Huyttus, Van der Meersch, Van Damme
 Daer naast nog ^{Van der} Blaumans, ^{ouderling} Kerem, Grootbelver, F. de
 West-Groni, Vignier, Cannul, De Buischer, Van Lottum, P. H. Harrijn, Van Preyze.
 9 Mei 1858. Beeldhouwwerke, in 't alrij in 't oude lokaal. Zerkon, oude
 bronzenen, ^{opdrachten} beeldhouwwerke uit het stadhuis aldaar over-
 bragen, des verandering v. h. Museum v. Stree Voorwerpen.

1867. Secretaris

1864 Zetter v. h. Tolhuis.

Inventaris Alrij bevoorn.

Plan van nieuw Museum. Vertu Musie.

Op zoek naar oude werken die overnemen.

1864. Vitraux.

Sept. 1873 Wenenman op het prent te verkopen.

21 Feb. 1874. Nie bij 279

11 Nov 1874. Nieuw poging om in Museum v. h.
 v. d. h. v. d. h. v. d. h.

adm. communale
de Gand.

Gand, le 29 janvier 1862

Messieurs,

1^{re} division
N° 712
Litt. m/2

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal, en séance du 19 décembre dernier a porté de 400 à 600 le subside annuel qui vous est accordé sur les fonds communaux.

Agitez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestre et des échevins
(signé) Ch. de Kerchove
Le secrétaire communal,
(signé) C. Waelbroeck.

(Bill. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand, C. 129 28, p. 330).

Seance du 16 novembre 1862.

Messager. 1853. p. 64.
Cassiers ciselés du tombeau de Guillaume Wenne-
maer et de sa femme à Gand.
Annales Belges
X1 (1823), p. 96.
planche lithographique.

v
v
v
v
v
v
v

phie.
e, et au
e (de Catalogue
gravé re =
1 et d'un
à cause

ritée destinée à préserver de toute détérioration le magnifique costume de héros d'armes qui est une des principales pièces de notre musée historique.

Achat de livres supprimés, chartes et mss. (sic).

(Reg. A. p. 207.

de

Objets acquis par la ville de Gand le 22 Octobre 1862, au prix de 935 francs.

Wetboek met het
voorzakende

- 1° de perpetuelle Edict of Privilege verleent door Keizer Karel den Vijfde, den 18 Julij 1548.
- 2° een zijde stundaet in goud gelandend,
- 3° een lijke - lakken, met zilver gelandende boorden.
- 4° vier in goud en zilver gelandende schilden, afhangende van het lijke - lakken.

v
v

29 X¹⁸⁵⁷ Collège noame hooiij' d'by van 23 X¹⁸⁵⁷ lid v. d. Comm. de l'Etat
 in nennoyng v. M. Eng. Hery, Huythys, Van der Meersels, Van Damme
 Daer was my ^{Voorzitter} Blommaert, ^{onghewone} Kerem, Grootgheluer, F. de
 West-Gaoni, Vignier, Cammel, De Bussche, Van Lathem, Ph. Harrijn, Van Preyge.
 9 Mei 1858. Beeldhouwvondst, is en alrij is oete l'ange. Terken, oude
 bouwsaen, ^{Egyptische} beeldhouwvondst en het stadhuis aldaer over-
 l'ange, des vondst v. h. Museum v. h. h. Voorwerpen.

1867. Secretaris

1864 Theetee v. h. Tolhuis.

1. Invenaris Alrij bevoeren.

Plans nieuw Museum. Verke Mesi.

Op zoek naar oude werkeuendi overreepu.

1869. Vitraux.

5 Sept. 1873 Wenenmans. op het prent te verksopen.

21 Feb. 1874. Mii by 279

11 Maart 1874. Miana poying om een Museum v. h.
 vider v. a. Beeldhouw



Adm. communale
de Gand.

Gand, le 29 janvier 1862

Messieurs,

1^{re} division
N° 712
Litt. m/2

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal, en séance du 19 décembre dernier a porté de 400 à 600 le subside annuel qui vous est accordé sur les fonds communaux.

Après, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestre et des échevins

(signé) Ch. de Kerchove

Le secrétaire communal,

(signé) C. Waelbroeck.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 129 28, p. 330).

Séance du 16 novembre 1862.

Le Secrétaire (M. Paul Van der Haeghen) rend compte de l'acquisition qu'il a faite de divers objets provenant de la confrérie dite des Kraankinders (débandans):

- ✓ A 1° un étendard brodé en or,
- ✓ 2° un drapeau mortuaire brodé en argent,
- ✓ 3° quatre écussons avec les insignes de la confrérie brodés en or et en argent.
- ✓ 4° deux chandeliers en cuivre représentant Adam et Ève.
- ✓ 5° deux torches avec les insignes de la dite corporation.
- ✓ 6° l'édit de Charles-Quint du 18 Juillet 1548 relatif à la même confrérie.

Ces divers objets très intéressants ont été acquis au nom de la ville de Gand, et au moyen d'un subside spécial, au prix de 925 francs, sans les frais de vente (le catalogue de la vente est à la Bibliothèque de l'Université [1. f. in-8°] G. 10650⁷).

La Commission approuve en outre l'achat d'une plaque en cuivre gravée représentant la maison de la confrérie des Kraankinders (prix 12 francs) et d'un drapeau de corporation. Elle approuve également la confection de la caisse vitrée destinée à préserver et toute détérioration le magnifique costume de héros d'armes qui est une des principales pièces de notre musée historique.

Achat de livres supprimés, chartes et mss. (sic).

(Reg. A. p. 207.

de

Objets acquis par la ville de Gand le 22 Octobre 1862, au prix de 915 francs.

dit boek met het
voorgaende

- ✓ 1° de perpetuelle Edict of Privilege verlevend over Keizer Karel den Vijfde, den 18 Julij 1548.
- ✓ 2° een zijde standaert in goud geborduurd,
- ✓ 3° een lijke-laken, met zilver geborduurde borden.
- ✓ 4° vier in goud en zilver geborduurde schilden, ophangende van het lijke-laken.

5° Twee koperen handelaars verbeeldende Adam en Eva.

6° Twee houten kraentjes of Windassen, welke dienden voor Heestersken oen de Kraen-Kinders in openbare pleghigheden.

Deze merkwaardige Oudheden zijn voortkomende van de gedurande eeuwven, be Gant, lessem heblende Vrije Keeninghe van Wijnschroodes, getkend onder den naem van Kraenkinders.

Verkocht in de Verkoopzael Sint-Joanishof op woensdag den 22 October 1862, voor Ferd. Verhulst.

(Bibl. de l'Université. Reg. B. C. 12931, p. 1).

Séance du 18 Janvier 1863.

M^r D'Hosche propose à la Commission de céder, au prix de 400 francs une collection de dessins représentant des vues de monuments, églises, places, etc de la ville de Gand. Il sera offert 200^f pour cette collection.

On propose aussi l'acquisition les poids en bronze qui ont servi à la confrérie des Serruriers de Gand. Le détenteur en demande 60^f. M^r Onghena et le Secrétaire sont chargés d'examiner ces objets et de les acheter, s'il y a lieu.

M^r Neyt fait cadeau au Musée d'un petit chandelier sculpté (renaissance).
..... Masjart, concierge des mines de l'ancien abbaye de St Baron, demande de nouveau à la Commission, qu'elle reconnaisse, par écrit, que les plantes et arbres fruitiers croissant dans le jardin attenant aux vides mines lui appartiennent. La Commission y consent:

(Reg. A. p. 208).

Mal datée. Voir les
pièces du 8 avril et
du 21 sept. 1866.

Gand, 20 janvier 1863 -

(Lettre de remerciement à M. Neyt)

Similable lettre a été écrite à

M. M. Gysdyck, pour un heurtori en fer (XVII^e siècle)

Della Faille (Henri) pour un scion en cuir

Verhaeghe de Naeyer pour une dalle tumulaire.

(Boîte A. Fonds Correspondance 1861-1865).

17
(19 janvier 1863).

Les soussignés, Président et Secrétaire de la Commission des Monuments de Gand, reconnaissent par la présente que les plantes non grimpantes et arbres fruitiers croissent dans le jardin attenant aux ruines de l'ancienne abbaye de St Baron, appartenant à Amant-Pierre Massart, concierge et surveillant des ruines. La Commission se réserve toutefois de faire dans le dit jardin telles plantations, telles constructions ou tels changements qu'elle jugera convenables sans pour cela devoir payer aucune indemnité.

Fait & en double, à Gand, le 17 janvier 1863 oïseuse hors.

Le Président

(signé) C. A. Verrier.

Le Secrétaire

(signé) F. Van der Haeghen.

Le concierge et surveillant

(signé) A. P. Massart.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand.
Cote. 129 28, p. 331).

Séance du 22 février 1863.

M^r D'rossche demande 275 fr. pour la collection de dessins. Il ne sera offert que 200 fr. d'après la décision prise dans la séance du 18 Janvier dernier.

(Reg. A. p. 209)

Gand, le 24 février 1863,

Messieurs les Président et Membres de la Commission des hospices civils de Gand.

Messieurs,

Dans l'oratoire de l'ancien hospice St Jacques (N.D. aux-Hirondelles), se trouvent déposées actuellement une certaine quantité de dalles funéraires, en pierre de taille, qui n'ont qu'une minime valeur comme matériaux. Parmi elles-ci onze portent des ornements ou des inscriptions ce qui les rend dignes d'être conservées.

Nous prenons donc la liberté, Messieurs, (de) vous proposer de laisser déposer ces onze dalles au local des ruines de l'ancienne abbaye de St Baron où tout déjà conservés un grand nombre d'objets du même genre.

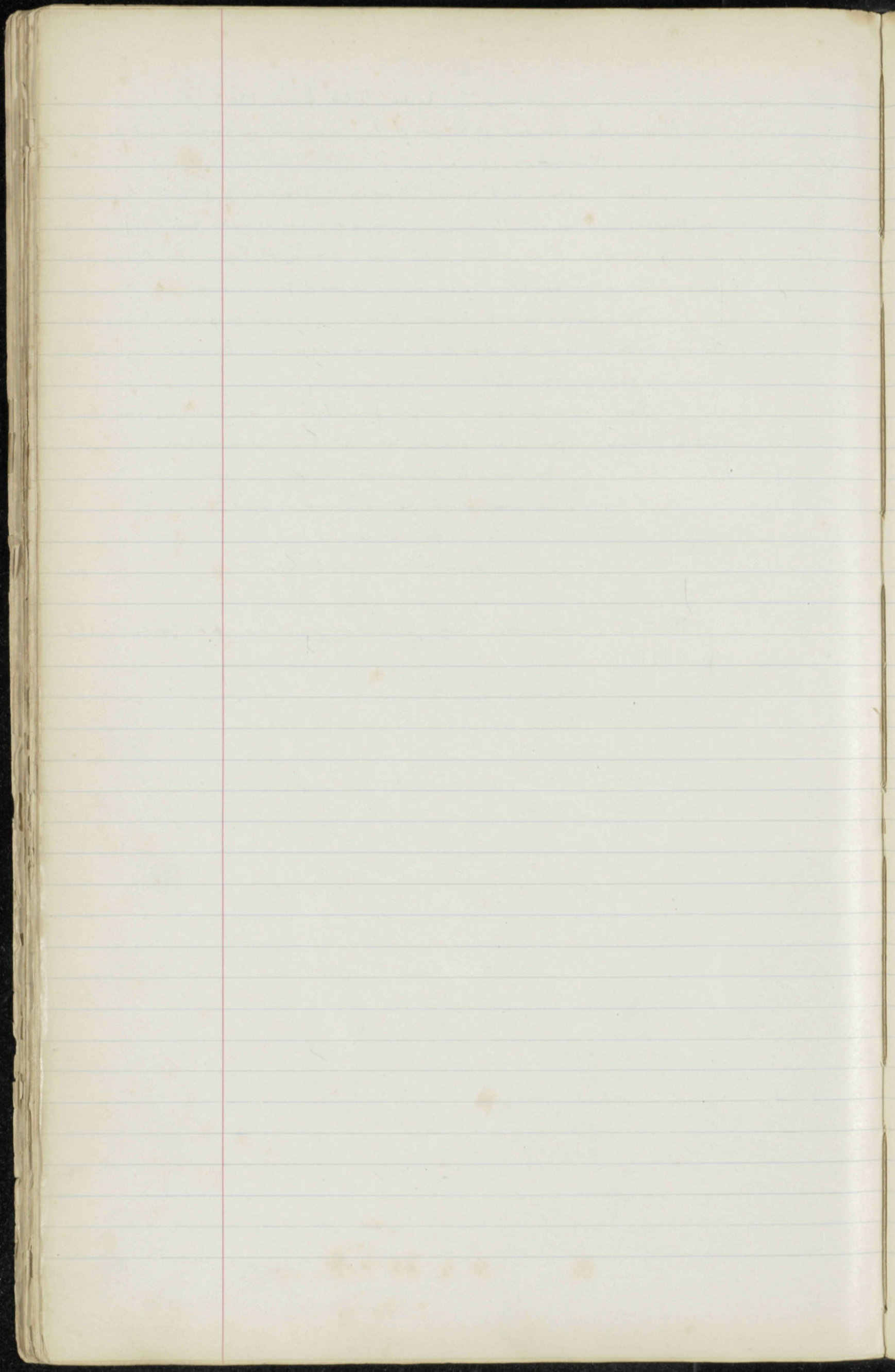
Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre demande, nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'assurance de notre très-haute considération.

Au nom de la Commission communale pour
la conservation des monuments et objets d'art.

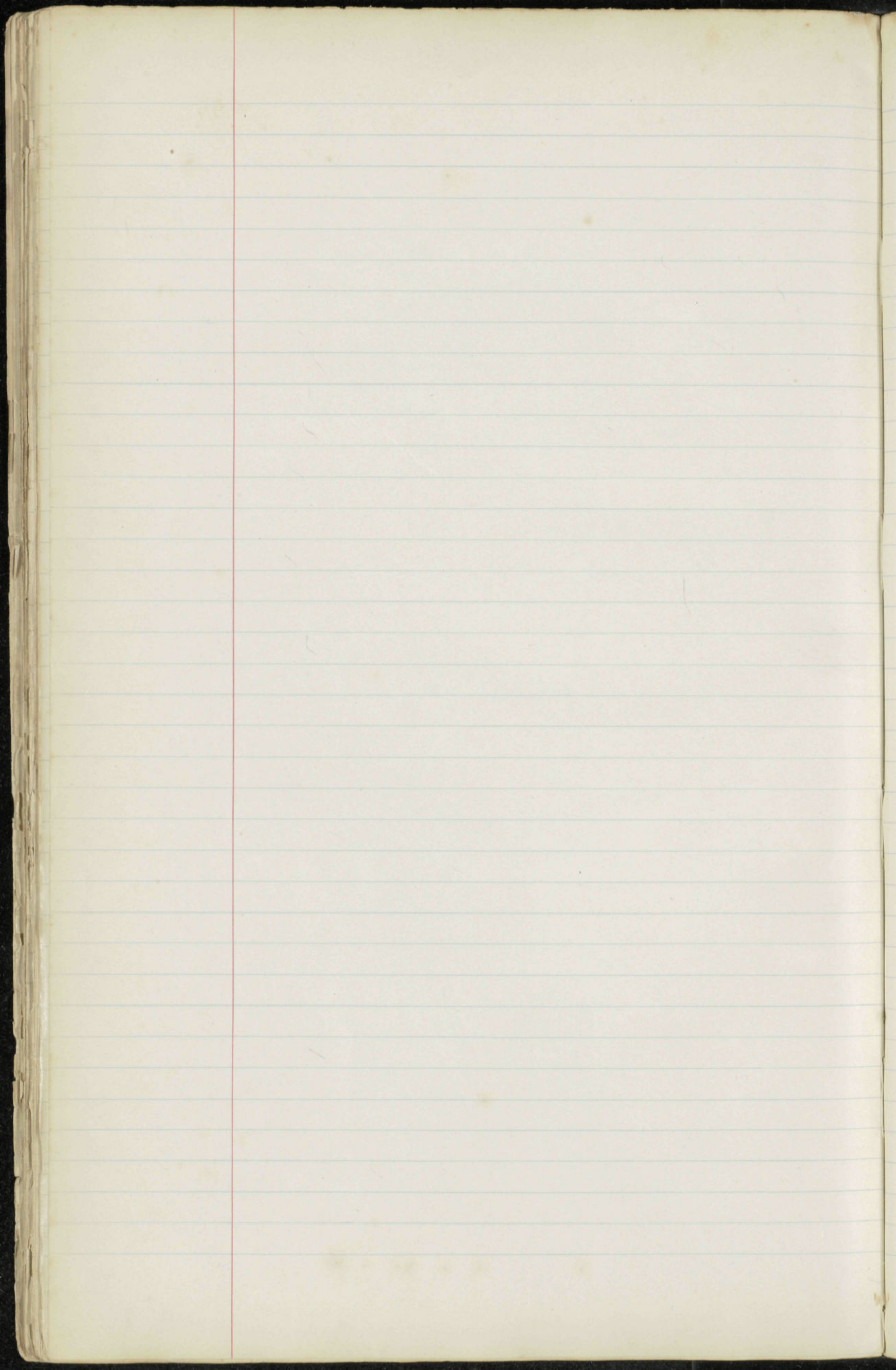
Le Secrétaire

(signé) F. Vanderhaeghen.

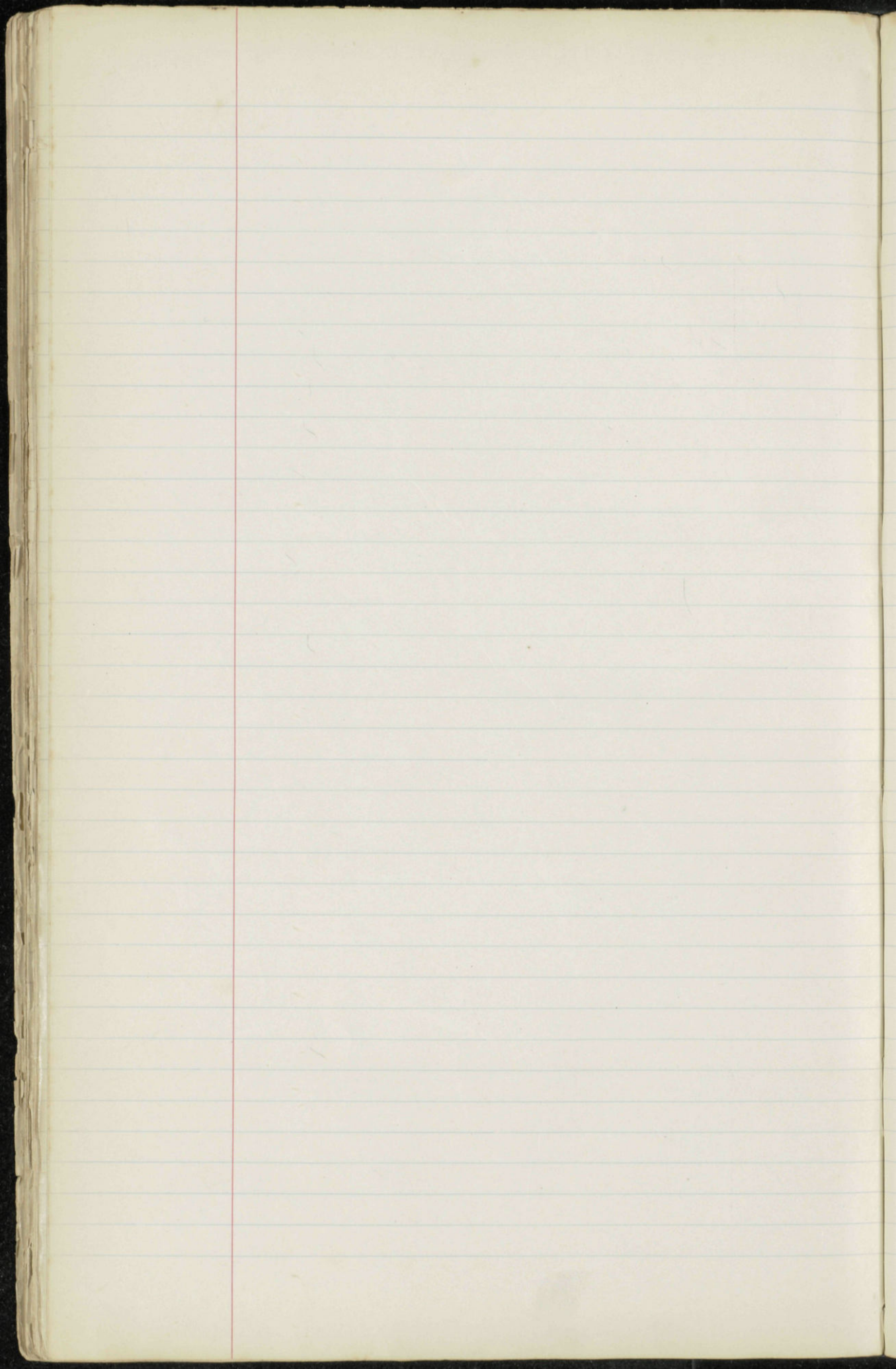
(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12428, p. 332).



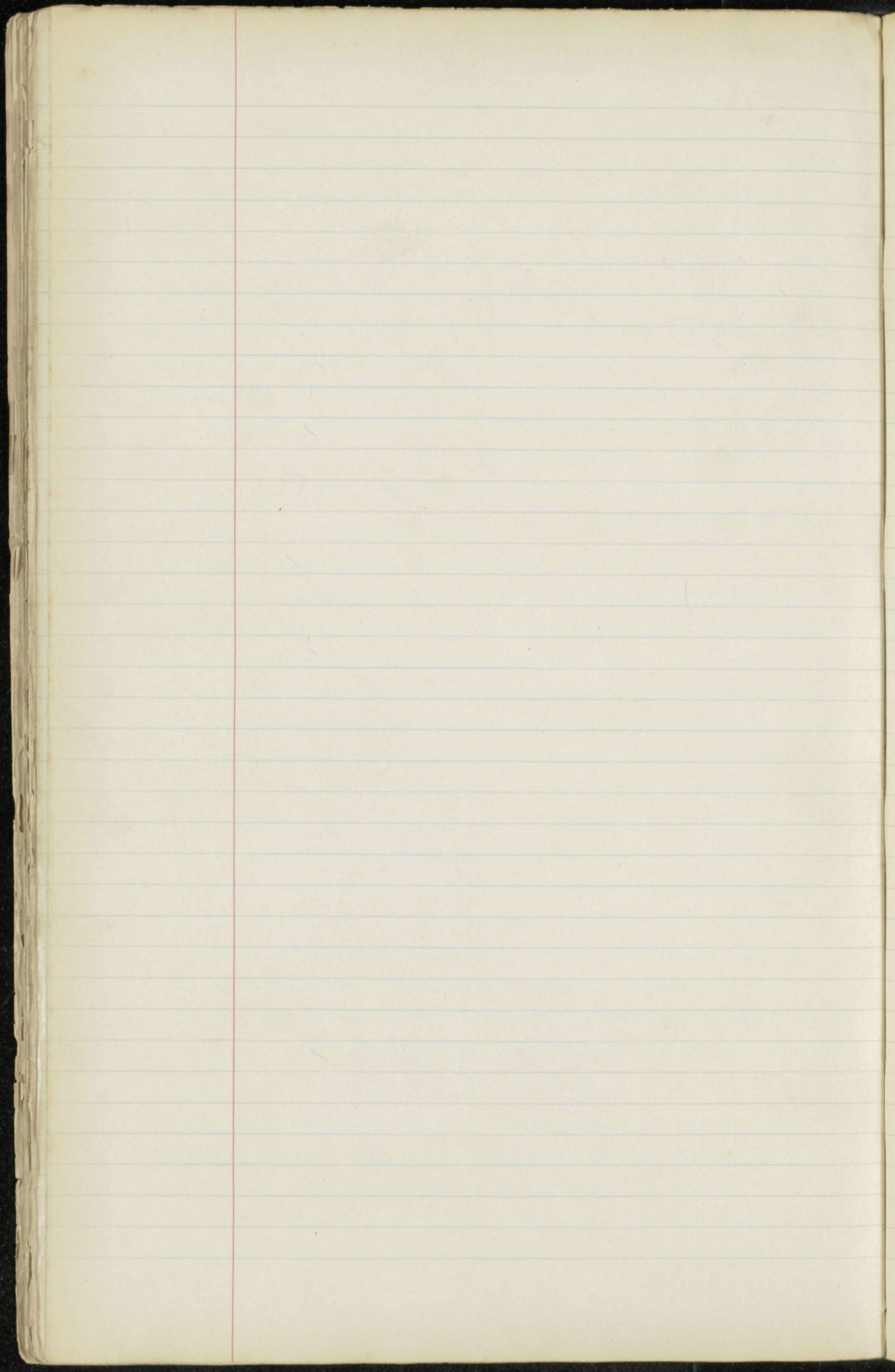
178.



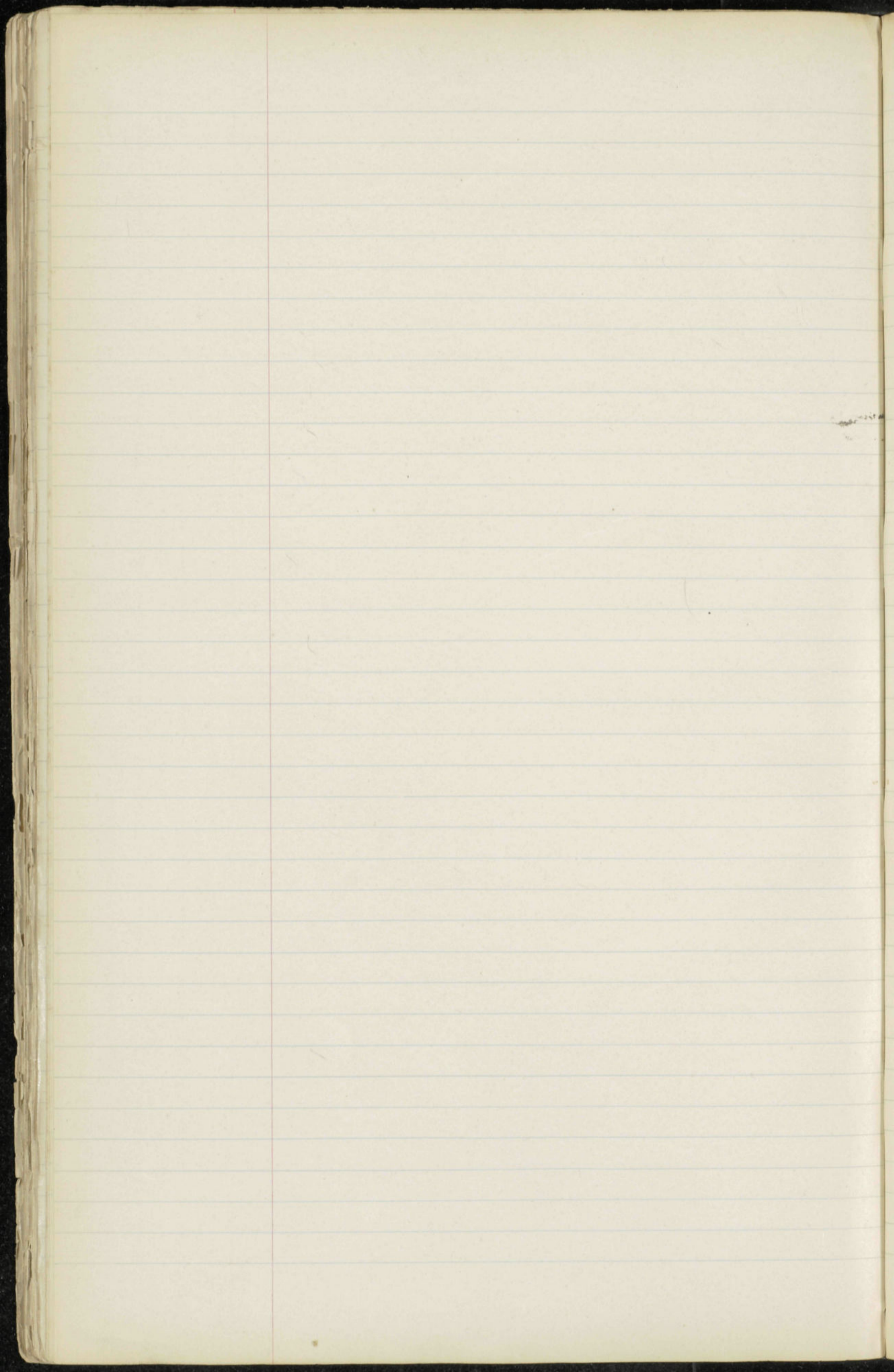
173

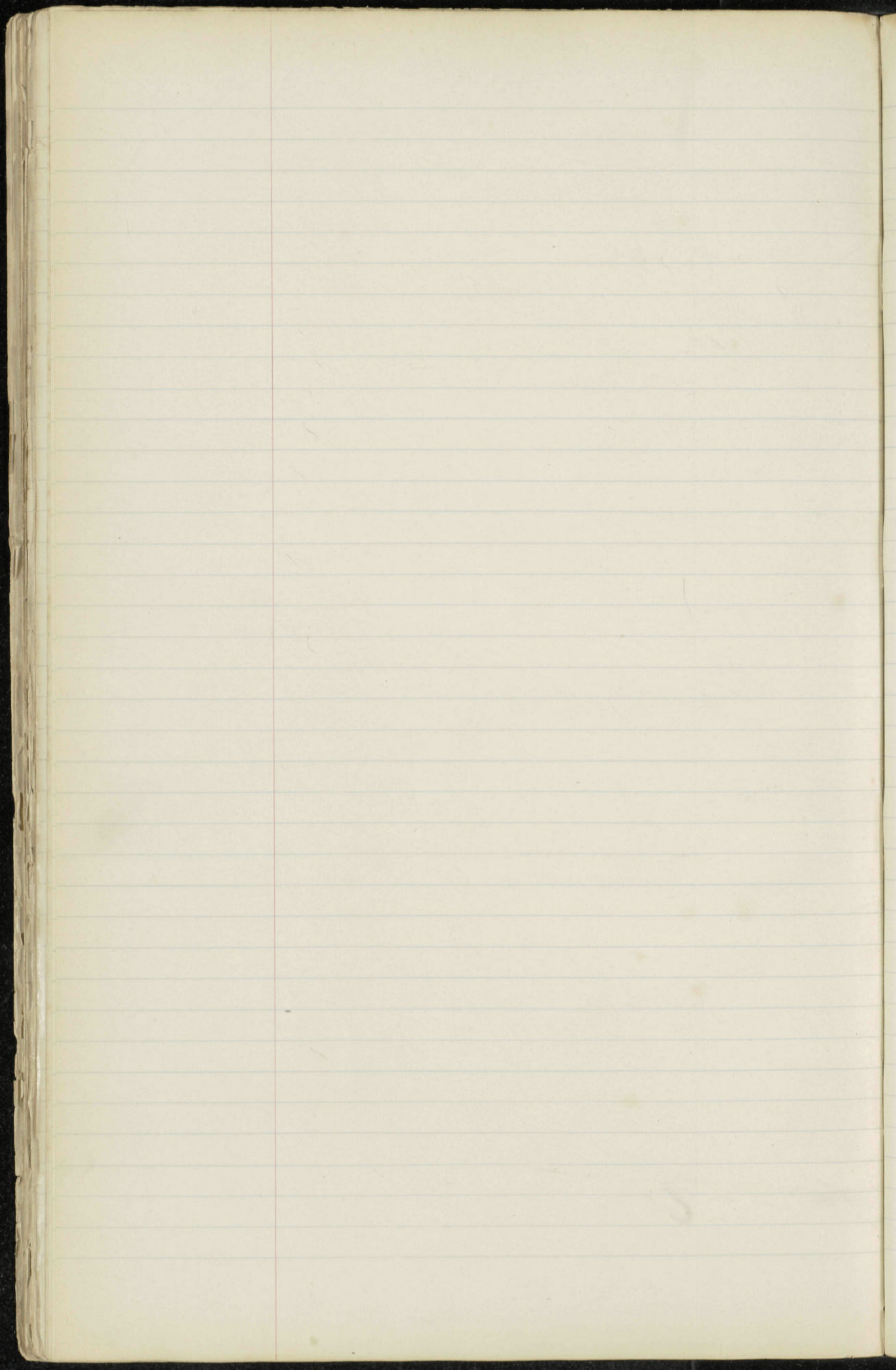


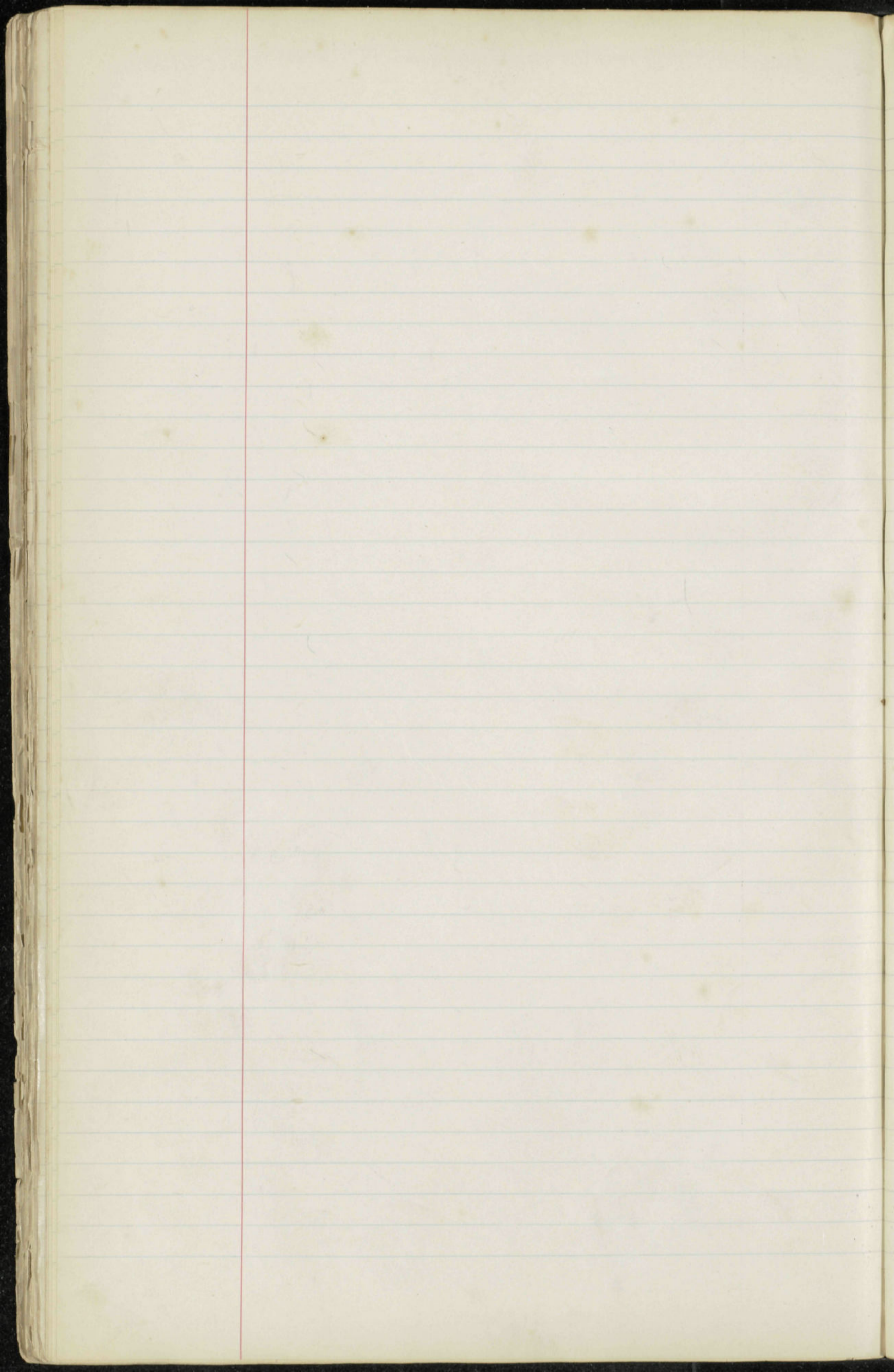
145



177







Gand, 2 mars 1863,

Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de vous annoncer, de la part de Monsieur l'Échevin De Sen que la Commission des finances a décidé, dans sa séance de ce jour, de porter de $\text{fr } 600$ à $\text{fr } 1000$ le subside alloué par la Commune à la Commission de conservation des monuments et objets d'art. Cette proposition a été votée à l'unanimité des membres présents.

Aggré, je vous prie, Monsieur le Conseiller, l'assurance de mes sentiments très-respectueux.

(Signé) D. Coppée.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928,
p. 332).

Note fournie à la Commission des finances au Conseil communal, séance du 2 mars 1864.

Lors de l'exposition des objets d'art anciens, au profit des ouvriers sans travail, qui eut lieu à l'hôtel de Ville en 1862, la Commission des Mon^{ts}. émit le vœu d'ouvrir son petit musée au public. Dès qu'un local sera mis à sa disposition, elle s'engage à donner suite à ce vœu.

La Commission a recueilli:

a) des objets relatifs à la ville de Gand présentant un intérêt historique: Plans de monuments, drapeaux, insignes, costumes, uniformes et écussons de corporations, métiers et confréries de Gand, tableaux et portraits historiques, vues de villes, armes, sceaux, pièces et dolles sépulcrales &c.

b) Des objets d'art exécutés par de bons artistes à diverses époques: Meubles sculptés ou avec incrustations, pièces d'orfèvrerie ou de serrurerie, broderies et dentelles anciennes, tapis de la manufacture d'Andenaerde, qui flammands, bruges, noirs, blancs, vitraux, armes et armures, ustensiles de tous genres, &c.

Il est évident que lorsque le dit musée (qui compte aujourd'hui environ 250 objets d'art recueillis particulièrement depuis 3 ou 4 ans) pourra être ouvert au public, il sera d'une utilité incontestable pour les artistes et surtout pour les élèves de l'école industrielle qui doivent y trouver de bons modèles d'art de diverses époques applicables à l'industrie. Il attirera également un certain nombre d'étrangers à Gand, car l'expérience prouve que les musées de ce genre reçoivent plus de visiteurs que les musées de tableaux. En encourageant les efforts et le zèle de la Commission, la Régence de Gand fera acte de bonne administration.

Nous pouvons acquies encore aujourd'hui, à des prix relativement modérés, des objets d'art et d'antiquités, mais dans peu d'années, les amateurs et marchands étrangers nous

auront tout entier. Dans les occasions qui se présentent actuellement au vente
publique nous sommes très-souvent dans l'impossibilité absolue de faire une enchère,
par suite de l'insuffisance du subside qui nous est accordé.

Le subside monte à 500 francs. Sur cette somme nous devons payer 100
francs au concierge (Podman), 50 francs au gardien des mines de l'ancienne abb.
baye de St Baron; en outre l'entretien des mines et autres mêmes dépenses nous en-
lèvent annuellement 100 francs. Il ne nous reste donc que 350 fr. à consacrer
en acquisitions, sommes tout-à-fait insuffisantes et qui nous met dans un rang
d'infériorité déplorable à l'égard de Namur, d'Arras et d'autres villes où se for-
ment des musées de même nature qui ont à leur disposition un subside plus élevé.

Pour nous permettre d'ouvrir notre musée au public dans peu d'années, nous
vous prions de porter notre subside de 500 à 1500 francs.

Gand, le 2 mars 1864.

Le Secrétaire,

(signé) F. Vanderkreeghen.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928,
p. 33f).

Séance du 3 Mai 1863.

Une planche en cuivre de la confrérie dite de Thraentkinder est offerte aux frais
de 8 francs. La commission en fait l'acquisition.

M^r De Pauw émet le vœu que des mesures soient prises afin que le Musée
de la Commission soit bientôt ouvert au public.

(Reg. A. p. 209).

Ville de Gand.

Gand, le 8 novembre 1863.

Monsieur le Comte,

Commission pour la
Conservation des
Monuments et objets
d'art.

La Commission pour la conservation des monuments et objets d'art a reçu, avec la plus vive reconnaissance, par l'entremise de M^e le professeur Serrure, deux tringles no^{es} maines et trois chapiteaux (pièces extrêmement intéressantes du style roman) dont vous avez bien voulu enrichir le Musée des antiquités de la ville de Gand.

Nous avons l'honneur, M^e le Comte, de vous adresser à cette occasion nos remerciements bien sincères et nous vous prions de vouloir agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président de la Commission

(signé) C. Verrié.

Le Secrétaire.

(signé) F. Vandenhaeghen

A Monsieur le Comte de Renesse.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand, C. 12928, p. 33)

Séance du 8 novembre 1863.

Un penon du XIV^e siècle qui appartient au Musée de Gand a été donné en prêt au foyer du voisinage de la place de la Calandre, lors des fêtes de septembre, à la condition de l'exposer dans une caisse sous verre qui deviendrait la propriété de la ville. Après les fêtes le penon et la armo ont été de nouveau déposés au Musée.

Deux chandeliers en cuivre, du XV^e siècle, provenant de l'abbaye des Augustins sont offerts en vente. Le détenteur prendrait en échange quelques livres. Dans la prochaine séance on prendra une décision à cet égard.

Une pertuisane provenant de la confrérie de St Antoine à Gand, un écusson avec les inniques de la confrérie de St Sébastien, et une archeduse ou franc de Bruges sont proposés à l'achat. La Commission décide d'en faire l'acquisition.

Plusieurs drapeaux de Corporation, les plaques en cuivre de la corporation des apôtres, un coffre sculpté et plusieurs objets d'art intéressants provenant des diverses salles des archives communales seront désormais déposés au Musée de la Commission. D'autre part, les chartes, Règimes et pièces relatives aux confréries qui appartiennent au Musée seront données aux Archives.

Dans une^{re} précédente séance, il a été décidé qu'on n'achèterait plus de livres imprimés. Ceux que la Commission possède serviront à fin des échanges lorsque l'occasion se présentera. Tous les objets d'art et d'antiquités sont indicibles.

(Reg. A. p. 210).

Séance du 31 Janvier 1864.

Les gaines de glaise de Justice, qui avaient été, par suite d'une erreur ou de la négligence d'un employé, exposées en vente publique, à l'insu de la Commission, sont restituées.

(Reg. A. p. 210) Les livres imprimés que possède le Musée, à l'exception des œuvres de Cornelissen représentent une valeur de 300 francs environ.

Le Secrétaire est autorisé à les échanger, jusqu'à concurrence de cette somme, contre des objets d'art ou d'antiquité. Le Président et le Secrétaire sont autorisés à traiter avec le Conservateur de la Bibliothèque de Gand ou avec le Gouvernement de l'aliénation ou de l'échange des manuscrits que possède la Commission. Les sommes perçues seront consacrées à l'acquisition d'objets d'art.

187

Ville de Gand.

Gand, le 27 février 1864.

Messieurs!

En réponse à votre lettre du 22 de ce mois, nous avons l'honneur de vous informer que l'administration vous autorise à faire enlever, de l'atrium de l'ancien Hospice St Jacques, onze dalles funéraires en pierre blanc, portant des ornements ou des inscriptions et offrant ainsi de l'intérêt au point de vue de l'histoire ou de l'art.

Il est entendu que l'enlèvement des dites dalles et leur transport au local des mines de l'ancienne Abbaye de St Baron auront lieu aux frais de votre Collège.

Après, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

La Commission des Hospices civils.

(signé) A. E. Gheldolf.

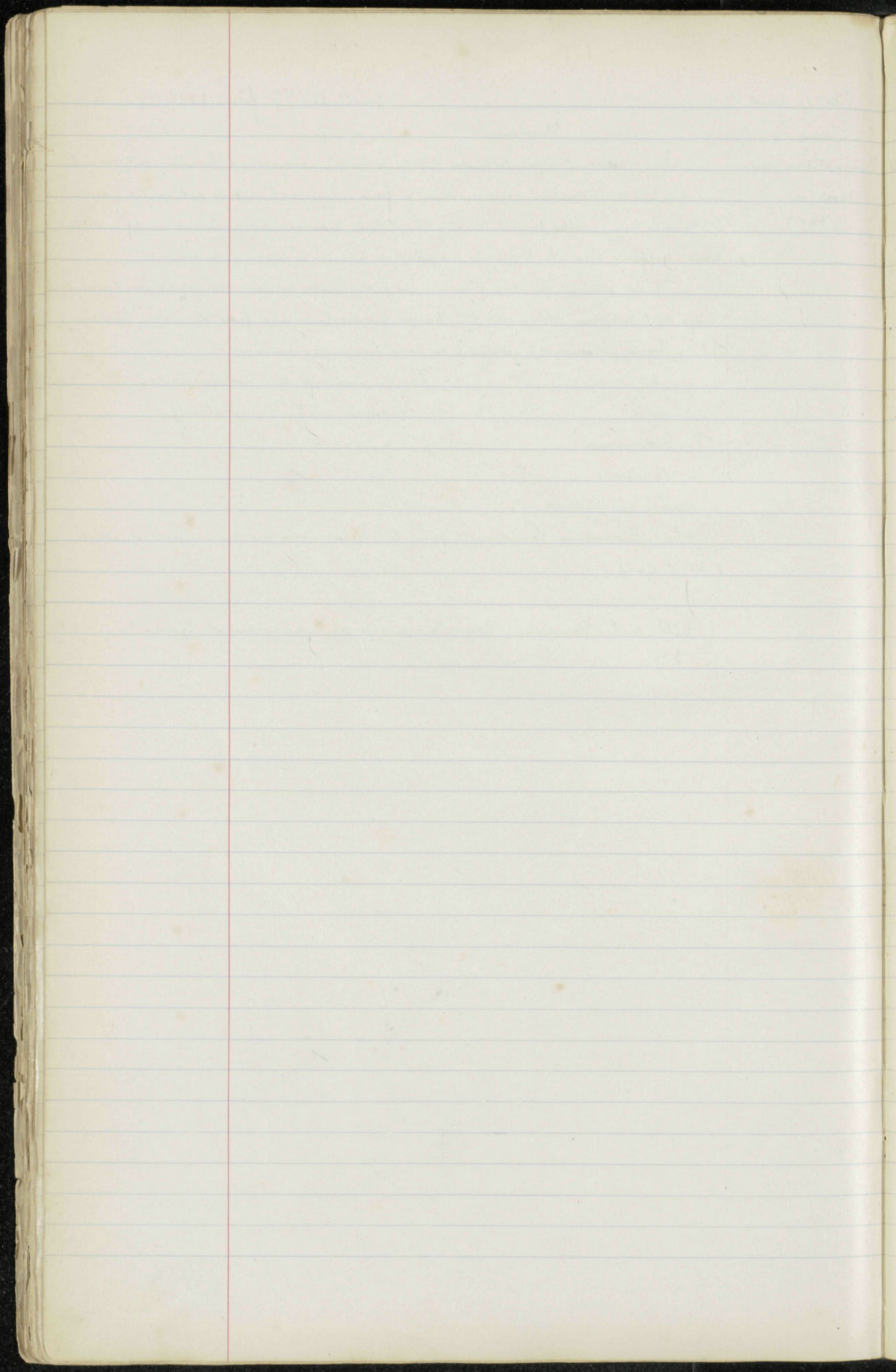
Par ordonnance

le Secrétaire

(signé) de Murat.

À la Commission Communale, pour la Conservation des Monuments et Objets d'Art, à Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. n. 12425, p. 33).



Gand, le 14 mars 1864.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 7 de ce mois, 1^{re} div^{ion} no 872, N/2, nous avons l'honneur de vous informer que l'Administration consent à vous faire la remise des objets d'art suivants, provenant de l'église de l'ancienne hospice de St Jacques.

Voir la pièce tri-
vante.

Deux chandeliers à tige longue; deux chandeliers à usage domestique, trois soucoupes en cuivre et un porte-couverts en bois.

Il est entendu que ces objets, que vous vous proposez de faire placer au musée de l'hôtel-de-ville, qui est ouvert de temps en temps au public resteraient la propriété de notre administration.

Quant à l'armoire à deux battants, avec fermoirs serrures et panneaux sculptés, nous avons nommé à l'utiliser.

Agrez etc^e.

La Commission des hospices civils.

(signé) A. Ghildolf.

Le soussigné, secrétaire de la commission des monuments et objets d'art de la ville de Gand, reconnaît avoir reçu de la commission des hospices civils, de Gand, les objets suivants qui seront déposés au musée de l'hôtel-de-ville :

- v 1^o Deux chandeliers à tige longue (antiquaires) cuivre.
- v 2^o Deux chandeliers à usage domestique, cuivre.
- v 3^o Trois soucoupes en cuivre.
- v 4^o Un porte-couverts en bois. (1)

Recev^s les dits objets à titre de dépôt.

Gand, le 16 mars 1864.

(signé) F. Vanderhaeghe.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments de Gand C. 12425, p. 326).

(1) provenant de l'hospice Paortacker (Reg. A. p. 211).

Séance du 24 Avril 1864.

Le secrétaire donne lecture :

..... 4° d'un rapport adressé à la Commission des finances du Conseil communal pour demander une augmentation de subside annuel.

5° d'un avis qui nous annonce que notre subside est porté de 500 à 1000 fr.

..... L'assemblée décide qu'on achète une croix byzantine émaillée au prix de 60 fr et une monnaie gauloise en or (verrienne) trouvée dans les environs de Berlin au prix de 17 fr.

Les acquisitions faites à la 2^e vente du comte de Renesse sont approuvées. M^r Serrure est chargé d'acquies encore quelques antiquités dans la 3^e vente du même amateur.

(Reg. A. p. 212).

1° d'une lettre, datée du 24 février 1864, adressée à la Commission des Hospices pour demander l'autorisation de laisser déposer aux ruines de l'abbaye de St Bavon les dalles tumulaires qui font partie du pavement de l'ancien hospice St - Jacques

2° de la réponse de la Commission datée du 27 février qui accorde l'autorisation sollicitée.

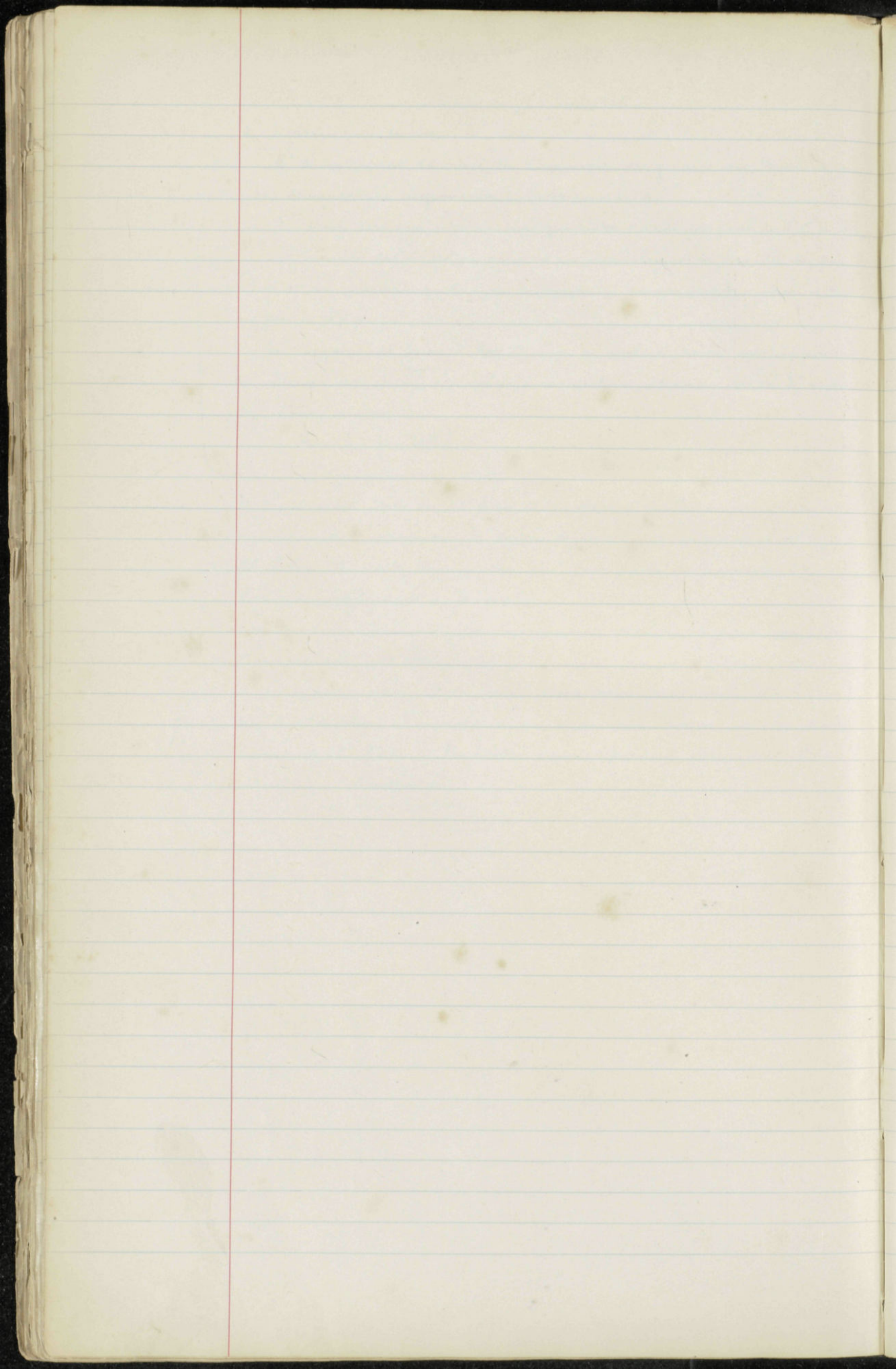
3° d'une autre réponse de la même Commission par laquelle elle se déclare que 4 chandeliers, 3 sonnettes et un porte essui-mains en bois provenant de l'hospice Postacker seront déposés au Musée de la Commission des Monuments.

191

and
of
a
in

line

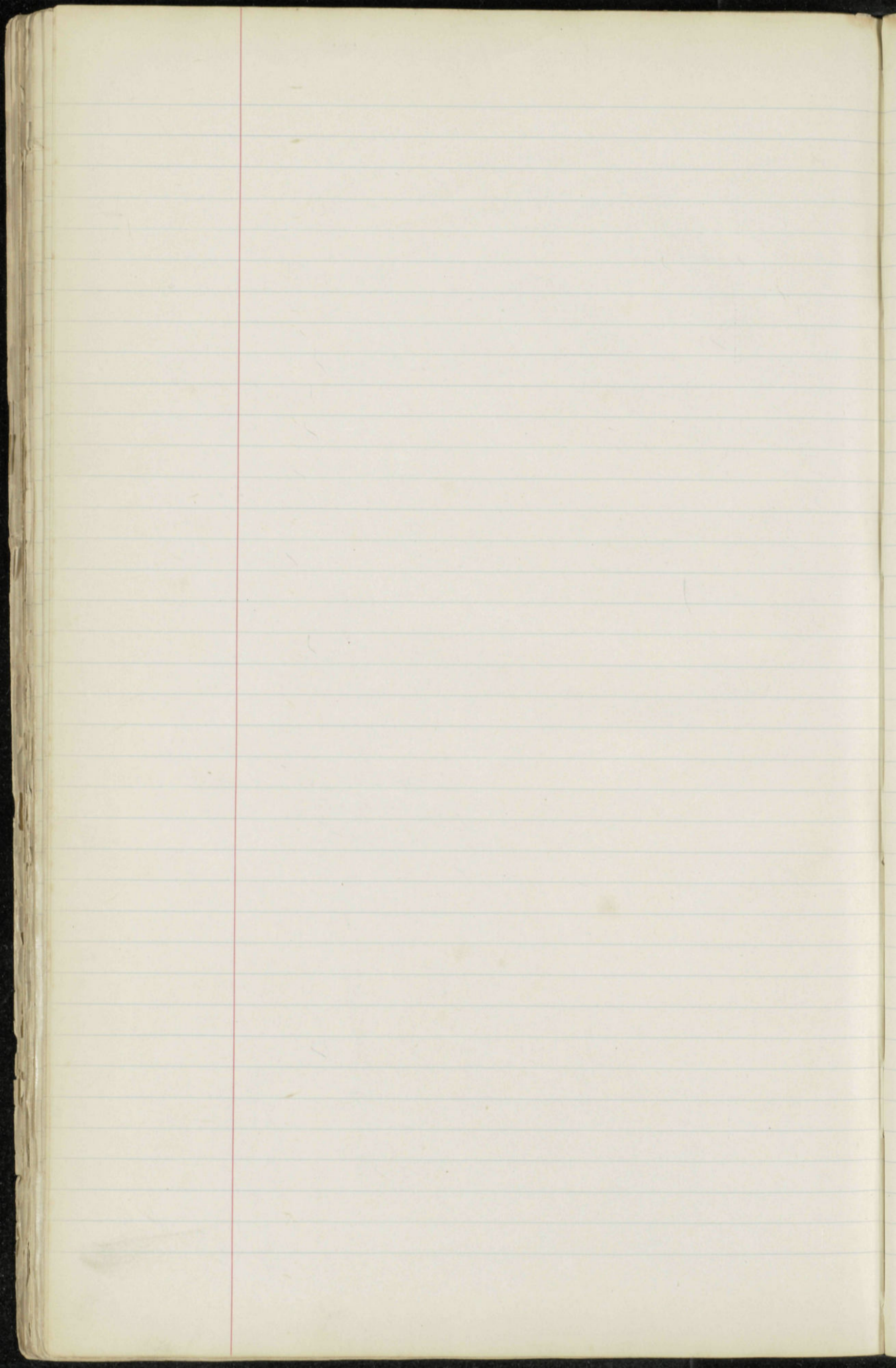
8,



193

line

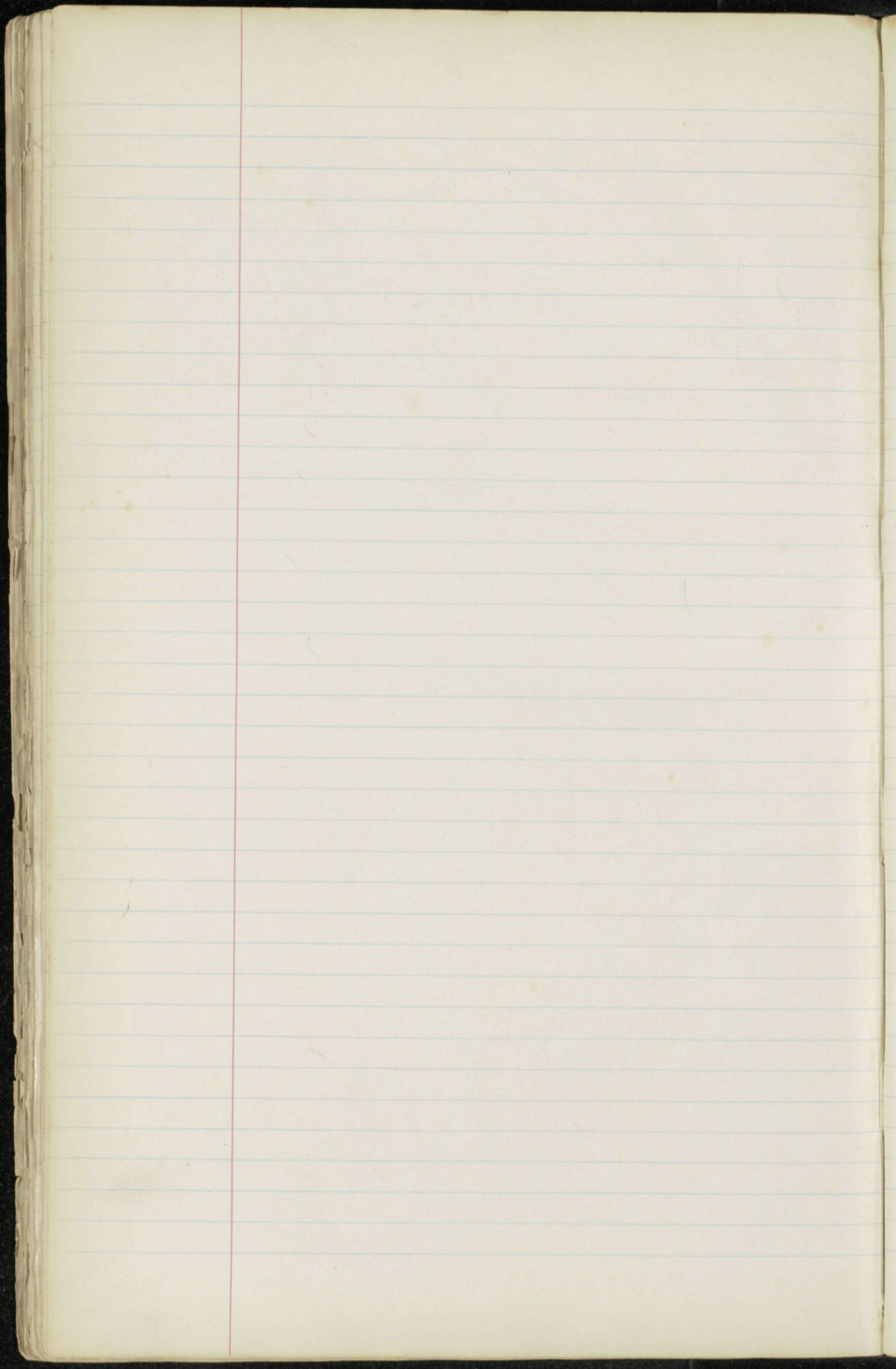
25,



195

line

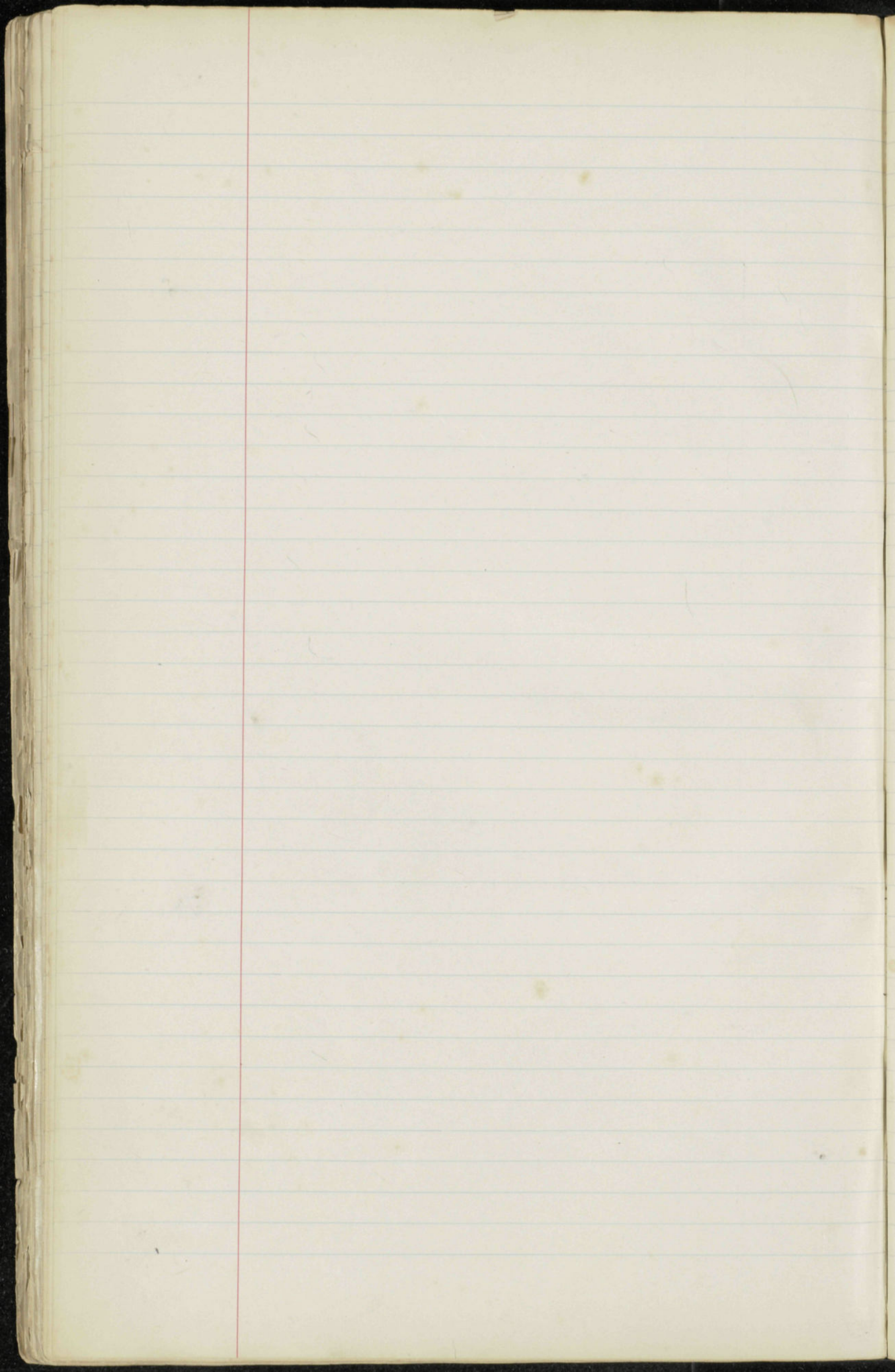
25



197

line

25



(27 mai 1864).

A Monsieur M. Carez, ingénieur en chef de la province, à Gand.

Monsieur,

La Commission des monuments de Gand prend la liberté de vous demander l'autorisation de faire enlever et déposer provisoirement aux ruines de l'ancien abbaye de St Baron les pierres sépulcrales du XV^e et du XVI^e siècles, qui forment le pavement sous le pont du Tolhuys. Plusieurs de ces dalles présentent un intérêt archéologique ou historique, et sont, pour ce motif, dignes d'être conservées.

Dans l'espoir que vous voudrez bien acquiescer à notre demande, nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'hommage de notre très-parfaite considération.

Pour la Commission des Monuments

Le Secrétaire

(signé) F. Vanderhaeghen.

Gand, le 27 mai 1864.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. n. 12928, p. 327.

Gand, 27 mai 1864.

Monsieur l'ingénieur en chef.

Ayant découvert parmi les débris restants de la démolition de pont de Tolhuys une pierre tumulaire provenant de la sépulture d'un membre de ma famille, je prends la liberté, sur le conseil de Monsieur l'ingénieur des navaux, de m'adresser à vous, Monsieur, afin d'obtenir l'autorisation d'enlever cette pierre, qui constitue pour moi un précieux souvenir.

J'ose espérer, Monsieur, que ma demande sera favorablement accueillie,

(signé) J. Van Moerkkerke.

Gand, le 1^{er} Juin 1864.

Monsieur l'Avocat,

En réponse au dernier § de votre lettre du 31 mai écoulé, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'attends pour répondre à la demande qui a fait l'objet de votre lettre du 27 du même mois, et qui m'a été transmise par avis par Monsieur l'ingénieur en chef Directeur, que vous m'avez fait parvenir une note des pierres sépulcrales que la Commission des Monuments désire pouvoir enlever.

Dès que j'aurai reçu cette note, je m'empresse d'adresser un rapport sur la susdite demande à Monsieur l'ingénieur en chef précité.

Veuillez agréer, Monsieur l'Avocat, l'expression de ma très-parfaite considération.

L'ingénieur,
(signé) J. H. Brockhaus.

Monsieur Vanderhaeghe, secrétaire de la Commission des Monuments à Gand.

A Monsieur l'ingénieur Brockhaus.

Gand, 4 juin 1864.

M^r l'ingénieur.

Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous transmettre une note sommaire des pierres sépulcrales provenant du Collège qui seraient dignes d'être conservées.

- 1° Dalle funéraire de maître Henry Hydeghe, chanoine de St Pharaïlde à Gand, mort en 1572.
- 2° Jean Broers, av^t au conseil de Flandre, 1563 (en 2 pièces)
- 3° Gilles Coppens, Chan. de St Pharaïlde, 1573 (id.)
- 4° Jean Van Wachtelghem, 1483.
- 5° Sepulture van den geselschap van Sankt Barbara, s. d. (en 2 pièces).
- 6° Jean de Keyser, curé de St Pharaïlde, 1538.
- 7° Jean Moraen 1407 (en 3 pièces).
- 8° Jean Verdelant procureur au Conseil de Flandre, 1573.
- 9° Josse Van Troyes, 1516.
- 10° Clouys Braet 15.
11. Jean Teghes, prêtre, 1507.
12. Guillaume Sincens, 1570.
- 13°. Jean Keyman, 1555.
- 14°. Jome Zaffelt fr Jome 1550.
- 15° Jean Dodeline 1416 (en deux)
- 16° Pierre Staspraet 1546.
- 17° Marguerite Jacquemyus, 1500
- 18° Penneman, pharmacien, 1542.
- 19° Pierre Coter, 1506 (en 3 pièces)
- 20° Sep: d'un abbé (16^e siècle) sans inscription
- 21° Philippe van Boekhagen, 1531.

En outre environ douze fragments portant des inscriptions ou des armoiries. Toutes ces dalles plates, plus ou moins endommagées, proviennent de l'église de St Pharaïlde de Gand qui a été demolie vers 1580.

Veuillez agréer, Monsieur l'ingénieur, la nouvelle assurance de ma parfaite considération.

Pour la Commission des Monuments de Gand
Le secrétaire
(signé) F. Vanderhaeghe.

Gand, le 1^{er} Juillet 1864.

Messieurs l'Avocat,

J'ai l'honneur de vous informer que M^r le Ministre des Travaux Publics, par sa dépêche du 28 juin d^r, 2^e N^o: A, N^o: 22741 autorise la remise définitive à la Commission des Monuments à Gand, des pierres sépulcrales qui se trouvaient dans le pavement du radier du pont de Tolhuys.

Veuillez, je vous prie, me faire parvenir un accusé de réception de ces pierres.

M^r le Ministre se rallie à l'avis émis par la Commission des Monuments qu'il n'y a pas lieu d'accueillir la demande formée par le Sr J. Van Broekhaert de Gand, à l'effet de pouvoir disposer de l'une des pierres.

Après, M^r l'Av^t, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L'ingénieur,

(signé) J. A. Broekhaus.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12925, p. 339). - Avec trois lettres relatives au même sujet, mais ne comportant que des formalités.

Il est donné lecture de la correspondance échangée entre la Section de la Commission, les M^rs Gouverneurs de la Province, l'autorité communale et le Gouvernement relativement aux dalls tumulaires provenants de Tolhuys.

Séance du 8 Juillet 1864.

La Commission décide de faire l'acquisition des objets suivants:

Terme aux armes de la confrérie de St Sébastien, 15 f.

Corpe en argent sculpté, 100 f.

Drapeau des Memures et écusson de leur drap mortuaire, 62, 50 f.

Drapeau des Memures et grand cadeau de M. Eng. Lippens.

Deux statuettes en brist, une terrine en faïence de Delft, et deux sceaux sont donnés en échange de livres imprimés.

Quelques pièces manuscrites relatives à la ville de Liège, formant 4 volumes, sont cédés à M^r Z. de Theux, au prix de 150 f.

(Reg. A. p. 212).

Séance du 15 Juillet 1864.

Ruines de St Baron.

Les dalls tumulaires provenant de Tolhuys (au nombre de 39) seront placés contre les murs de cloître et de cellier.

(Reg. A. p. 213).

Séance du 27 novembre 1864.

Quelques statues en bronze provenant de la collection de Remise ont été montrés aux M^rs. Après la séance (Van der Haeghe) annonce qu'il a commencé à procéder à l'inventaire des ob-

jet d'art qui se trouvent aux mines de l'abbaye de St Baron.
(Reg. A. p. 213).

Séance du 19 février 1865.

..... Un employé de l'hôtel de ville, nommé Norbert Gheldolf sera désormais chargé d'entretenir les salles de la trésorerie

Un seau en cuivre et deux creches en grès gris de Flandre sont données en échange de quelques livres imprimés.

(Reg. A. p. 213-214).

Séance du 29 avril 1865.

Le Secrétaire (Ferd. Van der Haeghen) communique à la commission que une collection de dessins originaux de Luc d'Heere, peintre et poète gantois du XVI^e siècle, qui vient d'être acquise par l'administration des archives communales.

Reg. A. p. 215.

Adm. communale

Gand, le 23 septembre 1865.

Le Gand,
2^e division,
N^o 1107.
Litt^o. D^o.

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que dans le but d'isoler les bêtes à cornes soupçonnées d'être atteintes du typhus contagieux, j'ai donné ordre à ce qu'un local provisoire destiné à cette fin, soit immédiatement construit dans le jardin des ruines de l'ancienne abbaye de St Baron, dont la conservation vous est confiée.

Après, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le bourgmestre

(signé) C. de Kerchove.

A Messieurs les Président et Membres de la Commission de conservation des monuments et objets d'art.

Gand.

(Bibl. de l'Université. Reg. Commission des monuments à Gand. C. 12928
p. 343)

Séance du 10 Décembre 1865.

Il est donné lecture d'une lettre en Collège concernant la construction d'un local provisoire dans le jardin des ruines de l'ancienne Abbaye de St Baron pour les bêtes à cornes soupçonnées d'être atteintes du typhus contagieux. Protestations.

... M^r de St Genois propose de faire un dessin des maisons ou parties de maisons curieuses de la ville, et de porter à votre budget une somme à cet effet. Adopté.

... M^r Goetgheluen possède quelques anciens tableaux précieux représentant des vues de la ville de Gand, le secrétaire est chargé de prier M^r Goetgheluen de les céder au Musée de la Commission.

(Reg. B. p. 2-3).

Séance du 28 Janvier 1866.

... M^r de Pauw informe la Commission que sur sa demande M^r Verhaeghe de Naeyer a fait don au Musée d'une dalle funéraire portant la date de 1648 (provenant de l'Eglise des Carmes chaussés - Vlaarventraeden).

(Reg. B. p. 3).

Séance du 13 Février 1866, aux ruines de St Baron.

Le secrétaire (M. Van der Haeghe) appelle l'attention de la Commission sur la nécessité de créer un Musée d'antiquités nationales accessible au public, et il pense que l'emplacement le plus favorable pour l'établir serait le local adossé à l'Eglise St Machaire où se trouvait autrefois le Cellier de l'Abbaye de St Baron.

Les portes du Cellier devraient être reliées et sur les portes on construisant une ou deux salles qui serviraient de Musées.

La Commission approuve cette proposition qui sera mise à l'étude, et dans une séance ultérieure il sera présenté un plan et un devis. M^r Van Lothema sera consulté à cet égard.

(Reg. B. p. 4).

Séance du 8 Avril 1866.

(Le Secrétaire annonce que lorsque le conseil)

Un coffret en bois sculpté de la fin du XVII^e siècle ou du commencement du XVIII^e est déposé au Musée.

Il provient des anciens archives communales et nous a été donné en échange de documents manuscrits.

Le Secrétaire annonce à la Commission que M^r Gijssels a fait don au Musée d'un heurtoir ou marteau de porte, travail remarquable en fer forgé, de la fin du XVI^e siècle.

Un autre marteau de porte et une serrure gothique très curieuse se trouvent à la porte d'une maison située rue des Pères.

Cette maison ayant été récemment mise en vente publique, le Secrétaire de la Commission (M. Van der Haeghen) a fait des démarches pour obtenir cet objet, et il espère qu'elle obtiendra le résultat désiré.

(Reg. B. p. 5).

Séance de la Commission des monuments du 21 Septembre 1866.

Un sceau en cuivre a été donné au Musée par M^r Henri Della Faille.

M^r Ad. Neijt a envoyé une décoration en cuivre de la chef-Conférence des Arquebusiers de St Antoine.

Il sera écrit à M^r Verbeke - de Naeve pour le remercier du don d'une dalle tumulaire qu'il a fait déposer aux ruines de l'Abbaye de St Barn.

Le Secrétaire dépose trois objets provenant de l'Hospice Wenemau:

- 1^o un heurtoir en fer,
- 2^o une bouteille avec amovoirs,
- 3^o un houe en fer (XVIII^e siècle)

Une pièce en cuir de la chef-Conférence de St Sébastien est offerte en vente. Une somme de 100 fr. est mise à la disposition du Secrétaire pour en faire l'acquisition.

(Reg. B. p. 7)

(Extrait d'un article paru dans *La Liberté* du 7 juillet 1867 et reproduit dans le *Journal de Gand* du 20 juillet 1867).

... Hôtel de ville ... C'est alors qu'apparut, devant moi, successivement placés dans trois chambres, un ^{amas} étrange d'objets antiques et curieux. ...

Et voici le relevé sommaire de celles qui m'ont paru les plus remarquables d'entre elles:

1. Les neuf plaques de justice.
- 2 Deux verges de justice.
- 3 Un vêtement de héros d'armes, parfaitement conservé, ^{qui} ... Ce vêtement a été trouvé dans une armoire parmi d'anciens ^{et} ornements sacerdotaux de la chapelle de l'hôtel de ville.
4. Deux desirs ... hôtel de ville.
- 5°. Cange en fer forgé en 1513 par Jean de Bèze, comme épreuve de sa qualité de bon ouvrier lors de son admission dans la corporation des foyers.
- 6° Tréteaux et poutres qui ont servi au supplice de Mass et Daumal, qui furent brûlés vifs sur la place du marché de Vaudricq, ^{pour} comme assassinat, en 1763.
7. Divers échantillons des anciennes corporations de la ville.
8. Torches.
9. Une drapenne de forme triangulaire, brodée et garnie de sa hampe. — Le drapenn, sur lequel on voit la pucelle de Gand, ayant à ses pieds un lion, date de la révolte des Gandais contre Charles. L'année (1539).
10. Le coffre de la corporation des maçons, 1602.
11. Divers échantillons locaux recueillis dans une usine.
12. Le coffre en chêne sculpté dans lequel on enfermait, en l'an de grâce 1500, les anciens privilèges de la ville. — Ce coffre, ^{la} bâti de fer, est fermé par trois serrures, dont les clefs étaient en possession, lors de son dépôt, l'une d'un s'chein, l'autre du chef de corporation, la troisième du grand bailli.
13. Six écussons en verticaux. ...
14. Une croix en bois de chêne, ornée de peintures et terminée à ses quatre branches, par un aménagement en forme de trèfle, qui servait en 1668 à la prestation de serment des échevins.

(Bôte A. Fable Correspondance 1866-1870.)

Séance du 7 Avril 1867.

D

Une dalle funéraire plate provenant de l'ancienne Chapelle de St Anne, de très grande dimension, de la famille Volckart (XVI^e siècle) a été donnée par M. le Comte de Limbourg et déposée aux mines de l'Abbaye de St Baron.

(Reg. B. p. 11).

Séance du 16 Juin 1867.

A

Le Secrétaire informe l'assemblée que, conformément à l'autorisation qui lui a été donnée dans une séance antérieure, il a acquis aux prix convenus, une paix en ivoire de la Chef-Conférence de St Sébastien.

A

Parmi les pièces envoyées à l'inspection par M^r Em. de Rudder, la Commission désignée à l'acquisition les objets suivants:

1^o une fourquine en bronze 30f.

2^o l'encadrement du sceau de la ville en fer forgé 25f. (p. 17 au verso de la Châtellenie de Vieux-Bourg)

3^o Pièces diverses en fer (onze) diamètres, etc, à 1,25f pièce soit 13,75f

4^o clefs anciennes 5f.

5^o une ceinture avec boucle et bout en ivoire sculpté, 100f.

Ce dernier objet provenant probablement du cloître de St Barbe, dit Joris Vranex, ne sera acquis que conditionnellement. Les autres objets présentés par M. De Rudder ont été non-

acquis. Il est résolu que des démarches seront faites pour enrichir le Musée d'une très belle porte gothique appartenant à la famille de Baron Surnout, et provenant du refuge de Tranchicennes,

sur la langue des Pires. Une somme de 150f est mise à la disposition du Secrétaire pour en faire l'acquisition.

A

(17/7/67.) ai l'honneur aussi de vous informer que la Commission des Archives a acquis le sceau au prix de 50f. (A. M^r Emile de Rudder) (Signé) F. Van der Heyden

(Reg. B. p. 12).

Séance du 10 Novembre 1867.

Pour M^r Cellion possédait dans sa collection les archives et les insignes de la Corporation de Portiers de sacs: Pijnders.

Le Secrétaire ayant appris que M^r le Conseiller Jansz était propriétaire de ces pièces très importantes pour notre Musée s'est rendu auprès de lui, et après quelques négociations a pu les acquérir au prix de 350f, plus 50f pour frais de restauration à payer aux héritiers de M^r Cellion.

A

Ces pièces comprennent ce qui suit:

1^o Deux torches,

2^o le drapeau

3^o trois portiersans,

(Reg. B. p. 13).

Séance du 23 Février 1868.

Les acquisitions faites à la vente Calliou sont approuvées.

A

M^r Borey, peintre, présente à la Commission une comprette ayant appartenu autrefois à la ville.

Il est décidé de lui offrir la somme de 50 francs.

A

Le secrétaire informe l'assemblée que conformément à la décision prise dans la séance du 16 Juin dernier, il a fait l'acquisition de la Porte gothique du refuge de Trouchieux, rue longue des Piers, au prix convenu de 150 francs.

Sur la proposition du secrétaire quelques feuilles seront faites dans le cloître de l'Abbaye de St Pierre (actuellement magasin de Fourrages et caserne de St Pierre). MM. Van Looken, Orv. de Herchere et Van der Haeghe sont chargés de surveiller les travaux.

D

La Société dramatique, "Toelminend Genootschap" fait son Musée de son Ecusson sculpté en bois.

(Reg. B. p. 13-14).

Ordre du jour de la séance du 7 février 1868:

acquisition etc. Drapaux, etc.

des Napoléoniens

Tableaux de l'Abbaye

Epis de faitage

Nouveau local.

M. Huybrecht propose d'engager l'architecte des travaux à donner des subsides pour restaurer des monuments.

(Il n'y a pas d'opposition pro- ou- verbal).

Reg. des Travaux verbaux.

Séance du 7 février (sic) 1868.

M. Julien Huybrecht est installé en qualité de membre de la Commission des monuments.

Le secrétaire (Th. Van der Haeghe) signale l'état de détérioration de l'ancien chapitre de l'abbaye de Baudelou (Abbaye) des loyers sans papiers de vers et quelques encadrements tombent en porcelaine. Les renseignements plus précis seront donnés à la prochaine séance.

Sur la question de même les drapaux se restaurer les épis de faitage en cuivre sont quel-ques-uns étaient tombés brisés dans les cours intérieures.

Le Bureau des travaux de la Ville ayant déclaré que il n'a-rait pas l'intention de restau- rer ces épis de faitage, le secrétaire a cru bon d'en faire déposer pro- visoirement au Musée, après les avoir fait restaurer. Ap- prouvé.

Le secrétaire annonce la Commission de projet d'un local pour le Musée à construire sur un terrain appartenant aux ruines de l'Abbaye de St Baron.

Il est invité à présenter un plan et devis dans un bref délai.

(Reg. B. p. 18).

Séance du 10 Janvier 1869.

Monsieur W. Rogge fait son à la Commission de petits vases en grès et en verre trouvés dans un terrain

à la Courbe, Place de la Calandre, à la condition qu'il n'est de construire sa maison. Ce son droit occupé

par la lettre suivante: (pas copié).

Les feuilles faites au cloître de l'ancienne Abbaye de St Pierre (actuellement servent de Magas-

in pour la Caserne de Genie) n'ont eu aucun résultat.

Il a été constaté que déjà des feuilles avaient été faites, au même endroit, vers 1820.

La dépense résultée de ces travaux s'élève à 300^f (Approuvé).

Un plan de Musée est soumis à l'Assemblée.

Séance du 16 Avril 1868.

Sur la notice de même bâtiment (l'ancienne chambre de Pierre de l'Abbaye de Baudelou) se trou-vaient des épis de faitage en cuivre dont quelques-uns étaient tombés brisés dans les cours intérieures

Le Bureau des travaux de la ville ayant déclaré qu'il n'avait pas l'intention de restaurer et de

remettre ces épis de faitage, le secrétaire a cru bon d'en faire déposer provisoirement au Musée,

après les avoir fait restaurer. (Approuvé).

Le secrétaire annonce la Commission de projet d'un local pour le Musée à construire sur un terrain appartenant aux ruines de l'Abbaye de St Baron.

Il est invité à présenter un plan et devis dans un bref délai.

(Reg. B. p. 18).

Séance du 10 Janvier 1869.

Monsieur W. Rogge fait son à la Commission de petits vases en grès et en verre trouvés dans un terrain à la Courbe, Place de la Calandre, à la condition qu'il n'est de construire sa maison. Ce son droit occupé

par la lettre suivante: (pas copié).

Les feuilles faites au cloître de l'ancienne Abbaye de St Pierre (actuellement servent de Magas- in pour la Caserne de Genie) n'ont eu aucun résultat.

Il a été constaté que déjà des feuilles avaient été faites, au même endroit, vers 1820.

La dépense résultée de ces travaux s'élève à 300^f (Approuvé).

Un plan de Musée est soumis à l'Assemblée.

Quelques membres signalent des améliorations à y introduire. Un nouveau plan sera présenté dans la séance du mois de Février.

(Reg. B. p. 19).

D

Le sous-secrétaire, secrétaire de la Commission des monuments, de chez avoir fait passer de l'Athènes (ancienne Chambre de prière), pour les déposer au Musée historique de la ville, les objets suivants :

- 1° un tableau peint sur bois attribué à son Balon représentant la fuite en Egypte
- 2° Fragment du cadre du tableau précédent,
- 3° Deux petits portraits (XVII^e siècle) sur bois; cadre en bois de chêne.
- 4° Deux petits tableaux peints sur cuivre (images de saints) avec cadre en bois de sapin sculpté.
- 5° Deux petits cadres en bois de sapin sculpté.

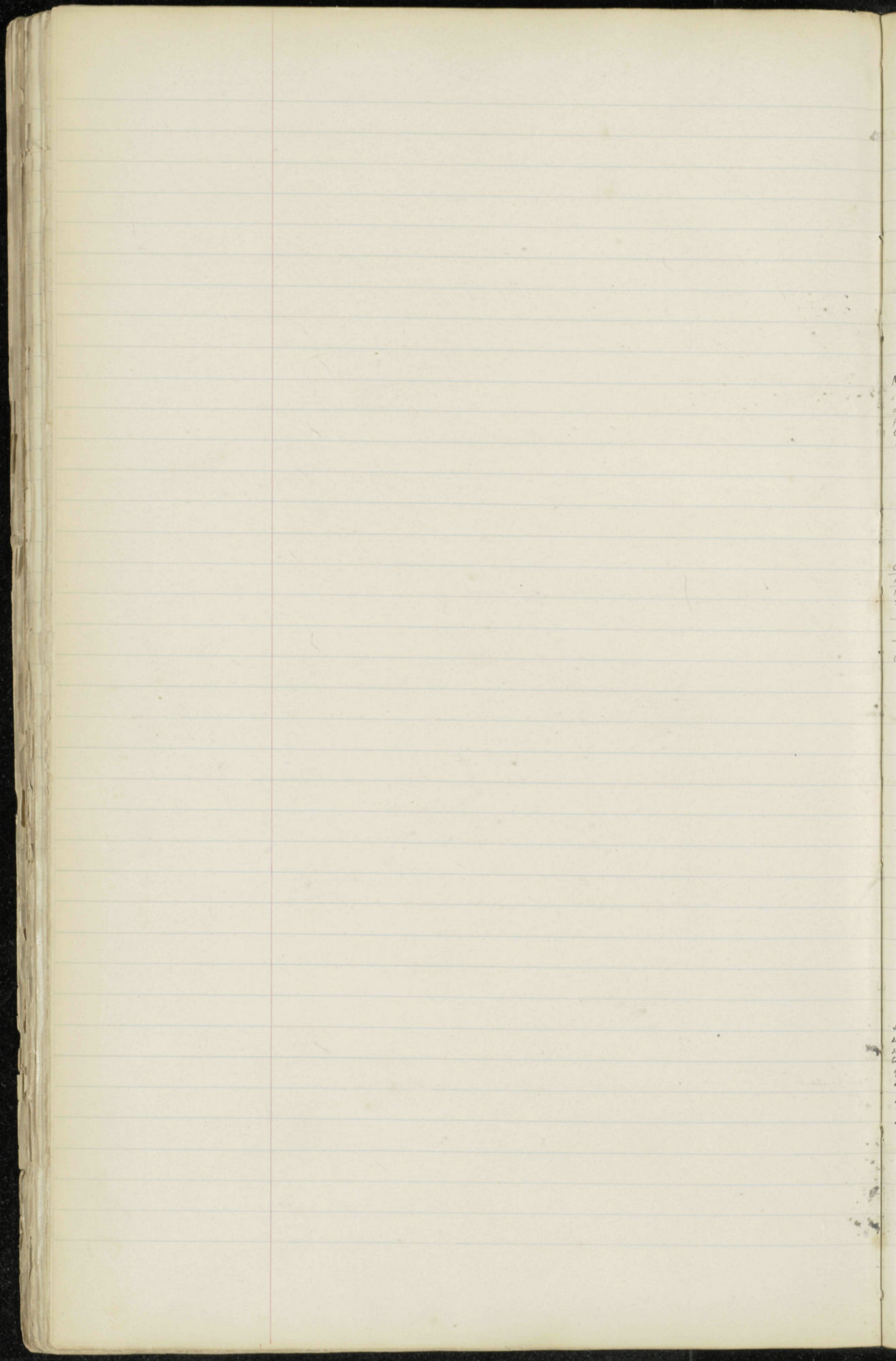
Gand le 26 mai 1868

(Ligné) F. Vandecasteele.

(Bibliothèque A. Fards Correspondance 1866-1870).

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

21



rait être approprié au Musée.

D- l'ancienne Cour des Princes, séjour des Comtes de Flandre à partir de XIV^e siècle, et où naquit Charles-Quint, il ne restait plus que la Halle qui vient d'être transformée en Filature de coton, et un mur de l'oratoire incendié en 1835.

Ce dernier vestige vient de disparaître sous le marteau du démolisseur.

Quelques chapiteaux et enlèvements sculptés, les seuls débris de ce splendide palais, ont été rassemblés avec soin par un ami des nos antiquités locales, M^r Prosper Gremier. Il en a fait don à la Commission des Monuments de Gand, qui les a déposés au Musée, des ruines de l'abbaye de St Baron en Juin 1870.

(Reg. B. p. 27).

Archives de l'ancien Conseil
de Flandre à Gand.

A la Commission des Monuments à Gand.

Monsieur le Secrétaire.

Par arrêté royal du 30 à la dernière, les archives de l'ancien Conseil de Flandre ayant été réunies aux Archives de l'Etat, à Gand, la remise en a été effectuée au délégué du gouvernement. La Commission de Surveillance m'a autorisé à déposer dans le Musée historique de notre ville les objets suivants:

Voir la pièce suivante.

- 1^o un sceau en argent: Sighele van hoofredeninghe vanden grave van Vlaenderen.
- 2^o la masse en argent, surmontée des armoiries comtales de l'Heusieus ancien du Conseil de Flandre;
- 3^o une épée espagnole, ancienne pièce de conviction dans un procès criminel poursuivi devant la même cour judiciaire.

Veuillez, je vous prie, Monsieur, m'accuser en due forme, la réception des objets susmentionnés.

Je vous salue avec considération

(Signé) Edmond De Bussche.

Ancien Préposé en Chef à la Conservation et au classement
des Archives susdites.

Gand, le 8 Mars 1871.

A Monsieur Ferd. Van der Haeghen, Secrétaire de la Commission des Monuments de Gand.

(Reg. B. p. 36.)

Ville de Gand.
Commission pour la Conserva:
tion des Monuments, etc.

Gand, le 25 Mars 1871.

Monsieur l'Archiviste,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu de votre part, la semaine passée, les objets suivants:

- 1^o un sceau en argent de la Chancellerie des Remueurs (Sighele van hoofredeninghe van Vlaenderen).
- 2^o masse en argent, surmontée des Armoiries de Flandre et d'Espagne de l'Heusieus - Judiciaire

(voir 217)

it

ous

ois

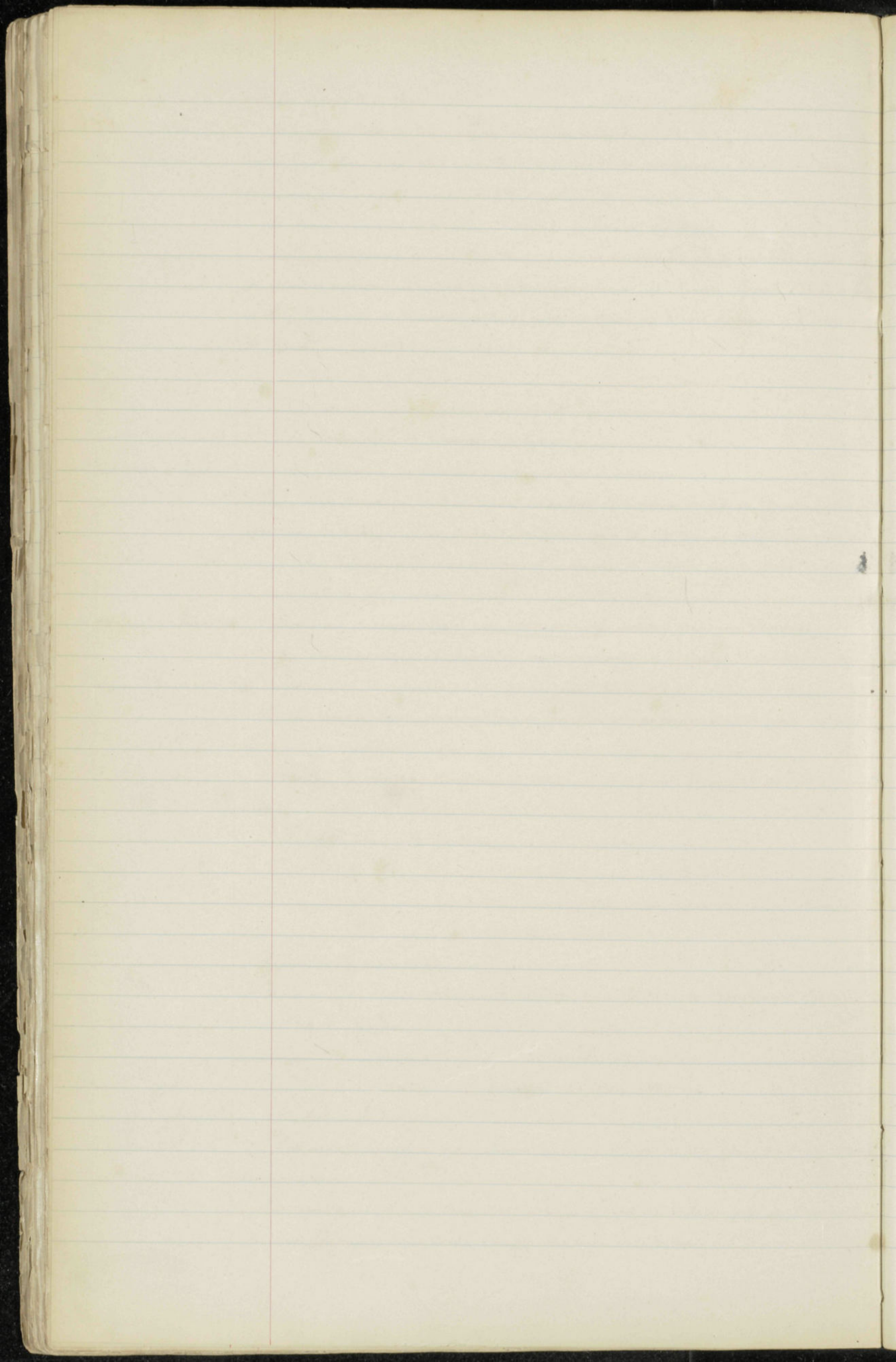
bl

pe

sil

at

icu,



du Conseil de Flandre.

3° une épée du XVII^e siècle, poignée en cuivre ciselé.

1.....

A Monsieur Ed. De Busscher, Archiviste communal, etc, etc. à Gand.

(Reg. B. p. 37).

Convocation pour mardi, 28 Mars 1871, aux mines de l'abbaye de St Baron.

Séance du 28 Mars 1871.

Les murs extérieurs de cloître au côté de l'ancienne église abbatiale d'un haut intérêt au point de vue archéologique subissant parfois des mutilations ou des dégâts irréparables, le Secrétaire propose d'établir une grille qui partirait de l'angle de la maison nouvellement bâtie, en suivant l'alignement de la rue, jusqu'à l'entrée actuelle des mines.

Quelques membres font observer que les frais d'établissement de cette grille dépasseraient les ressources dont dispose la Commission, ils pensent qu'il serait peut-être possible d'appropriser celle qui sépare le jardin botanique de l'Athénée.

La Commission se rend au Jardin botanique à l'effet d'examiner cette grille qui présente un caractère assez monumental.

Les frais de son déplacement s'élevaient à une somme équivalente à la confection d'une nouvelle grille.

Après délibération la Commission charge son secrétaire de s'entendre avec un entrepreneur pour élever sur le terrain entre le cloître et la voie publique une simple palissade en bois, et ce à titre provisoire.

La statue en pierre bleue qui orneit l'un des angles de Beffroi, sous l'horloge, ayant été sur le point de tomber, le Bureau des travaux communaux l'a fait enlever et déposer aux mines de l'abbaye de St Baron. Cette statue représente un guerrier (Roland?); elle date du XIV^e siècle, et sera placée contre la paroi de cloître près de la crypte de la Vierge.

(Reg. B. p. 38).

Séance du 23 Décembre 1871.

Les divers travaux pour l'entretien et la conservation des vestiges de l'ancienne abbaye de St Baron ont été exécutés.

La Commission décide qu'elle en fera prochainement l'inspection.

La note de l'entrepreneur dépassant la somme de 1800^f, il sera demandé un subside spécial de Gouvernement.

... La salle de la Trésorerie où sont déposés les objets les plus précieux du Musée sera désormais fermée à clef.

La clef sera déposée aux Archives et remise entre les mains de M^r de Moor.

Plusieurs membres émettent de nouveau le vœu que la ville mette à notre disposition un local pour former un Musée d'antiquités et d'objets d'art.

(Reg. B. p. 42).

M. de H. p. 42

Séance du 9 Mars 1872.

A Vingt trois miroirs concernant diverses institutions et Métiers de Gand ont été acquis par M^r Serrure dans une vente de monnaie faite récemment.

Ces pièces ont été acquises pour la Commission (Approuvé)

(Reg. B. p. 42).

Séance du 9 Avril 1872.

D'après un renseignement fourni par le Secrétaire il paraît que le Bureau des travaux se propose à mettre à la disposition de la Commission l'ancienne Halle aux draps et la maison attenante servant de Prison (Mammelotte). La Commission n'est pas certaine que ce local pourrait convenir pour y établir le Musée.

(Reg. B. p. 42).

Séance du 8 Juin 1872.

Le conciliabule ayant signalé quelques restaurations à faire dans le cellier, le Secrétaire (M^r Van der Haeghe) prendra les mesures nécessaires pour qu'elles soient exécutées dans un bref délai.

D La collection s'est accrue de deux chapiteaux anciens, l'un provenant de la maison "de grande Amade," rue aux Vaches, et l'autre trouvé sur l'emplacement de l'église abbatiale de St Baron.

M^r Cannul émet de nouveau le vœu que le Catalogue des antiquités déposées aux archives de l'Abbaye soit dressé aussitôt que possible.

(Reg. B. p. 44).

Séance du 2^{ème} 1872.

Le Secrétaire annonce qu'un projet de construction pour un Musée d'antiquités est élaboré en ce moment aux Bureaux des travaux à l'Hôtel de ville.

Au fond de la cour de l'ancien couvent de St Agnès sera construit un nouveau bâtiment appartenant à l'école industrielle.

L'Étage pourrait servir de local pour le Musée.

Les plans sont communiqués à la Commission.

A La Commission décide l'acquisition :

1^o d'un étau à ciseaux, 35 f,

2^o d'une agrafe d'épée, 10 f,

3^o d'une anneau en chêne sculpté à trois compartiments de la fin du XVIII^e

siècle, 1.000 f.

(Reg. B. p. 46).

Séance du 21 Décembre 1872.

A?

... Il est présenté à l'acquisition un drapeau de la Confrérie des Archevêques de St Antoine de Gand ~~de Gand~~, au prix de 900 f.

Il sera offert 90 f au débiteur.

(Reg. B. p. 48).

Séance du 14 Avril 1873.

Les dalles funéraires trouvées sous la tour de Rabot ont été transportées aux ruines de l'abbaye de St Baron, par l'entremise du Bureau des travaux de l'administration communale.

(Reg. B. p. 49).

... aux ruines de l'abbaye de St Baron.

Séance du 26 Avril 1873....

MM. les membres prennent inspection des dalles funéraires provenant de l'église de Rabot. 111 Ces dalles, (de Rabot) au nombre de huit, ne sont pas très importantes.

Elles datent du XVI^e et du XVII^e siècle.

La Commission décide qu'elles seront placées contre le mur de l'ancienne église abbatiale.

(Reg. B. p. 50).

Séance du 5 Septembre 1873.

Le Secrétaire (M^r Van der Haeghen) déclare que la Commission des hospices civils est entrée en négociation avec M^r Juste, Conservateur du Musée de Bruxelles, pour l'aliénation des Dalles funéraires en cuivre de Wenenmaer, du portrait de Laurent Du Bois, et de la croix du XIV^e siècle provenant aussi du même St hospice.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de protestation contre ce projet d'aliénation iniquement préjudiciable à la Ville de Gand.

La rédaction de cette lettre adressée aux Président et aux Membres de Conseil communal ayant été approuvée - sauf quelques légères modifications de détail - la Commission décide qu'elle sera autographiée et qu'un exemplaire sera envoyé à chaque membre du Conseil communal, de la Commission des Hospices et de la Commission des Monuments. (un ex. est joint à ce procès verbal).

(Reg. B. p. 51) Voir aussi n. 60, 61 (pièces jointes), 62.

Séance du 21 Février 1874

Une députation de notre Commission se rendra à Bruxelles le 27 de ce mois auprès de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Juste à l'effet de solliciter l'approbation de la redaction

lurion du Conseil communal qui a généreusement voté les 15.000 fr. pour l'acquisition des antiquités provenant de l'hospice Wenemaa.

(Reg. B. p. 62).

Gent, 3 Mars 1874.

M^r Vanda Haeghen, Secretaris van de stedelyke Commissie voor de beuring der oude kunstwerken.

D

Ik heb de eer u te berichten, dat ik in het lokaal der Commissie heb besteld acht gothieke linnen en een slot voortkomende van de oude linnen in de grote benedenzaal van het stadhuis, welke snits als proefstukken der smedekunst van den tijd, vradierem handvaat te blijven.

Aanvaard, —

(Get.) J. Hofman.

(Reg. B. p. 63).

Séance du 11 Mars 1874.

M^r De Pauw s'étant rendu auprès de M^r le Ministre de la Justice, informe la Commission que ce haut fonctionnaire a déclaré formellement qu'il n'approuvait point le projet de vente des salles tumulaires de Wenemaa, et qu'il sonnait son entière adhésion à la décision prise par le Conseil communal de Gand dans sa séance du 9 Février.

Les membres présents, sur la proposition du secrétaire, se rendent au local de la Bibliothèque.

Ils conviennent que la grande nef pourrait parfaitement être appropriée au Musée à titre provisoire, jusqu'au moment où l'Administration communale désignerait pour le Musée un local définitif.

La Commission nomme quatre délégués à l'effet d'arriver aux moyens pour arriver à une prompt solution.

Les délégués sont : MM^s Onghena, Sinaert, Hofman et le secrétaire (M^r Vanda Haeghen).

La série complète des fermes (charnières et serrures) provenant d'un des volets du grand vestibule de l'Hôtel-de-Ville est déposée sur table au début de la séance et destinée à être conservée dans le Musée. (Voir menu p. 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 28, 91, 93, 94, 103,

(Reg. B. p. 64).

(103 bis)

Séance du 8 Septembre 1874.

Dans la vente F. Speelman, qui aura lieu le 10 Septembre prochain, figurent divers objets qui présentent un grand intérêt pour le Musée communal.

Ils portent dans le Catalogue les n^{os} 20, 107, 108, 110 à 114, 116, 117, 259 et 271.

M^r Sinaert est chargé d'en faire l'acquisition. (Reg. B. p. 87.

Par lettre du 5 septembre le collège échevinal a désigné un de ses membres pour prendre soin du transport des salles tumulaires en cuivre de Wenemaa et de Marguerite Durrant, sa femme, d'un lustre en cuivre et de portraits de Louis Du Bois, tous objets très précieux provenant de l'ancien hospice Wenemaa. Le secrétaire (Van der Haeghen) est désigné pour surveiller ce transport.

10 =

at
can
cells

in 2nd

l

ex

in =

for
etc etc

2 x
9)

to. equ.

for

o,
2
49 i

d,
-

J'ai lettre du
échevroult m
a' designer un
premier soin de
humidites ca
a de Marpre
sa femme,
ouire et de
rent Du Bi
premier pro
hospice Wei
m (Van
d'ingui pro
transport

{ Bilage.
{ Annexe.

STAD GENT. - VILLE DE GAND.
BUREAU. IND.
N°

Gent, den
Gand, le

20 Mars 1875.

9

Quels sont les droits de l'Etat sur les biens meubles ayant appartenu à des corporations ou à des compagnies supprimées sous la Révolution française?

La question que nous examinons ici a surgi à propos d'une aliénation d'œuvres d'art, faite par la chef-confrérie de St-Georges établie à Gand. Cette confrérie, dont le passé n'a pas été sans grandeur, s'est transformée insensiblement en pure société d'agrément. Elle avait en sa possession quelques objets de prix et notamment une coupe coupe en vermeil, spécimen très intéressant et très précieux pour l'histoire de l'art en Belgique au temps de la renaissance.

Limitée à un petit nombre de membres, — une trentaine dit-on, — la chef-confrérie était sur le point de disparaître. Depuis quelques années, on n'avait plus même jugé nécessaire de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration de la société. Le fait prouve à lui seul que la confrérie n'existait pour ainsi dire plus que de nom.

C'est dans ces circonstances que quelques membres conçurent le projet d'aliéner les objets d'art qui étaient restés en possession de la confrérie. Leurs démarches aboutirent, et le public put apprendre dernièrement avec stupéfaction que la coupe et les autres objets de prix avaient été dirigés sur la France et figureraient désormais dans les collections de M^r De Rothschild. Le marché avait été conclu au prix de 25,000 francs sur lesquels un brocanteur exigea une commission de trois mille francs qui fut payée par la confrérie de St-Georges.

La commission locale pour la conservation des monuments s'émut à juste titre de cet acte étrange d'administration. Par l'organe de M^r Ferdinand Van der Haeghen, bibliothécaire de l'université de Gand, elle nous pria de rechercher quels étaient les droits de l'Etat ou de la commune sur les biens meubles ayant appartenu à des corporations ou à des compagnies qui avaient été supprimées sous la révolution française.

C'est pour répondre dans la mesure de nos forces à la demande qui nous a été faite que nous avons entrepris le travail dont nous soumettons aujourd'hui les conclusions à la commission locale pour la conservation des monuments.

Législation. Pour savoir quels peuvent être les droits de l'Etat sur les biens, il est nécessaire d'examiner les dispositions législatives concernant les biens nationaux. Le premier décret qui, à notre connaissance, se rapporte à des corporations ou à des confréries du genre de celle de St-Georges, est le décret du 24 avril - 2 mai 1793. Le décret déclare biens nationaux les biens qui ont été possédés par les compagnies d'arquebusiers et d'autres corporations. Nous le transcrivons ici littéralement.

Art. 1^{er}. Les biens meubles et immeubles qui ont été possédés par les ci-devant chevaliers ou par les compagnies connues sous les noms d'arquebusiers, archers, arbalétriers, couleuvriniers ou autres corporations, sous quelque autre dénomination que ce soit, sont déclarés nationaux.

Art. 2. Les biens seront adjugés de suite en la forme et avec les conditions prescrites pour l'adjudication des autres biens nationaux.

Art. 3. Les dettes des dites corporations seront acquittées en la manière décriée relativement aux autres biens nationaux.

Il est à remarquer qu'à l'époque où ce décret a été porté, la Belgique n'était pas encore réunie à la France, et par conséquent il est resté sans application immédiate à notre pays. Ce n'est que plusieurs années après sa promulgation qu'il a été mis à exécution en Belgique.

Le décret qui réunit la Belgique à la France est du 1^{er} Octobre 1795. Les lois françaises qui avaient été promulguées antérieurement à ce décret n'ont pas été appliquées immédiatement en Belgique. Ce

n'est que le 17 février 1796 (18 pluviôse an IV) qu'est intervenu l'arrêté du Directoire exécutif, relatif au mode de promulgation des lois dans les neuf départements qui composaient la ci-devant Belgique.

Le 16 frimaire an V (6 Décembre 1796) intervint un autre arrêté du Directoire exécutif concernant la publication des lois en Belgique.

Le 7 pluviôse an V (26 janvier 1797) le Directoire exécutif publia un arrêté ordonnant la confection d'un recueil de lois et règlements pour les neuf départements réunis par la loi du 9 vendémiaire an IV. On sait que cette collection est connue sous la désignation de code Merlin.

D'après un arrêt du 9 Décembre 1833, voir Bulletin 1834 page 89.) le tableau des lois contenu dans ce code a un caractère officiel et les actes qui ont été réunis ont force exécutoire en Belgique. Le décret relatif aux compagnies d'arquebusiers etc. a été inséré dans le code Merlin en conformité de l'arrêté du 7 pluviôse an V. Il se trouve à la page 32 du tome II. Il a donc force exécutoire en Belgique. Mais quelle sanction a-t-il reçu dans le pays, telle est la question qu'il importe d'examiner.

Le doute n'est pas possible: Les lois françaises concernant les compagnies et les corporations après avoir été publiées en Belgique furent exécutées strictement. Bientôt, dit M. Van den Perrenboom, les agents du fisc français mirent en vente les maisons de nos corporations, les hôtels et les tours de nos serments, les meubles et les joyaux de toutes ces associations. Leurs registres et leurs chartes les plus respectables furent lacés pour en faire des cartouches et des gargouilles et leurs vieux drapeaux transportés à Paris, restèrent jusqu'en 1811 suspendus aux voutes de l'église des Invalides comme des trophées conquis sur les ennemis de la liberté. (Gildes, corps de métiers et serments par Alphonse Van den Perrenboom, page 34, Bruxelles 1874.

Il faut notamment la loi du 5 septembre 1791 fut mise en

Par lettre du
échevins de
a désigné un
premier soir
travaux de
de la Marine
sa femme,
auire et de
rent du B
présent par
honorable We
tun (Van
d'ingui
transport

exécution le 21 mai 1796. Quelques mois après la Gilde de St. Antoine entre autres fut contrainte de fournir ses comptes et de donner des renseignements sur la nature de ses propriétés. La Gilde possédait à cette époque, un hôtel, des magasins, ainsi qu'une maison avec jardin. Le tout fut vendu le 27 ventose an V. (17 mars 1797) au prix de 106.300 livres. L'acquéreur était un nommé De Vos, maître charpentier.

(Jaarboeken van het Gilde van St. Antoine publiés par F. d. Van der Koenighen, Gand 1867, page 216. Tome 1.)

La Gilde de St. Antoine avait dû également rendre compte des meubles qu'elle possédait, mais ses archives ne mentionnent pas jusqu'à quel point les agents de fisc sont parvenus à exécuter la loi sous ce rapport. Il est certain que plusieurs objets précieux ont été sauvés puisque la gilde les a encore en sa possession actuellement. Il est probable qu'à l'annonce de l'exécution de la loi, l'un ou l'autre des chefs de la gilde se sera emparé de ces objets et les aura gardés en dépôt pour les restituer plus tard.

À Bruges, la Gilde de St. Sebastien éprouva le même sort. Son hôtel fut mis en vente en 1796 et acquis le 13 mai de la même année par un St. Vyucke au prix de 45.000 francs. Voir page 244.

Jaerboek der Koninglyke Gilde van St. Sebastiaan te Brugge. (Brugge 1859.)

Il résulte incontestablement des détails historiques que nous venons de rappeler brièvement que les lois concernant les corporations et les confréries furent exécutées en Belgique. Si donc des biens meubles ont été cédés à cette époque par des membres de ces confréries, il s'agit de rechercher si la propriété de ces biens a pu se prescrire ou si ces biens qui, en fait, ont appartenu à l'Etat, lui appartiennent encore.

Une question qui ne peut laisser aucun doute, c'est que ces biens meubles ont fait partie du domaine de l'Etat. En effet, d'après la loi du 24 avril 1793 que nous avons rappelée plus haut, les biens des corporations et des confréries étaient déclarés biens nationaux.

Choisi il n'est pas contestable que les biens domaniaux, qu'ils soient meubles ou immeubles, sont prescriptibles. Aux termes de l'art 2227 du code civil, l'Etat, les établissements publics et les communes sont soumis aux mêmes prescriptions que les particuliers et peuvent également les opposer.

L'opinion que nous émettons ici est admise par tous les auteurs. Les biens du domaine de l'Etat, dit Dallon, ayant été rendus au commerce, rien ne s'opposait à ce que le législateur déclarât qu'ils seraient susceptibles de passer dans le patrimoine des particuliers, non seulement par des aliénations directes, mais encore en vertu d'une possession prolongée pendant un certain temps,

nos pro
pas
l'ancien
l'avocat
sur cette

objets d'art

vis aux

œuvre

76.
est for
genre de
gand,
tours

quelques
par pag

voire;

et revêtu de certains caractères. Et, en effet, l'art 36 de la loi du 22 novembre 1790 soumit les biens nationaux à une prescription de 40 ans qui commencèrent à courir à partir de sa promulgation. Le code civil a confirmé cette innovation, sans même exiger une possession de quarante ans; ainsi l'art 2227 porte entre autres points que l'Etat est soumis aux mêmes prescriptions que les particuliers; et puisque les biens domaniaux ont cessé d'être imprescriptibles, il s'en déduit sans efforts qu'aujourd'hui une propriété appartenant à l'Etat peut aussi être l'objet d'une action en complainte de la part du possesseur annuel.

M. Dallon. ^{1^o} Domaine de l'Etat n^o 115.

L'empire de la prescription, dit Vazille, est fort étendu; il embrasse le domaine de l'Etat, des établissements publics, des communes et celui des particuliers, les biens et les droits de toute nature, à l'exception de ceux qui ne sont pas dans le commerce, et d'un petit nombre d'autres que la loi déclare imprescriptibles. Art. 2226. 2227. Vazille. De la prescription n^o 79.

Il résulte des principes que nous venons d'exposer que pour les meubles faisant partie du domaine de l'Etat, les règles de la prescription sont les mêmes que s'il s'agissait de meubles appartenant à des particuliers.

En supposant même que ces meubles aient été volés à l'Etat, la revendication ne pourrait en avoir lieu que pendant trois ans, conformément à l'art. 2279 du code civil. Or, il est certain que la confrérie de St-Georges avait la possession de sa coupe et des autres objets de prix depuis de longues années.

Il en serait autrement si ces objets pouvaient être considérés comme dépendants à un titre quelconque du domaine public, car s'ils avaient fait partie par ce d'un musée public. Dans ce cas, les auteurs et la jurisprudence sont d'accord; ces objets sont inaliénables et imprescriptibles. (Art. 2226 du code civil.)

Mais par domaine public il faut entendre l'ensemble des choses qui ont pour destination d'être asservies à l'usage ou à la protection de tous, et qui en raison même de cette destination et tout qu'elle dure, n'appartiennent proprement à personne pas même à l'Etat, lequel n'exerce à leur égard qu'une espèce de possession au nom et dans l'intérêt du public. Dallon ^{2^o} Domaine public. (

Par lettre échivivult. à désigner le prêtre ou le titulaire de la fonction ou de la charge. (V. la désignation transp.)

BUREAU. IND. No

Gent, den Gand, le

STAD GENT - VILLE DE GAND

C'est ainsi que le tribunal de Paris a décidé par jugement en date du 3 janvier 1846. (Dall. 46. 2. 222.) que les ouvrages manuscrits ou autres objets précieux faisant partie de la bibliothèque royale, sont inaliénables et imprescriptibles; en conséquence la revendication de ces objets, et notamment d'un manuscrit peut être poursuivie contre tout détenteur sans que celui-ci puisse opposer de sa bonne foi et de la prescription de trois ans établie par l'art. 2179 code civil.

C'est encore par application du même principe que la cour de Bruxelles par arrêt en date du 8 juillet 1835 a décidé que les archives fibres, registres, des corporations supprimés sous le gouvernement français sont devenus depuis cette suppression la propriété exclusive de l'état. Les tiers détenteurs ne pourraient prétendre en avoir acquis la propriété à la faveur d'une prescription trentenaire, et le domaine peut toujours les saisir - revendiquer.

Mais on ne saurait évidemment considérer comme faisant partie ou ayant fait partie du domaine public des biens qui ont été réunis au domaine de l'état, comme biens nationaux. Jamais ces biens n'ont été affectés ni à un service public, ni à un usage public. Nous concluons: 1° Les biens meubles qui ont été vendus par la confrérie de St-Georges sont des biens cédés qui ont été déclarés biens nationaux par application de la loi du 24 avril 1793.

2° Les biens nationaux faisant partie du domaine de l'état sont aliénables et prescriptibles. Il en serait autrement si on pouvait considérer ces biens comme ayant fait partie à un titre quelconque du domaine public. Dans ce cas ils seraient inaliénables et imprescriptibles.

3° L'état dans ces circonstances est sans droit vis-à-vis des biens détenteurs qui peuvent lui opposer une promesse de trois ans en supposant même que les objets lui aient été volés.

Gand, le 20 Mars 1871.

Ch^s Roddaert

sur pro-
pas
mieux
avocats
sur cette

lyon d'au

une

ven-

for-

me de

ud,

ours

quelque

er foy

rie;

[Faint, illegible handwriting covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

Par
éché
à son
prés
sur
à se
sa f
ouit
sent
pres
hors
sur
dici
na



Séance du 23 Janvier 1875.

Il est donné lecture d'une lettre destinée à être adressée au Conseil communal pour protester vivement contre l'acte posé par les membres de la confrérie de St Georges qui n'ont pas craint de rendre à un changeur des joyaux de l'ancienne chef-confrérie, sans ils étaient la propriété de ces objets d'art leur ayant été confiés par quelques membres, M. l'avocat Boddere sera prié de rédiger un mémoire sur cette question délicate.

(Reg. B. p. 91).

Séance du 13 Mars 1875.

M. De Pauw s'engage à dresser, dans le courant de l'été, le Catalogue des divers objets d'art formant le Musée des mines de l'Abbaye de Saint-Baron.

(Reg. B. p. 93).

Séance du 10 avril 1875.

Lecture du rapport de M. Boddere.

(Copier ici ce rapport).

M. De Pauw donne lecture du rapport sur l'Procès-verbal du 1er congrès de l'Institut national de la Justice.

M. Kuylenstierna, qui a siégé au 1er congrès de l'Institut national de la Justice, s'engage à le compléter.

Séance du 4 septembre 1875.

M. Boll ayant été engagé à titre d'essai, à procéder à l'inventaire des objets déposés aux mines de l'abbaye de St Baron, des spécimens de son travail sont déposés sur table.

La Commission en approuve la rédaction.

L'inventaire sera continué sous la direction du secrétaire.

La rétribution à payer à M. Boll est fixée à 20 f par semaine.

Un subside extraordinaire sera demandé au Collège communal et au Gouvernement pour nous permettre de mener à bonne fin ce travail.

(Reg. B. p. 104). Voir encore p. 105.

Rapport envoyé au Gouvernement par M. l'ingénieur Van Moer, oct. 1876.

Le dallage du radier amont du barrage ^(ou Kluispoort) d'une superficie d'environ 175 m² est formé de pierres tumulaires consistant en dalles plates de grandes dimensions dans le genre de celles qui ont été découvertes lors de la reconstruction du pont de Tolhuis, à Gand, et de la démolition d'une écluse située à l'origine de la diève en face des tours de Balot, également à Gand.

Aucune des pierres tumulaires dont il s'agit n'est complètement intacte; quelques-unes ne sont plus entières, d'autres ont été détériorées par le placement d'agrafes en fer forgé et enfin d'autres encore ne présentent plus aucune inscription sur le pourtour.

Ses autres objets qui ont été découverts sont les suivants:

- 1° Une cornue à 2 anses, de 0,07 de hauteur, en grès vernis;
- 2° Une cornue à 1 anse, de 0,21 de hauteur, sans ornements, en terre noire;
- 3° Une hallebarde du XVI^e siècle, fortement rouillée et déformée;
- 4° Un fragment de fer de lance;
- 5° Une batterie d'une arquebuse à silex, fortement rouillée;
- 6° deux épérons en fer forgé, fortement rouillés et endommagés;

7° Un fragment en fer d'une couronne de lumière;

8° Un certain nombre de pièces de monnaie plus ou moins bien conservées.

J'ajouterai qu'à l'occasion de dragages effectués dans le Bas-Escaut aux abords de l'écluse à sas de Gendbrugge, on a trouvé:

1° Un couteau poignard n'offrant aucune particularité;

2° Un petit esparton fortement corrodé;

3° Une petite épée sans garde;

4° Un poignard avec manche en bois;

5° Un fragment de couteau avec manche en bois;

6° Un canon, en deux pièces, d'une arquebuse à mèche;

7° Quelques pièces de monnaie plus ou moins bien conservées.

(Feuille volante sous la ^{Boîte A.} ~~Boîte B.~~ ^{Précis - volume} Farde: Pièces classées).

Séance du 2 mars 1878.

Le catalogue raisonné des dalles tumulaires, bas-reliefs et autres pièces déposées au Musée des mines de l'abbaye de St-Baron est terminé, sauf révision. Sa 1^{re} partie, celle concernant les dalles tumulaires, paraîtra dans le *Mesfaget des sciences et des arts* et sera tirée séparément à un nombre d'exemplaires qui sera fixé ultérieurement.

Le catalogue des objets d'art déposés à l'hôtel-de-ville comprend déjà la description détaillée de 1200 pièces. Il sera terminé vers la fin de l'été.

Les deux catalogues sont soumis à l'inspection des membres de la Commission.

Dans une séance antérieure il avait été décidé que l'entrée des salles de la Trésorerie ne serait autorisée qu'aux personnes accompagnées d'un membre du collège échevinal ou de la Commission. Plusieurs membres se plaignent de ce que cette décision n'a pas été observée; ils désirent qu'elle soit désormais rigoureusement exécutée et que le Collège soit prié de bien vouloir donner des ordres précis à cet égard.

(Idem).

Séance du 26 septembre 1878.

Réunion chez le secrétaire, rue de Courmai.

Présents: MM^{rs} Vuytsteke, Hofman et le Secrétaire.

Inspection des cinq tapisseries provenant de l'abbaye de Baudeloo. Elles sont en mauvais état de conservation, et les frais de restauration seraient considérables. Il est décidé cependant qu'un essai de restauration de la moins grande des dites tapisseries sera tenté. La Commission confie ce travail délicat à Jean Boucher.

(Idem).

Gand, le 23 avril 1879.

Séance du 26 novembre 1878.

Réunion aux mines de l'abbaye de St-Baron.

Séance remise; le secrétaire seul étant présent.

M. Sandon, sculpteur, se propose de monter l'autorisation de prendre le modèle du monument funéraire sculpté en haut-relief et représenté sur l'adossation des statues qui se trouve au-dessous du lavoir à l'abbaye de St-Baron.

Comme le monsieur ne peut pas donner la garantie que les traces de couleurs primitives ne soient enlevées par l'opération du modelage, l'autorisation sollicitée est refusée.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de rappeler à votre bon souvenir qu'à l'époque de l'exposition des arts industriels, il a été décidé que la Chambre syndicale aurait contribué pour une somme de 300 fr. dans les frais de restauration des tapisseries anciennes qui ont figurés à l'exposition. Cette somme n'a pas encore été remise au trésorier de la Commission des Monuments. Je prends donc la liberté de recourir à votre bienveillance et vous prie de bien vouloir faire donner suite à la décision prise par la Chambre. La note des frais de restauration desdits tapis s'élève à la somme de 1.200 francs, et le modestes subside annuel accordé à la Commission ne lui a point permis de la payer intégralement.

Veuillez, " " "

Le Secrétaire de la Commission des Monuments

(Signature) F. Vanderhaeghen.

A Monsieur C. Verhaeghen, président de la Chambre syndicale des arts industriels.

(Idem) Boîte A. Fane Correspondance.)

Séance du 28 août 1879 (au Kuipgat).

Présents: M. M^{rs} J. de Kerckhove, J. Vuytsteke et le secrétaire (F. Vanderhaeghen)

L'église dite het Kuipgat a été construite en 1479. Le radier a été formé de dalles tumulaires.

La commission constate que dans la partie déblayée le radier primitif est resté intact. L'eau et le boue empêchent d'examiner l'état de conservation des dalles tumulaires.

La Commission se réunira de nouveau au Kuipgat mardi, 2 septembre.

N. B. Les dalles ont été transportées au musée des ruines de l'abbaye de S^t Baron le

(sic) octobre 1879.

Boîte B. Fane Procès-verbaux.

(Idem) D'après une lettre (?) du 20^e 1879, 17 dalles ont été examinées (Idem).

Séance du 30 août 1879 (à l'Athénée).

Présents: MM^{rs} Cammel, Vuytsteke, E. Lippens et le secrétaire (F. Vanderhaeghen).

Le placement des tuyaux dans le sol de l'une des classes de l'Athénée, rue de Bandelo, a amené la découverte d'un pavement en petits arceaux émaillés qui paraît être de commencement du XIII^e siècle. Quelques parties en sont encore bien conservées. M^r Allaert est chargé d'en prendre un dessin exact.

Ce qui reste de ce pavement remarquable sera transporté avec soin au Musée établi dans l'ancien cloître de l'abbaye de S^t Baron.

(Idem) Boîte A. Fane Procès-verbaux.)

Gand, le 23 novembre 1879.

Monsieur l'Échevin,

Dans la chapelle de l'infirmerie du ci-devant grand béguinage se trouvent, à côté d'un ancien autel qui doit être démolé dans peu de jours, deux morceaux de sculpture de la fin du XVII^e siècle qui nous paraissent dignes d'être conservés. L'un représente St Joseph, et l'autre St Gué. Nous supposons que ces statues sont en pierre de Baalhem. Elles sont placées trop haut pour nous avoir permis de le constater avec certitude.

Nous prenons la liberté de venir vous demander, au nom de votre Commission des Monuments, l'autorisation de pouvoir enlever les dites statues avec leurs socles et les placer provisoirement soit dans les combles de l'hôtel-de-ville, soit dans le musée des mines de l'abbaye de St Baron.

Pour la Commission des Monuments

Le secrétaire

(signé) F. Van der Haeghen.

A Monsieur Colson, échevin des travaux publics à Gand.

(~~Je prie~~ Boite A. Parde Correspondance).

Gand, le 9 décembre 1879.

Messieurs,

Je m'empresse de vous fournir les renseignements demandés par M^r le Comte d'Oulnamont (Exposition nationale, n° 163, 4^e section)

Les tapisseries que possède la ville de Gand sont au nombre de neuf. Elles figurent dans l'inventaire général des objets d'art déposés au Musée communal les n° 827-835.

J'ai l'honneur de vous transmettre un extrait abrégé de l'inventaire concernant les dites tapisseries.

Les tapisseries mentionnées ci-dessus, d'une remarquable conservation, proviennent toutes de la châtellenie de Vieux-Bourg de Gand et de l'ancien Conseil de Flandre établie au Château des Comtes, place St^e Pharaïlde. Après la vente du château, en 1777, elles furent données à la ville de Gand et conservées depuis cette époque dans un grand coffre déposé à la salle dite la Trésorerie.

Ces tapisseries n'ont été montrées au public que dans des circonstances tout-à-fait exceptionnelles. Au mois d'août 1847 elles ont été exposées au Palais de l'Université, et en 1878 quelques-unes ont figuré à l'Exposition de Paris.

Ayant remarqué que certaines parties commencent à s'écailler par suite de leur poids et de la tension des fils de soie qui les attachaient les uns aux autres, votre Commission a à prendre des mesures urgentes dans l'intérêt de la conservation de ces œuvres d'art de la plus

S.
R.
au
de
m
le
so
de
qu
vo
p
le
P.
le
f

Séance du 10 juin 1881.
 Le Secrétaire soumet lecture d'une lettre de M. J. Van Hele, avocat, par laquelle il informe la Commission que M. Ch. Onghena est disposé à céder à la ville, moyennant un prix à déterminer, son cabinet d'antiquités.
 Avant de prendre une décision sur ce point, la Commission décide qu'elle se rendra chez M. Onghena pour prendre inspection de ces collections.

Séance du 6 juillet 1881, chez M. Onghena, rue des champs.
 Bien que plusieurs pièces très précieuses aient déjà été aliénées, la Commission constate que la collection Onghena est encore extrêmement importante et qu'elle renferme des objets d'art de plus grand intérêt.
 Le Secrétaire informe le Collège que M. Onghena est disposé à céder son cabinet d'antiquités et d'objets d'art et exprime le vœu, au nom de la Commission, de le voir acquérir pour le Musée de la Ville.

Séance du 8 juillet 1881, à 11 1/2 h. de matin à l'ancienne église des carmes chaussés.

Présents M. M. Wagener, J. Vuytste, C. de Limbourg, Canuel, Paulice le Secq, Van der Haeghen.
 Inspection de l'église des carmes chaussés (Kouwenhove), rue Longue des Sœurs.
 La Commission est d'avis que cette église, par sa situation et ses vastes proportions, pourrait être appropriée, dans d'excellentes conditions, à l'établissement d'un musée archéologique.

M. Vuytste propose de former une société, qui avancerait les fonds nécessaires pour l'acquisition et l'appropriation communale, garantis par actionnaires un intérêt annuel de 4 p. 100.

Le Secrétaire est chargé de prier M. l'Échevin des travaux publics d'autoriser l'architecte de la ville à dresser un devis de frais qui nécessitent la restauration de ce bâtiment.

Séance du 23 juillet 1881.
 Présents M. M. Wagener, Vuytste et le Secrétaire (Vanderhaeghen).
 Il résulte d'un rapport fait par M. le Contrôleur de la Ville que la toiture de l'ancienne église des carmes chaussés est en très bon état de conservation. D'après son devis les frais de restauration de la toiture ne s'élèveraient qu'à la somme de 1800 francs.
 D'après un autre devis les frais d'appropriation intérieure s'élèveraient à 18000 francs.
 Le prix d'acquisition du local serait de 60.000 francs environ, et la Commission estime qu'il faudrait faire une dépense de 200.000 francs environ pour le conforter et le meubler et le réparer.
 L'église des carmes chaussés convertie en Musée coûterait donc une somme totale de 109.000 francs.

haut valeur. Les pièces qui menaçaient de se détacher ont été recollées avec le plus grand soin et les tapis ont tous été doublés de larges bandes de toile à voile. Comme ce travail long et délicat a été exécuté tout spécialement en vue de l'exposition des dites tapisseries, nous estimons que les frais de restauration devraient être payés par le Gouvernement.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.
 Pour la Commission des Monuments de Gand
 Le Secrétaire
 (Signé) F. Vanderhaeghen.

(Idem).
 Gand, 6 janvier 1880.
 J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 30 décembre (4^e bureau, n^o 78 de l'Indic., litt. B²) que les dépenses effectuées pour la restauration des tapisseries anciennes qui doivent figurer à l'exposition nationale de 1880 s'élèvent à la somme de 1280 francs.

(Ecriture de M^e Ferd. Vanderhaeghen)
 Au Collège des Bourgmestres et Echevins
 (Idem).

Séance du 8 janvier 1881.
 Présents : M^r Wagener et le Secrétaire.
 Inspection des voûtes du cloître. Les infiltrations d'eau constatées nécessitent des mesures urgentes de restauration. Le Secrétaire est chargé de faire un devis des frais qui en résultent et le soumettra à la Commission dans une prochaine séance.

Il prendra préalablement l'avis de M^r A. Pauli.
 M^r Massart, concierge des ruines, ayant donné sa démission, il sera remplacé par Schellinx, employé à l'hôtel-de-ville.
 (Idem) (A. Ferd. Procès-verbaux).

Séance du 7 juin 1884 au local de l'ancien hôpital St Catherine (Alyse hospital), quai aux cigares.
 Présents : M. M. J. Vuytste et le Secrétaire (M. F. Vanderhaeghen). - M. Van Puyvelde, architecte de la ville, assiste à la séance.

Il est décidé que la lettre suivante sera adressée au Collège.
 Gand, le 11 juin 1884.
 Messieurs,
 Le croquis d'une tranchée pour le placement de tuyaux de drainage, dans la cour d'acquisition du local serait de 60.000 francs environ, et la Commission estime qu'il faudrait faire une dépense de 200.000 francs environ pour le conforter et le meubler et le réparer.
 L'église des carmes chaussés convertie en Musée coûterait donc une somme totale de 109.000 francs.

Gand, 11 mars 1882.

Messieurs,

En dépouillant des papiers, j'ai mis la main sur une communication qui n'aurait été faite par de temps avant de quitter mes fonctions d'Échevin, et qui concerne des objets ayant appartenu à l'ancien voisinage de la rue des Grainiers. C'est l'inventaire de ces objets, qui m'a été remis par le détenteur actuel M^r Emile Van den Bossche demeurant en cette rue n^o 23 et dont le père avait été doyen de ce voisinage.

M^r E. Vandebosche attend que l'administration lui fasse savoir où il peut déposer ces objets.

Je vous transmets sous ce pli cet inventaire portant la date du 19 mai 1859 et signé de doyen alors en fonctions et de quelques autres notables.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé) Vermandel.

Au Collège des Bourgmestres et Échevins,

Gand.

(Pièces jointes)

Onze Liere Kronen en toekelvoeren overgelevert door M^r Geldof aan M^r Bouc :
Kant deken der Gebroeders de Laeystege alias Schepenkunys maect te Gend.

1 Grote kroon, Eerkroon gensemd.

1 Kleyne "

- 21 offhande stukken -

1 sceptre

1 Bol der wereld

- 2 vazen

- 1 paar Doringen Valsche steun

- 1 kruys " "

1 Reliquy

- 3 goudt ringen Waerd derthien franken vyftrij centimen.

Geweegen den 19 Mei, dat er besaet zeven hondert thien grammen zilver.

Gend den 19 Mey 1859

(get.) Oke. Bouckaert. Deken.

Van den Bossche

J. B. Wilden

A. Boone

Art(?) Braet.

(Bibliothèque de l'Université. Commission des Monuments. Boek A.
Foutre Correspondance 1881-1889).

Table des matières.

A.	B.	B.
Acquisitions: pages 98, 121, 126.	Bagues: 34, 227.	Bois pétrifié: 38.
Affiches: 107, 115, 185.	Balances: 107, 115.	Bois sculpté: 117.
Agnès, couvent S ^r : 162, 163.	Bancs: 94.	Bouchevie: 162.
Agrafe d'épée: 218.	Bannières (voir aussi Etendard) 118, <small>idem, 129.</small>	Boucles d'oreilles: 227.
Album des Ruines pour la signa- ture des visiteurs: 101.	Barbe, Chambre de rhétorique S ^r :	Boulet: 116.
Aligns, Hospice des frères: 225.	Borde, cloître S ^r (Joris Vancop): 207.	Bouteille: 112, 204.
Almanachs: 44, 82.	Bas-Escant: 222.	Braamgaten: 226.
Ameede, La grande, maison rue aux Vaches: 218.	Bas-reliefs: 75, 79, 92, 113, 115, 117, idem, 120, 121, 147.	Briques: 116, idem (nos 158 et 159).
Amphore: 114.	Bassin: 112.	Broderies: 117, 118, 165, idem, idem, idem, idem.
Ancre du Beffroi 117.	Bâton de cérémonie: 107.	Buises: 107.
Anse: 114.	Bandeloo (Albays de): 208, 209, 222, 223.	Bustes: 102, 104, 107, idem, idem, idem, 109, 113 (n ^{os} 84-91).
Anne, Chapelle S ^r : 207.	Bavon (Albays de S ^r): vue (tableau).	
Antiquités de la Trésorerie: 101, 105.	Bavon (Albays de S ^r): 7, idem, idem, 8, idem, idem, 9, idem, idem, 10, 19, 27, 29, 31, idem, 34, 35, 36, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, idem, 49, 59, 61, 66, 77, 78, idem, 79, idem, idem, 80, 81, 82, 91, 92, 93, idem, 94, idem, idem, 95, 97, 99, idem	C.
Antoine, confrérie S ^r : 185, 204, 219.	124, 125, idem, idem, 126, 127, idem, 128, idem, idem, 129, idem, idem, idem, idem, 130, idem, 131, idem, idem, 132, 133, 137, 139, 142, 147, 149, idem, 159, 160, idem, 161, 201, 203, idem, idem, 217, idem, 218, 225,	Cacher: 40, idem, idem.
Arbalète: 65, 111.	Baron (Eglise abbatiale de S ^r)	Cadres: 37, 40, 116, idem, idem, 117, 209, idem.
Archives de la ville: 9, 105, 185, idem, 204.	Baron (Eglise et crypte de S ^r): 1, 3.	Cage: 206.
Archives de l'Etat à Gand: 214.	Baron (Eglise de S ^r): 107, 115.	Calandre (Voisinage de la place de la): 135
Armes: 65, 213.	Beffroi (Plan du): 101, 105, 106, 106, 115, idem, idem, 120.	Carmes chaussés: 147, 203.
Armoire: 80, 218.	Beguinage (Grand): 224.	Cassette (voir aussi Coffret): 116, idem, idem, idem.
Armoiries: 160.	Blason: 36, 116, 161.	Catalogue du Musée historique: 41, 42, 77, 79, 81, 82, 91, 93, 100, 103, 105, idem, 106, idem, 110, idem, 120, 121, 222.
Arquebuse: 111, 185, 221, 222.	Boerenkennis: 162, idem.	Catalogue du Musée lapidaire: 201, 218, 221, idem, 222.
Assenede: 39, 40, idem.	Boiseries: 39.	Catherine (Hospice S ^r): 225.
Assiettes: 40, 42.		Ceinture: 207.
Astene: 36.		Chaîne: 117.
Astrologie: 43.		Chaises: 108, 115.
Athènes (voir Bandeloo).		Chandeliers: 116, 165, 166, idem, 185, 189, idem.

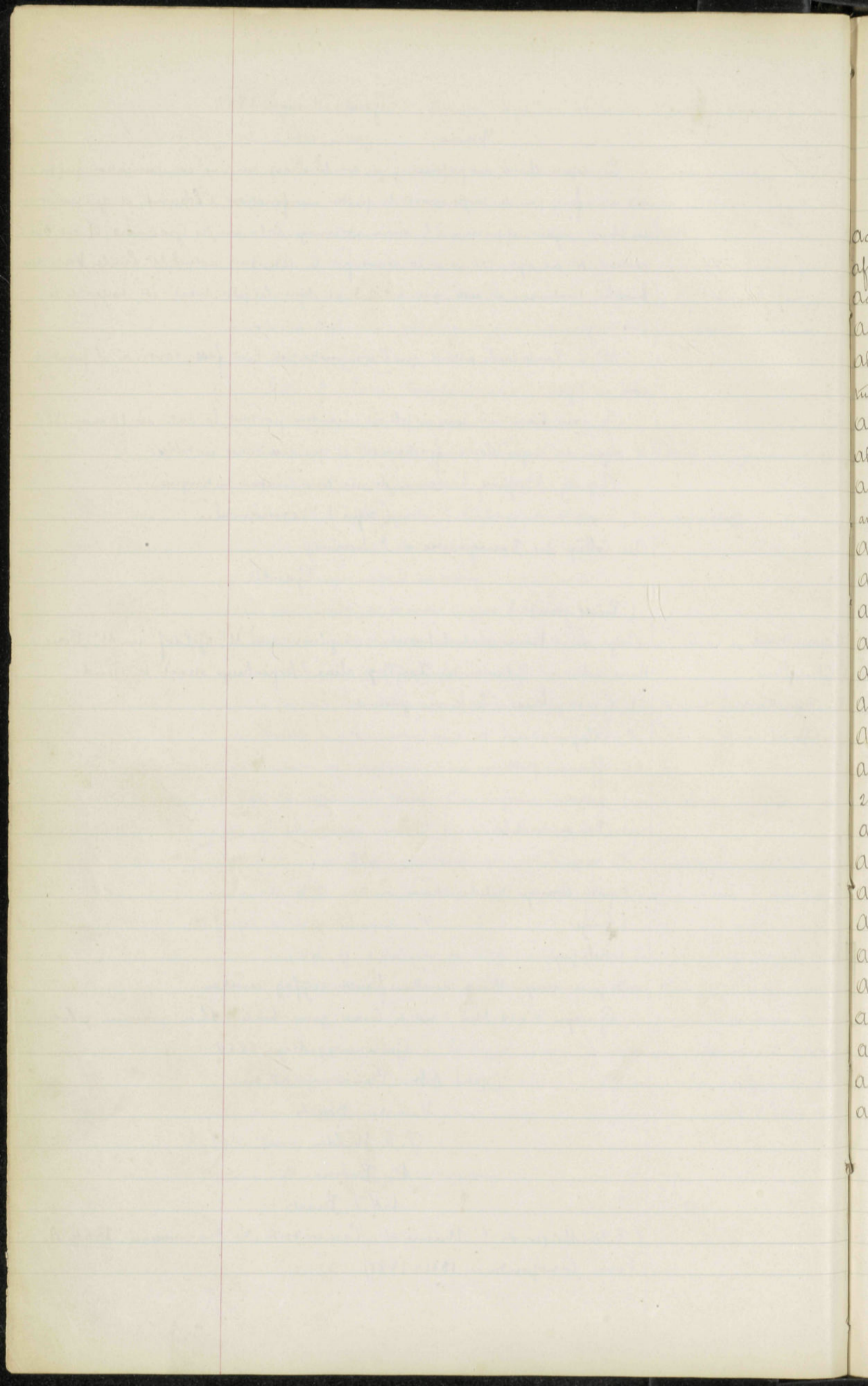


Table des matières.

A.

Acquisitions: pages 98, 121, 126.
 affiches: 107, 115, 185.
 Agnès, couvent S^r: 162, 163.
 Agrafe d'épée: 218.
 Album des Ruines pour la signature des visiteurs: 101.
 Alijns, Hospice des frères: 225.
 Almanachs: 44, 82.
 Ameede, La grande, maison rue aux Vaches: 218.
 Amphore: 114.
 Ancre du Beffroi ^{6?} 117.
 Anse: 114.
 Anne, Chapelle S^r: 207.
 Antiquités de la Trésorerie: 101, 105.
 Antoine, confrérie S^r: 185, 204, 219.
 Arbalète: 65, 111.
 Archives de la ville: 9, 105, 185, idem, 204.
 Archives de l'Etat à Gand: 214.
 Armes: 65, 213.
 Armoire: 80, 218.
 Armoiries: 160.
 Arquebuse: 111, 185, 221, 222.
 Assenede: 39, 40, idem.
 Assiettes: 40, 42.
 Astene: 36.
 Astrologie: 43.
 Athènes (voir Baudeloo).

B.

Bagues: 34, 227.
 Balances: 107, 115.
 Bancs: 94.
 Bannières (voir aussi Etendard) 118, ^{idem, 129.}
 Barbe, Chambre de rhétorique S^r:
 Barde, Cloître S^r (Joris Vancop): 207.
 Bas-Escant: 222.
 Bas-reliefs: 75, 79, 92, 113, 115, 117, idem, 120, 121, 147.
 Bassin: 112.
 Bâton de cérémonie: 107.
 Baudeloo (Albaye de): 208, 209, 222, 223.
 Bavon (Albaye de S^r): rue (tableau).
 Bavon (Albaye de S^r): 7, idem, idem, 8, idem, idem, 9, idem, idem, 10, 19, 27, 29, 31, idem, 34, 35, 36, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, idem, 49, 59, 61, 66, 77, 78, idem, 79, idem, idem, 80, 81, 82, 91, 92, 93, idem, 94, idem, idem, 95, 97, 99, idem, 124, 125, idem, idem, 126, 127, idem, 128, idem, idem, 129, idem, idem, idem, idem, 130, idem, 131, idem, idem, 132, 133, 137, 139, 142, 147, 149, idem, 159, 160, idem, 161, 201, 203, idem, idem, 217, idem, 218, 225.
 Bavon (Eglise abbatiale de S^r)
 Bavon (Eglise et crypte de S^r): 1, 3.
 Bavon (Eglise de S^r): 107, 115.
 Beffroi (Plan du): 101, 105, 106, 106, 115, idem, idem, 120.
 Beguinage (Grand): 224.
 Blason: 36, 116, 161.
 Boerenkermis: 162, idem.
 Boiserics: 39.

B.

Bois pétrifié: 38.
 Bois sculpté: 117.
 Bouche: 162.
 Bondes d'oreilles: 227.
 Boulet: 116.
 Bouteille: 112, 204.
 Braamgaten: 226.
 Briques: 116, idem (n^{os} 158 et 159).
 Broderies: 117, 118, 165, idem, idem, idem, idem.
 Buires: 107.
 Bustes: 102, 104, 107, idem, idem, idem, 109, 113 (n^{os} 84-91).
 Cachet: 40, idem, idem.
 Cadres: 37, 40, 116, idem, idem, 117, 209, idem.
 Cage: 206.
 Calandre (Voisinage de la place de la): 185.
 Carmes chaussés: 147, 203.
 Cassette (voir aussi Coffres): 116, idem, idem, idem.
 Catalogue du Musée historique: 41, 42, 77, 79, 81, 82, 91, 93, 100, 103, 105, idem, 106, idem, 110, idem, 120, 121, 222.
 Catalogue du Musée lapidaire: 201, 218, 221, idem, 222.
 Catherine (Hospice S^r): 225.
 Ceinture: 207.
 Chaîne: 117.
 Chaises: 108, 115.
 Chandeliers: 116, 165, 166, idem, 185, 189, idem.

C.

Chapeliers (Corporation des)
 Chapiteaux : 185, 214, 218.
 Charles-Quint (Naissance de), Tableau : 107.
 Château des Comtes : 161
 Château des Espagnols : 32, 33, 29
 Chirromancie : 43.
 Cimaise : 107, idem, 111.
 Clavecin 19, 33.
 Clefs : 107, idem, idem, 115, idem, idem, 207.
 Clepsydre : 40.
 Clichets : 38, 75, 101, 117, 118.
 Clochette : 110.
 Coffres et coffrets (voir aussi cassettes) : 162, 185, 204, 206, 213.
 Coins : 28, 108, idem, 161.
 Commission local des Monuments (circulaire) : 10
 Commission provinciale des Monuments : 135.
 Concierges : 79, 93, 94, 202, 225.
 Cortes d'armes : 165, 206.
 Coupes : 112, idem, 114, idem, idem, 207.
 Conseil de Flandre : 214.
 Consules : 99, 116, 147.
 Copies : 99, idem, 100, 124, 163.
 Cour des Trinces : 214.
 "Couronne", maison près de Beffroi : 43.
 Couronne en argent : 227, idem.
 Courteau : 110, 222.
 Courteau-paignard : 222.
 Crédit ordinaire de la ville : 41, 91, 165, 183, 190.
 Cris des rues de la ville de Gand : 162.
 Croix : 190, 27.
 Couches : 10, 37, 38, 39, 42, 44, idem, 63, 107, 111 (n° 37-44), 112 (n° 45-63), 117 idem, 202, 208, 221, idem.
 Crucifix : 110, 190, 206.
 Cuiller : 116.

? X
 Cuivre (Inscription sur) : 8
 Culs-de-lampe : 214.
 D.
 Dalles tumulaires : 3, idem, 39, 40, idem, 41, 45, 79, 116, 129, 146, idem, idem, idem, 147, 160, idem, 161, 163, 166, 169, 187, 189, 199, idem, idem, 207, idem, 203, 204, 207, 219, idem, idem, 220, 221, 223, 226.
 Danseurs de corde : 162.
 Décoration : 204.
 Dent : 119
 Dépôts : 189.
 Dictons gantois.
 Dominicains (Eglise des) : 160.
 Dragon : 107.
 Drap mortuaire : 165, 201.
 Drapeau (Voir aussi Etendard) : 165, idem.
 E.
 Echanges : 185, 201, 202, 204.
 Ecusson (Voir aussi Affiches) : 201, 208.
 Eename : 37, 41.
 Email : 36, 110, 190.
 Emblèmes : 162, 165.
 Emporte-pièce : 161,
 Encres : 39, 112.
 Enseigne : 59, 63, 117, 147.
 Epée : 214, 222.
 Epéron : 221.
 Epi de fastage : 208.
 Epines (Comparaison des) : 80.
 Epingle : 93.
 Escalier monument au Sinteroven, p. 97
 Etendard (Voir aussi Bannières et Drapeaux) : 106, 107, idem, idem, 115, 126, 127, 115, 124, 220.

129, 165, idem, 185, idem, 201, idem, 207, 219,
 Etui à ciseaux : 218.
 Expositions : 94, 183, 222, 223.
 Ex-voto : 227.
 F.
 Fauteuils : 39, 115.
 Fenestres : 207.
 Fenilles : 91, 93, idem, 94, 208, idem.
 Fausquime : 207.
 Franc de Bruges : 185.
 G.
 Gand (Vue de) : 162, 166, 168, 203, idem.
 Gazy (Fabrique du) Huidenstschack : 37.
 Gentbrugge (Sas de) : 222.
 Georges (Confrérie S^r) : 162, 221,
 Glaires de Justice : 107, 111, 186.
 Gobelets : 112.
 Grainiers (Voisinage de la rue des) : 227.
 Guelde : 38.
 H.
 Haches : 111, 118, 124, 136.
 Haeghen (Abbaye des) : 161.
 Hattelbands : 111, 221.
 Heuvtoirs : 166, 204, idem, idem.
 Heusden : 160.
 Homme de Beffroi : 217.
 Hôtel de ville (plans de l') : 107, 105, 106, 115, 124, 220.

Hôtel de ville : 220.
Huidenvettershaak : 27.
Huiliers : 40, 112.

J.

Inscriptions funéraires : 1, 49.
Isabelle, femme du roi Christiane de Danemark :
45
Ivoire : 161.

J.

Jacques (Eglise St) : 3.
Jacques (Hôpital St) : 169, 187, 189.
Jardins de l'Abbaye de St Baron : 78, 94,
149, 159, 166, 167.
Jetons : 28.

K.

Kraaskerke : 38.
Kermesse flamande : 162, idem.
Kraankinders (Corporation des) : 165, 166.
Kuijgat : 221, 223.

L.

Lacrymatoire : 114.
Lampes : 79, 110, 114,
Lance : 114, 221.
Lion : 161.
Lires : 185, 202.
Lire de prière : 38.

Luc (Corporation St) : 126, 129.
Lustre : 222.
Mâchoire : 93.
Manche (Voi Coucan)
Marché aux Poissons : 162.
Maria t'eren (Chambre & chétorique) : 161.
Marteau d'armes : 111, 118.
Martin (Eglise St) : 160.
Masse d'armes : 214.
Mausolées : 3, 81, idem, 161.
Médailles : 28, 36, 38, 39, 42, 44, 59, 79,
idem, idem, 102, 107, idem, idem, 108,
idem, idem, idem, 115, 121, 125, 132.
Médailles demandés aux Gouvernement :
3, 104.
Medaillon : 43, 108, 116, idem.
Morceau : 218.
Mesures : 102, 108, idem, 111 (n° 17-26)
Mesureurs de Grain (Corporation des) : 201
Mesureurs de vin : 59, 63, 117, 147, 162.
Meuble : 207.
Meuniers (Corporation des) : 201.
Michel (Eglise St) : 1, 5.
Mistres de la guerre : 162.
Monnaies : 39, 40, 59, 107, 108, 115, 120,
121, 190, 222, idem.
Montres : 107, 115.
Monuments funéraires (voir Mausolées)
1, 3.
Mortier : 63, 79, 110.
Mosaïques : 61, 82, 92, 95, 97, 147, 223,
226.
Musée historique (plus tard : d'antiquités) :
10, idem, 11, idem, 12, idem, 17, 19, 21, 33,
idem, 34, 36, 39, 41, 43, 49, 61, 64, 77, 100,
idem, 101, 102, idem, 103, 104, 105, idem,
118, 119, idem, idem, 121, 123, 124, 147,
183, 184, 185, 202, 203, 208, idem, 213,

idem, idem, 217, 218, idem, idem, 222.
N.
Nicolas (Eglise St) : 3.
O
Ommeegang (Gensche) : 162, idem.
Orphelinat : 120, 121.
P.
Paix : 204, 207.
Pacte : 116.
Pavés : 43, 118.
Pelle : 206.
Pennon (Voi Etendard).
Pentures : 220.
Pectinisans : 185, 207.
Pierres : 108, 118.
Pierre spongieuse : 40.
Pierre (Abbaye de St) : 208, idem.
Pijnders (Corporation des) : 207.
Pipe : 116.
Plan : 126, 160.
Planches gravées : 45, 103, 110, idem, idem,
162, 165, 184.
Plaque ciselée : 110.
Plaque en bois : 160.
Plaque en plomb : 43, 117. 79
Plat : 112, 117.
Plateau : 110.
Poids : 162, idem, 166.
Poignard : 222.

Painsons des Orfévres: 8, 9, 161, 185.
 Poteries: 93, 115.
 Porte: 117, 207, 208.
 Porte-essuis-main: 189.
 Portraits: 108, idem, 209.
 Prêt d'objets du Musée: 185
 Procession de Gand: 162, idem.
 Prix des antiquités: 77, 183.
 Proverbes gantois: 162.

Rouge

R.

Rabat: 219, idem.
 Rapport annuel: 91.
 Reliquaires: 34, 117.
 Reliques: 227.

Sanctuarium: 79, id, 92, 97, id., 147.
 Sauvour (Eglise S^v): 5, idem.
 Sceaux: 38, 40, idem, idem, 44, 108, 161, 162 (Gⁿ) 166, 201, 202, 204, 207, 214.
 Sceptre: 227.
 Schepenhuisstraat: 227.
 Sculptures: 37, idem, 38, 42, idem, idem, idem, idem, idem, 42, 44, 75, 113, 116, 129.
 Sébastien (Confrérie S^v): 185, 201, 204.
 Serrure: 201, 204, 220.
 Serruriers (Confrérie des): 166.
 Sonnettes: 75, 79, 110, idem, idem, 189.
 Souliers: 42, 116.
 Soucoupes: 40, 114, idem.
 Sphère: 227.
 Statues: 107, 102, idem, 116, 129, 224.
 Statuettes: 201, idem.
 Subsidés du Gouvernement: 42, 43, 44, 45, 66, 82, idem, 83, 96, 98, 125, idem,

127, idem, 128, 129, idem, 132, 133, 135, 137, 139.
 Subsidés extraordinaires de la ville: 44, idem, 45, 124, 127, 128, idem, idem, idem, 132, 139.
 Subsidés ordinaires de la ville: 190.

T.

Tabatière: 110.
 Table: 118.
 Talbeaup: 6, 36, 44, 106, 107, idem, idem, idem, 108, idem, 113 (n^o 94-98), 114 (n^o 99-104), 162, idem, 209, idem.
 Tapisseries: 42, 116, 222, 223, 224, 225.
 Tasses: 38, 40, 42.
 Terrine: 201.
 Tolhuis (Ecluse de): 199, 200, 201.
 Tombeaux: 94, 97, 121.
 Torchères: 126, 127, 129, 165, 166, 207.
 Tour: 107.
 Trésor: 206.
 Trompette: 208.
 Tronc: 204.
 Tranchiennes (Refuge de): 207, 208.
 Tuiles: 115, 185.

U.

Université (Cabinet de numismatique): 35.
 Urnes: 38, 114 (n^o 105-107), 114, 117.
 Utenbovestem: 78, 94, 117.
 Vases: 40, 114, 227.
 Villeins de nuit de Gand: 162.
 Verges de justice: 107, 111, idem.
 Verres: 208.

Vierge (Statue de la S^v): 227.
 Vieux-Bourg (Vue de la Châtellenie de): 6.
 Visite à l'Albany: 93, 95.
 Visite au Musée: 119, 120, 121, 124, 183, 189, 222.
 Vitraux peints: 39, 44, 59, 112, 162, 213.
 Voorbod: 162, 163.
 Vranex (Convent dit Joris) 207.
 Vue de Gand (Voir Gand)
 Vue du Vieux-Bourg (Voir Vieux-Bourg).

W.

Weezenhuis (Maison des Tinsens): 43.
 Wenemae (Hospice): 204.
 Wichen: 38.

Z.

Zaaiskeeg: 227. (Voisinage de la)

Table des noms de personnes.

188

A.
 Albi (Un) : 200.
 213 Albert, gouverneur : 65.
 Baelens : 19 **B.**
 Balen (van) : 209.
 Balesius : 19, idem.
 Bast (Lévin de) : 31.
 Bast (M^{me} V^{ve} de) : 8, idem.
 Bègue (Conseiller de) : 43.
 Blommaert : 10, 28, 36, 42, 43, 77.
 Blommaert (Révérend père Basile) : 146.
 Bockhagen (Philippe van) : 200.
 Bodart, maître tonnelier, amateur Van
 lignites : 32, 34.
 301, 221.
 Borluit : 81, idem, 161.
 Bosche (Em. vanden) : 227.
 Bovy, peintre : 208.
 Braet, Nicolas : 200.
 Brommaecker : 96, 98, 99.
 Brisart : 36.
 Broers, Jean, avocat au Conseil de Flan-
 dre : 200.
 Brunels (Jonkmanne Katerlijne) : 5.
 Bruycker (Constant de) : 99, idem.
 Bureau : 136.
 Busscher (Edm. de) : 100.
C.
 Callion : 207.
 Charles de Lorraine, gouverneur : 65.
 Coorman : 15.
 Coppenolle (François et J. B. van) : 5.
 Coppens (Gilles), Chanoine de S^{te} Phara-

ilde : 200.
 Cornelissen, Hb : 1, 3, 5, 10, 12, 39.
 Coter, Pierre, pharmacien : 200.
D.
 Damme (van) : 44, 114.
 Damme (van), membre de la Commission : 163.
 Damme - van Hoorde (van) : 59.
 Dannaels (Mass en) : 206.
 Dedeline, Jean : 200.
 Delbecq : 8, 10.
 Delin, Joseph, d'Anvers : 38.
 Dillens, peintre : 36.
 Dupré, Ch. : 101.

F.

Faille (Henri della) : 166, 204.
 Fernens, maçon : 43.
 Förster de Viennre : 124.
 François I : 108.
 Freyns : 213.

G.

Gaillard : 119, 132.
 Genois (Jules de S^{te}) : 40, 77, 117, 118,
 idem, 119, 124.
 Gheldolf (1834) : 33, idem, 39, 40, 109.
 Gfijssclincx : [204, 166]
 Goetgheluer : 109, 147, 203.
 Goethals - Pecsteen (Comte) : 59, 79, 113.
 Goethals de Ansin (Comte) : 113.
 Gough, Richard : 3. Goethals, antiquaire, 113.
 Grenier, Prosper : 214.

H.

Hane de Potter (J.-B. d') : 36.
 Hecke - Dellafrille (vanden) : 40.
 Heyman, Jean : 200.
 Hennebert, archiviste de Tournai : 79.
 Hoëvell (Baron van) : 103.
 Hoorebete (J. F. van) : 5, 7, 8, 10, 28, 29, 36,
 38, idem, 40.
 Hondt (De), graveur à Buges : 42.
 Huerillock, Pieter : 5.
 Hueme (Lison van) : 5.
 Hulthem (van) : 1, 3, 10, 32.
 Huyvetta (Cabinet de M. D') : 8, idem,
 10, 12, 38, 75, 110, 111, idem, idem, 112,
 idem.
 Hydeghe, H. Chanoine de S^{te} Pharaïlde :
 200.
 Hye, Jacques, littérateur, enterré à S^{te}
 Martin : 160.
 Hye - Schonthear : 81.

J.

Jacquemyns, Marguerite : 200.
 Jonge (De), auteur d'un ouvrage sur
 les dalles et les inscriptions funéraires
 des Hollandais : 1.
 Jonghe (Dominicain de) : 119.
 Jonnaert (Cabinet) : 126.

K.

Keyser (Jean de), curé de S^{te} Pharaïlde
 : 200.

Xerfysse, architecte: 163.
Xerwyn (L'abbé): 45.
Xickx, Professeur: 146, idem, idem.

L.

Lannoy (L. de), major: 19, 29, 33.
Lassus (Orlando de): 19, idem.
Lefebvre (Famille): 5.
Lelij (Willen van de): 3.
Lens (Comte de), gouverneur de la Flan-
dre orientale: 3.

Levy: 39.
Limbourg (Comte de): 207.
Lippens, Eugène: 201.
Lockeren (van): 7, idem, 8, idem, idem,
9, 10, 19, 32, 34, 35, 36, 45, 46, idem, 59,
125, 130, idem, 132, 147, 159, 160, 204.
Loo - Picquaert (van): 226.
Loys (Major): 77.

M.

Maere (de), peintre: 108.
Maes - Newberg: 81.
Marie - Christine, femme du gouverneur
Albert: 65.
Mass et Danneels: 206.
Maximilien d'Autriche: 5.
Mersck (vander): 105.
Maynaerts: 36.
Moerkkerke (J. van): 199, 201.
Moraen, Jean: 200.

N.

Naeyere (De), Collection: 38.
Napoleon I: 160.
Neyt: 204.

O.

Oughena: 42, 43, 44, 103.
Orden (van), de Haandam: 36, 79.
Osij (Baron): 38.

P.

Parmentier: 37, 40.
Penneman, pharmacien: 200.
Pevorage: 19.
Pharaïlde (Eglise 8^{ve}): 200.

R.

Regnault: 41, 42, 43, 44, 103, 120.
Renesse (Comte de): 185.
Renesse (Vente du Cabinet du Comte de):
190, 201.

W.

Wachtelghem, Jean van: 200.
Wankenig: 10, 15, 28, 33, 39, 40, idem, 43.
Wankers, Docteur: 109.
Weneman: 219, 220.
Willems, J. F. 36, 116.
Wolters: 130.

Z.

Zachvoorter (curé de St Martin): 160.
Zaffelt, Jone: 200.
Zeghers, Jean, prêtre: 200.

Sinet: 81.

Smet (L'abbé de):
Speelman, F.: 220.
Stappaert, Pierre: 200.
Surnbous, fils, O.
Surnmont (La famille du Baron): 207.
Theux (Th. de): 201.
Thienne (De): 07.
Troyes (Jean van): 200.

V.

Vanderhaeghen, F.: 146.
Vanderhaeghen, imprimeur du "Wegwijzer":
28, 38, 39.
Verdelbaert, Jean, procureur au Conseil de
Flandre: 200.
Verhaeghe de Naeyr: 203.
Verhelst: 161.
Vermandel, ex-échevin en 1882: 227.
Versturme: 28.
Vervin: 33, 38, 39, 42, idem, 59, 125, 136.
Vigne (De): 120, 126.
Vimre (Vander): 24, 39, idem, 43, 45, 77.
Voisin: 10, idem, 11, 19, 33, idem, idem, 36, 37, 38, 41.
Volckaert: 207.

7.

7.

7.

7.

7.

36.

77.

384.

3.

Kerfysse, architecte: 163.

Kervijn (L'abbé): 45.

Kicks, Professeur: 146, idem, idem.

L.

Lannoy (E. de), major: 19, 29, 33.

Lassus (Orlando de): 19, idem.

Lefebvre (Famille): 5.

Lelij (Willem van de): 3.

Lens (Comte de), gouverneur de la Flan-
dre orientale: 3.

Leuz: 39.

Limbourg (Comte de): 207.

Lippens, Eugène: 201.

Lockeren (van): 7, idem, 8, idem, idem,

9, 10, 19, 32, 34, 35, 36, 45, 46, idem, 59,

125, 130, idem, 132, 147, 159, 160, 204.

Loo-Picquaert (van): 226.

Loyz (Major): 77.

M.

Maere (de), peintre: 108.

Maes-Neuberg: 81.

Marie-Christine, femme du gouverneur
Albert: 65.

Mass et Danneels: 206.

Maximilien d'Autriche: 5.

Mersch (vanda): 105.

Maynaerts: 36.

Moerkercke (J. van): 199, 201.

Moraen, Jean: 200.

N.

Naeyere (De), Collection: 38.

Napoleon I: 160.

Neyt: 204.

O.

Oughena: 42, 43, 44, 103.

Ouden (van), de Haandam: 36, 79.

Osy (Baron): 38.

P.

Parmentier: 37, 40.

Penneman, pharmacien: 200.

Perwez: 19.

Pharaïde (Eglise 8^{ve}): 200.

R.

Regnault: 41, 42, 43, 44, 103, 120.

Reness (Comte de): 185.

Reness (Vente du Cabinet du Comte de):
190, 201.

Rodant: 01, 7, 8, 37, 39, 42, 43, 44, 130.

Rogghe, W: 208.

Ronne (De): 40.

Roo (L. van): ?

Sanderus: 15.

Saney (de Conseiller): 207.

Schampf: 0.
Serrure, secrétaire de la Commission:
10, idem, idem, 11, 19, 28, idem, 37, idem, 38,
40, idem, 77.

Serrure, L, architecte à Amers: 38.

Simoons, Guillaume: 200.

Sinet: 81.

Smet (L'abbé)

Speelman, F.

Stappaert,
Sunnous, fils,
Sunmont (L)

Therap (Th.)

Thienne (D)

Troyes (Jea)

Vanderhaegh

Vanderhaeghe

28, 38, 39.

Verdelbaert, J.

Flandre: 200

Verhaeghe de

Verhelst: 16

Vermandel, c

Versturme:

Vervier: 33, 3

Vigne (De): 1

Vinne (Vande)

Voisin: 10, idem

Volckaert: 20

Wachtelghem,

Wanckenberg: 10

Wauters, Docteur

Wenemaer: 21

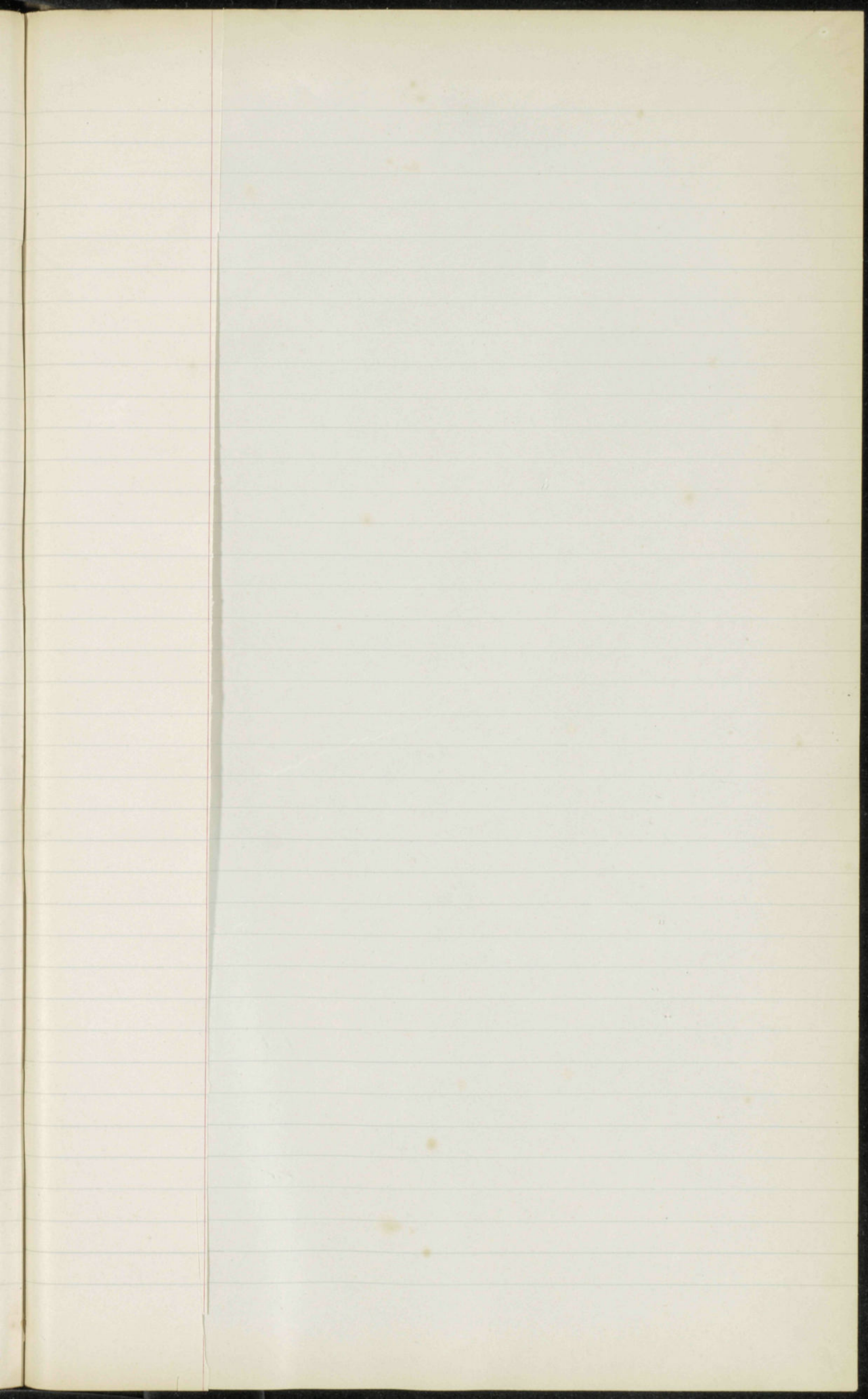
Willems, J. F.

Wolters: 130.

Zachmouten (cu)

Zaffelt, Josse

Zeghers, Jean, f



Kerfysse, architecte: 163.
 Kervijn (L'abbé): 45.
 Kicks, Professeur: 146, idem, idem.

L.

Lannoy (L. de), major: 19, 29, 33.
 Lassus (Orlando de): 19, idem.
 Lefebvre (Famille): 5.
 Lelij (Willem van de): 3.
 Lens (Comte de), gouverneur de la Flan-
 dre orientale: 3.
 Lenz: 39.
 Limbourg (Comte de): 207.
 Lippens, Eugène: 201.
 Lockeren (van): 7, idem, 8, idem, idem,
 9, 10, 19, 32, 34, 35, 36, 45, 46, idem, 59,
 125, 130, idem, 132, 147, 159, 160, 204.
 Loo-Picquaert (van): 226.
 Loys (Major): 77.

M.

Maere (de), peintre: 108.
 Maes-Neuberg: 81.
 Marie-Christine, femme du gouverneur
 Albert: 65.
 Mass et Damsels: 206.
 Maximilien d'Autriche: 5.
 Merodi (vander): 105.
 Meynaerts: 36.
 Moerkkerke (J. van): 199, 201.
 Moraen, Jean: 200.

N.

Naeyere (De), Collection: 38.
 Napoleon I: 160.
 Neyt: 204.

O.

Oughena: 42, 43, 44, 103.
 Orden (van), de Haandam: 36, 79.
 Osy (Baron): 38.

P.

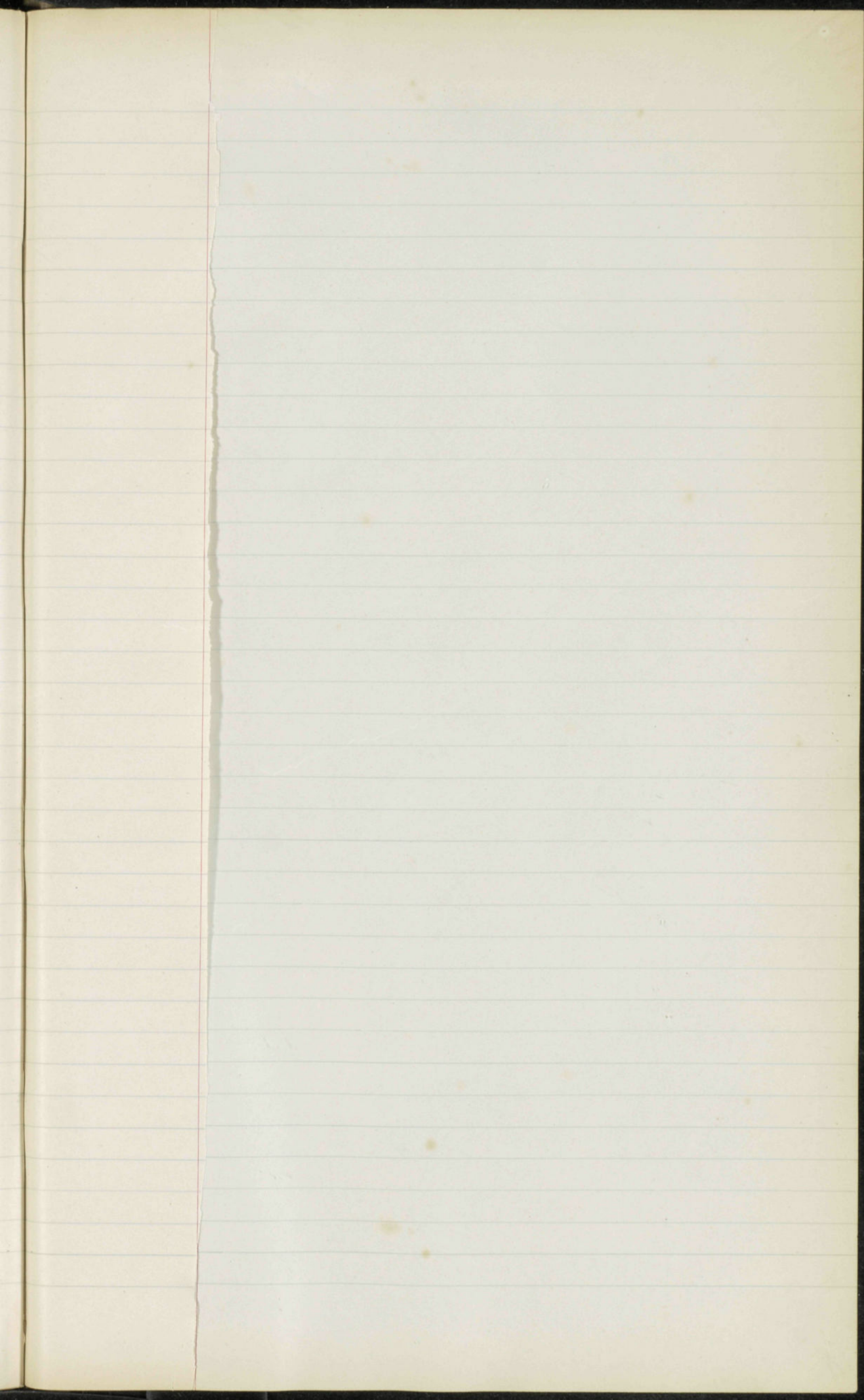
Parmentier: 37, 40.
 Penneman, pharmacien: 200.
 Perenage: 19.
 Pharailde (Eglise 8^{ve}): 200.

R.

Regnault: 41, 42, 43, 44, 103, 120.
 Renesse (Comte de): 185.
 Renesse (Vente du Cabinet du Comte de):
 190, 201.
 Roelant: 0, 7, 8, 37, 39, 42, 43, 44, 130.
 Rogghe, W: 208.
 Ronne (De): 40.
 Roo (L. van): ?
 Sanders: 15.
 Sanez (de Conseiller): 207.
 Schamp: 0.
 Serure, secrétaire de la Commission:
 10, idem, idem, 11, 19, 28, idem, 37, idem, 38,
 40, idem, 77.
 Serure, L, architecte à Amers: 38.
 Simoens, Guillaume: 200.

Sires: 81
 Smet (L'al
 Speelman, F.
 Stappaert,
 Sumbour, fils
 Sumont (L.
 Theux (Th.
 Thienne (J
 Troyes (Jea

Vanderhaegh
 Vanderhaeghe
 28, 38, 39.
 Verdelbaert,
 Flandre: 200
 Verhaeghe de
 Verhelst: 16
 Vermandel, c
 Versturme:
 Vervier: 33, 3
 Vigne (De): 1
 Vinne (Vande
 Voisin: 10, idem
 Volckaert: 20
 Wachtelghem,
 Warnkenig: 10
 Wanters, Doct
 Wenemaer: 24
 Willems, J. F
 Wolters: 130.
 Zachuwoortu (cu
 Zaffelt, Jose
 Teghers, Jean,



Kerfysse, architecte: 163.
 Kervijn (L'abbé): 45.
 Kicks, Professeur: 146, idem, idem.

L.

Lannoy (L. de), major: 19, 29, 33.
 Lassus (Orlando de): 19, idem.
 Lefebvre (Famille): 5.
 Lelij (Willen van de): 3.
 Lens (Comte de), gouverneur de la Flan-
 dre orientale: 3.
 Levy: 39.
 Limbourg (Comte de): 207.
 Lippens, Eugène: 201.
 Lockeren (van): 7, idem, 8, idem, idem,
 9, 10, 19, 32, 34, 35, 36, 45, 46, idem, 59,
 125, 130, idem, 132, 147, 159, 160, 204.
 Loo - Picquaert (van): 226.
 Loys (Major): 77.

M.

Maere (de), peintre: 108.
 Maes - Newberg: 81.
 Marie - Christine, femme du gouverneur
 Albert: 65.
 Mass et Damsels: 206.
 Maximilien d'Autriche: 5.
 Mersdi (vanda): 105.
 Maynaerts: 36.
 Moerkkerke (J. van): 199, 201.
 Moraen, Jean: 200.

N.

Naeyere (De), Collection: 38.
 Napoleon I: 160.
 Neyt: 204.

O.

Oughena: 42, 43, 44, 103.
 Orden (van), de Kaandam: 36, 79.
 Osy (Baron): 38.

P.

Parmentier: 37, 40.
 Penneman, pharmacien: 200.
 Pevenage: 19.
 Pharailde (Eglise 8^{ve}): 200.

R.

Regnault: 41, 42, 43, 44, 103, 120.
 Reness (Comte de): 185.
 Reness (Vente du Cabinet du Comte de):
 190, 201.
 Roelant: 0, 7, 8, 37, 39, 42, 43, 44, 130.
 Rogghé, W: 208.
 Ronne (De): 40.
 Roo (L. van): ?
 Sanderus: 15.
 Sanez (de Conseiller): 207.
 Schamp: 0.
 Serrure, secrétaire de la Commission:
 10, idem, idem, 11, 19, 28, idem, 37, idem, 38,
 40, idem, 77.
 Serrure, L, architecte à Amers: 38.
 Simoens, Guillaume: 200.

Sinet: 81
 Smet (L'al
 Speelman, F.
 Stappaert,
 Sunnow, fils,
 Sunmont (L.
 Theux (Th.
 Thienne (J
 Troyes (Jea

Vanderhaeght
 Vanderhaeghe
 28, 38, 39.
 Verdelbaert, J
 Flandre: 202
 Verhaeghe de
 Verhelst: 16
 Vermandel, e
 Versturme:
 Vervin: 33, 3
 Vigne (De): 1
 Vinne (Vande
 Voisin: 10, ide
 Volckaert: 20
 Wachtelghem,
 Warnkenig: 10
 Wauters, Docteur
 Wenemaer: 24
 Willems, J. F.
 Wolters: 130.
 Zachworte (cu
 Zaffelt, Jose
 Zeghers, Jean, p

